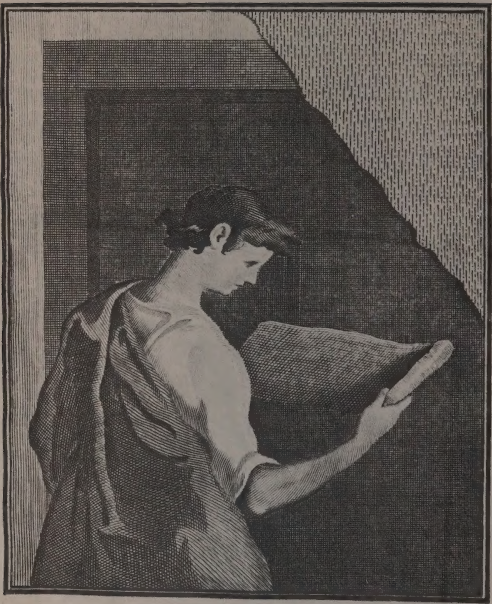

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

1749
2

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Avril 1749.

Colleg Billom

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

soc J

Avril 1749.

Cat. inscript

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 f. le mois en blanc, & brochés 16 f.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	4.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Avril 1749.

ARTICLE XXXI.

L'ANTI-LUCRECE, POEME sur la Religion Naturelle, composé par M. le Card. de Polignac; traduit par M. de Bougainville de l'Académie Royale des Belles-Lettres. 2 vol. 8°. à Paris chez les F F. Guérin, Coignard, Desaint, de Saillant, Le Mercier. M. DCC. XLIX.

NOus avons vu des gens de Lettres prévenus contre cette

Traduction avant qu'elle parût. Ils disoient que les Lecteurs de l'Anti-Lucrèce Latin ne rechercheroient point le François ; & que ceux à qui le texte du Cardinal n'est pas familier, ne seroient ni curieux ni capables de lire la Traduction. Mais ceci pourra bien être une idée chimérique : l'entreprise de M. de Bougainville est si bien exécutée, que les plus habiles, les plus attachés au Poëme Latin, se feront encore un plaisir de le voir & de l'admirer en notre langue. A l'égard de ceux dont l'intelligence n'atteint pas les beautés de l'original, ils seront peu soulagés par la version Françoise, qui demande aussi de la capacité, de l'usage dans les matières Philosophiques, du goût pour les discussions de raisonnement. Mais cette espéce de Lecteurs ne convient pas facilement de son insuffisance. Il arrivera par rapport à l'Anti-Lucrèce François, ce qui

est arrivé dans la distribution du Latin. On aura son Anti-Lucrèce des deux langues, sans lire ou sans concevoir ni l'un ni l'autre, à peu près comme a dans sa Bibliothéque un Newton, un Mallebranche sans sçavoir trop ce qu'ont dit ces Messieurs; ou bien comme on a un Oratoire, sans prier Dieu; un Laboratoire, sans travailler; une Couronne & des Cimiers dans ses armes, sans être Gentilhomme. Ainsi voit-on, dans le monde, mille choses qui sont *ad pompam*, & qu'on ne peut pas dire totalement inutiles. Dans le cas présent, les Bibliothèques s'enrichissent toujours de deux très-beaux vol. in 8°. & la Typographie de nos Etiennes modernes tire parti de la vanité des hommes, tout aussi bien que de leur érudition.

Mais parlons présentement pour les Connoisseurs. Il faut le redire plus d'une fois : l'entreprise de M. Bougainville est très-belle, très-

forte, & très-bien amenée au point de perfection. D'abord il s'annonce par un discours préliminaire, qui va nous occuper seul dans cet Article. C'est un ouvrage d'Auteur, non simplement de Traducteur. C'est même un ouvrage de Philosophe & d'Historien ; car on y apprécie les divers sentiments des Philosophes, & l'on y donne un abrégé historique de toute la Philosophie ancienne & moderne. Nous voulons rendre compte avec quelque exactitude de ce morceau très-travaillé & très bien écrit.

L'Auteur fait remarquer, avant toutes choses, que M. le Card. de Polignac a porté un coup terrible au systême d'Epicure, en le combattant par les charmes de la Poësie. Jusqu'ici les Philosophes religieux & raisonnables avoient eu de grands avantages dans cette controverse. Epicure étoit un ennemi défait, blessé, presque détruit: mais Lucrèce son Panégyriste

demeuroit en poſſeſſion de plaire. Il avoit toujours le talent de captiver l'imagination ; ſa mauvaiſe Philoſophie, ornée des graces du langage, paroiſſoit au moins ſupportable. *Pour diſſiper les nuages dont ce Poëte ſéducteur, avoit obſcurci la vérité, il falloit un Poëte qui pût entrer en lice avec lui & ſe ſervir des mêmes armes.... On ne pouvoit réduire au ſilence cette voix enchantereſſe qu'en oppoſant à ſes ſons mélodieux, des ſons qui ne le fuſſent pas moins.*

Mais d'ailleurs, M. de Polignac n'a pas ſeulement conſommé la défaite d'Epicure, en diſputant à Lucrèce ſes lauriers & ſon rang au Parnaſſe ; il a combattu & vaincu en même tems tous les Matérialiſtes, tous les Athées, tout l'Atheïſme même ſous quelques dehors qu'il ſe préſente. Pour faire ſentir cette vérité, M. de Bougainville fait un parallèle du ſyſtême d'Epicure avec celui des

autres Matérialistes, & il y oppose la doctrine développée dans l'Anti-Lucrèce. C'est la premiere partie de son discours. Il réserve pour la seconde tout ce qui regarde la forme du Poëme, son style, son Histoire depuis la mort de l'Auteur, & la Traduction qu'on en donne actuellement au Public.

La première Partie commence par un précis du systême d'Epicure. Deux substances nécessaires, éternelles, infinies, *la matière & le vuide : Matière* divisée en un nombre prodigieux d'Atômes : *Vuide* immense, qui n'est autre chose que l'espace où les atômes se rencontrent, se choquent, se mêlent, se combinent au hazard; Concours, mêlange, combinaison, hazard, par conséquent, cause immédiate de tous les Etres, sans en excepter l'homme même, ses facultez, son ame, son esprit, ses opérations; hazard encore qui exclut toute destination pour une autre

vie, tous raports à un Maître suprême, toute distinction primordiale de vice & de vertu, de juste & d'injuste, tous devoirs de Religion. Tel est à peu près le Plan général de ce qu'on appelle Epicuréïsme. Notre Auteur l'expose plus en grand, & avec autant de méthode que d'élégance. Il avoit prévenu auparavant ses Lecteurs sur la conduite personnelle d'Epicure, qu'on dit avoir été irréprochable du côté des mœurs. Ce point de fait n'entre point ici dans la controverse. On ne s'attache qu'à la doctrine de ce Philosophe, on en conclut qu'elle n'est propre qu'à faire des hommes sans mœurs, sans retenuë, sans bonne foi.

M. de Bougainville passe à l'examen des divers autres systêmes de la Philosophie ancienne. Thalès, Anaximandre, Anaximenes, Empedocle, Aristote, Straton de Lampsaque, Xenophanes, Zénon, Démocrite, Pythagore, Pla-

ton &c. se présentent ici successivement. Ce furent autant d'Athées, si l'on en croit Gassendi : notre Auteur ne les traite pas tout à fait si mal ; du moins il a des égards pour quelques-uns. Il retranche, par exemple, Pythagore & Platon du nombre des purs Matérialistes. Il avouë que Thalès & Aristote ont reconnu une suprême intelligence : mais dans le détail de ces Hypothèses, même les plus modérées, il fait remarquer encore une foule d'absurdités ; & il en résulte que toutes rentrent par quelque endroit dans le systéme d'Epicure ; que la destruction de ce systême entraîne la ruine de tous les autres ; que toutes ces opinions monstrueuses servent au triomphe de la Religion révélée, en faisant briller, par la voye des contraires, sa vérité, sa sainteté, sa noble & vénérable œconomie. A quoi l'Auteur ajoute que le tableau ridicule des impié-

tés antiques doit éclairer ou confondre les Athées modernes, les incrédules de nos jours. Car enfin, » leur ſyſtême, quel qu'il ſoit, ſe » réduira néceſſairement à quelqu'un de ceux dont on vient de » donner l'abrégé, ou ſera peut-» être un mélange de pluſieurs de » ces opinions mal aſſorties. L'er-» reur eſt un Protée qui ſe repro-» duit ſous mille formes différen-» tes, mais qui toujours le même, » malgré l'illuſion des Métamor-» phoſes, ne peut échapper à des » regards attentifs & pénétrants. » J'en appelle à l'Expérience. » Quels nouveaux ſyſtêmes ont » imaginé les défenſeurs moder-» nes de l'Athéiſme? Vils plagiai-» res, Copiſtes des Anciens, dont » ils n'ont fait que déguiſer les » ſentiments, ils en impoſent par » la différence des termes à ce » peuple d'eſprits forts, qui ſuit » aveuglement leurs pas. « Et à la ſuite de ce morceau, un coup d'œil

ſur Hobbes, ſur Machiavel, ſur Spinoſa, & ſur d'autres impies encore plus récents, juſtifie la Thèſe de l'Auteur.

Ici l'on nous permettra néanmoins un mot ſur cette conformité, cette identité même qu'on ſuppoſe entre les Athées modernes & les Philoſophes de l'Antiquité. Si quelqu'un eſt lezé dans le parallele, ce ſont aſſûrément les Anciens. Il eſt bien clair, par exemple, que Spinoſa fut ſans Dieu, ſans Religion, ſans raiſon, que l'hypothèſe de ſa ſubſtance unique eſt l'exemple le plus frappant qu'on puiſſe citer des écarts de l'eſprit humain. Or le ſyſtême de Zénon & des Stoïciens, auquel on rapporte le Spinoſiſme, eſt-il bien ſûrement, bien inconteſtablement dans la même claſſe d'extravagance & d'impiété? Nous ouvrons Diogène Laërce, & nous apprenons que, ſuivant Zenon, *Dieu eſt un Etre immortel, rai-*

sonnable, parfait, bienheureux & éloigné de tout mal; qu'il gouverne, par sa providence, le monde & toutes les choses qui y sont contenuës; qu'il n'est point semblable à l'homme par la figure; que tout cet Univers est son ouvrage, & qu'il est comme le pere de toutes choses. Ce beau passage, que nous traduisons littéralement, plairoit-il aux Spinosistes? Cette *opération*, cette *providence* de Dieu entreroit-elle bien dans leur hypothèse stupide? Mais achevons notre Analyse du discours.

M. de Bougainville nous donne un précis de la doctrine établie dans l'Anti-Lucréce. On trouve ici les vrayes notions sur l'esprit & la matière; sur le Créateur & la création; sur l'immortalité de l'ame, la loi naturelle, la distinction du bien & du mal, la fin de l'homme qui est Dieu même. Tout ce Plan de la Loi naturelle se présente d'une maniére très-noble & très-

instructive. On ajoute l'éloge de Descartes & de sa Metaphysique ; on en montre la méthode, les avantages, & les beautés qu'elle fournit au Poëme de M. de Polignac. La Physique du même Philosophe entre aussi dans cet ouvrage, mais seulement comme en second, comme la partie *accessoire*, dit M. de B. & ceci renferme une Observation très-fine & très-bien placée. La Physique de l'Anti-Lucréce étant presque toute Carthesienne ne plaît pas généralement à tout le monde, depuis surtout que le systême de Newton s'accrédite & prend le dessus. Or il étoit à craindre qu'à cause de ce changement de fortune dans le Carthésianisme, on ne se prévînt aussi contre la Métaphysique du Cardinal. Sur quoi M. de Bougainville dit sagement : » Les principes » adoptés par M. de Polignac sur » la Religion & les mœurs, ne dé» pendent nullement des explica-

» tions qu'il donne aux phénomè-
» nes que nous offre la nature. Il
» soutient la Physique de Descar-
» tes : mais quelque Physique qu'il
» eût embrassée, quand il défen-
» droit celle de Newton ou de Gas-
» sendi, sa Métaphysique seroit
» toujours la même. Toujours iné-
» branlable, elle se soutiendroit
» par sa propre force sans le se-
» cours de ces Hypothèses. » Encore une fois ceci est très-judicieusement insinué. L'apologie qu'on fait ensuite de la Physique de Descartes, se traite principalement par la voye des armes offensives : ce qui est une méthode avantageuse en mille rencontres. On attaque Newton & son vuide immense, on en fait voir les difficultés, les conséquences fâcheuses ; tout ceci fort briévement : car l'Auteur craint que sa première partie ne soit trop diffuse. On peut l'assurer qu'elle n'ennuye point le Lecteur. La seconde a le même

avantage ; nous en donnerons l'idée en commençant l'autre extrait qui roulera sur la Traduction de l'Anti-Lucrèce.

ARTICLE XXXII.

SPECIMEN LITTERATURÆ Florentinæ sæculi XV. in quo, dum Christophori Landini gesta narrantur, virorum eâ ætate Doctissimorum in rempublicam Litterariam merita.... recensentur & illustrantur. Authore Ang. Mar. Bandinio Academiæ Florentinæ Socio. Tomus primus Florentiæ anno 1748. Essai sur la Litterature de Florence, pendant le quinziéme Siécle. Par M. Bandini Académicien de Florence. 8°. pages 236.

LA Littérature de Florence dans le quinziéme siécle doit intéresser tous les Sçavans, & les Gens

de goût ; cette Ville a le Privilége inestimable d'avoir été le Berceau des Lettres dans l'Occident : & les Médicis méritent une gloire immortelle, pour y avoir appellé, après la prise de Constantinople, les Arts & les Sciences. Le grand Cosme, & Laurent de Médicis, sont des noms respectables pour les Politiques, & ceux qui se mêlent du métier si brillant & si difficile de gouverner les hommes. Mais ils doivent être encore plus chers, & plus vénérables pour ceux qui aiment & cultivent les Lettres. Ces Princes attirerent à Florence, & s'attacherent par leurs libéralités, les Argyrophiles, les Lascaris, les Chalcondyles, & beaucoup d'autres. Ces Sçavants répandirent l'amour des Lettres, & le bon goût dans Florence, & formérent des hommes célebres dans tous les genres.

Tous les siécles se ressemblent assez pour ceux qui ne lisent l'Hif-

toire, que pour s'amuſer; mais pour celui qui penſe, quelle époque dans l'Hiſtoire, qu'un ſiécle qui produiſit les Médicis, qui eurent le mérite de connoître, d'employer, d'encourager les talens, de faire fleurir les Arts & les Sciences, & d'en répandre l'amour dans toute l'Europe!

Ces réfléxions previennent aſſez en faveur de l'Ouvrage que nous annonçons. Il contient 22. Articles extrémement courts: mais ces articles ſont bien étoffés de notes de toute eſpéce. Les articles & les notes ont pour but de faire connoître M. Landini, qui ſe diſtingua beaucoup à Florence dans le 15. ſiécle; on ne le connoiſſoit en France, que par quelques Traductions aſſez peu eſtimées, & quelques ouvrages aſſez médiocres; on le préſente ici comme Poëte, Hiſtorien, Orateur, Philoſophe & ſçavant dans les Langues. Diſons un mot des articles & des notes.

Les articles apprennent, que la famille des Landini eſt ancienne, illuſtre, & féconde en grands hommes; que Criſtophle Landini, le Héros de cet ouvrage naquit en 1424. qu'il étoit paſſioné pour l'étude; que ſon pere le força de ſe faire Avocat, que ſon goût le ramena aux Muſes, qu'on le nomma Profeſſeur de Rhétorique à Florence, qu'il eut un grand nombre de Diſciples de toutes les Nations, dont pluſieurs ſe rendirent célébres.

Les notes qui rempliſſent plus des trois quarts du livre, ne ſont pas toutes également intéreſſantes. Elles peuvent faire plaiſir aux habitans de Florence, & à quelques ſçavants curieux de connoître les noms & les ouvrages de quelqu'un des collégues de M. Landini. Ce qui peut attacher davantage, ſont quelques piéces d'Ange Politien, de Salviati, & ſurtout de M. Landini même. On

y lit un grand nombre de vers de ſa façon, quelques Epitres & quelques fragments de Harangues & d'Oraiſons-Funébres. Toutes ces Piéces ne répondent pas tout-à-fait aux idées magnifiques que donne M. Bandini de ſon Héros.

Les vers ſont ſur différentes matiéres, & célébrent le plus ſouvent la gloire, les libéralités, & les vertus de Coſme & de Laurent de Médicis. Citons quelques-uns des vers de notre Poëte à l'honneur de Coſme le Grand appellé, *le pere de la Patrie & des Lettres.* Après avoir dit, qu'il ne veut chanter ni les guerriers, ni leurs combats, ni les avantures des Héros fabuleux de la Gréce, il continue ainſi:

Vera canam, & veræ referam virtutis honores,
Et quæ ſunt *Medicâ* præmia digna domo.
Teſtis erit populus, teſtis mihi, Coſme, Senatus,

Urbe tuâ uno te clarius eſſe nihil.
Verùm unde initium, quæ prima aut ultima ponam ?
Hos inopes rerum copia tanta facit.
Hinc patriæ pietas, illinc prudentia rebus,
Hinc ſe offert miſeris, Coſme, benigna manus.
Nam quis te patriæ non dicat jure parentem ?
Hunc hominis pectus non habuiſſe putem ?
Magnus erat Cæſar, ſed magnus Cæſar in armis :
At tu, Coſme, tuâ major in urbe togâ es.
Ille armis patriam ſævâque tyrannide preſſit.
Te libertatis unica cura tenet.
Illum hoſtem vidit deſertæ curia Romæ :
Hoſtes è patriâ, tu procul urbe fugas.

Ces vers ſont plus clairs qu'ils ne ſont élégants ; mais les Arts,

comme toutes les choſes humaines, n'arrivent que par dégrés à la perfection. Une ſi foible Aurore ne ſembloit pas annoncer la lumiére qui anima les Ange Politien, les Taſſe, les Arioſte : Mais les progrès ſont rapides lorſque les talens ſont récompenſés & honorés ; qu'on a inſpiré l'amour des Lettres; qu'on lit les ouvrages de l'antiquité, & qu'on ſe forme ſur ces grands modéles.

Nous citerons encore un endroit de l'Eloge que fait M. Landini du fameux Jean Pic de la Mirande, dont voici la Traduction : » Ce » n'eſt pas par hazard, mais par » une diſpoſition particuliére de la » Providence, que ce grand hom- » me a été appellé *Jean Pic de la* » *Mirande ;* car *Jean* ſignifie *la* » *grace du Seigneur ;* or on con- » çoit aiſément, que ſans une gra- » ce ſignalée, il n'a pu acquérir » tant de ſcience & des connoiſ- » ſances ſi vaſtes, & ſi étenduës.

» On

» On l'a appellé *Pic*, parce que
» le Pic-vert a le bec si perçant,
» qu'il n'est point d'arbre si dur
» qu'il ne creuse, pour s'y loger
» & y faire son nid, c'est ainsi,
» qu'il n'est rien de si impénétra-
» ble, & de si caché dans toutes
» les Sciences, qu'il ne l'ait conçu,
» pénétré, & logé dans sa tête.
» Pour le nom de la *Mirande*,
» on voit d'abord, qu'il lui con-
» vient parfaitement, puisque tout
» est admirable en lui. »

Nous finirons en avertissant, que l'Auteur espére donner, en plusieurs volumes, l'Histoire de la Littérature de Florence, du Collége de cette Ville & de son Académie. On ne peut que l'exhorter à continuer son projet: il a les qualités nécessaires pour réussir; il parle bien la langue des Romains; il paroît aimer les recherches & est tout propre à déterrer bien des anecdotes littéraires: il

ne s'agira plus que de faire un choix dirigé par le goût & l'utilité.

ARTICLE XXXII.

MEMOIRES SUR DIFFERENTS Sujets de Mathématique. Par M. Diderot. Vol. in-8°. de 243. pages. A Paris, rue S. Jacques, chez Durand & Pissot, an. 1748.

IL y a ici 5. Mémoires. Le premier a pour titre, *Principes généraux de la science du son, avec une méthode singuliére de fixer le son; de manière qu'on puisse joüer en quelque temps & en quelque lieu que ce soit, un morceau de Musique exactement sur le même ton.*

C'est un projet hardi, & par-là même digne d'une ame élevée, de fixer quelque chose sur la terre, & beaucoup plus de fixer le son qui est quelque chose d'essentiel-

lement fugitif de sa nature. Un homme d'esprit, comme M. Diderot, n'entreprend jamais une chose si difficile sans quelque profit pour les Arts.

Il entre en matière en observant la grande diversité de sentiments, de sensations même que les diverses piéces de Musique excitent dans les oreilles des peuples divers, jusqu'à nous faire trouver déteſtable & sans aucun goût, sans aucun air de Musique, la Musique des Turcs, des Tartares, des Chinois, qui de leur côté traitent notre Musique avec la même indifférence, le même dégoût. L'Auteur croit cependant que tout le monde s'accorde à trouver consonant ce qui est consonant, & dissonant ce qui est dissonant.

La Musique a, selon lui, des principes invariables & une théorie. En conséquence de ce principe, qui est fort sain, l'Auteur appelle la Géométrie & le Calcul

Algébrique, infinitésimal même, au secours de ce que l'expérience nous en apprend. Son analyse convainc de faux celle du célèbre Anglois M. Taylord, & la rectifie. Il s'y agit surtout des vibrations des cordes tenduës comparées à celles des Pendules.

Selon M. Diderot, » l'oreille est » un vrai tambour de Basque. Le » tympan représente la peau. Les » nerfs auditifs répondent à la cor- » de qui traverse la Base, & l'air » fait l'office des baguettes ou des » doigts.

Il explique ensuite les consonances par les rapports de leurs vibrations, l'octave par le rapport de 1 à 2, la quinte par celui de 2 à 3 &c. Selon les Expériences & le calcul de M. Euler qu'on cite ici, tous les sons sensibles & appretiables sont compris entre 30 & 7552, intervalle qui renferme 8 octaves, de maniere que le son le plus bas fait 30 vibrations par

seconde, & le plus haut en fait 7552. Nos Mémoires ont parlé de 12 octaves à quoi la Musique pouvoit, nous le croyions alors, absolument s'étendre, depuis le tuyau ouvert de 64 pieds ou le tuyau fermé de 32, jusqu'au tuyau de 2 ou 3 lignes équivalant à un petit noyau de cerise qui sifle assez sensiblement : & nous croyions que les orgues ordinaires passent 8 octaves & vont peut-être quelquefois jusqu'à 9 ou 10 depuis le 16 pieds fermé jusqu'au larigot. Dans la pratique nous croirions bien qu'on ne peut gueres passer 10 octaves & que le 64 pieds ne feroit que râler, que haleter, que battre sourdement.

M. Diderot suit M. Euler dans son calcul des sons par les logarithmes. Il est persuadé comme lui que la perception des rapports des sons, fait le plaisir ou le déplaisir de la Musique; il ne peut guères y en avoir d'autre cause.

Et de-là, il a raiſon de conclure que la raiſon de la lenteur des Baſſes, & de la rapidité des deſſus, vient de la nature lente ou rapide de leurs vibrations reſpectives.

On trouve ici pluſieurs problêmes & théorêmes curieux ſur la plus grande vîteſſe d'une corde, ſur ſon plus grand écart, ſur les cloches, ſur les verges ſonores. L'Auteur croit, d'après M. Rameau, que *le bruit eſt un*, que *le ſon au contraire eſt compoſé.* Si cette diſtinction du bruit & du ſon a lieu, nous croirions bien plutôt que le bruit eſt compoſé de ſons mal accordés, & le ſon compoſé auſſi de ſons concordans. On a cru longtems, & bien des gens croyent encore, que le vœu que M. Diderot fait ici de quelqu'un qui *tirât des obſcurités qui les enveloppent*, les principes de M. Rameau, a été rempli dans les extraits que nos Mémoires en donnerent dans le temps de leur naiſ-

faitte en 1721 ; ce que nous n'observons que pour éviter le reproche de paresse que fait cet Auteur à notre siécle à cette occasion.

Il vient au systême de M. Sauveur & d'abord à ses expériences sur les sauts, les nœuds & les ventres des cordes dans leurs ondulations, & il en rend un compte exact & ingénieux. Cela le méne à son but de fixer le ton comme M. Sauveur avoit voulu le faire, mais d'une maniere plus sure que celle de cet Auteur, & que celle même qui est en usage parmi les Accordeurs d'Orgue ou de Clavecin. Car celle-ci est sujette aux altérations de l'air. Pour la corriger, M. Diderot voudroit qu'elle fût composée de deux parties mobiles en vertu desquelles le ton, c'est-à-dire l'instrument qui le donne, pût s'allonger ou s'accourcir. Il ne s'agiroit ensuite que de graduer cet instrument par rapport au Thermométre & au Barométre qui indiquent

les altérations de l'air &c. Il n'eſt pas douteux que cela ne ménât à une plus grande perfection. Il reſte à ſçavoir ſi la peine & le ſcrupule de s'y conformer n'eſt pas un plus grand inconvénient que le manque de cette exactitude Théorique ne l'eſt dans la pratique, où tout va par des à-peu-près ſuffiſans.

Le ſecond Mémoire eſt un examen de la dévelopante du cercle. La Géométrie moderne n'a rien de plus tranſcendant que cette ſpéculation. M. Diderot, ſans s'attacher à ce qu'elle a de trop tranſcendant, cherche à en déduire un uſage facile dans la pratique, ce qui eſt fort louable, & n'a rien de contraire aux prétentions des Géométres les plus ſpéculatifs.

La dévelopante du cercle eſt une courbe qu'on trace par l'extrémité d'un fil qui enveloppe le cercle, & s'en développe étant toujours tenu exactement tendu,

Si cette courbe a des propriétés jusqu'ici inconnuës, peu recherchées même, l'Auteur fait bien de les rechercher, & de les donner. Par exemple, il donne en ce genre la maniére de diviser un arc de cercle en une raison quelconque commensurable ou incommensurable, ce qui donne la facilité d'inscrire dans le cercle tel Polygone régulier ou irrégulier qu'on voudra; la maniere de trouver un Secteur de cercle égal à une espace donné; la maniere de couper un angle en trois &c. Tout cela est très-bien dans la pratique qui est, dans le fond, l'essentiel des Sciences & des Arts utiles; & les Géomètres mêmes rigides doivent sçavoir gré à l'Auteur de faire voir que toutes leurs spéculations qui paroissent les plus inutiles, peuvent avoir de bons usages dans la vie civile, dans la société des hommes d'un esprit bien fait.

Troisiéme Mémoire: Examen

d'un principe de Méchanique sur la tension des cordes. L'Auteur demande & recherche si une corde attachée fixement en un point B & tenduë par une puissance A qui la tire de bout en bout, est également tenduë qu'elle le seroit si au lieu du point fixe B on substituoit une puissance égale & contraire à la puissance A. C'est Borelli qui a le premier proposé cette question. M. Diderot la décide en peu de mots, & renvoye pour en avoir la démonstration au Dictionnaire universel des Sciences & des Arts qu'il prépare.

La décision est que la tension est la même dans un cas comme dans l'autre, & il en tire, en attendant, la preuve du Clavecin, & de ce que le son est ou doit être le même dans les deux cas. Nous seroit-il permis d'en douter, sans cesser d'avoir toute la déférence possible pour l'ingénieux Auteur? Dans un cas nous ne voyons de

force active que la puiſſance A qui tire par exemple comme 10, le point fixe ne faiſant que réagir contr'elle par ſa force même, qui n'eſt plus que cinq dans chacune, étant partagée à deux; au lieu que dans l'autre cas la force active nous paroît double & égale à 20 étant 10 dans chaque puiſſance qui tire. N'eſt-ce pas comme ſi dans le Clavecin la corde tenoit à deux chevilles tournantes, & qu'on les tournât toutes deux en même tems & avec la même force chacune? Nous croyons qu'elle en caſſeroit deux fois plutôt que ſi une ſeule cheville tournoit, l'autre ne faiſant que ſoutenir réactivement ſon action.

Quatriéme Mémoire: projet d'une nouvelle orgue ſur laquelle on pourra exécuter toute Piéce de Muſique à deux, trois, quatre &c. parties, inſtrument également à l'uſage de ceux qui ſçavent aſſez de Muſique pour compoſer & de

ceux qui n'en ſçavent point du tout. Les orgues d'Allemagne ſont comme le texte d'après lequel travaille l'Auteur. Ces orgues, inventées, dit-on, par le célebre Kircher, n'ont de mépriſable que les mains qui les portent, & en jouent pour gagner leur vie, à l'aide d'une manivelle. Leur conſtruction eſt fort ingénieuſe. La facilité qu'elles donnent pour l'éducation des Serins, eſt un uſage eſtimable, étant utile dans la Société. Le Fluteur Automate qui en a réſulté dans les mains d'un habile Artiſte, eſt un nouveau ſujet d'en faire cas.

Le Projet de M. Diderot acheveroit de les élever au plus haut point d'eſtime, d'agrément & d'utilité ; ſi réellement on pouvoit les rendre propres entre les mains les plus malhabiles, les moins muſiciennes, d'exécuter toutes ſortes d'airs de Muſique & de Concerts. Il n'y a ni orgue ni cla-

vecin qui valût celui-là, puiſque ç'en ſeroit un, jouable par toutes ſortes de mains, retranchant la peine d'apprendre à jouer, peine à laquelle il n'y a perſonne qui ne renonçât volontiers.

Comme M. Diderot déclare qu'il aime paſſionément la Muſique, qui eſt la paſſion des belles ames, mais qu'il ne la ſçait pas, ce qui lui eſt commun avec beaucoup d'honnêtes gens, & comme il eſt d'un eſprit vif, curieux, inventif, on n'eſt ſurpris ni de lui voir tenter la choſe, ni de la lui voir tenter un peu inutilement. Une orgue qui joueroit toutes ſortes d'airs ſeroit un automate animé, une machine libre, ou un cylindre infini, infiniment infini même, ſur lequel on pourroit noter toutes ſortes d'airs faits & à faire; & non-ſeulement toutes ſortes d'airs les uns après les autres, mais toutes ſortes après toutes ſortes, parce qu'il faudroit qu'on pût les jouer

chacun immédiatement après chacun & au moment qu'on en auroit la fantaisie. Car voilà le pouvoir d'un Clavecin ordinaire & de tout homme qui en sçait jouer.

Après bien des réfléxions profondes, surtout vives & ingénieuses, & bien des traits lancés contre la Charlatannerie des Professeurs en Musique, qui peut-être s'en consoleront par l'événement, tout se reduit, ce nous semble, à avoir un cylindre creux, criblé (peut-être d'une infinité) de trous, dans lesquels chacun aura la liberté de mettre les fiches convenables pour l'air qu'il veut jouer. Qu'il nous soit permis de demander, sans offenser personne, comment celui qui ne sçait pas la Musique, la sçait noter? Comment celui qui ne la sçait pas noter, la sçait composer? Comment celui qui ne sçait pas la composer, sçait l'exécuter, & faire une orgue d'Allemagne sans être Facteur? Et tous

cela fût-il poſſible, qui eſt-ce qui voulant, de fantaiſie, jouer un air dans le moment, voudra ſe donner la peine de démonter ſon air noté, d'en défaire les fiches du cylindre, pour en replacer d'autres propres à jouer l'air en queſtion? Tout cela dit pourtant, & on en ſera peut-être redevable à M. Diderot, qu'on peut porter plus loin l'invention des ſerinettes & orgues d'Allemagne. Par exemple, au lieu de cylindres ne pourroit-on pas noter de ſimples lames plates qu'on tireroit comme des regiſtres, & qui porteroient de nouveaux airs? Nous connoiſſons quelqu'un qui a quelque idée approchante de celle-là.

Suivent des obſervations ſur le *Chronometre*, c'eſt-à-dire ſur un inſtrument qui meſure le tems, autre ſans doute que les Montres & les Pendules. Il eſt tout-à-fait beau de voir un Auteur plein d'eſprit & de vivacité, viſer ſolidement par tout, juſques dans la Muſique,

à une mesure fixe de toutes choses. Car c'est encore ici à fixer le caractère des piéces de Musique que vise solidement M. Diderot. Il voudroit qu'au lieu de *allegro*, *presto*, *prestissimo*, *andante*, *piano*, *largo*, &c. que les Musiciens mettent à la tête de leurs Piéces pour en déterminer le mouvement, & le vrai air par conséquent, on déterminât ce mouvement par le nombre des mesures & des minutes ou secondes nécessaires pour les exécuter. Cette pensée fût-elle superfluë, paroit raisonnable.

On objecte qu'il faudroit donc que le Musicien, dans le plus grand feu de l'exécution, se rendît attentif au mouvement d'un Pendule. M. Diderot convient de la force de l'objection; aussi ne veut-il pas que le Musicien & le Pendule ou le Chronometre soient deux machines différentes. Encore pourroit-on lui répliquer qu'aussi les Musiciens ont-ils soin de battre la

meſure comme un Pendule, & peut-être plus ou auſſi exactement par ſentiment naturel & habituel, avec le pied, le corps, la tête &c.

C'eſt ſon cylindre *pandolyre*, qu'on nous permette ce nom, que M. Diderot a ici en vuë, & auquel il voudroit appliquer un Pendule à ſecondes propre à lui donner ou à en recevoir le juſte mouvement. Le plus difficile n'eſt pas de régler l'orgue univerſelle ſur le Pendule. Toutes les ſerinettes ont bien cette régle. La difficulté eſt de faire cette ſerinette Pandolyre. En attendant l'Auteur propoſe ce problême: *Trouver le moyen de faire tourner un cylindre ſur lui-même d'une quantité donnée dans un tems donné.* Une ſerinette ordinaire ſeroit malfaite ſi elle ne réſolvoit pas ce Problême très-à-peu-près.

Cinquiéme Mémoire, ou Lettre ſur la réſiſtance de l'air au mouvement des Pendules. Dans un pre-

mier Problême l'Auteur trouve par une suite de calcul fort, c'est-à-dire analytique & intégral, qu'il manie fort bien, que la vîtesse d'un pendule est à tous les points de sa descente la même que celle que le Pendule auroit acquise en tombant, dans le vuide, de la hauteur perpendiculaire qui répond à chacun de ces points ; chose à peu près constatée par l'expérience & facile par les principes ordinaires de la Statique ou Dynamique, n'y ayant de chûte effective, qu'autant qu'il y a de rapprochement du centre des graves.

Le second problême recherche la vîtesse & le mouvement d'un Pendule, qui remonte par une force qui le pousse horisontalement ; & c'est à l'aide de ces deux problêmes qu'il trouve de l'erreur dans les principes de Newton, concernant cette partie de la Physique moitié expérimentale, moitié Géométrique. Chez les Géomètres le

Préjugé eſt pour l'infaillibilité de Newton : chez les Phyſiciens, il pourroit tout auſſi ſagement être pour ſon adverſaire. Newton a beaucoup gagné pour ne pas dire impoſé par ſa force géométrique de calcul. Ses principes ſeront un long ſujet de réviſion. Le vuide & l'attraction où ils aboutiſſent pourroient cependant former une autre ſorte de préjugé, propre à trancher un peu plus vîte bien des queſtions que la Géométrie ne fait que couvrir d'un voile impénénétrable au commun.

Qu'il nous ſoit permis à cette occaſion d'obſerver, que pour & contre juſqu'ici tous les Sçavans Phyſico-Mathématiciens paroiſſent ſuppoſer que la réſiſtance ſeule de l'air détruit le mouvement du Pendule. M. Leibnitz diſoit que pour convaincre un ſyſtême de faux, il ſuffiſoit de montrer qu'il aboutiroit au mouvement perpétuel. Voici un Problême ou un Paradoxe ou

une démonſtration contre la ſuppoſition univerſelle. Si la réſiſtance ſeule de l'air réduit le Pendule au repos, & ſi de ſoi, par le mouvement même naturel, qui le fait oſciller autour de ſa ligne de direction (ſans doute pour s'y fixer) il n'eſt pas capable d'arriver enfin à cette ligne de repos, le but de la nature dans la chûte des corps eſt manqué, & le mouvement perpétuel trouvé. On propoſe ce problême à tous les Sçavans. Mais on ſeroit ſpécialement curieux d'en avoir la ſolution de la part d'un homme auſſi habile & auſſi homme d'eſprit, que nous paroît l'être M. Diderot, dont nous devons auſſi remarquer que le ſtile eſt auſſi élégant, tranchant & naïf, qu'il eſt vif & ingénieux.

ARTICLE XXXIII.

CATALOGUE DES LIVRES de feu M. l'Abbé d'Orléans de Rothelin, par G. Martin. A Paris, chez Gabriel Martin, rue ſaint Jacques, à l'Etoile. 8°. pp. 618. Suite de l'Article XIV. au mois de Février.

EN rendant compte de la Bibliothèque de M. l'Abbé de Rothelin, nous ſommes un peu comme les Compagnons d'Enée, de qui Virgile dit:

Quin protinus omnia
Perlegerent oculis ....

Æneid. VI.

Cependant il faut hâter la marche, & finir. Nous ne toucherons ici que quelques articles de l'Hiſtoire Profane, des Antiquités & de

l'Hiſtoire Littéraire ; trois objets immenſes dans ce Catalogue.

Au N°. 3222. Le Joſephe Latin eſt fort ſingulier, ſi l'on peut s'aſſurer que ce ſoit l'ancienne verſion de Rufin. Le Mſ. de cet ouvrage eſt dans la Bibliothèque Ambroſienne, gardé comme un tréſor, & révéré pour ſon Antiquité. Geſner vouloit que ce fût l'exemplaire même de Rufin ; mais il y a des Viſionnaires dans la Librairie comme dans les Médailles. Le Joſephe de Milan eſt écrit en lettres Lombardes, dont l'uſage eſt poſterieur à Rufin de pluſieurs ſiècles. On peut conſulter à cet égard M. *Saxi*, l'homme le plus judicieux & le plus éclairé ſur tout ce qui concerne la Littérature de ſon Pays.

On voit au N°. 3248. le Thucydide d'Alde en 1502. c'eſt la première édition. M. de Rothelin y avoit ajouté dans le N°. ſuivant, le Thucydide de 1731. Car

ſa pratique ordinaire étoit d'acquérir, autant qu'il pouvoit, la première & la dernière Edition de chaque ouvrage : ce qui ſert à montrer ſans détour le progrès de la Littérature. Il y a enſuite un vieux Thucydide François, de Claude de Seyſſel Evêque de Marſeille, puis Archevêque de Turin. L'Edition eſt de 1527. ſur vélin. Ce n'eſt pas la première, ni peut-être même la ſeconde, l'Auteur ayant compoſé cet ouvrage ſous le Roi Louis XII. auquel il l'avoit dédié & pour qui il le fit imprimer la première fois. Au reſte, quoique Seyſſel eût conſulté Laſcaris ſur le ſens de Thucydide, cette Traduction n'eſt pas un Chef-d'œuvre. On prétend qu'elle eſt faite d'après le Latin de Laurent Valle ; &, ſi nous en croyons Henri Etienne, *comme Laurent Valle a mal déviné quelle avoit été la conception de Thucydide, ainſi Claude de Seyſſel a été mauvais dévin, quant à la conception de*

Laurent Valle. Cependant ce livre tel qu'il eſt, eut tant de vogue en ſon tems, que Charles V. le faiſoit porter avec lui, & le liſoit juſques dans ſes expéditions militaires.

M. l'Abbé de Rothelin avoit les deux éditions Latines d'Appien, 1472. & 1477. ce ſont les premières, & l'une & l'autre de Veniſe. Ainſi Fabricius ſe trompe, en diſant que celle de 1472. eſt de Rome. On voit de ſuite dans le Catalogue le beau Salluſte imprimé à Milan en 1477. ſous ce titre : *Criſpi Jugurthini Opera*. Cette Edition a été faite par un Imprimeur (Jacques de Marliano) qui n'a jamais publié que deux livres, celui-ci, & un Directoire pour la Confeſſion en 1478.

Il ne nous ſeroit pas facile de marquer ainſi les anecdotes de chaque Edition ancienne que préſente ce Catalogue ; & il ſeroit encore d'une plus grande diſcuſſion d'apprécier toutes les richeſ-

ſes de cet article concernant l'hiſtoire moderne. Chaque pays a la ſienne ; l'Italie ſurtout, la France l'Allemagne , l'Eſpagne ſe diſtinguent ; & l'Italie prime encore par l'antiquité & la bonté de ſes Hiſtoriens. Nous prenons ici le terme d'*Antiquité* relativement à la reſtauration des Lettres parmi nous : ce qui ſe rapporte au régne de François I. Avant ce tems-là l'Italie brilloit de tous les charmes de la littérature, elle nous enrichit même de ſon abondance , & nous n'eumes rien de mieux à faire au XVI. ſiécle, que de ſuivre la route qu'elle nous montroit. On fera donc attention dans cette claſſe au Sabellicus de Veniſe en 1487. au Pogge de Veniſe en 1476. & de Florence en 1492. au Léonard Aretin de Florence dans la même année, au Simonetta de Milan en 1486.

Nous ne dirons rien de notre Hiſtoire de France dont nous

avons déja préconisé l'étenduë & les belles suites. Il se trouve sous cette division des Mss. précieux, des recueils très-estimables, des piéces fugitives qu'on auroit peine à découvrir ailleurs. Nous passons aussi tous les articles qui regardent l'Histoire de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique. Quoiqu'on puisse former des Collections plus abondantes dans tous ces genres, on remarque pourtant ici les principaux Monumens, & les Livres qui ont le plus de réputation.

Les Antiquités sont peut-être chez M. de Rothelin au plus haut point de perfection. C'étoit sa partie favorite, sa littérature privilégiée. Nous pouvons dire que le Catalogue est aussi en cet endroit dans un ordre plein de lumieres & de goût. On y distingue six Classes; I. Rites, usages & coutumes des Anciens. II. Histoire par les Inscriptions & Marbres antiques. III. Histoire Métallique, ou

Médailles, Monnoyes &c. IV. divers monuments de l'antiquité : Amphithéâtres, Obelisques, Pyramides, Sépulchres, Statues &c. V. Pierres gravées, Cachets, Sceaux, Lampes &c. VI. Mélanges d'Antiquités contenant des Collections mêlées, des Dissertations, des Cabinets d'Antiquaires &c. & dans quelques-unes de ces classes, il y a des sousdivisions, comme dans celle des Médailles : on y indique de suite les traités d'instructions, les livres de collections générales, ceux des Médailles suivant l'ordre des Nations, Hébraïques, Grecques, Romaines &c. les Dissertations sur quelques Médailles particulieres ; les ouvrages qui traitent des Monnoyes, Mesures, Poids &c. Ce qui doit le plus picquer les Connoisseurs, dans cette nombreuse partie de la Bibliothèque, c'est le soin qu'a pris le Possesseur de rassembler les petites Piéces séparées, & d'en former des re-

cueils. On trouve ici des volumes où il entre dix, douze, quinze Diſſertations ou Traités, qui auroient échappé à des yeux moins attentifs. Et en général ce fut une des bonnes occupations de feu M. l'Abbé de Rothelin, de ne négliger aucun des morceaux littéraires qui pouvoient enrichir les recueils de ſon Cabinet. Cela ſe remarque dans toute la ſuite du Catalogue.

L'Hiſtoire littéraire qui termine cette Bibliothèque eſt dans quelques-unes de ſes parties auſſi bien que la claſſe des Antiquités. Qu'on ſuive par exemple l'Article des Bibliographes périodiques ou des Journaux Littéraires, on verra qu'il en manque très-peu ; & nous déclarons à cette occaſion que les ſept derniers mois de 1720. dans l'ordre de nos Mémoires, ne manquent point à M. de Rothelin par ſa faute, mais par celle de nos Prédéceſſeurs qui ne les ont ja-

mais donnés. C'étoit apparemment un tems de calamité littéraire, ou bien le zéle s'étant refroidi, & les Journaliſtes ſe trouvant en arrière, il fut conclu par eux qu'il falloit ſupprimer une partie de cette année, pour courir à l'année ſuivante : ce qui étoit un ſyſtême très-mal imaginé ; & nous avertiſſons tous nos ſucceſſeurs de ne jamais ſuivre un ſi mauvais exemple.

M. l'Abbé de Rothelin étoit moins bien en Bibliographes Eccléſiaſtiques, c'eſt la partie foible de cette diviſion. Il faudroit auſſi beaucoup de choſes pour rendre complet ſon article des Biographes, ou Hiſtoriens des perſonnes illuſtres dans les ſciences. Qui croiroit par exemple qu'il n'avoit pas la vie de Budé par Louis le Roy ; celle de Reuchlin par Majus ; celle de Caſtellan par Galand ; celle du Cardinal Polus par Dudithius ; celle de Buxtorf par Touſſan ; celle des fameux Juriſconſultes, Hoto-

man, Briſſon, Pithou, Cujas &c. par Leicker, &c.

Mais en finiſſant, diſons que perſonne ne feroit plus capable de parfaire toute cette Littérature que l'habile Libraire qui a dreſſé le Catalogue. Nous devons au ſieur Martin cette juſtice, que perſonne n'eſt au-deſſus de lui pour la connoiſſance des Livres, & pour le talent de la Bibliographie. Il ſemble que, pour faire briller davántage ſon mérite, il nous ſoït venu tout exprès, dans ces jours-ci, un Catalogue dreſſé en Angleterre & auſſi mal conçu que celui-ci eſt bien fait. C'eſt un plaiſir ſenſible, pour nous, de voir que nos Voiſins ne ſont pas en état de nous diſputer cet avantage Littéraire. Et qu'on ne s'imagine pas que ce ſoit peu de choſe, ou qu'il puiſſe être facile à tout le monde d'exceller en ce genre : connoître les livres, ſçavoir les ranger, les qualifier, les apprécier, c'eſt le fruit d'une

étude longue, attentive, étenduë, & qui suppose encore des dispositions naturelles que l'art ne donne jamais. Tel homme a vieilli dans des Bibliothèques immenses, qui ne rendroit pas compte de la moindre des suites qui les composent : on diroit presque des Bibliothécaires & des Bibliographes comme des Poëtes : *Nascuntur, non fiunt.*

ARTICLE XXXIV.

*TELLIAMED, OU ENTRETIENS d'un Philosophe Indien avec un Missionnaire François sur la mer, la formation de la terre, l'origine de l'homme, &c. mis en ordre sur les Mémoires de Feu M. de Maillet, par J. A. G. ***. A Amsterdam, chez L'honoré pere & fils, Libraires, 1748. 2. vol. in-12.*

CEt Ouvrage est dédié à Cyrano de Bergerac, & le Phi-

loſophe Indien ne pouvoit choiſir un plus digne Protecteur de ſes rêveries. Il faut cependant reconnoître une grande différence entre les rêveries de Cyrano, & celles de Telliamed. Le premier a dans l'eſprit un tour plaiſant & original qui amuſe ; le ton peſant & ennuyeuſement ſçavant du ſecond dégoûte : auſſi l'Ouvrage de Cyrano, après bien des années, a-t'il le privilége de plaire & plaira toujours : mais autant qu'on peut faire l'horoſcope d'un livre, celui de Telliamed périra en naiſſant.

Cet Ouvrage eſt précédé d'une Préface fort longue, & bien écrite. L'Auteur de cette Préface ſe propoſe, 1°. de donner une idée claire du ſyſtême de Telliamed, & il y réuſſit : 2°. de juſtifier ce ſyſtême, & il n'y réuſſit pas. La doctrine du Philoſophe Indien ſuppoſe néceſſairement l'éternité de la matière, contredit de front l'Hiſtoire de la Création telle

qu'elle est racontée dans la Genèse, & combat plusieurs points révélés de notre Croyance. L'Auteur a senti combien cette doctrine révolteroit les esprits ; & pour tâcher de les tranquiliser, il étale avec adresse beaucoup de doctrine, des sophismes ingénieux, des lieux communs étudiés, & des comparaisons qui peuvent éblouir, mais qui ne prouvent rien. L'embarras qui paroît dans ses raisonnemens, prouveroit seul qu'il se défie de sa cause, & que la prédilection pour un systême chéri ne l'aveugle pas assez, pour ne point appercevoir combien il est contraire aux principes de la Religion. S'il n'avoit pas vu que ce systême les combattoit, qu'étoit-il nécessaire de se jetter dans des raisonnemens interminables, pour défendre les droits de cette Religion sainte ? Elle lui auroit dit : Ne vous donnez pas tant de peines pour me défendre, je ne suis

point attaquée, & mes droits ſont à couvert.

L'Auteur auroit mieux fait de réunir toutes ſes forces pour tâcher de donner un air de probabilité aux opinions du Philoſophe Indien; car quoiqu'il en diſe quelquefois aſſez de mal, & qu'il les appelle des rêveries & des extravagances, on ſent qu'il les goûte, & qu'il voudroit les faire goûter; y réuſſira-t'il? L'expoſition abrégée que nous allons en faire, mettra en état d'en juger.

1°. Il prétend que tous les terreins, dont notre globe eſt compoſé, & que les plus hautes montagnes même ont été formées & pétries dans le ſein de la Mer. Quelles preuves en apporte-t-il? Un grand nombre d'obſervations faites dans le fond de la mer avec une machine plus ſurprenante encore que les obſervations. Il eſt vrai qu'il y ajoute une foule de faits, qui ne permettent pas de

douter, que dans toutes les contrées de notre globe, on trouve dans le ſein de la terre, dans les pierres, & dans les marbres même, des feuilles, des plantes, du bois, du fer, des os de corps humains : on y trouve encore plus communément des coquillages de toute eſpéce, & quelquefois des poiſſons entiers. Il eſt même certain qu'on rencontre de ces corps marins juſques ſur les plus hautes montagnes.

2°. Il prétend que les eaux de la mer ont toujours diminué, & diminueront toujours ; pourquoi ? Sans doute, parceque cette diminution perpetuelle & invariable étoit néceſſaire à ſon ſyſtême. Il eſt vrai qu'il apporte en preuve, ces attériſſemens, dont les Hiſtoires ne nous permettent pas de douter. Nos terreins ſe prolongent, & des Ports jadis fameux ſont aujourd'hui fort éloignés de la mer. Cette diminution des eaux de la

mer plaît si fort à l'imagination de Telliamed, qu'il en conclut, qu'on pourroit trouver la mesure des siécles qui se sont écoulés, depuis que la terre est habitée, & le nombre des siécles qu'elle doit durer encore, avant que de changer d'état.

3°. Telliamed ne se contente pas d'admettre l'éternité de la matiére *ab ante*; il lui attribue encore une éternité future. Il prétend que ce vaste *Univers peut se perpétuer par lui-même, sans le concours actuel d'une cause intelligente & supérieure*; qu'il se fait une circulation éternelle dans les corps qui le composent; que ces corps ont changé, & qu'ils changeront encore; que les corps lumineux ont été opaques; que les corps opaques deviendront lumineux, & que la terre que nous habitons finira par un embrasement universel, & deviendra une étoile brillante. Quel est le fondement

de tant de rêveries avancées d'un ton décisif & imposant ? C'est qu'on a remarqué quelque changement dans la Lune & dans le Soleil, c'est qu'on voyoit jadis des étoiles qui ont disparu, & qu'on en observe aujourd'hui qui n'avoient jamais été observées. Ce sont des Phénomènes qu'on explique en Physique, & on les explique d'une manière satisfaisante. En vérité, on perd patience, quand on voit bâtir sur de si légers fondemens un systême contraire à toutes les idées reçuës, & qui combat tous les principes du bon sens, & de la révélation.

4°. Dans les révolutions continuelles qu'éprouvent les corps qui composent cet Univers, il falloit y renouveller les animaux & les hommes. Telliamed n'est pas embarrassé, il fait sortir les uns & les autres du sein de la mer, & originairement tous les hommes ont été des hommes-marins. Il en-

tre enſuite dans un grand détail d'hiſtoires & de faits avanturés, pour prouver que le paſſage de ce qui a vie dans l'eau à la reſpiration de l'air, eſt très-poſſible. C'eſt une propoſition qu'il ne prouve pas, & quand même il la prouveroit, ſon ſyſtême n'en ſeroit pas moins téméraire & moins riſible. En liſant tant de rêveries, on ſent toute la ſageſſe de la maxime qui dit, que la *révélation eſt la perfection de la raiſon.* Lorſqu'on l'abandonne, cette révélation, & qu'on ſuit les fauſſes lueurs d'une imagination trop allumée, on s'égare, on ſe perd, on extravague.

S'il falloit réfuter ce ſyſtême dans toutes ſes parties, il ſeroit néceſſaire de faire un Ouvrage auſſi long que celui de Telliamed; il faudroit examiner avec une critique éclairée les faits innombrables qu'il apporte, en retrancher le merveilleux, oppoſer des faits plus certains, diſcuter ſes raiſon-

nemens, renverser ses hypothèses, défendre le bon sens & la révélation contre ses Paralogismes : mais je ferois un livre, & je ne dois pas oublier, que je ne fais qu'un Extrait. Avoir exposé tant de visions, c'est les avoir réfutées, *sententiam vestram prodidisse, superasse est.* Je veux cependant ajouter encore quelques réfléxions qui feront sentir de plus en plus la témérité & la fausseté de l'opinion du Philosophe Indien.

I. Cet Ouvrage est plus rempli de faits que de raisonnemens, & les raisonnemens sont toujours fondés sur les faits. Or est-on blâmable d'être un peu incrédule sur ces sortes de faits ? Les Voyageurs, & les Observateurs tiennent de l'humeur de certains Historiens ; lorsqu'ils rapportent quelques faits ils aiment à les étoffer de prodiges, de circonstances singuliéres & merveilleuses. La sagesse veut qu'on prenne garde à eux, & qu'on

ne les croye qu'avec beaucoup de précaution. Je pourrois conſtater la vérité de cette réflexion par une foule de faits tirés de cet ouvrage. Je n'en rapporterai qu'un que je ne choiſis pas. Telliamed raconte que ſur les côtes de Hollande, un homme marin ſauta dans un Vaiſſeau marchand, qu'il parla Hollandois, qu'il demanda une pipe pour fumer, que depuis l'âge de 8. ans il vivoit dans la Mer, qu'il étoit couvert d'écailles, & avoit les mains ſemblables à des nageoires, & qu'après avoir reſté quelque tems dans le Vaiſſeau, il ſe rejetta dans la mer. C'eſt une Hiſtoire ſi burleſque qu'on donne pour authentique, & qu'on aſſure avoir été certifiée par le Capitaine & tout l'Equipage.

II. Les régles de la critique & les lumières du bon ſens exigent que lorſqu'on peut expliquer un phénomène par une cauſe connue & certaine, on n'ait pas recours à

une cauſe inconnue & incertaine. Or ces corps terreſtres & ces corps marins qu'on trouve dans toutes les parties de notre globe juſques ſur les montagnes, dans la pierre & dans le marbre, s'expliquent heureuſement par la diſſolution qu'a dû cauſer ſur la terre le Déluge. On ne s'attend pas que j'entre dans le détail de ces explications. On peut avoir recours à un grand nombre de Sçavans du premier ordre, qui ont traité cette matière, & dont les ouvrages ſont aſſez connus. Il paroît certain que ce monde a ſouffert quelque bouleverſement, & qu'il n'eſt qu'une copie foible & défigurée du monde original. La Phyſique ſe joint à l'Hiſtoire pour établir cette vérité. On ne voit que des ruines, des débris, des décombres, des montágnes eſcarpées, des rochers entaſſés les uns ſur les autres, des précipices, des crevaſſes, des cavernes, des monceaux

de ſable & de coquillages. La retraite des eaux de deſſus une terre imbibée & diſſoute, dut cauſer tous ces changemens & ces ravages. Quelle folie donc, je le répéte, de recourir à une cauſe inconnuë, imaginaire, & qui contredit tous les principes, pour expliquer des effets qui s'expliquent beaucoup mieux par des principes avoués par l'Hiſtoire, la Phyſique & la révélation.

III. Les plus hautes montagnes, les Cordélieres & le Pic de Tenerif, ont été moulées & fabriquées dans le ſein de la Mer, dit Telliamed. Il a été obligé, pour établir ce Paradoxe bizarre, de ſoutenir, que les eaux de la Mer diminuent toujours & de toute éternité. Cette diminution conſtante & éternelle des eaux eſt l'objet qui le touche le plus, & pour la prouver, les plus légéres probabilités, les conjectures les plus frivoles, deviennent pour lui des démonſ-

trations rigoureuſes. La Mer a enſeveli dans le ſable quelques Villes de la Lybie, & en particulier le Port ſi célébre par le Temple de Jupiter Ammon. Ce Phénomène eſt pour lui *une preuve très-ſingulière & bien convaincante* de la diminution de la Mer; mais cette preuve ſi *convaincante* eſt détruite, par ce qui arrive depuis quelques années dans le Diocèſe de S. Pol de Léon en Bretagne.* Le ſable, porté par le vent, y a couvert une plage d'environ 4 lieuës, entre S. Pol & Plouescat, & on craint que, dans la ſuite, ces deux Villes ne ſoient enſevelies ſous le ſable; auroit-on bonne grace de conclure de ce fait, la diminution de la Mer? Il eſt cependant tout-à-fait ſemblable à celui de Telliamed. On ſçait d'ailleurs qu'il y a en Afrique des tempêtes de ſable, capables de faire diſparoître des Villes entié-

* Mém. 119. de l'Académie pour l'année 1742.

res ; les Villes de la Lybie, si le fait est vrai, auront péri par le même fleau.

Les attérissemens arrivés à la suite des siécles, dans quelques parties de l'Univers, sont encore, pour Telliamed, une démonstration de la diminution éternelle de la Mer ; mais n'est-il pas évident, que cette preuve ne peut avoir de force, qu'autant qu'on peut constater que la Mer s'est éloignée de certaines Côtes, sans gagner sur les terres dans d'autres climats ? Mais on demande à Telliamed, s'il est en état de le constater ? On n'est pas non plus en état de lui prouver, que la Mer gagne toujours d'un côté ce qu'elle perd de l'autre : mais le hazard a fourni la preuve que cela arrive quelquefois, d'où l'on doit conclure que cela arrive toujours. Lorsque, par exemple, la Mer se retira deux lieuës loin de la Ville de Kokirk, en Ecosse, & que par son éloignement, elle forma la fer-

tile Vallée de Carſmenteth, quelques Iſles de Hollande furent ſubmergées près de Valker, & on y voit encore les clochers de quelques Egliſes. D'ailleurs, l'Hiſtoire nous apprend que, dans quelques contrées de notre globe, la Mer a gagné ſur les terres, & ce ſera ſans doute, pour réparer les pertes qu'elle faiſoit dans d'autres contrées. Ajoutez que ces attériſſemens ſe ſont faits ordinairement à l'embouchure des grands Fleuves; c'eſt ainſi que les Iſles Echinades ont été formées par le Fleuve Achelоüs & une partie de la Baſſe-Egypte, par le Nil. Or les eaux doivent occuper, dans le lit des Riviéres, la place des terres qu'elles ont chariées.

IV. Telliamed veut prouver que tous les hommes ont été originairement des hommes marins, par où le prouve-t'il? Par des Hiſtoires riſibles & des Sophiſmes ridicules; on a cité une de ces Hiſtoi-

res ; voici un de ſes ſophiſmes. Des Hiſtoriens nous diſent, que quelques perſonnes ont pû vivre pluſieurs heures ſous les eaux, comme Scyllias, qui, au rapport d'Hérodote, alla plus de deux lieuës ſous la Mer, & comme le poiſſon *Colas*, Sicilien qui, ſelon Kirker, paſſoit des jours entiers ſous l'eau. Le Philoſophe Indien conclut, contre l'expérience conſtante, & contre les loix de la Phyſique, que tous les hommes peuvent ce qu'ont pû deux ou trois hommes extraordinaires. N'eſt-ce pas là le Paralogiſme qu'on appelle *à dicto ſecundùm quid ad dictum ſimpliciter* ? Si le poiſſon *Colas*, & quelques autres ont pû vivre quelques heures ſous les eaux, c'eſt que chez eux ces deux conduits par leſquels le Fœtus reſpire dans le ſein de la mere n'avoient pas été bouchés : mais c'eſt un Phénomène ſi rare, qu'il arrive à peine dans un ſiécle. En voilà aſſez pour faire ſentir la

fausseté d'un système plus ridicule encore & plus incompréhensible, qu'il n'est dangereux.

ARTICLE XXXV.

ACTA SANCTORUM SEPTEMBRIS, collecta digesta Commentariisque & Observationibus illustrata, à Joanne Pinio, Joanne Stiltingo, Joanne Limpeno, Joanne Veldio, è Soc. JESU, Presbyteris Theologis. Tom. I. quo dies I. II. III. continentur, cum tractatu præliminari de Diaconissis, Auctore Joanne Pinio. Antuerpiæ 1746. Actes des Saints de Septembre &c. 1 vol. fol. pag. 788. sans les tables & le traité préliminaire.

LEs Hagiographes d'Anvers embrassent ici les trois premiers jours de Septembre. Ils donnent les Actes de 144. Saints

expreſſément nommés ; ils en indiquent plus de ſept mille Anonymes ; & à la tête de tout le volume, le P. Pien, Chef de cette Compagnie de Sçavants, place une Diſſertation ſur les Diaconeſſes. Tel eſt en gros toute la matiére de ce premier tome de Septembre & l'objet de nos Extraits. Nous tâcherons de compenſer par l'exactitude & l'attention, ce qui a pu nous manquer du côté de la promptitude : car il y a près d'un an que ce volume a paru, & déja le ſecond tome de Septembre nous eſt annoncé, comme devant paroître bientôt.

La Diſſertation ſur les Diaconeſſes épuiſe toutes les queſtions qu'on peut faire à ce ſujet. L'Auteur parle de leur antiquité, de leurs fonctions, des Cérémonies de leur Conſécration, des loix portées à leur ſujet, du tems & de la manière dont elles ont été abolies. Il y a ſur chacune de ces choſes

ses des recherches profondes & des observations curieuses. Attachons-nous à quelques points particuliers. S. Paul, dans sa premiere Epitre à Timothée, fait mention des veuves destinées au service de l'Eglise. Il marque leur âge & leurs qualités. On croit même qu'en faisant l'éloge de Phæbé, (*a*) dans son Epitre aux Romains; il a voulu présenter un modèle de perfection dans ce genre de ministère. Telle est, disent tous les Peres & tous les Interprètes, l'origine ou plutôt le premier monument de l'existence des Diaconesses. Le P. Pien part du même principe, & il y ajoute les autres témoignages de l'antiquité, insé-

(*a*) Cette Sainte est honorée le 3. de Septembre. Ses Actes se trouvent dans ce Vol. & c'est en travaillant à ce morceau, que le Pere Pien a pris la pensée de faire sa Dissertation sur les Diaconesses.

rant partout ſes réfléxions critiques, en voici des exemples.

Il eſt queſtion, dans un endroit, de ſçavoir s'il étoit d'uſage en Occident de donner le voile aux Diaconeſſes. Caba ſſut embraſſe la négative, fondé, à ce qu'il prétend, ſur un Décret du Pape Gélaſe, qui défend de voiler les veuves. Notre Auteur, ſans décider la choſe qui eſt en effet très-incertaine, obſerve très-bien que ce Décret ne prouve rien, puiſqu'il faut diſtinguer les ſimples veuves de celles qui étoient attachées au Miniſtère (*S.* Paul parle des unes & des autres) & que le Pape Gélaſe peut n'avoir défendu l'uſage du voile qu'aux veuves ſans Miniſtère, non aux Diaconeſſes. Ceci eſt démonſtratif contre Caba ſſut.

Une autre controverſe plus compliquée, eſt celle qui regarde la bénédiction ou la conſécration des Diaconeſſes. Il eſt bien clair que ce n'a jamais été une Ordination

proprement dite, ni un Sacrement: cependant on trouve, dans quelques Livres Liturgiques des Grecs, que la cérémonie qui se pratiquoit à l'égard de ces femmes, étoit presque la même qui s'observe encore pour les Diacres. On leur imposoit les mains, on prononçoit sur elles les Prieres de l'Ordination des Diacres, on leur mettoit l'étole au col, on leur faisoit toucher le Calice, même après la Consécration du sang de J. C. Toutes ces pratiques ont déplu au célèbre Arcudius; il les a taxées d'erreur, & même d'hérésie: mais le P. Goar, & après lui M. Assemani & le P. Pien se sont élevés contre cette censure. Ils ont prétendu que le défaut du sujet & le manque d'intention empêchoient suffisamment qu'on ne confondît l'ordination des Diacres avec celle des Diaconesses. Ils ont reproché à Arcudius sa délicatesse extrême sur la tradition de l'Etole & sur quel-

ques autres circonstances de la même cérémonie. Il faudroit lire toute la discussion de ce point de doctrine, qui nous paroît très-curieux & sur lequel nous ferions aussi volontiers bien des remarques, si les bornes du Journal nous le permettoient. Disons simplement que, si Arcudius excéde un peu dans sa critique, il doit paroître toutefois assez extraordinaire qu'il y ait eu des tems où l'on se soit servi de la matiére & de la forme d'un Sacrement, (tel qu'est l'ordination des Diacres) pour benir des veuves ou des Vierges destinées au service de l'Eglise. Et la surprise doit paroître extrême dans le sentiment de ceux qui sont persuadés que les matiéres & les formes des Sacrements ont été déterminées individuellement par J. C. ou par les Apôtres. Et nous ne croyons pas qu'on puisse montrer un autre exemple de cette pratique, soit dans l'Eglise Latine soit

dans aucune des Eglises Orientales. Car il ne faut pas dire avec le P. Helyot, dans son Histoire des Ordres Monastiques, que quand on bénit aujourd'hui des Religieuses de l'Ordre des Chartreux, l'Evêque prononce sur elles les paroles de l'Ordination du Diacre & du Soudiacre. Cela n'est assurément point; & pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir la formule de cette Bénédiction, qui est rapportée dans le présent Traité sur les Diaconesses. Il ne faut pas dire non plus, avec le P. Goar, que l'Eglise Latine avoit coutume autrefois de consacrer aussi ses Diaconesses par des *paroles solemnelles*, c'est-à-dire, selon l'idée de cet Auteur, par la forme qui servoit à l'Ordination du Diacre. Ceci ne peut se prouver, & l'on démontreroit aisément le contraire.

Ajoutons que le même P. Goar accuse mal à propos Arcudius de

ne point blâmer, dans le rit de la bénédiction des Diaconesses d'Orient, l'usage où l'on étoit de leur faire toucher le Calice plein : *Tacet Arcudius quod Diaconissa sacrum Calicem sibi traditum à Pontifice contingere audeat.* Ce Sçavant Grec n'a point oublié cette circonstance, & dans les deux Editions de son livre sur les Sacremens nous lisons en termes exprès : *multò minus licebat tangere Calicem, quando & subdiaconi tractare sacra vasa prohibentur.* (Il entend ici les vases pleins.) Ainsi par rapport à ce point de critique, le P. Pien, Auteur de la Dissertation sur les Diaconesses, a trop suivi le P. Goar. Enfin un sujet de dispute capable de mettre également en cause Arcudius & Goar, seroit l'opinion de M. Assemani, qui leur reproche à l'un & à l'autre de n'avoir pas connu la véritable forme de l'Ordre chez les Grecs. Ces deux Auteurs la font consis-

ter dans les paroles indicatives, *Divina Gratia, &c.* & M. Aſſemani la place dans certaines priéres qui ſe trouvent à peu de choſe près dans les divers Rituels de tous les Orientaux. Or cette queſtion incidente mériteroit d'être traitée par quelque habile homme, bien inſtruit des Rites de l'Egliſe Grecque, & attentif à tout ce qui pourroit les concilier avec ceux de l'Egliſe Latine. Mais revenons aux Diaconeſſes.

Quelques autres articles exercent la Critique judicieuſe du P. Pien. Il réfute le ſentiment de M. du Cange, qui ne mettoit aucune différence entr'elles & les Chanoineſſes. Il fait voir que ce miniſtère n'a pas ceſſé dès le XII. ſiécle, ainſi que l'ont écrit les PP. Morin & Juenin; la preuve en eſt évidente. C'eſt qu'en 1559. le Métropolitain Neſtorien des Indiens, nommé Joſeph, marquoit encore dans ſon Pontifical la con-

ſécration des Diaconeſſes, telle qu'on avoit coutume de la faire dans les Egliſes de ſon diſtrict.

L'Occident a été plus prompt dans la ſuppreſſion des Diaconeſſes. Peu à peu l'uſage de les benir & de les employer s'eſt perdu. En France plus qu'ailleurs, on a publié des décrets Eccléſiaſtiques contr'elles : nous ne croyons pas que notre Auteur oublie aucun trait d'antiquité qui ait rapport à ce ſujet ; & dans toute ſa Diſſertation, il regne un ordre & une clarté qui ne laiſſent rien à déſirer ſur la matière préſente. Entrons maintenant dans les Actes mêmes des Saints de Septembre.

Les trois premiers ſont de l'Ancien Teſtament ; *Joſué*, *Gédéon* & *Anne* la Propheteſſe qui vit Jeſus-Chriſt, quand il fut porté au Temple. On les place ici parceque leur mémoire eſt honorée le premier jour de Septembre, dans tous les Anciens Martyrologes tant

Orientaux que Latins. Rien de plus certain que les monuments qui concernent ces illuſtres perſonnages, puiſqu'ils ſont fondés ſur l'autorité même du S. Eſprit Auteur des Divines Ecritures : mais, pour développer ce que le Texte ſacré nous apprend de ces Saints, nos Hagiographes ont trouvé encore une ample matière à leurs travaux, commençons par Joſué.

D'abord il ſe forme une queſtion ſur le nom de ſon pere. L'Hébreu & notre Vulgate l'appellent *Nun* ; les Septante (*a*) & le Livre de l'Eccléſiaſtique le nomment *Nave*. Il ſemble qu'un peu d'attention ſur la pratique aſſez ordinaire aux Grecs & aux Latins de changer les termes Hébraïques, c'eſt-à-dire, d'y ajouter, retran-

(*a*) Il y a pourtant un endroit dans le Grec des Septante où il eſt appellé *Nun* ou Νὺν *I. Paralip. VII.* 27.

cher, diviſer, transformer quelques lettres, devroit ſuffire pour rendre compte de la différence entre *Nun* & *Nave.* (*a*)

Cependant il a fallu que l'Auteur Bollandiſte entrât ici dans une controverſe reglée avec le P. Hardouin. Celui-ci, dans ſa Chronologie de l'ancien Teſtament, dit que *Jeſus Nave* dont parle l'Eccléſiaſtique eſt la même choſe que *Jeſus Propheta;* le Verbe Hébraïque *Naba* ſignifiant *prophétiſer* ou faire la fonction de *Prophète.* Ainſi, ſelon ce docte Critique, Joſué ou Jeſus étoit bien fils de *Nun*, mais

(*a*) Par exemple, l'Hébreu dit *Chenahan*, le Grec & le Latin *Chanaan;* l'Hébreu *Nimrod*, le Grec *Nébrod*, le Latin *Nemrod*; l'Hébreu *Chedorlahomer;* le Grec *Chodollogomor*, le Latin *Chodorlahomor;* l'Hébreu *Parhoh*, le Grec & le Latin *Pharao;* l'Hébreu *Nébuchadneſar*, le Grec & le Latin *Nabuchodonoſor:* nous pourions citer plus de deux mille changemens ſemblables.

non fils de *Nave:* Et comme on lit dans l'Ecléſiaſtique, ſuivant l'exemplaire grec du Vatican, Ἰη-σοῦς Ναυῆ ſans ὁ τοῦ entre ces deux mots; il appuye ſon ſentiment de cette autorité, & il rejette ſans façon tous les autres exemplaires grecs où l'on trouve Ἰησοῦς ὁ τοῦ Ναυῆ *Jeſus filius Nave.*

Voilà une batterie qui paroîtroit forte à quiconque n'y regarderoit pas d'auſſi près que notre Bollandiſte: mais qui peut reſiſter aux lumiéres de ſa réponſe? Premiérement, dit-il, le livre de l'Ecléſiaſtique n'exiſtant point en Hébreu, comment le P. Hardouin peut-il aſſurer que le terme Ναυῆ réponde au mot *Naba* & qu'il ſignifie un *Prophete* en cet endroit, tandis que dans tous les autres endroits des livres ſaints, il n'a point cette ſignification? En ſecond lieu l'Exemplaire Grec du Vatican auquel ſeul, parmi tant d'autres Editions Grecques, le P. Hardouin s'en

rapporte, bien-loin de lui être favorable, détruit abſolument ſon opinion. Car on y trouve Joſué ou JESUS nommé 29. fois, & de ces 29. fois, il y en a 19. où l'on voit Ἰησοῦς υἱὸς Ναυῆ *Jeſus filius Nave*, & dix où l'on lit Ἰησοῦς ὁ τοῦ Ναυῆ qui ſignifient abſolument la même choſe. Voila donc 29. preuves tirées de cet exemplaire, pour montrer que Joſué étoit fils de *Nave;* par conſéquent que le Ναυῆ de l'Ecléſiaſtique ne peut ſignifier un *Prophète ;* par conſéquent que le *Nun* de l'Hebreu & de la Vulgate & le *Nave* du Grec ſe rapportent au même homme. Il n'y a rien de démontré dans les Sciences, ſi ceci ne l'eſt pas ; & par cet exemple ſeul on peut juger de la précision & de l'adreſſe du ſçavant Hagiographe que nous ne faiſons qu'abréger.

Dans toute la ſuite de ſes obſervations ſur l'Hiſtoire de Joſué, il eſt très-attentif à relever la gloire

de ſon Héros. Ainſi parceque l'Ecriture ne nomme jamais l'épouſe de Joſué, il en conclut, avec les SS. PP. que ce ſaint homme qui étoit la figure de J. C. paſſa ſes jours dans l'état de virginité. Parce que l'artifice dont les Gabaonites ſe ſervirent pour s'inſinuer auprès des Hébreux, faiſoit entendre que ce peuple vouloit garder la loi de Dieu, & maintenir la paix avec Iſrael ; le Bollandiſte fait voir que Joſué pouvoit les admettre dans ſon alliance, ſans être obligé de conſulter auparavant l'Oracle du Seigneur. Parce que l'Ecriture parle d'une manière ſimple, claire, abſolue de la chûte de Jericho, de la prolongation du jour, lorſque Joſué commanda au Soleil & à la Lune de s'arrêter dans le Ciel, de la grêle de pierres que le Seigneur fit tomber ſur les ennemis de ſon peuple ; l'Auteur démontre que tous ces miracles doivent être conçus & ex-

pliqués dans le sens le plus naturel ; & il ne manque pas à ce sujet de combattre les Rabbins & les prétendus esprits forts, qui voudroient faire disparoître tout le merveilleux de ces grandes actions.

Une de ses attentions continuelles est encore de réfuter Josephe toujours fertile en expédiens, pour diminuer ou pour éluder les prodiges consignés dans les saints Livres. Il faut lire tout ce qu'on trouve ici en faveur du passage miraculeux du Jourdain, & la critique judicieuse du récit infidéle de Josephe. Nous ne pouvons insister sur tant d'objets importans. Il nous suffira de dire que tout ce morceau destiné à célébrer la gloire de Josué, est un des plus intéressants qui se rencontrent dans la Collection immense de nos Hagiographes.

Celui de Gédéon, qui nous paroît de la même plume, se pré-

ſente au ſecond rang. Il n'eſt pas tout-à-fait ſi étendu, parce que les actions du Héros ne ſont pas ſi détaillées dans l'Ecriture. L'Auteur s'eſt appliqué en trois endroits, à juſtifier le ſaint Juge. 1°. Sur les viandes qu'il apporta à l'Ange, après lui avoir dit : *Nec recedas hinc donec revertar ad te portans ſacrificium, &c.* On fait voir qu'elles ſont appellées *Sacrifice*, parce que l'Ange les offrit au Seigneur, non parce que Gédéon alla les chercher dans la vuë d'en faire un holocauſte en l'honneur de celui qui lui avoit apparu, & qu'il ne connoiſſoit pas encore. 2°. Sur le double miracle de la Toiſon, que Gédéon demanda, on montre que ce ne fut en lui ni défiance, ni opiniâtreté, ni manque de reſpect pour le Seigneur; mais, comme diſent Cajétan & Salien, une précaution raiſonable pour perſuader les autres Iſraëlites.

3°. Sur l'Ephod, que le même

Gédéon fabriqua, & qui fut dans la ſuite une occaſion d'idolatrie pour Iſraël, on prouve très-raiſonnablement que ce ſaint homme n'eut que des intentions droites, & que les ſuites malheureuſes de cette action ne regarderent que ſa famille, quoiqu'on liſe dans le Texte ſacré, *& factum eſt Gedeoni & omni domui ejus in ruinam*. Nous ne faiſons qu'indiquer ces ſolutions, auſquelles nous ajoutons un mot ſur la ſainte Prophéteſſe *Anne*, qui terminera cet Extrait.

L'Auteur Bollandiſte explique toutes les particularités qui concernent cette pieuſe Veuve: la plûpart ſont tirées du Texte même de l'Evangile, où il eſt dit entre autres choſes qu'elle ne s'éloignoit point du Temple: *Non diſcedebat de Templo*. Sur quoi des Auteurs célèbres, du nombre deſquels eſt l'Illuſtre Baronius, ont fait dire à S. Cyrille de Jeruſalem que cette ſainte Femme étoit *Religioſiſſima*

Monialis : d'où ils ont conclu qu'elle avoit fait vœu de chaſteté, & qu'elle gardoit une ſorte de regle Monaſtique. Or voilà comment les mauvaiſes traductions font tomber les gens en erreur. S. Cyrille appelle Anne la Prophéteſſe ἀσκήτρια, & un ancien Traducteur a rendu ce mot par celui de *Monialis*. Baronius & d'autres ſe ſont attachés à cette verſion, ſans recourir au Grec ; & ils ont aſſuré, en conſéquence, que la Prophéteſſe menoit à peu près la vie de nos Religieuſes : conſéquence hazardée ſans doute, puiſque le mot ἀσκήτρια marque ſimplement une femme, qui fait profeſſion de vivre dans les exercices de pieté, *aſceticam vitam agens*, ainſi que traduit le dernier Editeur de S. Cyrille. Tout ceci n'eſt que l'analyſe des obſervations du judicieux Bollandiſte ſur cet endroit des Actes de la ſainte Veuve. Nous paſſerons dans d'autres Extraits

aux Saints qui ſuivent, & nous tâcherons de choiſir ce qu'il y aura de plus important dans les Mémoires de leur vie. Les trois premiers Morceaux que nous avons indiqués juſqu'ici ſont du P. Jean Limpenus : nous en jugeons par ces deux lettres J. L. placées en marge.

ARTICLE XXXVI.

DEFENSE DU DOGME Catholique ſur l'Eternité des Peines. Par Dom Sinſart Abbé Régulier de Münſter au val S. Gregoire, Ordre de S. Benoît de la Congrégation de S. Vanne. Ouvrage dans lequel on réfute les erreurs de quelques Modernes, & principalement celles d'un Anglois. A Strasbourg chez Jean François le Roux &c. 8°. pages 331. ſans la Préface & la Diſſert. Prélim.

CE livre eſt tout entier de controverſe. On y réfute l'Auteur Anonyme & Anglois d'un ouvrage intitulé : *le Syſtème des Théologiens anciens & modernes concilié par l'expoſition des différens ſentimens ſur l'état des ames ſéparées des corps :* ouvrage pernicieux qui a pour objet d'anéantir le dogme de

l'éternité des peines. (*a*) C'est le danger auquel une si mauvaise production expose la foi des Chrétiens qui a picqué le zéle du R. P. Dom Sinsart déja connu par un bon livre qui a pour titre : *la vérité de la Religion Catholique démontrée contre les Protestants.* Il s'arme aujourd'hui pour la défense de toutes les *Communions* où l'on croit qu'après cette vie les hommes coupables sont punis par des supplices qui n'auront point de fin.

Et d'abord dans une Préface

(*a*) Au mois de Décembre 1735. on donna dans nos Mémoires un Extrait de ce très-mauvais Livre, & en peu de mots on en fit sentir la fausseté. Peut-être que le R. P. D. Sinsart n'a pas connu cet Article de notre Journal, dont il auroit pû profiter; la matière y étant traitée avec beaucoup de précision & de force. Nous croyons pouvoir louer ainsi un morceau de Littérature qui a paru il y a quatorze ans, & dont l'Auteur n'existe plus.

bien écrite, il remarque que tous les raiſonnements de l'anonyme Anglois, fuſſent-ils plus preſſants & mieux maniés qu'ils ne ſont, ne devroient pourtant faire aucune impreſſion ſur des hommes judicieux. La raiſon en eſt évidente : C'eſt qu'il y a, pour le ſentiment oppoſé, un poids immenſe de preuves & d'autorités. Or dans une matière de cette conſéquence, ſeroit-il ſenſé de s'expoſer au plus grand des malheurs, en s'appuyant ſur une opinion combattue puiſſamment, vivement & conſtamment ?

Ici la méthode du *plus ſûr* eſt invincible, & nous devons cette juſtice à D. Sinſart qu'il la ſaiſit à propos. Car il ne met pas ſimplement l'éternité des peines en problême, pour conclure que, dans l'égalité même des raiſons pour & contre, il faudroit encore prendre l'affirmative, afin d'éviter le châtiment dû aux incrédules. Cette fa-

çon d'argumenter eſt foible ; & nous ſommes bien-aiſes d'en avertir, parce qu'il n'eſt pas rare de voir des Philoſophes & des Théologiens donner dans cet écueil. Eſt-il queſtion, par exemple, de l'Exiſtence de Dieu, de la néceſſité d'une Religion, de la vérité de la Religion Chrétienne, de la vie future, &c. ils diſent que, quand toutes choſes ſeroient égales, & qu'il n'y auroit pas plus de raiſons pour un parti que pour l'autre, l'amour qu'on ſe doit à ſoi-même exigeroit qu'on embraſsât celui des Théiſtes & des Chrétiens, parce-qu'autrement on coureroit riſque d'être condamné au Tribunal du Souverain Juge. Point du tout, répondra l'Impie, ſi toutes choſes ſont véritablement égales, & s'il n'eſt pas poſſible de dire laquelle des deux opinions l'emporte ſur l'autre : car comme on ne doit être jugé que ſuivant les lumiéres qu'on a pû acquérir, le ſouverain arbitre

des destinées ne punira pas des hommes qui auront toujours été dans un état de doute, & qui ne se seront jamais trouvés à portée d'être plus éclairés. On ne peut pas dire que cette réponse soit frivole, & tel est le danger auquel on s'expose, quand on ne sçait pas mettre en œuvre la méthode *du plus sûr*.

Notre Auteur parlant de l'éternité des peines, dit fort bien : » Si » les peines de l'Enfer doivent » avoir une fin, quel mal en arri» vera-t'il aux gens de bien ? Mais » au contraire, si elles sont infi» nies dans leur durée, quel dan» ger ne courent point ceux qui » auront mal vêcu ? Il est donc plus » sensé de croire l'éternité des pei» nes, & de vivre conformément » à cette croyance, que de s'expo» ser à des tourmens sans fin, » n'ayant que des raisons futiles » pour se rassurer dans ses désor» dres. » Qu'on remarque bien ces

dernieres paroles. Ce qui doit faire la crainte de tous les ennemis de la Religion, ce n'eſt pas ſeulement la poſſibilité de l'état futur qu'ils nient, c'eſt cette poſſibilité réaliſée par des preuves infiniment ſupérieures à tout ce qu'ils peuvent objecter de contraire.

Après ſa Préface, D. Sinſart place une Diſſertation, dont le but eſt de faire voir que la raiſon eſt *un juge incompétent pour prononcer ſur les matières révélées, & que les objections qu'elle fait ſur les Myſtéres ne doivent pas être écoutées.* Ce morceau eſt un tiſſu de paſſages tirés de divers Auteurs, ſans en excepter les plus célèbres d'entre les Proteſtans, qui reconnoiſſent la foibleſſe de la raiſon humaine, quand il eſt queſtion des vérités incompréhenſibles de la foi. Bayle eſt un de ceux dont notre Auteur fait le plus d'uſage, & il faut convenir qu'en certains endroits de ſes Ouvrages, il eſt très-éloquent

ſur l'article. Dans ſon Dictionnaire ſurtout, il aime à dégrader la raiſon ; à la repréſenter comme un *principe de deſtruction, & non d'édification ;* à élever la foi ſur les débris de nos lumiéres naturelles. Mais on ne doit pas croire que tout ceci ſoit une doctrine fixe dans l'eſprit & ſous la plume de ce Critique. Ailleurs il ſuit ſans façon des routes oppoſées, il déclare que *la Philoſophie eſt la reine*, & que *la Théologie n'eſt que la ſervante :* il aſſure qu'en matière de Religion, il ſuffit que chacun s'en rapporte de bonne foi aux lumières que Dieu lui donne. Et quand ce dangereux Ecrivain, ce vrai Protée de créance & de conduite, prend le parti de la foi contre la raiſon, quand il répéte en mille manieres différentes que nos lumieres ſont accablées ſous le poids des vérités révélées, il a bien auſſi ſon intérêt ſecret. Car la raiſon étant une fois dégradée, abaiſſée, comptée pour

rien dans la ſcience des Myſtéres de la Religion, il eſt aiſé de la recuſer enſuite ſur l'exiſtence & le nombre de ces Myſtéres; ſur les preuves qui établiſſent les caractères & la certitude de la révélation. Par conſéquent plus d'appui, plus de reſſource, plus de moyen pour s'aſſurer de la religion ſurnaturelle, plus de route pour aller à la connoiſſance du Chriſtianiſme. Et l'on peut bien dire, ſans calomnie, que c'eſt-là le but, le *quod erat demonſtrandum*, de l'artificieux Bayle.

Nous croyons donc que le R. P. D. Sinſart a un peu trop compté dans ſa Diſſertation Préliminaire, ſur l'autorité & les raiſons de ce pernicieux Auteur. C'étoit le cas du

Timeo Danaos vel dona ferentes.

Il eſt bien clair que la raiſon ne peut ni approfondir les Myſtéres, ni en diſtinguer tous les rapports,

ni en expliquer toutes les convenances. Mais elle a ses droits pour connoître que ces Mystéres ont été révélés, pour savoir que ces Mystéres tout incompréhensibles qu'ils sont en eux-mêmes, ne sont pas toutefois contraires à la raison. On réfuta autrefois un célébre Auteur * qui prétendoit qu'on devroit se soumettre à des Mystéres qui seroient aussi opposés aux lumieres naturelles que cette proposition *deux & deux sont cinq.* On observa très judicieusement qu'une telle doctrine iroit à détruire également & la raison & la religion. On se borna très à propos à dire que les vérités révélées étoient au-dessus de la raison humaine, mais qu'on ne pouvoit jamais montrer qu'elles y fussent contraires. Et c'est en particulier ce qui suffit pour la question présente de l'*Eternité des Peines.* Nous pourions le faire voir si nous

* *Quæstion, Alnetan.*

écrivions un traité ſur cette matière : mais entrons dans le corps de l'ouvrage du R. P. Abbé qui combat l'Anonyme Anglois.

On trouve ici trois parties dont chacune a ſon objet particulier. La premiére eſt employée à prouver le dogme de l'Eternité des peines par les termes de l'Ecriture, & par le témoignage unanime des Peres. La ſeconde réfute les raiſonnements que l'Auteur Anglois propoſe dans ſa Préface contre la vérité de ce dogme. La troiſiéme détruit les arguments répandus dans le cours de ſon livre. Mais avant que de traiter la matiére au fond, D. Sinſart dreſſe une batterie générale que nous eſtimons très-efficace contre cet Anonyme. Nous ne ſçavons même ſi ce n'eſt pas une de ces preuves, qui doivent toucher infiniment plus que tous les détails de doctrine, parce qu'elles ſont à la portée d'un plus grand nombre de perſonnes.

L'Anglois pose pour principe & répéte à tout instant que, selon l'idée qu'on a de la souveraine bonté de Dieu, il faut que toutes les Créatures raisonnables parviennent un jour à la béatitude, quelque impies, quelque criminelles qu'on les suppose avoir été durant leur vie.

Surquoi D. Sinsart demande fort à propos pourquoi le Verbe de Dieu s'est fait homme; pourquoi le Baptême est regardé comme nécessaire au salut; pourquoi les Saintes Ecritures enseignent si clairement qu'il y a des Elus & des Réprouvés, pourquoi la Religion Chrétienne a été prêchée aux Nations; pourquoi on met de la différence entre le Chrétien & le Mahométan, entre celui qui reconnoît un Dieu & l'Athée qui n'en reconnoît point? On voit la raison de toutes ces questions. Si tous les hommes sont destinés à un bonheur éternel, si aucun

d'eux ne peut être exclus des biens de l'autre vie, l'Incarnation, l'Evangile, le Christianisme, le Baptême, la Prédestination, le Culte de Dieu, toute Religion en un mot est quelque chose d'assez indifférent. » Une des plus affreuses » conséquences, *dit D. Sinsart*, » qui se présente naturellement » comme une suite nécessaire du » systême de l'Auteur, c'est que tou» tes les religions sont indifféren» tes. Autant vaut être Juif, Ma» hométan, Idolâtre que Chré» tien. Si tous les hommes ne peu» vent manquer d'être éternelle» ment heureux, ne doit il pas » paroître égal de professer une » Secte ou une autre, puisqu'on » arrive au même but » ? L'Anonyme Anglois, il est vrai, admet pour les méchans, les incrédules, les impies, des peines temporelles après la mort : mais premiérement l'idée de la bonté infinie de Dieu seroit encore blessée par ce systê-

me, & c'est ici véritablement qu'on peut employer le raisonnement de Bayle cité ailleurs par D. Sinsart. » Je vous demande, » dit ce Critique à M. le Clerc, » s'il est conforme aux notions » communes de la bonté qu'un » être qui veut donner à ses créa- » tures une félicité éternelle, leur » fasse souffrir pendant cent mille » millions de siécles les tourmens » les plus douloureux ? Si vous me » répondez qu'oui, je croirai avec » raison, ou que vous ne parlez pas » sincerement, ou que vous n'a- » vez pas l'idée commune de la » bonté; & cela étant, nous dis- » puterions en vain. Si vous me ré- » pondez que non, je vous con- » traindrai d'avouer la même cho- » se à l'égard de cent mille mil- » lions d'années, & puis à l'égard » de vingt millions, & ainsi de » suite jusqu'à ce qu'à force de » reculer, vous soyez réduit à » cinq ou six ans. Vous ne serez

» point en ſureté dans ce dernier » poſte, & vous ne pourez pas » même tenir dans un quart-d'heu- » re de colique; car les notions » communes de la bonté renfer- » ment évidemment qu'un bon » pere, qu'un bon Maître, qu'un » bon ami délivrent du plus petit » mal l'objet de leur amitié dès » qu'ils le peuvent; & que s'ils ne » le font pas, ce ne peut être qu'à » cauſe qu'ils ſont ſujets à quel- » ques caprices, ou qu'ils eſpe- » rent qu'un peu de ſouffrance pro- » curera au patient un bien qu'ils » ne pourroient lui procurer par » nulle autre voye. On ne peut » rien imaginer de ſemblable » dans un Dieu infiniment parfait, » &c.

En ſecond lieu, quand on lit attentivement ce que l'Evangile dit de J. C. de ſes ſatisfactions, de ſes ſouffrances, de ſa mort pour nous; de la néceſſité & de l'efficacité du Baptême pour le ſalut;

de la prédilection que Dieu témoigne pour ses Elûs ; du bonheur de ceux qui embrassent la Loi Evangélique, qui la défendent au prix de leur sang, peut-on croire que tout ceci se termine à la diminution de quelques peines temporelles que nous aurions dû souffrir tous après cette vie ? Quand on considere surtout l'appareil & les circonstances du Jugement dernier, tel que l'annoncent les Livres Saints; peut-on se persuader que la fin d'une si grande action soit d'écarter pour quelque tems ceux qu'on appelle les Réprouvés, afin de les réunir ensuite dans la gloire éternelle avec tous les Amis de Dieu.

En troisiéme lieu (& ceci sans doute est d'une force supérieure) que veut donc faire entendre J. C. lorsqu'il assure en parlant de Judas qui l'avoit trahi, qu'il *eût été meilleur pour cet homme qu'il ne fût jamais né ?* Dans le systême de

l'Auteur Anglois, Judas devoit être éternellement heureux après avoir expié sa faute. Or peut-on dire que la non-existence où l'anéantissement eût été un plus grand bien pour lui que ce bonheur éternel, qui devoit suivre son châtiment temporel ? *Cet enfer de Judas*, dit fort bien D. Sinsart, *n'eût différé que de nom de ce que les Catholiques appellent le Purgatoire : mais chez eux rien ne seroit moins raisonnable que de dire qu'il vaudroit mieux pour un homme destiné à ce feu passager qu'il ne fût jamais né.* Qu'on médite bien cette pensée : elle suffiroit seule pour détruire toutes les hypothèses absurdes de l'Anonyme. Nous n'en sommes pourtant encore qu'aux préliminaires de la réfutation. Le développement des grandes preuves de notre sçavant Controversiste entrera dans un autre Extrait.

ARTICLE XXXVIII.

PETRI DE EBULO CARMEN de Motibus Siculis, & rebus inter Henricum VI. Romanorum Imperatorum & Tancredum sæculo XII. gestis, nunc primum è Mſ. Codice Bibliothecæ publicæ Bernensis erutum, notisque cùm criticis tum historicis illustratum cum figuris edidit Samuel Engel supremi in Rep. Helveto Bernensi, ut & Academici Senatûs adsessor, & Bibliothecæ publicæ Præfectus. Basileæ Typis Emmanuelis Thurnisii. M. DCC. XLVI. Poëme de Pierre de Ebulo sur la révolution de Sicile au XII. siécle &c. 4°. p. 159.

CEt Ouvrage & son Auteur sont deux Phénomènes Littéraires. Jusqu'ici on n'avoit enten-

du parler ni de Pierre de Ebulo (*a*) (ou d'Eboli petite Ville près de Salerne) ni de son Poëme sur la conquête de la Sicile par l'Empereur Henri VI. M. Samuel Engel, Bibliothécaire de la République de Berne ayant trouvé cette Piéce parmi les MSS. qui lui sont confiés, crut pouvoir en faire part au Public. Des Sçavans l'ont animé dans son entreprise : il y a joint des Notes tantôt pour éclaircir certains faits, & plus souvent pour montrer en quoi & comment ce Poëte du XII. siècle a imité les anciens.

Car il faut dire à la louange de Pierre d'Eboli, que malgré la bar-

(*a*) Nous ne connoissons qu'un Marin d'Eboli qui vivoit environ 121 ans après Pierre, & dont il reste dans les Archives du Vatican des Actes concernant l'Election des Papes. Voy. *Raynald. ad ann.* 1271.

barie qui l'entraîne quelquefois ; il s'étudie mieux que ses contemporains, à prendre le bon style de Virgile, d'Ovide & des autres Héros du Parnasse. Ces efforts sont ceux d'un Pygmée qui tâche de s'élever à la hauteur des Géants; mais combien d'autres, ses devanciers & ses égaux, n'ont pas essayé d'en faire autant ? Ils sont barbares par goût, par choix, par préférence. Leurs compositions ressemblent aux desseins des Peintres & des Sculpteurs du même tems. Tout est comme d'une pièce, sans vie, sans relief, sans agrément. Citons ici quelques vers de notre Pierre d'Eboli, pour le dédommager de l'oubli où il a été confiné pendant tant de siècles. Il commence ainsi la description du territoire de Capouë.

Urbs antiqua suis uberrima denique campis.

Mater opum, felix Præsule, (*a*) plena viris
Ubere luxuriat tellus, Autumnus abundat,
Vite maritatur populus amnis amans;
Ordine dispositas eadem complectitur ulmos,
Incola fastidit quod fluit uva merum.
Ter sata, ter seritur, tria dat responsa Colono,
Ter sub Sole novo semina pensat humus &c.

Et quand il veut célébrer la beauté, l'antiquité, les richesses de la Maison Impériale de Henri VI. il dit:

Est domus ætherei quà ludunt tempora veris,
Ipse domus paries ex adamante riget,

(*a*) C'est un compliment que le Poëte fait à Matth eu Archev. de Capouë, qui étoit très-bien à la Cour de l'Empereur Henri VI.

Ante domum patulo præludit sole theatrum
Quo salit in medio fons, Arethusa, tuus.
Ipsa quater denis innititur aula columnis,
In quibus Imperii tota quiescit humus, &c.

Et dans une lettre que Tancrede (usurpateur de la Sicile) écrit à Sybille son épouse pour lui confier la garde de l'Impératrice Constance qui lui avoit été livrée par trahison ; le Poëte exprime ainsi les ordres de ce Prince :

Sis comes & custos, & ei sis hospes & hostis,
Hanc nunquam sine te, si sapis, esse sinas.

Et plus bas, voulant indiquer tous les divers personnages que l'épouse de Tancrede devoit faire

avec l'Impératrice, il dit :

> Nunc major, nunc par, nunc minor esse
> velis.

Tout ceci n'est ni merveilleux, ni misérable, & peut passer pour bon sous l'étiquette du XII. siècle. Mais cet Ouvrage ne doit pas se lire pour prendre le vrai goût de la Poësie, il ne peut amuser personne, précisément parce que ce sont des vers, son utilité est toute du côté de l'Histoire. Vers l'an 1191. l'Empereur Henri VI. entreprit de conquérir la Sicile, qui lui appartenoit du chef de Constance son épouse, fille de Roger II. dernier Prince Normand, Maître légitime de cette Contrée. Tancrède, qui n'étoit que fils naturel de Roger, s'étoit fait reconnoître & couronner Roi. C'est l'ennemi que Henri VI. eut à combattre. La première campagne ne fut pas favorable aux Impériaux. Les chaleurs en firent périr un grand

nombre; l'Empereur malade leva le ſiége de Naples; il arriva même que l'Impératrice Conſtance tomba, comme nous diſions plus haut, entre les mains de Tancrède, qui la rendit pourtant à ſon mari, dès que le Pape le lui eût ordonné.

Mais Henri VI. eut ſa revanche dans une autre campagne. Tancrède étoit mort; il n'avoit laiſſé qu'un fils ſous la tutelle de ſa mere Sybille; l'Empereur conquit toutes les Places, & fit périr tout ce qui reſtoit de Princes Normands. C'eſt cette Victoire que Pierre d'Eboli célèbre en flatteur, en Poëte ſoudoyé, ou qui a bonne envie de l'être. Les louanges fades & outrées qu'il donne à Henri ne ſont pas encore la partie eſtimable de cet Ouvrage. Il faut s'attacher à ſes détails hiſtoriques; car ce Chantre du XII. ſiècle n'imaginoit rien de mieux que de ſuivre les événemens, com-

me faiſoient les Chroniqueurs ſes Contemporains. Or dans la plûpart des faits, il s'accorde parfaitement avec ces Auteurs. Il confirme leurs relations, il donne de l'étenduë à ce qu'ils ne racontent quelquefois que d'une manière abrégée. Nous remarquons un point très-conſidérable, où ce Poëte Pierre d'Eboli réforme les Chroniques. Le trait mérite d'être rapporté avec ſoin. On lit dans toutes les Hiſtoires de Sicile & d'Allemagne, que le mariage de Conſtance fille de Roger II. avec Henri VI. alors Roi des Romains, fut célébré en 1186. à Milan par le Patriarche d'Aquilée accompagné de pluſieurs autres Evêques; que le Pape Urbain III. déſapprouva fort cette union, parce qu'elle rendoit Henri trop puiſſant; qu'il ſuſpendit même de leurs fonctions les Evêques qui avoient aſſiſté à la cérémonie. Mais, ſelon Pierre d'Eboli, la

plûpart de ces circonstances sont fausses. Il assure par exemple que ce fut le Pape Lucius III. qui célébra lui-même le mariage. (*a*) Ainsi c'étoit au plus tard en 1185. qui est la derniere année de ce Pontife : ce n'étoit point à Milan ; mais à Rome ; & le Pape Urbain III. ne peut être censé avoir condamné une alliance que son Prédécesseur avoit confirmée de l'autorité Apostolique. Ajoutons que dans ce Livre où l'on a gravé les figures que porte le Manuscrit de Berne, on voit Henri VI. & son épouse Constance, qui prennent congé du Pape Lucius III. avant leur départ pour l'Allemagne : monument qui suffit seul pour montrer que le mariage fut contracté sous ce Pontife, non sous son successeur Urbain III. Ne conviendra-t'on pas que Pierre d'Eboli rend ici un grand service à l'Histoire ?

Son Editeur M. Samuel Engel

* Lucius hos jungit &c.

en rend un autre bien estimable par la sagesse & la bonté de ses notes. Elles sont assez sçavantes pour donner idée des talents de ce Bibliothécaire ; & assez précises pour ne pas ennuyer le Lecteur. Nous osons en critiquer une qui est à la page 23. on y lit que le Pape Céleftin III. couronna l'Empereur Henri VI. & sa femme Constance le 29 d'Avril (*III. Cal. Maj.*) de l'année 1191. Or il est certain par le témoignage de tous les Contemporains que ce couronnement fut fait le lendemain de Paques, c'est-à-dire le 15 d'Avril, Pâques étant cette année-là le 14. M. Engel cite en cet endroit la Chronique de Fosse-Neuve qui fait néanmoins trois fautes : voici le texte, *XVIII. Kal. Maii Rex Henricus cum conjuge suâ Constantiâ in Ecclesiâ B. Petri à Cælestino Papâ Imperialem coronam acceperunt III. Cal. Maji.* Ce Chroniqueur met

le couronnement de Henri VI. & de Constance, le XIV. d'Avril (*XVIII. Kal. Maji*) première faute. Il le met le 29 du même mois (III. Kal. Maji) seconde faute. Il le met tout à la fois en deux jours différents & très-éloignés l'un de l'autre. Troisieme faute.

Du reste on ne peut que faire beaucoup d'accueil à cette Edition, qui met dans la République des Lettres, un livre oublié depuis six siécles, & digne après tout de n'être pas tout-à-fait perdu.

ARTICLE XXXIX.

OBSERVATIONES ASTRONOMICAS, y Physicas Hechas en los Reynos del Peru de las quales se déduce la figura y Magnitud de la Tierra. Impresso de orden del Rey nuestro señor en Madrid, por Juan de Zuñiga anno 1748. in-4°. p. 396. Observations Astronomiques & Physiques faites dans les Royaumes du Pérou, pour mesurer la grandeur & la figure de la Terre, &c.

LEs hommes ont habité longtems la Terre, sans en connoître la grandeur ni la figure. Cette ignorance a duré après l'enfance du monde, & lors même qu'on avoit déja fait de grands progrès dans les Arts. On est surpris des imaginations étranges qu'ont eu sur ce sujet les plus forts

génies de ces ſiècles ſi vantés. Les Antipodes & le cours du Soleil dans l'autre hemiſphère leur cauſoient des embarras dont ils ne ſçavoient comment ſe dégager. On parvint enfin à ſoupçonner que la terre étoit une eſpèce de globe : mais ce n'en étoit pas aſſez pour diſſiper toutes les autres préventions. La connoiſſance de la vraie figure de la terre étoit réſervée à nos jours, & quiconque ſera inſtruit de tout ce qu'il en a couté d'application & de fatigue, tant en obſervations qu'en voyages, pour la déterminer, comme on a fait, ne refuſera pas ſon eſtime ni peut-être ſon admiration aux Mathématiciens chargés de l'éxécution du projet.

Dès le commencement de l'Académie Royale des Sciences, on penſa ſérieuſement à meſurer un dégré du Méridien terreſtre, dont il importoit extrêmement, pour la Géographie & pour la Naviga-

tion, de connoître la vraye grandeur. M. Picard, un des Académiciens, entreprit l'Ouvrage, & l'acheva heureusement. Il mesura géométriquement & astronomiquement l'arc du Méridien terrestre, correspondant à l'arc d'un dégré dans le Méridien céleste ; & le dégré du Méridien terrestre fut estimé de 57060. toises. Comme on étoit alors persuadé que la Terre étoit un globe ; on crut n'avoir plus rien à désirer. C'en eût été assez effectivement, si la terre étoit une sphère : mais les Mathématiciens sont étrangement sujets aux scrupules, & il n'y a point de scrupuleux si difficiles à guérir : car ils ne se contentent pas de probabilités ni de vraisemblances, ils veulent des démonstrations évidentes, & hors de tout soupçon de paralogisme. On conçut quelque inquiétude sur la sphéricité de la terre. Est-ce une sphère parfaite, ou seulement un spheroïde ?

Car

Car si c'est seulement un sphéroïde, il ne suffit pas d'avoir mésuré un dégré du Méridien pour s'assurer de la figure du sphéroïde.

Cette inquiétude fut augmentée par les Observations de M. Richer & ensuite de plusieurs autres Mathématiciens célébres, sur les inégalités de l'Oscillation des pendules en divers climats. On en conclut qu'il étoit nécessaire de mesurer une suite de plusieurs dégrès du Méridien, qu'on compareroit ensuite les uns aux autres, pour sçavoir s'ils sont égaux entr'eux, & au cas qu'ils ne le soient pas, quelle est leur inégalité. Il étoit naturel que les Académiciens François commençassent par le Royaume où l'on trouveroit plus de facilité & plus de secours. M. Cassini le pere entama l'ouvrage, le fils se joignit ensuite au pere pour le continuer. Le Gouvernement y donna toute la protection imaginable & ne ménagea pas la

dépense, même dans les temps les plus difficiles. On vint à bout de tracer une Méridienne depuis Paris jusqu'à Dunkerque & depuis Paris jusqu'à Colioure.

Le résultat des opérations fut que la Terre n'étoit pas une sphére, ce que MM. Huygens & Newton reconnoissoient, mais un sphéroïde allongé, ce que ces deux Mathématiciens n'accordoient pas. Selon eux, la Terre étoit un sphéroïde applati ou un peu écrasé en approchant des poles. On ne révoquoit pas en doute la justesse des mesures prises par MM. Cassini pere & fils, mais M. Newton & ses Partisans n'en persistoient pas moins dans leur sentiment. Le seul moyen de réünir les esprits étoit d'envoyer d'habiles Mathématiciens, les uns vers le cercle Polaire, & les autres vers l'Equateur, pour y mesurer un dégré du Méridien le plus près qu'il se pourroit du cercle Polaire, & un

autre dégré du Méridien le plus près qu'il ſe pourroit de l'Equateur. Telle fut l'intention de Louis XV. aujourd'hui régnant, qui fut déclarée à l'Académie des Sciences par M. le Comte de Maurepas, Miniſtre & Sécretaire d'Etat pour la Marine, & qui a été exécutée avec le plus grand ſuccès.

Les Eſpagnols, Auteurs de cette Relation, ſe croiroient coupables *d'une impoliteſſe ruſtique, Groſera ruſticidad.* S'ils ne reconnoiſſoient que les Mathématiciens François leur ont fait part de leurs lumiéres, & que ces dignes membres de l'Académie des Sçiences ont parfaitement juſtifié le choix & répondu à la confiance dont le Roy leur Maître les a honorés. Depuis le retour des Académiciens qui avoient été envoyés vers le Nord, on a encore meſuré par l'ordre du Roi la Méridienne qui traverſe toute la France. On s'eſt ſervi de nouveaux inſtrumens encore plus

exacts que ceux dont on avoit fait usage d'abord. MM. Cassini de Thuri & l'Abbé de la Caille y ont travaillé avec tout le soin & toute l'application qu'exigeoit l'importance de l'ouvrage, & il s'est trouvé que les mesures qu'ils ont déterminées s'accordent avec celles qu'on a prises dans le cercle polaire & vers l'Equateur.

Ce Recueil d'observations commence par la mesure de la plus grande obliquité de l'écliptique, c'est-à-dire de l'angle que fait l'écliptique avec le cercle équinoctial, dans les points où ils se croisent. Cet article a bien des dépendances, & si l'on se trompoit à l'égard de cette obliquité, un grand nombre d'opérations Astronomiques seroient défectueuses. Elles n'auroient pas cette exactitude & cette justesse qui font le charme du Mathématicien, & la gloire des Mathématiques. Il y a plus de deux mille ans qu'on s'efforça de

fçavoir à quoi s'en tenir. Pithéas 324 ans, Eratosthène 230 avant J. C. fixérent la plus grande obliquité de l'Ecliptique, le premier a $23^d. 52' 42''$. Le fecond à $23^d. 51' 20''$. Plufieurs Aftronomes qui font venus enfuite, l'ont trouvée plus petite les uns que les autres; ce qui a fait foupçonner qu'elle n'étoit pas conftamment la même, mais qu'elle diminuë peu à peu.

Cette incertitude incommodoit beaucoup les gens du mêtier, qui ne font pas d'humeur à rien hazarder. Il fut donc réfolu à Quito, qu'on s'appliqueroit à déterminer la plus grande obliquité de l'Ecliptique. On choifit près de la Paroiffe de Sainte Barbe un lieu commode, où l'on pût placer avantageufement l'inftrument que les Mathématiciens François avoient apporté de Paris, pour mefurer l'Arc du Méridien. Il étoit garni de fa Lunette, du Micromètre, & de tout ce qui eft néceffaire

pour les opérations. Son rayon étoit de douze pieds. L'arc, de 30 dégrès avec les minutes & les ſecondes. Toute la machine étoit d'un gout & d'une préciſion qui ne permettent pas de déſirer rien de plus en ce genre. Elle eſt repréſentée dans une planche particuliere, où elle en dit plus en ſa faveur que nous n'en diſons. Le ſeul défaut qu'on y remarqua, c'eſt que la barre de fer, n'ayant pour appui dans le haut que la lunette, elle n'étoit pas ſuffiſamment aſſujettie & trémouſſoit un peu au moindre mouvement de la machine. Le trémouſſement de la barre ſe communiquoit au fil à plomb & empêchoit qu'on ne diſtinguât parfaitement le point précis où ce fil coupoit les tranſverſales gravées ſur la largeur de l'arc.

L'inſtrument étant préparé, les Mathématiciens s'appliquerent avec la plus ſcrupuleuſe attention

à tout ce qui étoit de leur minis-tère. On voit ici le détail de toutes leurs opérations, & de toutes les corrections nécessaires pour les rectifier. Tout cet endroit demande des Lecteurs initiés aux mystères de l'Astronomie, & capables de rendre justice aux Observateurs. Les calculs étant achevés & mis au net, on trouva qu'au Solstice d'hyver en 1736. la distance Méridienne du Tropique du Capricorne au Zenith de Quito étoit de 23d. 15'. 9" $\frac{1}{4}$.

On laissa l'instrument dans le même lieu & dans la même situation, pour s'en servir l'année suivante à l'observation du Solstice d'Eté de 1737. On opéra avec les mêmes précautions & la même application. Par le résultat des calculs, il paroît que la distance Méridienne du Tropique du Cancer au Zenith de Quito fut jugée de 23d. 41'. 32". Les deux distances Méridiennes des deux Solsti-

ces au Zenith de Quito étant connuës, on les joint ensemble & la moitié de la somme donne la plus grande obliquité de l'Ecliptique; elle est de 23^d. 28'. 20''$\frac{1}{8}$.

Cette recherche si utile aux Astronomes occupe tout le premier livre du Recueil, le second livre contient les Observations faites avec l'Anneau Astronomique & le quart de cercle, pour déterminer la latitude des lieux qui se rencontroient sur la route pendant le voyage. Ces déterminations étant absolument nécessaires pour la Géographie & pour la Navigation, le Roi Catholique avoit ordonné aux Auteurs de la Relation de s'y appliquer. Comme ils furent obligés de partir de Cadis avant que de recevoir les instrumens qu'on fabriquoit à Paris, ils empruntérent à Carthagéne un Anneau Astronomique qui avoit appartenu au P. Feuillée Minime, & deux Lunetttes d'approche avec

une Pendule. L'anneau Aſtronomique n'eſt pas auſſi juſte pour ces opérations que le quart de cercle : on s'attendoit qu'il y auroit quelque différence entre les Obſervations faites avec le premier inſtrument & celles qui ſe feroient avec le ſecond. Il y en eut : mais elle fut légére.

Les Aſtronomes François étant arrivés à Carthagène avec leurs inſtrumens, M. Godin débarqua ſon quart de cercle, de 22 pouces de rayon, qu'on mit en œuvre pour rectifier les opérations qu'on n'avoit encore faites juſques-là qu'avec l'Anneau Aſtronomique : on place ici une ſuite d'Obſervations par où l'on s'eſt aſſuré de la latitude de Carthagène, de Porto-Belo, de Panama & de pluſieurs autres endroits dans l'intérieur du Continent. Les tables ſont dreſſées avec la plus grande exactitude. Les Obſervateurs ſont nommés à côté de l'Obſervation, & on a

même déſigné à qui appartenoient les inſtrumens dont on s'étoit ſervi. Don Juan revenant en Eſpagne obſerva auſſi en paſſant par S. Domingue la latitude du Cap.

Les Obſervations qu'on a rangées dans les Tables, ſont telles qu'on peut ſe paſſer, dans la pratique, d'en avoir de plus préciſes & de plus exactes. La navigation ni la Géographie n'en ſouffriront pas. Cependant comme les Mathématiciens, plus que les autres, veulent parvenir à la plus haute perfection, on mit en œuvre à Cuenca le grand inſtrument de vingt pieds de raïon. On ne ſauroit douter que les opérations qu'on fit avec cet inſtrument ne ſoient encore plus juſtes que les précédentes: mais il n'en faut pas conclure qu'il ſeroit donc à propos, ou même néceſſaire de fabriquer des inſtrumens encore plus grands. Outre que ces machines ſeroient très-embarraſſantes & très-couteuſes,

il n'en reviendroit aucune utilité ſenſible pour les Arts, ce qui eſt le principal objet des Sciences naturelles. Du reſte, il ne faut pas conclure de ces inégalités qu'on remarque entre les Obſervations, comme font certains Lecteurs qui ne ſont pas Mathématiciens, & qui ſelon les apparences, ne le deviendront jamais, que les Démonſtrations Mathématiques n'ont donc pas cette évidence tant vantée, puiſque ſi elles étoient évidentes, il n'y auroit aucune différence entre des Obſervations établies ſur les mêmes principes, & exécutées par la même méthode : cette prétention eſt frivole. Ces différences dont on ſe plaint, ne doivent pas être imputées à la démonſtration, dont la ſolidité ne ſauroit être conteſtée par aucun Juge compétent. C'eſt à l'inexactitude des inſtrumens, & quelquefois en partie à l'inexactitude des Obſervateurs qu'on doit s'en pren-

dre. L'organe de la vûe peut y entrer pour quelque choſe : mais la Démonſtration eſt toujours invulnérable.

On a inſéré une Table de Déclinaiſon d'une conſtruction nouvelle, & l'on en explique l'uſage. On n'y a pas déterminé la plus grande Déclinaiſon du Soleil, afin que chacun puiſſe s'en tenir à celle qu'il préférera. La premiere & la cinquiéme colomnes contiennent les degrés & minutes des Signes de l'Ecliptique, qui ſont marqués au haut & au bas de la ſeconde colomne, dans laquelle on voit les degrés, minutes, ſecondes, tierces, de la Déclinaiſon du Soleil, correſpondante aux degrés & minutes de l'Ecliptique. Mais comme on n'a calculé que juſqu'à quinze minutes, on a ajouté dans une troiſiéme colomne, la déclinaiſon qui convient à une minute de plus ou de moins de longitude du Soleil dans l'Ecliptique. Dans le cal-

cul de cette Table, on a ſuppoſé que la plus grande Déclinaiſon de l'Ecliptique eſt de $23^d\ 28'$ mais pour la commodité de ceux qui donnent à l'Ecliptique plus ou moins d'obliquité, il y a une quatriéme colomne, où l'on voit ce qu'il faut ajouter ou retrancher pour dix ſecondes de plus ou de moins d'obliquité. Cette nouvelle Table de Déclinaiſon ſera plus utile aux Aſtronomes qu'aux Navigateurs, qui dans leurs opérations ne mettent guéres en ligne de compte les ſecondes, ni les tierces.

La Relation avertit qu'on a ſuppoſé la Déclinaiſon du Soleil uniforme pendant les quinze minutes, compriſes dans la ſeconde colomne, ce qui n'eſt vrai géométriquement que pendant que le Soleil eſt aux points équinoxiaux. Comme cette erreur ne va pas juſqu'à deux tierces, on n'a pas jugé à propos d'y faire attention.

La connoiſſance des longitudes eſt d'une néceſſité abſolue pour la ſûreté de la Navigation, & pour la conſtruction des Cartes Géographiques. Auſſi ce point avoit été très-expreſſément recommandé aux deux Officiers Eſpagnols par la Cour de Madrid. Si toutes les fois qu'on peut obſerver ſur Mer la latitude, on pouvoit par quelqu'autre opération s'aſſurer de la longitude, ce ſeroit un avantage ineſtimable pour les Navigateurs, qui périſſent beaucoup plus ſouvent par l'ignorance des longitudes, que par l'ignorance des latitudes. Ce qu'on ne ſauroit déterminer ſur Mer dans la préciſion convenable, on le peut ſur Terre & c'eſt par-là qu'on acheve de fixer la ſituation d'une Ville, d'un Port, d'une Montagne, & de tout autre lieu.

La méthode la plus ſuivie, c'eſt d'obſerver les immerſions ou émerſions des Satellites de Jupiter. On

l'explique ici en peu de mots ; cependant avec assez de clarté pour mettre suffisamment au fait ceux mêmes qui ne sont pas versés dans ces matières, pourvû qu'ils ayent l'intelligence des termes. Cette Méthode a cette commodité particulière qu'on a souvent occasion de la pratiquer, au lieu que les Eclipses de Lune ne sont pas si fréquentes, & sont d'une plus longue discussion. On ne doit pas toutefois les négliger, & on ne les a pas négligées, comme il paroît par la Relation.

Tout le troisiéme Livre est affecté aux Longitudes. Ce sera un trésor & une regle sûre pour les Géographes. Il est terminé par une figure bien dessinée & nettement gravée, de la Lune. N'est il pas étonnant que la Géographie Lunaire, plus curieuse que nécessaire, soit à peu près à sa perfection, pendant que la Géographie du Globe de la Terre, qui nous

intéresse tout autrement, ne sera peut-être jamais achevée? L'ouvrage seroit consommé dans peu s'il étoit possible de placer quelque habile Mathématicien dans la Lune, avec tous les instrumens convenables. Il considéreroit à loisir la Terre, comme de la Terre nous considérons la Lune.

Nous ne nous arrêterons pas aux Livres suivans, où il est traité de la Dilatation & de la compression des Métaux, par la chaleur & par le froid ; de la vibration des Pendules en des climats éloignés l'un de l'autre ; des expériences faites avec le Barometre simple en plusieurs endroits, pendant le voyage ; de la loi de la Dilatation de l'air ; de la vélocité du son : ce n'est pas que tout cela ne soit très-curieux, & que les expériences qu'on rapporte, ne paroissent avoir été faites avec la plus grande exactitude : mais depuis près d'un siécle, il s'est imprimé tant de Livres

ſur ces matières, ſurtout en France & en Angleterre, que pluſieurs de nos Lecteurs ne reverroient pas avec plaiſir des objets qu'on leur a mis ſi ſouvent ſous les yeux. N'y eût-il que les Mémoires de l'Académie des Sciences, on n'a preſque plus rien à déſirer en ce genre. On ſeroit tenté de croire qu'il n'y a plus de nouvelles connoiſſances à eſpérer dans la Phyſique, ni dans la Mathématique, ſi l'on n'étoit convaincu par tant de nouvelles découvertes & toutes ſi ſingulieres, que l'une & l'autre ſont inépuiſables.

La Relation explique dans le plus grand détail toutes les opérations par où l'on a meſuré le degré du Méridien, qui commence à Quito. C'étoit le principal objet de la commiſſion de tant d'habiles Mathématiciens. Ainſi il étoit juſte d'en parler plus amplement que de tout le reſte : on a rempli parfaitement cette obligation, & tous

les Lecteurs intelligens seront contens du travail des Auteurs. Il ne leur en a pas tant couté à beaucoup près, pour tracer sur le papier une longue suite de triangles, qu'il leur en a couté en aidant à les mesurer en plein vent & dans la moyenne région de l'air, sur les sommets de la Cordéliere : mais une longue suite de calculs faite dans la situation la plus commode, est toujours bien ennuyante, & par conséquent bien laborieuse. On n'attend pas de nous & on auroit tort d'attendre que nous transcrivions ici tant de tables de Triangles, corrigés & réduits au niveau, avec tout ce qui est propre à les rendre plus estimables & plus utiles. C'est une nécessité de recourir au Livre même & de puiser dans la source.

Tout ce qu'on lit de la lieuë Espagnole, & c'est principalement la lieuë, telle qu'on la suppose dans la Castille, mérite l'atten-

tion de tous les Géographes & de tous les Navigateurs de la Nation.

La Terre n'étant pas une Sphére, mais une ellipſe, il eſt évident que la méthode ordinaire de naviger doit être rectifiée, ſi l'on veut que cet Art, ſi néceſſaire & ſi hazardeux, ait toute la perfection & toute la ſûreté dont il eſt capable. Cet examen étoit réſervé naturellement à la fin de ce Recueil; après avoir établi tout ce qui concerne la figure du Globe Terreſtre: on ne l'a point omis. Il a déja été publié pluſieurs Ouvrages ſur ce ſujet; mais cette ſpéculation eſt trop forte pour la plûpart des Pilotes. Elle ne ſera d'aucun uſage; ſi l'on n'imagine une pratique facile & indépendante des Démonſtrations Géométriques, dont peu de Navigateurs ſont capables. C'eſt dans cette vûë qu'on a terminé ce troiſiéme Tome, par une nouvelle Table des parties du Méridien ſur l'Ellipſoïde; nous n'eſpérons gué-

res qu'on vienne à bout d'accoutumer les anciens Pilotes à ces nouveautés. On ſera d'autant plus obligé de les laiſſer dans leur péché d'habitude, qu'on ne les convaincra jamais qu'ils ſeront en danger de périr, s'ils s'opiniâtrent à s'en tenir à l'ancienne pratique. Il ſera plus facile de forcer ceux qui ſe deſtinent à cet Art, en ne les recevant que lorſqu'ils ſeront inſtruits de la nouvelle méthode. Cela même ſera peut-être impoſſible, ſi l'on conſidére qu'elle eſt l'éducation de la plûpart de ceux qui aſpirent au Pilotage. Nous ſouhaitons que le temps diſſipe nos préventions & nos craintes. De quelque manière que les choſes tournent, la gloire de ceux qui ont eu part à cet Ouvrage n'en ſouffrira pas.

Comme c'eſt ici le dernier article que nous donnerons ſur les trois Volumes des Officiers Eſpa-

gnols, nous ſommes bien-aiſes de rectifier en finiſſant trois fautes qui nous ſont échappées, dans le premier Extrait (Janv. 1749.)

Page 61. nous marquions que MM les Académiciens François arriverent à Cartagène *le 15 Decembre 1735.* il faut lire *le 15 Novembre.*

Page 12. nous diſions : *On s'embarqua ſur la Balandre Françoiſe, commandée par M. d'Hericourt le 24 Novembre de la même année 1735. pour ſe rendre à Porto-Belo.* Ceci n'eſt ni aſſez clair, ni aſſez bien circonſtancié. Il faut lire : *Le 24 Novembre 1735. les deux Officiers Eſpagnols s'embarquerent pour Porto-Belo, avec les Académiciens François, ſur le Bateau du Roi, qui avoit apporté ceux-ci le 15 du même mois, & qui étoit commandé par M. d'Hericourt.*

Page 83. nous avancions que *M. Bouguer étoit venu à Quito par la Riviere des Emeraudes.* C'eſt

M. de la Condamine qui prit cette route, ainſi que nous l'avions bien marqué, en rendant compte du dernier Volume des Mémoires de l'Académie des Sciences (*Decemb. 1748. 11. vol. pag. 2669.*)

ARTICLE XL.

LETTRE AU P. B. J. SUR le Livre intitulé, l'Eſprit des Loix.

JE ſuis ſurpris, M. R. P. que vous n'ayez point encore parlé dans vos Mémoires de *l'Eſprit des Loix*, Livre ſi fameux parmi les Gens de Lettres, ſi connu même de ceux qui ſont incapables de l'entendre. Auriez-vous donc manqué l'occaſion d'acquérir cet Ouvrage, de vous le faire communiquer du moins par ceux qui le poſſédent ?

Quoiqu'il en ſoit, je vous dirai ici mes penſées, non ſur toutes

les parties de cet Ouvrage (ce ſeroit trop de matière pour une ſimple lettre) mais ſur quelques points où l'Auteur ne ménage pas aſſez la Religion. Dans la ſuite je vous entretiendrai de pluſieurs autres articles qui m'ont fourni un grand nombre de réfléxions.

En général je puis vous aſſurer que l'*Eſprit des Loix* part d'une plume très légère, & très-exercée à écrire ; que l'érudition y eſt répanduë ſans affectation & ſans pédanterie ; que l'Auteur a une connoiſſance ſingulière de l'hiſtoire ancienne & moderne ; de la Juriſprudence des Grecs & des Romains, des Aſiatiques & des Européans. Mais je ne vous diſſimulerai pas non plus qu'il eſt ſouvent auſſi foible de preuves que fertile en conjectures & en paradoxes. Il ſe propoſe, non de traiter des Loix en elles-mêmes, mais *des rapports que les Loix peuvent avoir avec diverſes choſes.* Ainſi,

rapports des Loix aux diverſes eſpèces de gouvernemens, à la nature du climat, aux qualités du terrain, au genre de vie des peuples, au Commerce, au nombre, aux inclinations, à la Religion des habitans : Rapports encore des Loix entr'elles, avec leur origine, avec l'eſprit du Légiſlateur, avec l'ordre des choſes ſur leſquelles elles ſont établies : tel eſt, ſelon l'Auteur même, tout cet *eſprit des Loix* compris en deux volumes in-4°.

Or dans cette multitude d'objets que de propoſitions peu certaines ou peu prouvées ! Vous pourriez en juger déja, M. R. P. par cet exemple : *Tome I. p. 23.* l'Auteur dit que *la meilleure Ariſtocratie eſt celle où la partie du peuple qui n'a point de part à la puiſſance, eſt ſi petite & ſi pauvre que la partie dominante n'a aucun intérêt à l'opprimer.* Et il produit, pour confirmer cette doctrine,

trine l'exemple d'Antipater *qui établit à Athènes que ceux qui n'auroient pas deux mille drachmes, ſeroient exclus du droit de ſuffrage.* Par-là, continuë-t-il, *Antipater forma la meilleure Ariſtocratie qui fût poſſible, parce que ce Cens étoit ſi petit qu'il n'excluoit que peu de gens &c.* Or ce trait d'Hiſtoire qu'on dit tiré de Diodore de Sicile, eſt rapporté tout autrement par cet Auteur: je l'ai ſous les yeux, & j'y lis en termes exprès, que le nombre des Athéniens qui n'avoient pas les deux mille drachmes, ſe trouva de *plus de vingt-deux mille* perſonnes, tandis que le nombre des autres Citoyens ne montoit qu'à *environ neuf mille :* circonſtances qui détruiſent tout le raiſonnement contenu dans cet endroit de l'*Eſprit des Loix.*

Mais j'entre, mon R. P. dans mon deſſein, qui eſt de vous marquer ce qui bleſſe ici directement

ou indirectement la Religion. Croirez-vous, par exemple, l'Auteur, quand il dit (*Tome I. pag. 296.*) *La Liberté Philosophique consiste dans l'exercice de la volonté, ou du moins (s'il faut parler dans tous les systêmes) dans l'opinion où l'on est que l'on exerce sa volonté.* Ne direz-vous pas 1°. Que le simple *exercice de la volonté* ne suffit pas pour faire que nous soyons libres, & qu'il faut pour cela l'*exercice* de la puissance élective *de la volonté?* 2°. Que s'il y avoit un systême qui se contentât pour la Liberté, de *l'opinion où l'on pourroit être que l'on exerce sa volonté*, ce seroit un systême totalement condamnable?

Que penserez-vous aussi de cette proposition si générale qui est à la page 300. du premier Volume: *Il faut faire honorer la Divinité, & ne la venger jamais?* Vous penserez, sans doute, qu'on ne peut jamais entreprendre de venger par-

faitement & totalement la Divinité ; mais qu'il eſt des circonſtances où il convient de punir les entrepriſes ſacrilèges contre Dieu, parceque cela ſert à réparer ſon culte ſuprême, & à intimider les méchans. Avec le principe de l'Auteur, comment juſtifieroit-on tant d'Ordonnances des Princes & des Magiſtrats, qui décernent des peines contre les Blaſphémateurs & les Blaſphêmes.

Dans l'*Eſprit des Loix*, on rencontre divers morceaux qui prouvent que l'Auteur eſt verſé dans l'étude de la Phyſique & de l'Anatomie : connoiſſances très-utiles, quand on les employe à propos. Mais je ne vois pas qu'il fallût les mettre en œuvre pour excuſer *le Suicide*, ſi commun, dit-on, parmi les Anglois. Car c'eſt l'excuſer, que de le regarder comme une maladie cauſée par la nature du climat. *Cette action*, dit l'Auteur, (*Tom. I. pag. 377.*) *tient à l'é-*

tat physique de la machine ..... & l'on ne peut pas plus punir l'homicide de soi-même en Angleterre, qu'on punit les effets de la démence. Comment nous persuadera-t'on que les Anglois, qui se tuent de sang-froid, n'ont point assez de liberté pour continuer de vivre ? Le climat & la constitution des corps furent les mêmes en Angleterre, il y a trois ou quatre cens ans : alors la pratique du Suicide s'y remarquoit-elle plus qu'ailleurs ? N'est-ce pas une sorte de mode qui s'y est établie, ou par vanité, comme on dit qu'elle régne chez les Japonois ; ou plûtôt par principe d'irréligion, comme on a tout lieu de le croire, depuis que l'Angleterre est devenue le centre de toutes les mauvaises Doctrines ?

Un des endroits qui méritent le moins d'excuse dans cet Ouvrage sur les Loix, est le chap. IV. du Livre XVI. (*pag. 414. premier Volume.*) On y lit en titre que *là*

Loi de la Polygamie est une affaire de calcul ; & l'Auteur apporte en preuve, qu'il naît plus de filles que de garçons en Asie, où la pluralité des femmes est si commune ; & pour montrer qu'il naît dans ces vastes contrées plus de filles que de garçons, il produit d'après Kœmpfer, un dénombrement, par lequel on voit qu'à Méaco, Capitale du Japon, il y avoit un peu plus de 182 mille mâles, & 223 mille 573 femelles.

Cette preuve est elle bien concluante ? Le dénombrement que cite Kœmpfer fut fait en 1672. dix-huit ans avant son arrivée au Japon. Il ne nous dit point si dans cette année 1672. quelque cause particulière n'avoit point diminué considérablement le nombre des hommes de Méaco. En tems de guerre ou d'embarquement, on voit en France beaucoup plus de femmes que d'hommes, soit dans les Campagnes, soit dans les Ports

de Mer, quelquefois même dans les grandes Villes. Si quelqu'un assuroit pour lors qu'il naît parmi nous plus de femmes que d'hommes, ne se tromperoit-il pas? Or qui nous assurera qu'en 1672. il n'y avoit pas à Méaco quelque raison semblable de diminution dans la liste des hommes?

Il est prouvé par le témoignage du même Kæmpfer, que le dernier dénombrement fait à Méaco (apparemment en 1689. ou 1690.) excédoit de plus de 124 mille personnes celui de 1672. * On ne spécifie point, il est vrai, dans ce dénombrement de 1689. ou 1690. le nombre des hommes & des femmes; mais on n'a aucune raison de croire que l'excès ne fût pas en grande partie sur le compte des

* Celui de 1672. étoit de 405643 personnes. Le dernier dont parle Kæmpfer, étoit de 529726. voyez *Kæmpfer*, *Tom. I. p.* 172. & *Tom. II. p.* 198.

hommes. Ainsi la preuve tirée de ce dénombrement de 1672. est très-équivoque; elle est de plus très-insuffisante pour le reste de l'Asie. Car quel argument est celui-ci : il y avoit à Méaco en 1672. beaucoup plus de femmes que d'hommes, donc en Asie il naît beaucoup plus de filles que de garçons? Et moi je produis, d'après l'Auteur même de l'*Esprit des Loix*, le Païs des Lamas, qui est le Thibet, où il naît beaucoup plus de garçons que de filles; en sorte même que chez ces Peuples une femme épouse plusieurs maris.

Mais, dira-t'on, cette pratique des Lamas prouve donc que *la loi de la Polygamie est une affaire de calcul.* Point du tout, répondrai-je, puisqu'il est certain que les Tartares, leurs voisins, qui sont dans le même cas, c'est-à-dire, qui ont parmi leurs enfans beaucoup plus de garçons que de filles, ne donnent pourtant jamais plu-

ſieurs maris à une ſeule femme. Voyez *Deſcription de la Chine*, *Tom. IV. p. 461*.

Mais, continue-t'on, il eſt du moins certain que l'uſage d'épouſer pluſieurs femmes a quelque rapport au climat; ainſi l'on ne peut nier que *la Loi de la Polygamie ne ſoit une affaire de calcul*. C'eſt à peu près tout le fond de ce Chap. IV. du Liv. XVI. de l'*Eſprit des Loix*. Je répons qu'en admettant même la premiere propoſition qui n'eſt pas inconteſtable, je nierois bien la conſéquence. En effet, de ce que l'uſage d'épouſer pluſieurs femmes auroit quelque rapport au climat, s'enſuivroit-il abſolument que la *Loi de la Polygamie fût une affaire de calcul*; c'eſt-à-dire, une affaire dont on pût & dût rendre raiſon, par la ſupputation ſeule des perſonnes de l'un & de l'autre ſexe qui naiſſent dans un païs? Ne ſçait-on pas que d'autres cauſes ont influé dans cet-

usage ? Aux premiers tems, nécessité ou prétexte d'avancer la propagation du genre humain : dans la suite, Religions fausses, qui accordent tout aux désirs sensuels : quelquefois, motifs de luxe & de vanité, comme chez les anciens Seigneurs de Germanie, qui, au rapport de Tacite, se distinguoient du vulgaire, par la multitude de leurs femmes : presque toujours, passion, mauvais exemple, éducation trop libre : voilà les causes qui ont autorisé, accrédité, maintenu la Polygamie ; & qui l'empêchent d'être simplement *une affaire de calcul.*

J'aurois encore à vous faire observer, M. R. P. dans le même endroit de l'*Esprit des Loix*, le peu d'exactitude de cette proposition : *La pluralité des femmes ou même la pluralité des hommes est plus conforme à la nature dans certains païs, que dans d'autres.* Tous les Maîtres de la Morale ensei-

gnent que la pluralité des hommes pour une seule femme n'est nullement *conforme à la nature*, parce qu'il ne peut en résulter aucun bien.

Mais passez avec moi, je vous prie, au Chap. XV. de ce même Livre XVI. (*Tom. I. p. 427.*) où l'on trouve que la Loi du Méxique qui défendoit, sous peine de la vie, à deux Epoux, de se réunir après le divorce, étoit plus sensée que la loi des Maldives, qui permettoit à un mari de reprendre la femme qu'il avoit répudiée ; & voyez un peu la raison qu'en donne l'Auteur : c'est, dit-il, que la loi du Mexique, *dans le tems même de la dissolution, songeoit à l'éternité du mariage* : au lieu que *la loi des Maldives semble se jouer également du mariage & de la répudiation*. Si je ne me trompe, *songer à l'éternité du mariage*, c'est songer à son indissolubilité ; or si la loi du Mexique songeoit à l'in-

dissolubilité du mariage, pourquoi permettoit-elle donc de le dissoudre ; & si elle faisoit tant que d'en permettre la dissolution, que ne laissoit-elle du moins aux époux la liberté de se réunir, puisqu'on la suppose songer à l'indissolubilité de leur union. En un mot, de deux loix, dont l'une permet de renouer les liens sacrés du mariage, & l'autre le défend, laquelle doit-on regarder comme *songeant* mieux *à l'éternité du mariage*, comme plus sensée par conséquent? Tout le monde dira, sans doute, que c'est la premiere, & tel fût le cas de la loi des Maldives, non celui de la loi du Méxique.

C'en est assez, M. R. P. sur le premier tome de l'*Esprit des Loix* : je viens au second qui pourroit me fournir un plus grand nombre d'Observations, mais il est nécessaire d'abréger.

A la page 162. l'Auteur dit : *Les Romains eurent une bonne po-*

lice sur l'exposition des enfans. Romulus imposa à tous les Citoyens la néceſſité d'élever tous les enfans mâles & les aînées des filles. Si les enfans étoient difformes & monſtrueux, il permettoit de les expoſer, &c. Ce trait eſt tiré de Denys d'Halicarnaſſe, & je ne m'inſcris pas en faux contre la citation ; mais je ne puis approuver que l'on qualifie de *bonne police* une pratique barbare. L'Auteur dit lui-même dans un autre endroit de ce volume (*pag. 236.*) *Maxime générale : nourrir ſes enfans eſt une obligation du droit naturel.* Jugez par-là ſi c'eſt une *bonne police* que de les tuer.

A la pag. 181. on trouve que *quand la Religion donne des régles, non pas pour le bien, mais pour ce qui eſt meilleur, non pas pour ce qui eſt bon, mais pour ce qui eſt parfait ; il ſeroit convenable que ce fuſſent des conſeils, & non pas des loix.*

Le célibat vient ici en forme d'exemple. » On en fit une loi, » dit l'Auteur, pour un certain or- » dre de gens, mais il en fallut » chaque jour de nouvelles pour » réduire les hommes à l'observa- » tion de celle-ci. Le Législateur » se fatigua : il fatigua la Societé » pour faire exécuter aux hommes, » par précepte, ce que ceux qui » aiment la perfection auroient » exécuté comme conseil. « Ici, M. R. P. on ne prend pas garde que l'entrée *dans ce certain ordre de gens* étant tout-à-fait libre, la loi du célibat n'a point dû paroî- tre onéreuse. C'est une condition qu'on propose à ceux qui veulent se dévouer plus particuliérement au Service de l'Eglise. L'obliga- tion qu'ils contractent suit la li- berté de leur engagement. Elle ne *fatigue*, cette obligation, que ceux qui oublient la générosité & la sainteté de leur promesse ; que ceux qui voudroient retourner en

arrière, après avoir fait une démarche à laquelle personne ne les forçoit.

Il n'est point vrai non plus que le *Législateur*, c'est-à-dire, l'Eglise, se soit *fatiguée*, ni qu'elle ait *fatigué* la Societé, en renouvellant ses ordonnances pour maintenir la loi du célibat. La preuve qu'elle ne s'est point *fatiguée*, c'est qu'elle a toujours parlé avec vigueur sur cet article. La preuve qu'elle n'a point *fatigué la Societé*, c'est que tous les Etats qui sont demeurés attachés à l'Eglise, conservent inviolablement la même loi. A l'égard des Peuples qui ont abandonné l'ancienne créance de leurs peres, ils étoient apparemment aussi *fatigués* des autres loix Ecclésiastiques, que de celle du célibat : & qu'en faudroit-il conclure ? Que toutes les autres loix Ecclésiastiques étoient de trop ? Qu'il auroit fallu s'en tenir aux simples conseils, pour la sanctification des Fê-

tes, par exemple, pour les jeûnes & les abstinences? &c. Je ne crois pas que l'Auteur voulût embrasser ces maximes.

Je remarque, M. R. P. à la pag. 183. un si grand éloge de Julien l'Apostat, que je ne crains presque pas le mauvais effet qu'il pourroit produire. S'il étoit plus modéré, je craindrois davantage. On fait, il est vrai, abstraction des vérités révélées & de l'apostasie de Julien, mais ceci mis une fois à quartier, on dit: *Non, il n'y a point eu après lui de Prince plus digne de gouverner les hommes.* Quoi? Theodose, Charlemagne, S. Louis, Edouard III. Charles le Sage, Louis XII. Charles-Quint, Louis XIV. & tant d'autres Monarques de mémoire immortelle, n'étoient pas plus dignes de gouverner que cet Empereur, le plus vain, le plus pédant, le plus bizarre de tous les hommes? J'en appelle du jugement de l'Auteur à

S. Gregoire de Nazianze, à S. Jean Chryſoſtôme, & aux Ouvrages même de Julien.

Je voudrois avoir l'éloquence des deux SS. PP. que je viens de nommer, pour m'élever autant qu'il ſeroit néceſſaire, contre ces propoſitions de la pag. 217. *Ce ſera une très bonne loi civile, lorſque l'Etat eſt ſatisfait de la Religion déja établie, de ne point ſouffrir l'établiſſement d'une autre.* Et tout de ſuite: *Voici le principe fondamental des loix politiques en fait de Religion. Quand on eſt le maître de recevoir dans un Etat une nouvelle Religion, ou de ne la pas recevoir, il ne faut pas l'y établir; quand elle eſt établie, il faut la tolérer.* L'Auteur a bien mis deux fois pour préliminaire, qu'il n'eſt pas Théologien: mais ſans avoir cette qualité, il doit convenir, il convient même en bien des endroits de ſon Ouvrage, qu'il y a une véritable Religion; que cette

véritable Religion est la Religion Chrétienne ; que cette Religion Chrétienne seroit la plus propre de toutes à faire de bons Citoyens. Cependant, suivant les maximes qu'on lit ici, jamais cette Religion ne se seroit établie dans le monde. Les Juifs étoient contents de leur religion, quand J. C. leur annonça son Evangile. Les Romains, les Grecs, les Barbares se portoient pour être contents de leur religion, quand les Apôtres & les hommes Apostoliques les inviterent à la Foi. Ainsi ç'eût été *une très bonne loi civile* chez les Juifs, chez les Romains, chez les Grecs, chez les Barbares, *de ne point souffrir l'établissement du Christianisme ;* & si l'Auteur eût été appellé au Conseil de l'Empereur Constantin, il l'auroit bien détourné de protéger les Chrétiens ; & aujourd'hui encore, si on lui demandoit son avis à la Cour de Constantinople, du Mogol, de Siam, de la Chine,

&c. touchant la Loi de J. C. il ne manqueroit pas de dire qu'il est de la bonne politique de ne la pas recevoir. Faites le même raisonnement pour la créance Catholique. Selon les mêmes principes, jamais elle ne pourroit rentrer dans les Etats où elle a régné si longtems. Quelles conséquences ! Je souhaite que l'Auteur ne les ait point apperçûës ; mais je ne puis croire qu'elles échappent à ses Lecteurs ; & par cette raison j'ai dû en indiquer le danger.

Vous verrez bien aussi, M. R. P. ce qu'on doit penser des maximes répanduës dans la pag. 219. où il est question des loix pénales en matiere de religion. L'Auteur les condamne toutes absolument, & sans restriction, puis il ajoute : » Il est plus sûr d'attaquer une re» ligion par la faveur, par les com» modités de la vie, par l'espéran» ce de la fortune ; non pas par ce » qui avertit, mais par ce qui fait

» qu'on l'oublie ; non pas par ce
» qui indigne, mais par ce qui jet-
» te dans la tiédeur, lorſque d'au-
» tres paſſions agiſſent ſur nos
» ames, & que celles que la reli-
» gion inſpire ſont dans le ſilence.«
Comme ceci eſt dit en général, il
n'y a pas de doute qu'on ne puiſſe
s'en ſervir auſſi-bien contre la
vraie Religion, que contre les fauſ-
ſes ; & tel eſt le danger de tous
ces principes purement politiques
qu'on fait entrer trop avant dans
tout ce que l'homme doit croire
& pratiquer pour ſon ſalut.

Ma dernière Obſervation ſera
ſur un endroit de la pag. 241. où
l'*Eſprit des Loix* déſapprouve la
conduite de Juſtinien qui *mit parmi*
les cauſes de divorce, le conſentement
du mari & de la femme, d'entrer
dans un Monaſtère. Voici la rai-
ſon de l'Auteur. » Il eſt naturel que
» des cauſes de divorce tirent leur
» origine de certains empêchemens
» qu'on ne devoit pas prévoir avant

» le mariage ; mais ce désir de garder la chasteté pouvoit être prévû, puisqu'il est en nous. « Or je le demande à toute personne intelligente : le désir de garder la chasteté ne peut-il pas aussi-bien venir à des époux depuis leur mariage, que d'autres causes de divorce ? Et si ce désir se fait sentir à eux, n'est-il pas dans l'analogie de la religion de leur faciliter la route d'une vie plus parfaite ? *Mais*, ajoute-t'on, *cette loi ne fait que donner des victimes à Dieu sans sacrifice.* Ceci, sans doute, doit paroître singulier : quoi, ce n'est pas un sacrifice que de s'engager à garder la chasteté tout le reste de sa vie ?

Je finis ici ma très-longue Lettre, qui n'attaque pas l'Auteur de l'*Esprit des Loix* par animosité ou par jalousie, puisque je ne le connois pas. Je puis vous assurer au contraire, que j'applaudis de grand cœur aux talens de cet Ecrivain,

& que je ne refuserois pas d'entendre ses raisons, s'il en avoit de bonnes à produire pour sa défense. Je vous prie d'insérer au plûtôt cette Lettre dans vos Mémoires. Je suis, &c.

ARTICLE XLI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE PARIS.

LEs *Amusemens du Cœur & de l'Esprit*, Tom. I. Nous n'avions vû qu'une partie de ce premier tome, quand nous l'avons annoncé dans nos Mémoires. Les dernieres feuilles nous ont été communiquées depuis. On y trouve, suivant le goût & le titre de cet Ouvrage, un mêlange de Prose & de Vers. Le morceau que nous distinguons fort dans cette suite est

l'Histoire de *Jeanne I du nom*, *Reine de Naples & de Sicile*, *Comtesse de Provence.* On lit cet article avec beaucoup de plaisir. La narration en est claire, suivie, animée ; on y fait connoître en peu de mots le genie des Cours, les événemens principaux, l'Histoire Littéraire, & les catastrophes les plus singuliéres du XIV. siécle. L'Auteur de cet Ouvrage vraiement digne d'amuser le cœur & l'esprit, pourroit se faire connoître sans risquer sa réputation.

Caroli Porée è Soc. JESU Sacerdotis Fabulæ Dramaticæ editæ ab uno ejusd. Societatis sacerdote. Piéces Dramatiques du P. Charles Porée, &c. chez Marc Bordelet, ruë S. Jacques, *in* 12. *p.* 508. On a dans ce tome 5. piéces de Théâtre, le Joueur, le Pere aveugle sur ses enfans, l'Indolent, les Vocations forcées, le Jeune libertin rappellé à une vie plus réglée.

Nous rendrons compte avec quelque exactitude de ces restes précieux d'un excellent Maître, qui sçut instruire, édifier même par les jeux du Théâtre. Pour bien connoître cette partie des travaux & des succès du P. Porée, il suffiroit de lire la Préface qui est à la tête de ce volume. Elle est écrite avec toute la clarté, l'élégance & la précision dont un morceau de cette nature puisse être susceptible. Nous ne résistons jamais à la tentation de citer & de transcrire, quand nous rencontrons du Latin digne des bons siècles : ainsi nous rapporterons par avance le caractère qu'on trace ici des Piéces Dramatiques du P. Porée : *Qui juvenilibus hisce ludis interesse solebant, non sine jucundo voluptatis sensu, meminerunt aptè dispositas in ordinem scenas, ità ut fabula facili primùm intricatà nodo, mox continuato eventorum filo suspensa, prono demùm ac pro-*

clivi rerum decurſu ſe ſpontè expediret. Meminerunt narrationes ſimplices, quotidiano quaſi ſermone ſed dilucido, explicatas, quæ auditorem nunc jocosè detinerent, nunc ad lætiora præpararent, nunc vehementiſſimè commoverent. Meminerunt uſurpatum ab optimo Poëta dicendi genus, perſonis quam maximè accommodatum, lene ut plurimùm & æquabile, puro, ut ità dicam, & limpido fonte dimanans. Meminerunt facetos argutoſque ſales, qui à ſcurrilibus jocis prorſùs alieni, ingenuâ venuſtate & nativâ quâdam feſtivitate animis arridebant. Meminerunt denique ſerias graveſque ſententias, quæ hiſce jocis elegantibus intertextæ, tantùm iis adjiciebant ponderis & ornamenti, quantùm amænitatis viciſſim ab eis recipiebant.

Notice de l'Etat ancien & moderne de la Province & Comté d'Artois,

d'Artois, par M.... chez Guill. Desprez & Guill. Cavelier, ruë S. Jacques, *in* 12. *pag.* 535. cet Ouvrage né à l'occasion du nouvel *Etat de la France*, en 6. vol. a néanmoins sur celui-ci l'avantage du détail : c'est comme une Carte à grand point par rapport à l'Artois, qui est réduit en abrégé, comme les autres Provinces, dans la notice générale de la France. Nous souhaiterions fort pour les autres Contrées du Royaume, de pareils Ouvrages. On parle ici des Comtes & autres Souverains de l'Artois, des Etats Généraux, du Clergé, de la Noblesse, du Tiers Etat, des Tribunaux, des Priviléges des Habitans, du Commerce, des Chemins, des Riviéres du païs, des Loix, des Mœurs, des usages qui y sont en vigueur, de leur différence d'avec les Coutumes établies dans les autres Provinces, &c. Nous ne pouvons dissimuler, qu'ayant examiné avec assez de

ſoin pluſieurs des faits hiſtoriques qui ſont cités dans ce volume, nous les avons trouvés très-exacts; c'eſt un préjugé pour l'exactitude de tous les autres. Il y manque toutefois une anecdote peu conſidérable, mais qui mérite de n'être pas totalement oubliée. Après la mort du dernier Duc de Bourgogne de la Maiſon de France, Charles le Terrible; Louis XI. s'étant emparé d'*Arras*, voulut lui changer ſon nom & lui en donner un très-beau, afin de ſe l'attacher davantage; il ordonna qu'on l'appellât *Merveille.* Nous avons vû un grand nombre d'actes où ce terme eſt employé; mais à l'égard de cette Ville, comme de tant d'autres, l'ancien uſage a ſubſiſté; & l'on ſçait en effet qu'il eſt plus aiſé de conquérir des Places, que de changer ſeulement une lettre de l'Alphabet.

Le grand événement de la Paix a ranimé les Muſes Latines. *Sans*

doute, que le son de leurs lyres se sera fait entendre dans toutes les parties de la France, mais nous n'avons pas été présens partout. Ainsi nous ne ferons qu'annoncer quelques-uns de ces héroïques concerts. On voit un Recueil de Poësies intitulées : *Regii Borbonii Societatis JESU Collegii celeberrimæ Academiæ Cadomensis in reditu pacis, Festi plausus.*

Un de ces Poëtes veut qu'on trace ainsi le Portrait de Louis XV. *Vainqueur pacifique.*

Apponant telam Charites, calamumque fidelis
Ducat amor, roseis depicta coloribus adsit
Arduá quæ spirat blando Lodoicis in ore
Majestas, adsint Pax & Victoria, fidæ
Hinc illinc comites, &c.

. . . .

Ornet oliva manum, sociataque laurus olivæ
Inclita victoris decurrat tempora circum.

Il y a dans le même Recueil une Eclogue où l'on remarque d'heureuſes naiſſances.

Dès le mois de Janvier, M. Jacquin, du Collége de la Marche, célébroit le retour de la Paix, par une piéce de Vers, dont nous pourions citer beaucoup de morceaux; nous ſaiſiſſons celui-ci au hazard:

Sic roſeos quocunque regit pax aurea currus
Inſolitis accenſa fremunt clamoribus aſtra:
Antevolant molles, examen amabile, riſus:
Subſultimque leves, ſylveſtria Numina, Fauni
Pulſavere ſolum, linquunt ſua flumina Nymphæ,
Decurrere Jugis Dryades, pedibuſque choreas
In numerum plaudunt, dum circùm fervet amorum
Læta cohors: manibus pars florea texere vincla,

Pars amat alternis innectere brachia sertis.
Dives opum, plenoque exundans copia cornu
Subsequitur, gratoque gemit sub pondere pressa.
Non procul, alma Ceres gravidis incedit aristis.
It quoque pampineâ redimitus tempora fronde
Lætitiæ Vinique Pater, cui plurimus ardet
Fusus in ore color; nec abest pretiosa liquore
Amphora purpureo, &c.

Regi Pacifico carmen, Auctore Joanne Carolo Tardy, *avec l'imitation de la piéce Latine, en Vers François*, par le même Auteur. Chez Prault, Quay de Gêvres. Ce Poëte décrit ainsi les heureux fruits de la Paix.

Per te compositis regnat pax aurea terris,

Liber & Oceanus nautis tuta æquora pandit,
Et gemini reparata vigent commercia mundi.
Nunc licet extremos ſecuris navibus Indos,
Atque Arabum penetrare ſinus, auſtroque favente
Mutare indigenis peregrinum mercibus aurum,
Unde ſalus pendet regnorum & robora creſcunt.

Ce qui eſt rendu de cette manière dans le François.

Tout reſpire la Paix. Le Marchand moins timide
Commerce en liberté ſur la plaine liquide :
Il peut dans le Pérou conduire ſes Vaiſſeaux,
Qui n'ont plus d'ennemis, que les vents & les flots,
Pénétrer juſqu'au Gange, & par l'or qu'il en tire,

Accroître & ſoutenir les forces d'un Empire.

M. Vérardy, né Piémontois, mais tout François d'inclination, a ſignalé ſon zéle par une Ode Latine, dont il eſt auſſi lui-même le Traducteur. L'endroit que nous allons citer pourra donner une idée avantageuſe de cette Poëſie. Pour faire entendre que les autres Héros doivent ſouvent leur gloire à des Etrangers, & que LOUIS ne doit la ſienne qu'à lui-même, l'Ode Françoiſe dit :

Les HEROS foibles & vulgaires
Tombent dès qu'ils manquent d'appui.
Souvent leurs bienfaits ſalutaires
Ne ſont que l'ouvrage d'autrui.
Grand Prince, ta gloire eſt plus pure :
Jamais le faſte ou l'impoſture
Ne prêta rien à ta Grandeur ;
Et malgré leur éclat ſuprême
Tes vertus ne ſont qu'à toi même
Et la ſource en eſt dans ton cœur.

La fin de cette ſtrophe eſt la traduction de celle-ci :

> Affulget orbi ſplendidius tua
> Ignara fuci gloria Ludovix,
> Nativa puro fonte prodit
> Ex animo repetita virtus.

Il ſemble que le François a quelque choſe de ſupérieur au Latin ; ce qui doit paroître aſſez ſingulier dans une traduction faite par l'Auteur même.

Les Conquêtes du Roi, couronnées par la Paix, Odes. Chez Morel le jeune, au Palais, & Chaubert, Quay des Auguſtins, pag. 38.

Il y a ici trois Odes qui contiennent l'Hiſtoire de la dèrniere Guerre. Tout ſe ſuit comme dans des Faſtes, mais cela n'empêche pas le Poëte de s'élever au ton lyrique. Nous croyons que cette production littéraire lui a coûté beaucoup ; & c'eſt ce qui augmente ſon mérite. Nous citerons ces deux ſtrophes, dont l'une exprime les vœux

de la France au tems de la maladie du Roi :

Termine nos vives allarmes
Souverain Maître des Mortels :
Vois ſes Sujets fondant en larmes
Proſternés devant tes Autels.
Contemple leur douleur amère ;
C'eſt un Fils qui demande un Père ,
Une Veuve ſon Protecteur ,
Le Pauvre y réclame un aſyle ,
Le Citoyen un ſort tranquile ,
Et la Patrie un Défenſeur.

L'autre invite le Roi à conſommer la Paix.

La Victoire a pour toi des charmes ,
Il t'en reſte une à remporter ;
Ce n'eſt point par l'éclat des armes
Que tu ſçauras la mériter ,
Ce grand , ce ſublime avantage
Conſiſte à dompter ton courage ;
Deviens aujourd'hui ton vainqueur.
Qu'on liſe un jour dans ton Hiſtoire
La France à LOUIS dut ſa gloire ,
Sa clémence fit ſon bonheur.

Parallele de LOUIS XV. avec LOUIS XIV. Le goût de ce petit Poëme est singulier & estimable. L'exécution mérite des éloges, & l'Auteur, que nous ne connoissons pas, devroit être encouragé : son idée a été de comparer partout les derniers Exploits du MONARQUE régnant avec ceux de son Auguste Bisayeul. Il faut que nous choisissions quelques endroits pour bien faire sentir le génie de ce Poëte.

Sur la présence de S. A. S. M. le Comte de Clermont, à la Bataille de Raucoux.

Ce Fils du grand Condé, plein d'ardeur pour son Roy.
Nous rappelle à Raucoux le beau jour de Rocroy.

Sur l'entrée des Ennemis dans la Provence.

Du haut des Monts, enflé d'une vaine espérance
Browne comme un torrent, inonde la Provence :

D'Amédée imitant le dangereux effort
Ose-t'il se flatter d'avoir un autre sort ?
Audacieux projet, entreprise inutile !
L'un fuit devant Téssé, l'autre devant Belle-Isle.
Nervinde reparoît, Lawfeld la reproduit &c.

Sur la conclusion de la Paix.

Comme son Bisayeul, oubliant ses Exploits:
De ses armes, LOUIS abandonne les droits,
A soulager son Peuple il trouve plus de gloire,
Qu'à conserver les fruits qu'il tient de la Victoire.

De Pace Oratio Gratulatoria habita Universitatis nomine, in majoribus Sorbonæ Scholis, Die jovis 27 mensis Februarii ann. Dom. 1749. à Carolo le Beau, Rhetorices in Grassinæo Professore, & in Regiâ Inscriptionum & Litterum Academiâ Socio. Universita-

tis jussu edita. Apud Thiboust, Regis, nec non Academiæ Paris. Typographum, in Plateâ Cameracensi. 4°. pag. 22. Harangue sur la Paix, par M. le Beau, &c.

On célébre ici la gloire & les avantages de la Paix : c'est la distribution générale.

I. Gloire de la Paix qui résulte & de la modération du Roi Vainqueur, & de la valeur de ses Troupes : c'est tout le plan de la première partie qui commence par ce morceau. » Illud est summæ po» testatis splendidissimum jus & » cum ipsâ conjunctissimum, ut » immenso quidem infrà Deum in» tervallo constituti Reges, Deo » tamen inter cœteros mortales » proximi, quemadmodùm ille » dat signum ventis, emittit tem» pestates, effusasque revocat & » comprimit; ità Belli Pacisque vi» ces arbitrio nutuque moderen» tur. Sedentes in otio Populos ad » arma excitare, eorumdem fræ» nare impetum; commovere suo-

»rum manus, commotas ab ictu
» cohibere; accendere fulmina,
» quibus quassatæ corruunt urbes
» regnaque contremiscunt, ea-
» dem restinguere, ipsorum est.
» Bella quidem non gerunt soli;
» sed bella soli decernunt, soli
» componunt Pacem. Ut igitur,
» utrùm arma justè capiantur, to-
» tum eorum famæ periculum est;
» sic ad eos præcipuo jure pertinet
» ea laus, quæ ducitur ex splendo-
» re magnificæ Pacis.

Dans le cours de cette premiè-re partie, l'Orateur rappelle les grands événemens de la derniere Guerre. Il peint notre Auguste Monarque, conservant au milieu de ses triomphes un fond inaltérable de bonté & de clémence. Il fait voir les François accumulant les trophées, & s'ouvrant par une multitude de Conquêtes, la route d'une Paix glorieuse.

Voici quelques traits de la Victoire de Fontenoy : *Stabat impavidus intrà vulnerum periculum*

Ludovicus, totam in consilio, in ipsâ fronte fortunam gerens; cujus oculorum conjectu velut ancipiti sydere accensi furebant suorum animi, nostrorum mentes perculsæ pavebant. Aderat Delphinus, jam paternæ magnanimitatis hæres, qui juvenili audaciâ fervens, leoni nuper adulto similis, in vulnera, in flammas totâ cupiditatis vehementiâ ruens, vix patris imperio continebatur. Volitabat per ordines ægro corpore, animo valentissimo ille Dux, addictus aptusque ingentibus Ludovici fatis, strenuus manu, consilio vigens, omnium belli artium gnarus; victoriæ contemtor, ubi cunctandum est; eamdem, ubi dimicandum, certò secum trahens; in tumultu pugnarum, tum maximè pacatus & sui compos; cujus tum maximè celerior quàm fulgur contuitus oculorum est, major impetus quàm fulminis.

II. Avantages de la Paix pour l'Europe qu'elle soulage, pour nos

Alliez dont elle affermit les droits, pour la France qu'elle va combler de biens. C'est la seconde partie, dont nous ne citerons que le bel endroit où l'Orateur représente les agitations que causoit la guerre dans les diverses Nations de l'Europe : *Aliæ Pacis retinentes, precibus, consiliis, machinationibus, interdùm etiam minis, omnibus denique stimulis ad arma impellebantur ; ibi sollicitudines, suspiciones, rixæ, domesticæ dissensiones : Aliæ ditionis angustæ terminis circumscriptæ magnorum exercituum incessu proterebantur ; ibi vastitas, ac vel sine bello omnia incommoda bellorum : Aliæ irretitæ fæderibus, sedibus suis excitæ, fortunam non suam sequi cogebantur, trahebanturque quasi cladium alienarum appendices ; ibi mæror, luctus ac derelictio agrorum : Aliæ præcipuo adversus Gallos bellandi studio inflammatæ, quæcumque mala in cæteras dispertita pro-*

creabant, hæc ipsa omnia patiebantur; & quo majore mole concurrebant, eò patebant latiùs omni generi calamitatum. Atque ut in immani & latè dissipato incendio, alii hauriuntur flammis; alios opem ferentes ipse vapor afflatos enecat; alii aut superincidente ruinâ opprimuntur, aut dirutos lugent penates suos; alios pavor deturbat in præceps; suum quemque fatum variâ peste conficit: sic omnes ferè Europæ gentes in communi deflagratione diverso genere malorum conflictabantur.

Ce discours qui est, *in genere temperato*, nous a paru très-estimable.

On vient de nous envoyer une brochure intitulée : *Réponse à l'Auteur du Journal Helvetique, qui s'imprime à Neuf-Châtel, touchant les remarques critiques qu'il a faites sur un livre où l'on prouve l'infaillibilité de l'Eglise.* Ce

Livre étoit intitulé : *Essais d'éclaircissemens, où tous les points de controverse sont décidés par un seul principe, qui est celui de l'infaillibilité de l'Eglise Romaine.* Nous en rendions compte en 1746. & en faisant l'éloge du zéle de l'Auteur qui étoit un Doctrinaire, nommé le P. Bœuf, nous disions que la substance de son Livre se réduisoit à ce syllogisme :

La seule Eglise de J. C. est infaillible ;
La seule Eglise Catholique-Romaine est l'Eglise de J. C.
Donc la seule Eglise Catholique-Romaine est infaillible.

Sur quoi le Journal Helvetique qui s'imprime à Neuf-Châtel, a fait grand bruit contre le Livre des Eclaircissemens, & contre nos Mémoires.

Le Doctrinaire, en Réponse à ce Journal, a publié, au mois d'Août dernier, la brochure que nous an-

nonçons ici ; & nous pouvons aſſurer qu'en demeurant dans les termes de la modération, il méne aſſez bien le Journaliſte Proteſtant. La Controverſe roule entiérement ſur la matière importante de l'Egliſe : article principal dans les *Eclairciſſemens*.

Nous apprenons que le P. Bœuf, Auteur du Livre & de la Brochure, eſt mort au mois de Novembre dernier après une carriére toute de zéle, ayant paſſé plus de quinze ans à parcourir les Cevènes en fervent Miſſionnaire. A la fin de ſa Réponſe, il marquoit que les quatorze dernières pages du Journal Helvétique qu'il réfute, ſont contre les *Journaliſtes de Trévoux*. C'eſt trop de quatorze pages ; il nous en faudroit apparemment beaucoup moins pour détruire les objections de l'Ecrivain Suiſſe. Nous en jugeons par la mauvaiſe querelle qu'il fait au P. Doctrinaire. Mais ni ce Journal de Neuf-Châ-

tel, ni aucun autre Libelle, de quelque espèce qu'il soit, ne poura nous arracher une ligne d'apologie, ni un mot de représailles; & nous croyons que les honnêtes gens, & les hommes de Lettres pour qui nous écrivons, approuveront cette conduite.

Le Sieur Gersaint, dont nous avons souvent eu occasion de parler avec éloge, annonce, par de curieux Catalogues qu'on trouve chez Prault pere, Quay de Gêvres, & Jacques Barrois Quai des Augustins, deux Ventes qu'il doit faire, l'une d'une grande Collection de Tableaux des meilleurs Maîtres d'Italie, de Flandres & de France, le Mercredi 26. Mars 1749. & jours suivans, dans les Salles du grand Couvent des Révérends Peres Augustins; l'autre d'une Collection de Coquilles considérable par le nombre, & des plus précieuses dans le choix, le

21. Avril 1749. en sa maison sur le Pont Notre-Dame ; à la Pagode. A cette derniere, il joindra plusieurs Estampes détachées, & des suites de différens bons Maîtres, François & Etrangers ; entr'autres, quelques-unes de la Gallerie du Luxembourg d'après Rubens des premières épreuves, plusieurs volumes du Cabinet du Roi, avec plusieurs Planches gravées, &c. Les Curieux pourront, pour l'une & l'autre Vente, aller voir les Articles sur lesquels ils auront des vuës, les trois ou quatre jours qui précederont chacune de ces Ventes, les matins depuis neuf heures jusqu'à midi, & les après-dînés, depuis deux heures jusqu'à cinq.

La Vente de la Bibliothèque de feu M. l'Abbé de Rothelin, commencera le 14. d'Avril prochain.

Barrois, Libraire à Paris, va

faire la Vente de la Bibliothèque de feu M. l'Archevêque, Médecin à Rouen. Nous ne pouvons donner la Notice de ce trésor Littéraire qui nous est inconnu.

L'Académie des Sciences & Beaux Arts établie à Pau, distribuera le premier Jeudi du mois de Février 1750. deux prix, l'un à l'Auteur du meilleur ouvrage en Prose, pour sujet duquel elle propose la question suivante : *Les talens sans étude peuvent-ils produire le beau ?* l'autre à la meilleure Ode ou au meilleur Poëme qui lui sera présenté, sur *la derniere révolution de la République de Genes.* Les ouvrages destinés au Concours, doivent être adressés, francs de port, à M. de Blair, Conseiller au Parlement de Navarre, au plus tard vers la fin du mois de Novembre prochain. L'Auteur de l'Ouvrage qui a pour sentence : *Invidia tanquam ignis, summa*

petit, auroit remporté le prix de 1749. s'il s'étoit fait connoître dans le billet cacheté, conformément à l'avertissement donné au Public.

TABLE DES ARTICLES du mois d'Avril 1749.

ART. XXXI. *Anti-Lucréce &c, traduit par M. de Bougainville &c.* 581

ART. XXXII. Specimen Litteraturæ Florentinæ &c. *Essai sur la Littérature de Florence &c.* 594

ART. XXXIII. *Mémoires sur différents sujets de Mathématiques &c.* Par M. Diderot. 602

ART. XXXIV. *Catalogue des Livres de M. l'Abbé de Rothelin. Dernier Extrait.* 621

ART. XXXV. *Telliamed ou Entretiens d'un Philosophe Indien &c.* 631

ART. XXXVI. Acta SS. Septembris &c. *Actes des SS. de Septembre.* 647
ART. XXXVII. *Défense du Dogme Catholique sur l'Eternité des Peines &c.* 667
ART. XXXVIII. Petri de Ebulo Carmen de Motibus Siculis &c. *Poëme de Pierre de Ebulo &c.* 683
ART. XXXIX. Observationes Astronomicas y Physicas &c. *Observations Astronomiques en Espagnol &c.* 694
ART. XL. *Lettre au P. B. J. sur le Livre intitulé* l'Esprit des Loix. 718
ART. XLI. *Nouvelles Littéraires.* 741

Errata pour le mois d'Avril.

Au haut de la page 443. *lis.* 643.
Même page dans la note, Mem. 119. de l'Académie pour l'année 1742. *lisez* Mém. de l'Académie pour l'année 1722. p. 7.

Pag. 583. *lig.* 5. comme a, *lisez* comme on a.

Pag. 590. *lig.* 19. de Zénon & des Stoïciens, *lisez simplement* des Stoïciens.

Ibid. l. 25. suivant Zénon, *lisez* suivant les Stoïciens.

Pag. 599. *lig.* 9. quis, *lis.* qui, *& ôtez les points d'interrogation au bout de ces deux vers.*

Ibid. lig. 21. patriâ, *ôtez la virgule.*

Pag. 602. Art. XXXII. *lisez* XXXIII.

Pag. 621. Art. XXXIII. *lisez* XXXIV.

Pag. 631. Art. XXXIV. *lisez* XXXV.

Pag. 647. Art. XXXV. *lisez* XXXVI.

Pag. 667. Art. XXXVI. *lisez* XXXVII.

Pag. 650. *lig.* 6. anx, *lisez* aux.

Pag. 665. *lig.* 5. tradutions, *lisez* traductions.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 Fevrier 1749.

De l'Imprimerie de JORRY, Quay des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1749.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1749. I. Vol.

MEMOIRES POUR L'HISTOIRE

Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1749. I. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	5.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1749. I. Vol.

ARTICLE XLII.

LUCII CÆCILII FIRMIANI Lactantii Opera omnia. Editio Novissima quæ omnium instar esse potest: ad LXXX. & amplius Mss. Codices, Editosque XL. collata & emendata, atque notis uberioribus illustrata; cui manum primam adhibuit Joannes-Baptista le Brun Rothomagensis, extremam imposuit Nicolaus Lenglet du Fresnoy, Pres-

byter, ac Theologus Parisiensis. Lutetiæ Paris. apud Joannem de Bure ad ripam Augustinienſium M. DCC. XLVIII. Nouvelle Edition de Lactance, par M. l'Abbé Lenglet du Fresnoy &c. 2. vol. 4°. Tom. I. pag. 750. Tom. II pag. 826.

ON diroit presque de Lactance ce qu'un sçavant Editeur * disoit de Pline : c'est comme *le Vaisseau* dont il est parlé dans Plaute ; plus on travaille à le mettre en bon état, & plus on s'apperçoit qu'il reste de choses à y faire. Nous croyons toutefois qu'il en sera du Lactance de M. l'Abbé Lenglet, comme du Pline à la Dauphine. On s'en tiendra à cette derniére Edition, parce qu'elle a tous les avantages des précédentes, & qu'elle présente de nouvelles perfections, sans compter après tout qu'il seroit dif-

* Le Pere Hardouin.

ficile de rien donner qui satisfît mieux l'œil & le goût des Connoisseurs.

Ces deux volumes in 4°. s'annoncent par une dédicace à S. A. E. Monseigneur le Cardinal de Rohan. L'Imprimeur a imaginé de la faire en style d'inscription antique. L'invention en est heureuse, & l'exécution très-élégante.

La Préface de l'Editeur est un morceau de détail qui doit être lû avec soin. On y apprend tout ce qui concerne la présente Edition. Elle avoit été projettée par M. le Brun des Marettes mort en 1731. M. Lenglet du Fresnoy, initié depuis plus de 40 ans, dans l'Etude de Lactance, a succédé au même travail. Il a profité des recherches de M. le Brun; il y a joint les siennes, & il a rassemblé les notes des autres Editions tantôt toutes entiéres, quand elles lui ont paru importantes; plus souvent abrégées & réduites, quand il a fallu faire un choix.

On a de Lactance sept Livres d'*Institutions Chrétiennes* avec l'Abrégé fait par lui-même ; un Livre de l'*Ouvrage de Dieu* ; un Traité *de la colére de Dieu* ; & un Ouvrage *de la mort des Persécuteurs* du Christianisme. Tout ceci fait le fonds de cette Edition, & l'on y ajoute quelques morceaux soit en vers soit en prose, qui ont été attribués à Lactance.

On ne suit pas l'ordre des tems dans la distribution de ces divers Livres. On a eu plus d'égard à l'importance & à l'étenduë des matiéres. Les *Institutions*, par exemple, qui sont à la tête des deux volumes, n'ont été composées qu'après plusieurs autres Traités ; mais c'est le grand ouvrage de Lactance, c'est le plus propre à faire connoître le mérite de cet ancien Auteur. Il est tel ce mérite, qu'on a toujours mis les Livres qu'on nous redonne ici au rang des plus précieux monuments de

l'antiquité. Le fond des matiéres se rapporte partout à la défense de la Religion, & le style a fait l'admiration des Anciens. On l'a comparé sans scrupule à celui de Cicéron : ce qui ne doit pas empêcher qu'on ne se souvienne de la différence des siècles & de la qualité diverse des Nations. Car Cicéron étoit né au centre du bon goût & dans le régne des beaux Arts : Lactance étoit Africain, & vivoit dans un siècle déja fort déchu pour la Littérature.

M. l'Abbé Lenglet fait connoître plus particuliérement ce Pere de l'Eglise dans un Abrégé qu'il donne de sa vie. Nous avions déja une très bonne Notice sur le même sujet, dans les Mémoires de M. de Tillemont, & c'est de là que D. Ceillier a aussi tiré ce qu'il dit de Lactance à la tête de l'Article qui le concerne dans l'histoire des Auteurs sacrés & Ecclésiastiques (*T. 3. p. 387.*)

Il résulte de tous ces monumens que Lactance, né dans le Paganisme, étoit déja converti lorsque la persécution de Diocletien commença en 303 ; qu'il passa la plus grande partie de ses jours à donner des leçons de Rhétorique, sans toutefois fréquenter jamais le barreau ; que le zèle de la Religion le porta à écrire pour sa défense, & qu'il s'acquitta de cette importante fonction avec plus de force & de succès que plusieurs autres Apologistes de la même cause. Enfin nous apprenons que dans un âge plus avancé, il fut choisi pour prendre soin des études de Crispe César fils aîné de Constantin, & qu'un emploi si distingué ne l'empêcha pas de vivre toujours dans une exacte modestie, & de pratiquer la pauvreté avec autant de rigueur qu'auroit pû faire un Anachorète.

Il est encore d'usage, en parlant de Lactance, de remarquer les

endroits foibles de sa doctrine. M. Dupin, M. de Tillemont, D. Ceillier, & M. l'Abbé Lenglet n'oublient point cet Article. On lui reproche principalement d'avoir tenu l'erreur des Millenaires, & l'opinion frivole de la fin du monde au bout de six mille ans. S. Jerôme l'accusoit de ne point reconnoître la personne du S. Esprit. Mais on ne trouve point aujourd'hui cette tache énorme dans ses livres. M. l'Abbé Lenglet le disculpe aussi très-bien de l'accusation de Manichéisme & d'Arianisme.

Nous souhaiterions qu'on eût voulu prendre également sa défense contre Bayle, qui, dans son Dictionnaire, l'attaque souvent & presque toujours mal-à-propos. Voici des exemples que nous indiquons simplement : la discussion pour être parfaite demanderoit plus d'étenduë que nous ne pouvons en donner ici.

Lactance (*L. I. Instit. C. XVII.*

& L. de irâ Dei C. X.) prouve la divisibilité des Atomes par les diverses figures qu'on leur donnoit parmi les Epicuriens. Cet argument est très-solide. Nos Philosophes modernes & l'Anti-Lucrèce en particulier s'en servent encore avec succès. Mais l'Auteur du Dictionnaire (Art. *Leucippe*) le trouve nul ; sous prétexte qu'il démontre seulement la division possible des parties de la matiere, & non la division actuelle. Cependant de quoi est-il question ? Est-ce de la division actuelle ? Non sans doute. Lactance ne prétend parler que de la division possible, ou, ce qui est la même chose, de la *divisibilité*, dont les Epicuriens ne vouloient point. Quelle est donc sa faute, & en quoi a-t-il merité qu'on le contredît ?

Lactance (*L. I. Inst. C.* 20) reproche aux Romains d'honorer, même par des jeux publics, la Courtisane Flore. Et Bayle dans

un Article de son Dictionnaire, s'inscrit en faux contre ce fait. On peut voir ses raisons bien réfutées dans nos Mémoires (Nov. 1735.). Lactance y est vangé pleinement, Vossius expliqué & redressé, toute cette controverse mise dans le plus grand jour. Nous croyons qu'un coup d'œil sur le même endroit du Journal pourroit servir à rectifier une Note de cette nouvelle Edition de Lactance, *T. I. pag. 84.*

Bayle (Art. *Rorarius*) assure que Lactance *n'établit entre les bêtes & l'homme d'autre différence que celle du Culte de Dieu.* Cela est trop affirmatif, puisque le Critique avouë lui-même que Lactance, dans son Traité *de Opificio Dei*, refuse la faculté raisonnable aux bêtes; puisque dans le Chap. même VII. *de Irâ Dei*, qui est celui dont Bayle fait le plus d'usage, Lactance s'exprime ainsi: *Nec omnino quisquam, modo qui*

ſapiens videri vellet, rationale animal cum mutis & irrationalibus coæquavit ; puiſqu'il n'admet jamais dans l'homme & dans les bêtes une égalité d'opérations, mais une ſimple ſimilitude : *etſi non talia ſint in mutis , tamen ſimilia videri poſſunt.*

Lactance (*L. 3. Inſtit. Chap. XXIII.*) ſe moque de Xenophanes qui mettoit dans le creux de la Lune une terre ſemblable à la nôtre, & des hommes qui y vivoient comme nous faiſons ici-bas. Il ſemble qu'il n'y a pas ſi grand mal à dévoiler le ſyſtême frivole de ces conjectures : car quand la Lune ſeroit habitée, qui ſçait ſi ſes habitans ſeroient ſemblables à nous ? Cependant Bayle (Art. *Xenophanes.*) fait retomber tout le ridicule ſur Lactance ; comme ſi en effet le ſentiment de Xenophanes étoit devenu une vérité depuis le rétabliſſement des Art & de l'Aſtronomie.

Le Dictionnaire Critique, aux Articles *Apollonius*, *Epicure*, *Hippomanes &c.* fournit encore des exemples d'observations fausses sur Lactance. Nous ne trouvons guères qu'un endroit où Bayle prenne bien la pensée de cet ancien Pere ; c'est quand il dit que Lactance n'attribuë point à Epicure de faire les Dieux composés d'atomes. (*L. de irâ Dei C. X.*) Et c'est une remarque qui mériteroit d'entrer dans une Note de la nouvelle Edition. Car il paroît qu'en ceci Lactance a mieux pris la pensée d'Epicure que Tertullien, que S. Augustin, & que notre Anti-Lucréce, qui décrivant le systême des atomes, dit que, dans l'idée d'Epicure, ces petites parties de matière ont formé,

Fructus omnigenos, hominesque, ferasque, *Deosque.*

Nous venons d'indiquer la matière de quelques nouvelles notes

ſur Lactance: parlons préſentement de celles de M. l'Abbé Lenglet. Au bas du texte, qui fait le fond de ſon édition, on voit une multitude d'obſervations, ſoit pour repréſenter les variantes, ſoit pour comparer les manières de parler qu'employe l'Auteur, avec d'autres textes des anciens, ſoit pour expliquer des points d'Hiſtoire, ou des endroits de Lactance, qui pouroient avoir de la difficulté. Parmi ces notes qui ſont de divers Auteurs, nous ne pouvons démêler ce qui eſt véritablement de M. Lenglet, qu'au moyen de l'avis qu'il donne dans ſa Préface : voici ſes termes : *Si ſubjiciatur textui Lactantiano quædam adnotatio hiſtorica aut critica, ne dubites, ea eſt Langletii. Si verò ſubſint lectiones variæ, eas quibuſdam tamen exceptis Joanni le Brun adjudices.. Verum quæ ad Grammaticam, aliorumque ſcriptorum cum Lactantii verbis collationem ſpectant, vix at-*

ligimus. Nous croyons que la modestie a empêché notre Editeur de se nommer à la fin de chacune de ses Notes, ainsi qu'il fait ordinairement quand il est question des autres Commentateurs ou Interprétes. Cependant on nous permettra de dire qu'une méthode uniforme eût fait plaisir au Lecteur : d'autant plus que le Texte Latin qu'on vient de rapporter annonce des exceptions considérables. Car, suivant cet avis, les discussions de Grammaire, & la comparaison des expressions de Lactance avec celles des autres Ecrivains ne sont presque jamais l'ouvrage du nouvel Editeur : or ces deux Articles reviennent souvent, & si l'on y ajoute les Variantes presque infinies dont le travail regarde principalement M. le Brun des Marettes ; si l'on compte toutes les Notes tirées de divers Auteurs, *Isæus*, *Walchius*, *Betulejus*, *Gallæus* &c. on sera

assez embarassé pour déterminer au juste toute la partie qui concerne M. l'Abbé Lenglet. Il nous semble pourtant, après avoir examiné les choses d'assez près, que les explications de Mythologie, dans le vaste ouvrage des Institutions Chrétiennes, pourroient lui appartenir; & nous le félicitons de ces remarques qui sont utiles & sçavantes. Nous croyons aussi qu'en quelques endroits il rapproche les divers Textes de Lactance, pour faire voir quand & comment cet Auteur pourroit être soupçonné de se contredire: ceci est très visible, par exemple, dans le XVII. Chap. du troisiéme Livre des Institutions Chrétiennes, lorsque Lactance reproche à Epicure de s'être fait le Panégyriste de la plus honteuse volupté, quoiqu'au Chap. VII. du même Livre on lise qu'Epicure faisoit consister le souverain bien dans le plaisir de l'ame.

Une des plus grandes attentions de M. l'Abbé Lenglet a été de bien choisir les notes qu'il emprunte des autres. Il s'en trouve un nombre infini de très-judicieuses & de très-instructives. Mais il étoit impossible qu'elles fussent toutes du même mérite. En voici deux par, exemple, qui n'auront pas l'approbation de tout le monde.

Lactance (*T. 1. p. 106.*) recherche l'origine de l'idolâtrie ; & dans une note on la fait remonter jusqu'au tems d'*Enos*, dont il est parlé au 4 Chapitre de la Genèse. Notre vulgate dit: *sed & Seth natus est filius quem vocavit Enos: iste cœpit invocare nomen Domini* ; & dans l'Hébreu on lit: *tunc cœptum est invocari in nomine Jehova*. C'est aussi le sens des Septante, des versions Syriaque & Arabe, ausquelles il faut ajouter le concert des PP. & des meilleurs Interprêtes, tant Juifs que Chrétiens. Cependant la note que nous indiquons,

dit qu'il faut traduire ainſi le texte ſacré : *tunc profanatum eſt in invocando nomen Jehovæ;* & l'on allégue en preuve la paraphraſe Chaldaïque, qui donne en effet cette interprétation extraordinaire, mais favorable au prétendu établiſſement de l'Idolatrie dès le tems d'*Enos*. Or nous ne croyons pas que, ſur l'autorité ſeule de cette Paraphraſe, il ſoit permis de s'écarter ainſi du texte Hébreu interpreté par la vulgate, par les Septante, par les PP. & par les autres Commentateurs anciens. Du moins ſommes-nous perſuadés que la choſe mérite d'être fort balancée, fort examinée, & que le *ſic accipiendus eſt locus Gen. 4. v. ult.* doit être un peu modifié.

L'autre note que nous voulons citer & qui eſt du Proteſtant Rivet, ſe trouve *T. 1. p. 546.* Lactance dit que *ſi le corps eſt mortel, parce qu'il ſe voit & qu'il ſe touche, il s'enſuit que l'ame eſt immortelle*

parcequ'elle ne peut être ni vuë ni touchée. Surquoi Rivet observe qu'avec cet argument on prouveroit qu'*après la résurrection le corps ne seroit ni visible ni propre à être touché.* Mais assurément cette critique est nulle. Car Lactance parle seulement ici de l'état naturel du corps & de l'ame. Après la résurrection, le corps est immortel & il ne laisse pas de tomber encore sous les sens, d'être vu, d'être touché &c. Mais ceci est un effet de la libéralité & de la puissance de Dieu. Evidemment ce ne peut être l'hypothèse de Lactance, comme le démontre tout l'ordre de ses raisonnemens.

En finissant cet Extrait, nous remarquerons une chose qui nous a fait beaucoup de plaisir. C'est la liste exacte de toutes les éditions de Lactance avec la Notice abrégée de chacune. A la tête on voit celle de 1465. qu'on appelle de *Sublac*, parcequ'elle fut faite dans ce Mo-

naſtére. M. l'Abbé Lenglet compte les exemplaires qui reſtent de ce précieux monument;& c'eſt tout au plus, dit-il, ſi l'on en trouve cinq. Or dans ce nombre, il ne comprend pas l'exemplaire même de Sublac, lequel eſt gardé avec tant de ſoin, qu'*on regarderoit comme un ennemi & comme un traître celui de la Maiſon qui penſeroit à l'aliener*. C'eſt ce qu'on mandoit il y a quelques années à M. Saxi Bibliothécaire de Milan. Qu'on juge préſentement du goût littéraire, des attentions & du bonheur de M. de Boze de l'Académie Françoiſe & de celle des Belles Lettres. Il poſſéde un pareil Lactance dans ſa très-riche & très-ſinguliere Bibliothèque; & ce qu'il y a de merveilleux, c'eſt qu'il n'eſt preſque point de genre de Littérature, dont il n'ait raſſemblé également les antiquités, les curioſités, les tréſors ineſtimables: tout cela décoré avec magnificence, rangé dans

un ordre qui annonce les lumières & l'érudition du Possesseur.

ARTICLE XLIII.

HISTOIRE DU THEATRE François depuis son Origine jusqu'à présent, Tome 13. in-12. A Paris chez P. G. le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, au Livre d'Or, & Saillant Libraire, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1748.

CE treiziéme Tome de l'Histoire du Théâtre commence par une époque mémorable, celle des Sifflets ; ce fut le Lundi 14. Janvier 1686. qu'ils se firent entendre dans le Parterre à la représentation de la Comédie, *le Baron des Fondrieres* par M. Corneille de l'Isle. Cette piéce n'a point été imprimée. On trouve ce fait dans les notes manuscrites de

M. de Tralage. Si cette invention fut l'ouvrage d'un ſeul ſpectateur, ſon nom méritoit d'être tranſmis à la poſtérité. Cette méthode de donner le ton aux Piéces de Théâtre, eût été d'une grande utilité, ſi la brigue & la jalouſie n'en euſſent pas ſouvent abuſé.

Parmi les Piéces dont on parle dans ce volume, il y en a pluſieurs qui ont été compoſées par des Acteurs même de la Comédie: par exemple, l'*Homme à bonne fortune*, Comédie en cinq Actes & en proſe de M. Baron. On prétend que l'Auteur, qui paſſoit pour homme à bonne fortune, & que ſa propre expérience avoit très-bien inſtruit, s'y peint d'après nature. La piéce n'eſt pas irrépréhenſible. Son défaut le plus marqué, eſt, dit-on, *d'être inutile pour la correction des mœurs*. On parle du Théâtre comme d'une école ouverte pour la réforme des mœurs. Croit-on ſérieuſement que

les

les Auteurs des piéces Dramatiques ou que les Spectateurs se proposent ce grand objet ? Les premiers cherchent à se faire valoir & les autres à s'amuser. Combien de Comédies où l'on n'apprend rien de bon ! On verroit mille représentations de l'Amphitrion sans en devenir meilleur. Si l'on disoit que le Théâtre excite des passions qu'il seroit de l'intérêt public de reprimer, l'ambition, la vengeance, la volupté &c. on ne diroit rien qui eût besoin de preuve.

La Tragédie de Phraate causa bien du chagrin à M. Campistron son Auteur. Cette Piéce qui ne fut pas imprimée, est absolument perduë. L'Auteur des Mémoires sur la vie & les ouvrages de ce Poëte, reconnoît qu'il y avoit dans cette Tragédie des peintures & des incidens qui ne convenoient pas à ces tems-là. On donnoit lieu aux applications malignes des Courtisans, ordinairement très-

disposés à profiter des occasions qui se présentent.

La Coquette & la fausse Prude Comédie en cinq Actes & en prose, est encore de M. Baron. Cette piéce est supérieure pour la conduite à la Comédie de l'*homme à bonne fortune*. On en fait en peu de mots la critique. On y remarque surtout que le dénouëment est défectueux : *c'est*, dit-on, *le défaut ordinaire de M. Baron, qui manquoit de talent pour la conduite de ses piéces.* Il est bien désavantageux à un Poëte dramatique de manquer par l'Art. Mais il n'en sera pas inconsolable, s'il considére que c'est un défaut bien commun.

Ce ne sont pas seulement les Acteurs qui ont aspiré à la gloire d'être Auteurs & de pouvoir représenter leurs propres ouvrages ; il a aussi pris quelquefois envie aux Actrices de se signaler. En 1687. Mademoiselle de Longchamps, sœur de Mademoiselle

Raisin, & qui a exercé à la Comédie l'emploi de Soufleuse, mit sur le Théâtre la petite Comédie ou plûtôt la farce *le Voleur ou Titapapouf :* on la nomme ainsi à cause du pétard renfermé dans une lanterne sourde où il éclate. C'est le nœud de l'intrigue. Malgré tous les efforts des Comédiens qui favorisoient l'Auteur, elle ne soutint que trois représentations, chacune à la suite d'une Tragédie très-capable d'attirer des Spectateurs. On voit par le Registre des Comédiens que l'*Autrice*, c'est le terme du Registre, n'eut à chaque représentation que neuf livres comme *Autrice :* somme totale, 27 l. Ce Registre n'est pas suspect, chaque Auteur dramatique n'a qu'à le consulter pour sçavoir exactement ce qu'il doit penser de ses ouvrages.

Regulus est le triomphe de Pradon. *Le sujet en est simple, grand, noble & intéressant, mais en même*

temps très-difficile à être aſſujetti aux régles du Théâtre principalement à celle d'unité de lieu.

L'Auteur vint à bout de vaincre cet obſtacle en mettant la ſcène dans le camp des Romains devant Carthage, non à Rome; l'amour eſt très-ſubordonné dans cette piéce. On remarqua ſenſiblement à cette occaſion que la grandeur d'ame frappe tout autrement que la tendreſſe *& que le Spectateur eſt touché plus vivement par une grande action qui l'enleve que par un fade amour qui languit & qui fatigue l'Auditeur & l'Acteur.*

Le Poëte montre de l'Art dans le cinquiéme Acte où il eſt néceſſaire que l'intérêt augmente à meſure qu'on avance vers la cataſtrophe. Le perſonnage de Fulvie ne ſuffiſoit pas, il y ſupplée *par une invention également heureuſe & hardie, introduiſant pour la premiere fois ſur la Scène un enfant, dont la préſence ſeule excite*

mieux la compassion que les discours les plus pathétiques. On sçait que cet illustre Romain refusa d'embrasser sa femme & ses enfans, ne se permettant même pas de les regarder, parcequ'il étoit captif & qu'il avoit perdu sa liberté & sa patrie. Il eût cru deshonorer sa famille par les marques extérieures de l'affection la plus légitime. Cette Tragédie n'est pas toutefois sans défauts. Le seul caractére de Regulus y est bien soutenu. La versification en est dure & chevillée. On y trouve cependant des endroits écrits avec plus de force & ornés de pensées brillantes. On courut en foule à Regulus & la 28e. représentation eut le même succès & les mêmes applaudissemens que la premiere.

Tout ce qu'on sçait de la vie de Nicolas Pradon, c'est qu'il étoit de Rouen, & qu'il mourut d'apoplexie à Paris au mois de Janvier 1698. On lui a attribué mal à pro-

pos la Tragédie d'Antigone : on rapporte qu'un Courtisan l'ayant rencontré, vêtu d'un mauvais habit avec un bon manteau, lui dit plaisamment : c'est le manteau de Regulus, & le juste-au-corps d'Antigone. C'est une fable. Ce Poëte infortuné se perdit entiérement, en osant s'égaler à Racine. Le satyrique François, ami du dernier, a tellement maltraité le premier, que *Pradon* & *mauvais Poëte*, semblent être des synonimes.

La petite Comédie en Prose de M. de la Fontaine, & qui a pour titre, *la coupe enchantée*, fut fort goutée. Elle eut vingt-trois représentations. Le Phocion de M. Campistron ne fut pas reçu si favorablement. *Le Public ne lui fit pas même l'honneur d'en dire du mal.* C'est ainsi que l'Auteur même s'exprime. Il en couteroit trop à un Ecrivain surtout à un Poëte, de s'imputer à lui seul le mauvais

succès de son ouvrage. On s'en prend plus volontiers aux autres qu'à soi-même. On a vû des Héros dire tout simplement, *je fus battu, je perdis la Bataille*, sans accuser leurs subalternes : mais a-t'on vû quelque Poëte avouer tout simplement que sa Tragédie ou sa Comédie étoit mauvaise ? M. Campistron, après avoir déclaré que son Phocion fut très-mal reçu, *imputa son mauvais sort à la pitoyable manière dont le Personnage le plus important fut représenté.*

Les Auteurs de l'Histoire du Théâtre s'expliquent nettement sur ce sujet. Ils remarquent d'abord ce qu'il y a de bon dans cette Tragédie, ils ajoutent qu'elle est *triste, froide & vuide d'action*; que *les deux premiers Actes & une partie du suivant, se passent en expositions & en récit, qui, malgré l'art de l'Auteur, sont ennuyeux.*

Il est si flatteur d'exceller dans la Poësie dramatique, qu'on ne

doit pas être ſurpris que tant d'Auteurs y aſpirent. C'eſt dans la littérature le chemin le plus court pour parvenir à une grande réputation ; mais il eſt étrangement difficile , & il s'y fait bien des chûtes , ſouvent ſi rudes , qu'on ne s'en reléve jamais. Mademoiſelle Bernard ne fut pas effrayée de tous ces périls ; D'autres perſonnes de ſon ſexe avoient produit pluſieurs petites piéces pleines de délicateſſe & d'aménités. Quelques-unes s'étoient même élèvées juſqu'à la hauteur & à la dignité de l'Ode. C'étoit ſe *hauſſer* bien autrement que ne vouloit le Bourgeois des femmes ſçavantes : Mademoiſelle Bernard peu ſatisfaite de tous ces honneurs , voulut ſe diſtinguer dans le genre Tragique. Laodamie , c'eſt le titre de la Piéce qu'elle compoſa , fut reçuë très-favorablement. Vingt repréſentations ſembloient avoir fixé ſon ſort. Cependant on n'en parle plus.

La chute de cette Piéce, après un accueil si favorable, ne permet pas de juger du mérite des ouvrages dramatiques par les premiers succès. On diroit naturellement qu'il n'est pas une régle plus sure, puisque c'est juger d'après le public dont les suffrages sont si respectés. N'abandonnons pas la régle : ajoutons-y seulement qu'outre cette approbation générale, donnée de si bonne grace dans les commencemens, & qui flatte si agréablement les Auteurs, il faut encore que plusieurs années après la Piéce soit redemandée par les Spectateurs, sans qu'on ait mis en œuvre aucun ressort sécret pour les faire parler. Boileau pensoit ainsi.

Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages,
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,

Et qui toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
Soient, au bout de vingt ans, encor redemandés &c.

Laodamie est la derniere Piéce nouvelle jouée sur le Théâtre de la ruë Mazarine, vulgairement nommé de Guénegaud. La troupe passa ensuite à l'Hôtel qu'elle avoit fait construire dans la ruë des Fossés de S. Germain-des-Près. L'ouverture du nouveau Théâtre se fit le lundi 18 Avril 1689. L'Histoire du Théâtre François expose en détail toutes les démarches & toutes les dépenses qui furent faites à cette occasion. Ce n'est pas là une digression inutile & qui n'ait aucune liaison avec le sujet principal.

Mademoiselle Bernard dont la Tragédie de Laodamie avoit été la derniere des Piéces nouvelles, représentées sur le Théâtre de Guénegaud, voulut aussi faire valoir ses talens sur le nouveau

Théâtre. En 1690. peu de temps après Laodamie, elle mit au jour la Tragédie de Brutus. Ce ſecond Poëme dramatique ſoutint vingt-cinq repréſentations. Il eſt fort au-deſſus du premier. *Cependant la Tragédie de Brutus n'eſt tout au plus qu'un ouvrage médiocre. Le perſonnage de Brutus, qui devoit être le dominant de la Piéce, n'en eſt que le troiſiéme. Le rôle de l'Ambaſſadeur de Tarquin & celui de la ſœur de Valerius ſont abſolument inutiles. On pourroit même y joindre le perſonnage de Tiberinus, un des fils de Brutus. Des ſcènes perduës entre Aquilie & Titus, & une verſification foible & ſouvent proſaïque :* la cenſure eſt courte, mais elle dit beaucoup en peu de mots.

Catherine Bernard née à Rouen & de la Religion prétenduë réformée, vint aſſez jeune à Paris, où elle abjura le Calviniſme. Son mérite lui fit des Protecteurs & des

amis. M. le Chancelier de Pontchartrain lui conseilla de ne plus travailler pour le Théâtre; cet avis qui valoit encore mieux que la pension que ce Chef de la Justice lui payoit, fut suivi exactement. La Demoiselle ne renonça pas seulement à la Poësie dramatique; elle supprima quantité de Piéces, composées dans sa jeunesse, & qui n'étoient pas assez conformes à la pureté de la morale évangélique. On ne put jamais obtenir d'elle, même en lui offrant une somme considérable, de consentir à l'impression: le Roi lui accorda une pension de deux cens écus. Elle mourut en 1712.

Tiridate fut représenté pour la premiere fois le lundi 12^e^. Février 1691. Andronic & Tiridate passent parmi les connoisseurs pour les deux meilleures Tragédies de M. Campistron. Le public semble se déclarer pour Andronic & l'Auteur se déclare ouvertement pour

Tiridate, dont le ſujet eſt la paſſion pleine d'horreur d'Amnon pour Thamar, déguiſés ſous des noms étrangers.

Il n'étoit pas aiſé de préſenter un pareil événement aux Spectateurs, ſans les révolter contre un Prince capable de tant de fureurs. On avoit beſoin de tous les ſecrets de l'Art pour les accoutumer à un objet ſi contraire à nos mœurs & à tout ſentiment d'humanité. L'Auteur vint à bout par les juſtes remords dont ce Prince inceſtueux eſt déchiré, d'intereſſer le Public pour lui. Il fut plaint malgré toute l'infamie d'un crime plus propre à exciter la haine que la compaſſion.

Les Comédiens François s'étant aviſés en 1727. de remettre au Théâtre cette Tragédie qui n'y avoit pas paru depuis quelques années, l'Abbé Pellegrin publia à cette occaſion une *Diſſertation critique ſur la Tragedie de Tiridate.* Nous

nous contenterons de dire de cet ouvrage avec l'Hiſtoire du Théâtre François, *Qu'il ſeroit meilleur ſi la partialité s'y faiſoit moins ſentir : mais elle eſt outrée, & ſouvent la critique eſt injuſte.*

Les Lecteurs qui n'ont connu *Jean Galbert Campiſtron* que par ſes talens pour la Poëſie dramatique, apprendront volontiers quelques particularités de ſa vie. Il naquit à Toulouſe en 1656. d'une famille noble. Louis Campiſtron ſon Pere étoit Procureur Général des Eaux & Forêts, charge que le frere de cet Auteur poſſéde actuellement. Le Poëte vint à Paris à l'âge de 17. ans, après avoir été bleſſé dangereuſement dans un combat ſingulier. Son inclination dominante pour les vers l'emporta ſur toutes les remontrances de ſes parents, qui voyoient à regret éclorre dans le ſein d'une famille honorable, un Poëte dont on ne tireroit aucun ſervice. Deſ-

preaux n'a pas diſſimulé comme il fut regardé de ſes proches, dès qu'il eut renoncé au Barreau pour ſuivre les Muſes. Parmi les Poëtes qui vivent encore, peut-être y en a-t-il plus d'un qui aura eu bien des reproches à eſſuyer : mais l'amour de la Poëſie & des Mathématiques, quand on en eſt atteint, eſt bien difficile à modérer.

Campiſtron réſolu de demeurer dans la Capitale, & ſe mettant peu en peine de ce qu'on diſoit dans la Province, ſe livra tout entier à ſon penchant. Il débuta par la Tragedie de Virginie, qui eut aſſez de ſuccès, & fit connoître avantageuſement l'Auteur. Arminius en eut beaucoup plus. Mais l'Auteur n'en étoit pas plus à ſon aiſe. Heureuſement Raiſin le logea juſqu'à l'heureux moment que Campiſtron trouva accès auprès de M. le Duc de Vendôme. Ce Prince avoit prié M. Racine de ſe charger des vers qu'on récite-

roit pendant la Fête qui ſe préparoit à Anet pour Monſeigneur le Dauphin. M. Racine en s'excuſant, indiqua Campiſtron comme l'homme le plus propre à exécuter ce projet. Le choix d'un Connoiſſeur ſi habile fut ſuivi, & Campiſtron le juſtifia par l'Opéra d'Atis & de Galatée, qui fut extrêmement applaudi. Le Duc de Vendôme envoya au Poëte une gratification de cent louis qu'il refuſa, quoiqu'avec peine, dans le beſoin où il étoit, par le Conſeil de Raiſin & de Champmeſlé. Le Prince touché de cette généroſité, fit Campiſtron Secrétaire de ſes commandemens, lui donna toute ſa confiance, & ſe l'attacha entiérement par la Charge de Secrétaire Général des Galéres.

Le nouveau Secrétaire donna des marques non ſuſpectes de ſa reconnoiſſance au milieu des plus grands hazards. A Steinkerque, où le Duc ſignaloit ſon intrépidi-

té, selon sa coutume, il vit Campistron à ses côtés, & lui dit : Que faites-vous ici ? Campistron répondit froidement, *Monseigneur, voulez-vous vous en aller?* Le Prince comprit parfaitement toute la beauté de cette réponse, & il en rappelloit volontiers le souvenir. La libéralité d'un Maître si généreux ne se borna pas à tant de bienfaits. Il obtint du Duc de Mantouë pour le Secrétaire des Galéres le Marquisat de Pénango, & *à la même recommandation, le Roi d'Espagne, honora ce Poëte, aux Champs de Luzara, de l'Ordre de S. Jacques de l'Epée dont il a été Commandeur.*

On ne doit pas être surpris qu'un Poëte Tragique accoutumé à faire parler les Héros sur la scene, & à exprimer leurs sentimens, n'ait pas manqué de valeur dans l'occasion ; mais on sera surpris de la retraite de Campistron, qui voulut absolument quitter M. de Ven-

dôme pour retourner à Toulouſe : c'étoit pour conſerver ſa ſanté qui s'étoit altérée conſidérablement par les fatigues des voyages & de la guerre. Le Prince fut piqué de cette conduite, qu'il taxa même d'ingratitude.

M. Campiſtron fut reçu à l'Academie Françoiſe en 1701 à la place de M. de Segrais. Cette illuſtre Compagnie qui vouloit auparavant que, pour y être admis, on ſollicitât, venoit de ſupprimer les ſollicitations ſe réſervant l'entiere liberté du choix. Cette circonſtance fut glorieuſe au nouvel Académicien.

En 1710. Il épouſa Mademoiſelle de Maniban-Caſaubon ſœur de M. l'Archevêque de Bordeaux, & il en eut cinq enfans, deux garçons & trois filles. On raconte ainſi ſa mort. Après un grand repas, comme il étoit tems de retourner à ſa maiſon, les Porteurs firent quelque difficulté de ſe char-

ger d'un homme aussi pesant, il les menaça, les frappa & tomba en apopléxie ; il mourut quelques heures après, âgé de 67. ans le 11. Mai 1723. On ne lui a reproché dans la vie civile que sa négligence à répondre aux lettres qu'on lui écrivoit. M. de Vendôme dit un jour à cette occasion un mot fort plaisant : comme il voyoit Campistron qui brûloit un tas immense de lettres, & qui faisoit cette expédition avec grand soin, ne voulant pas qu'il en échappât aucune : *Le voilà*, dit le Prince, *tout occupé à faire ses réponses.* Il ne falloit assurément pas tout l'esprit du Secrétaire pour répondre de cette maniere.

MM. Parfait terminent cet article par l'éloge de M. Campistron. » On peut assurer, disent-» ils, sans craindre de se tromper, » qu'il étoit né avec un génie dé-» cidé & des talens supérieurs » pour la Poësie dramatique. Per-

» sonne n'a possedé plus que lui
» l'intelligence & l'économie du
» Théâtre. La disposition de ses
» piéces est admirable. C'est sur-
» tout dans cette partie essentielle
» qu'il faut avouer qu'il égale les
» plus grands Maîtres. On voit
» encore que les situations sont
» ménagées avec un Art & une
» entente infinie : ses Tragédies
» sont remplies de sentimens, &
» il excelloit principalement dans
» les scènes tendres & pathétiques.
» Ses caractéres ne sont pas bien
» forts, & l'on pourroit lui re-
» procher à plus juste titre qu'à
» M. Racine, qu'ils ne sont pas
» variés. Mais son plus grand dé-
» faut est celui de la versification.
» Il est tel que souvent la foiblesse
» de la Poësie rebute & fait per-
» dre une partie de la beauté des
» images. «

Les deux Auteurs pour mettre encore plus de variété dans leur ouvrage, déja si varié par lui-mê-

me, laissent pendant quelques pages les piéces dramatiques & leurs Auteurs, & parlent de quelques Acteurs, morts ou retirés depuis 1685. Ce ne sont pas là des personnages étrangers, & introduits mal à propos. Les Acteurs sont en quelque sorte l'ame du Théâtre. S'ils n'excellent pas, le spectacle est ennuyeux, les Spectateurs languissent, les Auteurs se désespérent, la meilleure Piéce tombe, au son harmonieux des sifflets. Tout ceci soit dit sans vouloir donner aucun avantage à la profession de *Comédien*, qui n'est pas plus estimée aujourd'hui qu'elle l'étoit autrefois.

La Tragédie de *Medée* par M. de Longe-pierre, représentée la premiere fois en 1694, fut reçue avec assez d'indifférence : mais les Comédiens l'ayant remise au Théâtre en 1694. elle eut un succès prodigieux. L'Abbé Pellegrin mécontent de cette éton-

étonnante révolution publia une Diſertation ſur cette piéce où il dit: *Ce qu'il y a de ſurprenant . . . c'eſt que perſonne n'oſe la ſoutenir bonne, & que cependant tout le monde aime à la voir repréſenter. Examinons ce qui peut la faire aimer ſans la faire eſtimer.* Ce Critique n'a exécuté qu'une partie de ſon projet : il a recherché avec ſoin les raiſons qui empêchent de l'eſtimer, & il affoiblit celles qui la font aimer. On ne ſçauroit diſconvenir que cette Tragédie ne ſoit défectueuſe par bien des endroits ; mais il faut reconnoître auſſi, que l'Auteur a eu l'art d'intéreſſer les Spectateurs pour Médée, pour une Princeſſe dont toute l'antiquité nous a laiſſé une idée ſi odieuſe. La ſimplicité que l'Abbé Pellegrin déſaprouve eſt un vrai mérite pour le Théâtre quand elle eſt ſoutenuë de la vivacité des mouvemens, de la nobleſſe des penſées, & de la dignité de l'expreſſion. Il eſt cer-

tain que la *Médée* ne doit pas ſon ſuccès à la verſification.

M. Rouſſeau à qui ſes Odes, & ſes Epitres, ont aſſuré une gloire immortelle, n'a pas réuſſi de même dans la Poëſie dramatique, c'eût été trop d'exceller encore en ce genre. Il n'eſt pas juſte qu'un ſeul homme poſſéde tous les talens. Ce ſeroit trop d'humiliation pour tous les autres Poëtes qui ſeroient contens de leur ſort s'ils ſe diſtinguoient par un ſeul endroit. On conſole ici M. Rouſſeau de cette diſgrace par l'exemple de M. de la Fontaine qui avoit acquis tant de réputation par ſes Fables, qu'il n'en a rien perdu par la foibleſſe de ſes productions pour le Théâtre. M. Rouſſeau n'en ſera pas moins un de nos plus grands Poëtes, pour avoir mal réuſſi dans la petite Piéce du *Caffé ;* c'eſt une Comédie en un Acte, le coup d'eſſai de cet Auteur dans la Poëſie Dramatique. Selon MM. Parfait,

ce *n'est qu'une misérable farce, sans régle, sans conduite, & sans caractère.*

La Judith de M. l'Abbé Boyer, représentée par d'excellens acteurs, charma d'abord tous les Spectateurs. La Cour & la Ville, surtout les femmes, y accouroient en foule. Les hommes furent obligés de leur ceder le Théâtre & de se tenir debout dans les coulisses. C'étoit un spectacle tout nouveau de voir deux cens femmes assises sur les banquettes avec des mouchoirs étalés sur les genoux pour essuyer leurs larmes dans les scènes pathétiques. Ces larmes couloient-elles par compassion pour le malheur d'Holopherne, comme celles du riche Caissier de l'Epigramme faite à cette occasion ? Il n'y a nulle apparence : c'étoit sans doute des larmes de joye pour le courage de Judith. L'empressement du Public dura tout le Carême : l'Auteur flatté du succès fit imprimer

mer cette Tragédie pendant la quinzaine de Pâques, & immédiatement après, elle fut reçuë avec une salve générale de tous les sifflets du Parterre. Mademoiselle Champmeslé, Actrice peu accoutumée à cette Symphonie, apostropha ainsi le Parterre : *Messieurs nous sommes assez surpris que vous receviez aujourd'hui si mal une Piéce que vous avez applaudie pendant le Carême.* On répondit du Parterre, *les sifflets étoient à Versailles aux Sermons de l'Abbé.* ***
Il parut aussi une Dissertation contre cette Tragédie ; mais l'Epigramme du Caissier, dont nous parlions tout à l'heure, en dit plus que toutes les critiques du monde : elle est de M. Racine.

A sa Judith, Boyer par aventure
Etoit assis prés d'un riche Caissier ;
Bien aise étoit, car le bon financier
S'attendrissoit & pleuroit sans mesure.

Bon gré vous ſçais, lui dit le vieux ri-
meur,
Le beau vous touche, & ne ſeriez d'hu-
meur
A vous ſaiſir pour une baliverne.
Lors le Richard, en larmoyant lui dit,
Je pleure, hélas, de ce pauvre Holo-
ferne
Si méchamment mis à mort par Ju-
dith.

ARTICLE XLIV.

ANNALES COMPENDIARII Regum & Rerum Syriæ numis veteribus illustrati, deducti ab obitu Alexandri Magni ad Cn. Pompeii in Syriam adventum cum amplis prolegomenis. Viennæ Austriæ, ex Typographia Kaliwodianâ an. 1744. in-fol. Histoire Abrégée des Rois & du Royaume de Syrie, depuis Alexandre le Grand jusqu'à l'arrivée de Pompée en ce Royaume, par les Médailles & avec d'amples prolegomenes. A Vienne en Autriche. 1744.

CEt ouvrage, publié depuis quatre ans, auroit été annoncé beaucoup plûtôt dans nos Mémoires, si la guerre n'eût pas interrompu notre commerce littéraire avec l'Allemagne. Le livre n'en aura pas moins parmi nous l'agré-

ment & le mérite de la nouveauté. Le Comte Estherhazy de Galantha après avoir achevé ses études de Philosophie sous le P. Prileszky Jésuite, a décoré les Théses qu'il a soutenuës dans l'Université de Tyrnau, par ce Recueil de Médailles, dédié à la Reine de Hongrie.

On ne doit pas craindre de déplaire aux Souverains en leur offrant de pareils dons. Les Médailles sont une espéce de Bibliothéque qui leur convient particuliérement. Ils y apprennent avec facilité & en peu de temps tout ce qui s'est passé de plus mémorable dans la suite des siècles, les noms & les principales actions des Rois, des Reines, des Empereurs & des Impératrices, les fondations & les époques des Villes, les divers cultes de Religion, les habillemens civils & militaires & cent autres particularités dignes d'être sçuës. Si les devises ont été

regardées comme la Philoſophie des Grands, les Médailles ſont à plus juſte titre leur Hiſtoire. S'il ne leur ſied peut-être pas d'exceller dans la connoiſſance de l'Art Métallique, il ne leur ſiéra jamais mal d'en être inſtruits juſqu'à un certain point.

L'Auteur ſe propoſe dans ce Recueil de Médailles, & dans les Annales dont elles ſont précédées, d'éclaircir l'Hiſtoire des Rois de Syrie. Il eſt important pour l'intelligence des livres Saints, comme de la Prophétie de Daniel & des Machabées, qu'on faſſe diſparoître, autant qu'il eſt poſſible, toutes les difficultés, qui embarraſſent une partie ſi conſidérable de la Chronologie Sainte, & qui n'ont pas peu fatigué les plus habiles Interprétes de l'Ecriture & les Critiques de réputation. Ce motif, qui a déterminé l'Auteur, merite des éloges. On ne fait jamais un meilleur uſage de ſa ſcien-

ce que lors qu'on la fait servir à l'avancement de la vraie Religion.

Il semble qu'il soit avantageux d'entrer dans la carriére après plusieurs Savans du premier ordre : ce sont des guides qui ont fraïé le chemin & qu'on a toujours devant soi. On ne craint presque plus de s'égarer en marchant sur leurs traces. Scaliger, Petau, Salien, Corneille de la Pierre, Grotius, plusieurs autres ont publié leurs sentimens sur cette matiere, & si tous ces grands hommes avoient pensé de même, leur unanimité seroit d'une autorité presque irréfragable. Le Critique qui a répandu plus de lumiere sur l'obscurité du regne & de la succession de tant de Rois, c'est le célebre Antiquaire M. Vaillant, dans son histoire des Seleucides, composée d'après un très grand nombre de Médailles non suspectes, & qu'il a doctement expliquées : mais comme il n'étoit pas assûré d'avoir eu entre les

mains toutes les médailles qui restent de ces tems-là, il comprenoit que s'il s'en rencontroit beaucoup qui lui eussent été inconnuës, son ouvrage pourroit avoir besoin de quelques corrections & de quelques additions. C'est dans cette pensée que, par une modestie bien louable dans un homme de tant de mérite, il ne regarde son histoire Métallique des Rois de Syrie, que comme un essai qui engagera les Savans à chercher de nouvelles Médailles pour perfectionner avec le secours de ces nouveaux monumens, ce qu'on avoit commencé avec tant de succès.

L'Auteur de ces annales s'est trouvé dans la situation la plus favorable à l'exécution de ce projet. Il lui a été permis de consulter à son gré le Médaillier Impérial de Vienne, & il a eu la communication de plusieurs Médailles très-singuliéres & très-rares, dont quelques-unes avoient échappé jusqu'ici

ci aux recherches des Antiquaires. On jugera facilement par ce seul trait, de son travail & de son application. C'est qu'il a rassemblé plus de quatre cens Médailles des seuls Rois de Syrie : au lieu que M. Vaillant n'en cite guères que cent.

On n'a pas négligé les secours qu'on a pu tirer des Historiens les plus estimés, tels que sont Polibe, Diodore de Sicile, Plutarque, Tite-Live & généralement des Ecrivains-mêmes qui n'ont parlé que par occasion de la Syrie, comme Pline-l'ancien, Pausanias, Strabon.

Il ne suffit pas pour l'exactitude de l'Histoire que les faits soient rapportés fidélement, il faut encore qu'ils soient rangés selon l'ordre des tems. L'Annaliste paroît avoir ici bien de l'avantage sur la plûpart des Médaillistes, qui sont rarement bons Astronomes. Parmi les Eclipses qui sont arrivées depuis

Alexandre le Grand jusqu'à l'an 63. avant l'Ere Chrétienne, il y en a une de Lune que l'Auteur a été obligé de calculer parce qu'elle sert à fixer l'Epoque de la fameuse Bataille de Raphia, où Antiochus fut vaincu par Ptolomée Philopator. Ce calcul n'est pas d'un homme peu versé dans cet exercice. C'est sur ces Eclipses qu'on détermine les Epoques fondamentales de l'Histoire.

Plus on est d'habile en quelque genre d'érudition que ce soit, plus on est réservé à publier des conjectures & de purs systèmes sur des apparences souvent frivoles. L'Auteur qui a manié tant de Médailles des Rois de Syrie, s'est facilement apperçu qu'on y voit des Monogrammes & des marques singuliéres; mais il n'a point hazardé de nouvelles explications. Il sçavoit trop bien qu'il en a mal pris à des Médaillistes, d'ailleurs très-savans, pour n'avoir pas eu la même

retenue. Ils ont avancé avec trop de promptitude des imaginations qui ont été détruites par des Médailles dont ils n'avoient eu aucune connoissance, & qui n'ont été produites qu'après la publication de leur méprise. De justes égards ont empêché de les nommer. C'est assez d'avoir sçu profiter de leur malheur.

On n'a pas crû devoir le même ménagement à Reuchlin, autrement *Capnion*, Ecrivain qui a eu part aux contestations des Catholiques & des Lutheriens, & qui s'est distingué par un traité de l'Art Cabalistique. Il se persuada qu'il avoit trouvé la vraye explication d'un Monogramme ou marque qu'on voit, dit-il, sur plusieurs Médailles des Rois de Syrie. C'est une étoile à cinq pointes, traversée par des lignes droites, tirées depuis chaque pointe ou angle à l'angle opposé. Antiochus Soter marchant contre les Galates pour leur livrer bataille, vit, selon Lu-

cien, en ſonge Alexandre qui lui ordonna de faire attacher à l'habit de chaque ſoldat une figure, compoſée de trois triangles entrelacés, & formés par cinq lignes. C'étoit un gage aſſuré de la Victoire. Le Cabaliſte prétend qu'en déſaſſemblant les parties de la figure, il en formoit le mot grec qui ſignifie *ſanté* ΥΓΙΕΙΑ.

On ne contredit pas aiſément un homme de Lettres qui aſſure un fait dont il ſe dit témoin oculaire. Cependant comment Reuchlin, dans un temps où l'on ne penſoit point à former des médailliers, a-t-il vu ſouvent, ſur des médailles d'argent d'Antiochus Soter, le Monogramme dont on vient de parler, pendant que l'Auteur au milieu de tant de Cabinets où il a fouillé à diſcrétion, & qui étoient abondamment pourvûs de Médailles des Rois de Syrie, n'en a rencontré aucune de cette eſpéce, ſinon une de Seleucus I.

où l'on voit un Pentagone? Il y a bien de l'apparence que Reuchlin a pris pour des Médailles d'Antiochus Soter des Talismans marqués d'un Pentagone, avec les mots ΥΓΙΕΙΑ ou ΙΑΩ.

Toutes les Médailles du recueil sont gravées selon leur véritable grandeur. M. Vaillant s'étoit proposé la même chose, mais malgré tous ses soins, les Médailles dont il s'est servi dans son Histoire des Seleucides sont representées un peu plus grandes qu'elles ne sont réellement.

L'Auteur après avoir comparé ensemble les mois des Calendriers Hébraïque, Julien, Syro-Macédonien, entreprend d'éclaircir ce qu'il y a d'embarassant dans la Chronologie des Livres des Machabées: c'est un travail plus difficil & plus épineux qu'on ne se l'imagine. Nous ne pouvons en parler dans un extrait que succinctement, & par conséquent superficiellement. Ce sera trop encore selon la

plûpart des Lecteurs, qui prennent peu de part à la vérification des époques, quand il n'eſt queſtion que de quelques années de plus ou de moins.

On prouve par le premier livre des Machabées que l'année commençoit par le mois de Niſan. Ainſi c'eſt de ce même mois que l'on doit compter les années dont il eſt parlé dans le même livre : mais en comparant les deux livres des Machabées, on prouve que l'Auteur du ſecond livre a compté les années depuis le mois de Tiſri, qui appartient à l'automne. Ce qui eſt cauſe que le ſiége de Betſura par Antiochus Eupator, eſt marqué dans le premier livre à l'année 150 des Grecs & dans le ſecond à l'année 149. Scaliger au lieu d'uſer d'une conciliation ſi ſimple, a ſuppoſé que l'Auteur du ſecond livre a ſuivi le calcul des Chaldéens, qui ne commençoient pas à compter comme les

Juifs & les Syromacédoniens, depuis l'année 312. avant J. C. mais du mois de Septembre de l'année 311. Ce fameux Chronologiste n'a pas considéré que, si l'Auteur du second livre des Machabées avoit mis le commencement de son Ere ou dans l'Automne ou dans le Printems de 311. il seroit comme impossible de concilier les deux Ecrivains de cette Histoire. Notre Auteur en donne les raisons : elles doivent convaincre tout Lecteur attentif.

Les lettres d'Antiochus V. Eupator & de Lysias causent encore plus d'embarras. Le Cardinal Noris a rassemblé en peu de mots tout ce que les Sçavans du premier ordre ont écrit sur ce sujet. Le P. Calmet déclare que tout ce qui s'est dit pour résoudre cette difficulté ne le contente pas. L'Auteur du Recueil, malgré la crainte qu'il témoigne avoir, de passer pour téméraire, ose tenter une si

périlleuse aventure. A quoi bon publier des livres où l'on ne met rien que ce qui a été dit auparavant? Si quelque loi le défendoit & que cette loi fût bien gardée, il se feroit en peu de tems une étrange réforme dans les Bibliothèques & dans toute la Litterature.

Nous ne nous dispenserons pas de donner une légère idée du systême de l'Auteur. Les faits qui concernent la même matière, sont quelquefois rapportés tout de suite, quoiqu'ils ne soient pas arrivés en même tems: les Ecrivains sacrés en ont usé plus d'une fois de la sorte, pour mettre ensemble tout ce qui a rapport au même sujet, & n'être plus obligés d'interrompre le fil de la narration. Ils n'ont pas averti que ces événemens subordonnés les uns aux autres & racontés de suite n'étoient pas rangés selon l'exactitude des dates. Sans chercher ailleurs dans les li-

vres ſaints des exemples de cette eſpece de tranſpoſition, quiconque lira attentivement les Chapitres cinquiéme & ſixiéme du premier livre des Machabées & les Chapitres treizième & quatorzième du ſecond livre, remarquera que la prétention de l'Auteur n'eſt pas ſans fondement.

Or ſa penſée eſt que la lettre de Lyſias & les deux lettres d'Antiochus Eupator ne ſont pas rangées ſelon l'ordre des dattes, la premiere étant dattée du mois *Dioſcore* de l'année 148. & les deux autres du mois *Xantique* de la même année, qui fut la premiere du regne d'Antiochus Eupator. La difficulté eſt de montrer que la première de ces dates eſt aſſez éloignée des deux autres pour placer commodément divers évenemens qui ſe ſont paſſés dans cet intervalle. Il a fallu montrer que le mois *Dioſcore* étoit un mois Emboliſmique ; ce qui eſt cauſe que ſon nom

ne paroît dans aucun Calendrier des mois de l'année Syro-Macédonienne; & déterminer en quel tems il étoit intercalé : ce que l'Auteur croit pouvoir fixer après le XII. mois, nommé *Hyperberetæus*. Tout ce morceau ſera lu très-attentivement des vrais Savans de toutes les nations. Ce n'eſt pas là promettre à l'Auteur une foule de Lecteurs : mais les Suffrages de ce petit nombre, quand on le mérite, dédommagent bien de celui de la multitude.

Ce n'eſt pas l'unique difficulté que l'Auteur éclairciſſe ; il en diſcute encore d'autres qui concernent la Chronologie, l'Hiſtoire, la Géographie. Mais nous n'avancerons pas plus loin dans un chemin, où ſi l'on ne marche avec une extrême circonſpection, on court riſque de tomber à chaque pas : nous nous hâtons d'entrer dans une route plus gracieuſe. On apprend à ceux qui

s'appliquent à la connoiſſance des Médailles, pluſieurs choſes néceſſaires pour devenir habiles dans l'intelligence des Médailles des Rois de Syrie. MM. Vaillant & Hayms, ont beaucoup travaillé ſur ces Médailles, mais ni l'un ni l'autre n'ont enſeigné la méthode qu'on doit tenir pour les démêler & les ranger dans un ordre convenable & commode. L'Auteur ſupplée à cette omiſſion par des avertiſſemens qui ne ſeront pas inutiles.

Ses Annales commencent à la mort d'Alexandre le Grand, antérieure de douze ans à l'Ere des Séleucides. Ce ne fut que la douxiéme année de cette Ere que Seleucus I. Nicator devint Maître de la Syrie. Il s'agiſſoit de trouver des Médailles qui fiſſent connoître les Princes qui avoient poſſédé avant lui la Syrie & l'Aſie, & depuis la mort d'Alexandre, c'eſt-à-dire pendant 24. ans. Philippe Ari-

dée, frere d'Alexandre, fut son premier successeur avec Alexandre fils d'Alexandre le Grand & de Roxane; lequel vint au monde après la mort de son pere. Ce conquérant laissa encore un fils qu'il avoit eu de Barsine & qui fut nommé Hercule. Parmi toutes les Médailles portant les noms du *Roi Philippe* & du *Roi Alexandre*, il n'y en a presque aucune qu'on puisse assurer être de Philippe Aridée. L'Auteur déclare qu'il n'en a rencontré aucune qui soit du jeune Alexandre; aucune qui soit d'Hercule son frere.

Il y a des Médailles d'argent d'Alexandre & de Philippe, avec une tête sans barbe & couverte d'une peau de Lion; ceux qui les prennent toujours pour des Médailles d'Alexandre ou de Philippe, se trompent souvent. Ce sont des têtes d'Hercule; ce qui se conclut aisément de ce que toutes ces têtes se ressemblent parfaite-

ment ſur les Médailles de Philippe, d'Alexandre, de Seleucus I. d'Antiochus I. Eſt-il probable que tous ces Princes ſe ſoient ſi bien reſſemblés ? Les Médailles d'argent de Philippe avec le titre de Roi & qui ſont mieux frappées que les autres, ſi de plus elles reſſemblent aux Médailles d'Alexandre le Grand & de Seleucus I. doivent plûtôt être attribuées à Philippe Aridée qu'à Philippe pere d'Alexandre.

Après la mort de Philippe Aridée & l'extinction de toute la famille d'Alexandre, Antigonus & ſon fils Demetrius *Poliorcete* (*Preneur de Villes*) regnerent en Syrie & en Aſie. On diſtingue leurs Médailles de celles des autres Rois de même nom par les cornes que ces deux Princes ont à la tête ; car il n'y a guéres que les premiers Succeſſeurs d'Alexandre qui ayent affecté ce Symbole. C'eſt au même Antigone qu'il faut rapporter une

Médaille d'or avec la tête de Pallas & le type de la Victoire. Cette empreinte est commune sous les régnes d'Alexandre & de Philippe. Ce ne fut qu'après la Victoire navale remportée près de Cypre, qu'Antigone & son fils Demetrius prirent solemnellement le diadême & le titre de Rois, & c'est à ces deux marques, jointes aux Symboles de la Victoire navale, qu'on discerne surement leurs Médailles.

Seleucus Nicator est le chef de la famille des Seleucides. Pour ranger les Médailles qui leur appartiennent, l'Auteur a été obligé d'avoir recours aux Historiens. L'Histoire lui en a fait connoître les noms & lui a fourni le moyen de mettre quelque ordre parmi leurs Médailles : mais les Médailles à leur tour ont rendu à l'Histoire beaucoup plus qu'elles n'en avoient reçu. Elles ont éclairci les passages difficiles, terminé les con-

teſtations Chronologiques, & ſuppléé ce que les Hiſtoriens avoient omis. Preuve évidente que pour devenir foncièrement habile dans l'hiſtoire, il eſt néceſſaire de l'étudier également dans les livres & dans les Médailles.

L'Auteur ayant raſſemblé tout ce qu'il avoit pu de médailles des Séleucides, s'attacha d'abord à celles où l'année de l'Ere des Séleucides eſt marquée. On ne ſoupçonnera d'aucune inéxactitude toutes ces dates ſi l'on conſidére qu'elles s'accordent parfaitement avec les dattes de l'Ere des Seleucides rapportée dans les livres des Machabées.

Les années de l'Ere ne ſont marquées ſur les Médailles des Seleucides que depuis Antiochus III. dit le Grand, juſqu'aux régnes d'Antiochus VIII & Antiochus IX. où elles ceſſerent de paroître. Avec les Médailles où l'Ere eſt marquée & les textes des livres

ſaints, on diſcerne les Médailles & enſuite les viſages & les titres des Rois pour qui elles ont été frappées. C'eſt ainſi qu'on diſtingue les Médailles des Antiochus III. IV. V. VII. VIII. IX. de Seleucus IV. & des deux Demetrius de la famille des Seleucides & différens de Demetrius Poliorcete. Ces deux Demetrius étant connus, on diſtingue aiſément le troiſiéme par ſon viſage & par ſes titres.

L'Auteur prétend que quand on trouve des Médailles portant le nom *du Roi Antiochus* ſans aucun autre titre, ſans la marque de l'Ere, & d'ailleurs avec des viſages différens de ceux des autres Antiochus déja connus ; ces Médailles doivent être rapportées aux deux Antiochus I. ou II. Quelques-unes de ces Médailles ont une tête avec une aîle attachée à l'oreille. M. Vaillant les attribuë à Antiochus I. fils de Seleucus : mais on n'approuve pas

cette conjecture, qui n'est fondée que sur ce que ce célébre Antiquaire croit avoir vu une tête semblable sur quelque Médaille de Seleucus I.

Une Médaille d'Argent communiquée par M. Faukener, très-bien conservée & du poids de quatre Drachmes, qu'on a gravée dans ce Recueil, présente avec la légende *Antiochus Sauveur*, une tête ceinte du diadême, & fort ressemblante à celle que MM. Hayms & Vaillant attribuent à *Antiochus II. le Dieu.* Cette Médaille, appuyée d'une autre de bronze avec la même inscription, montrent qu'il faut rapporter à *Antiochus I. le Sauveur* les Médailles que MM. Hayms & Vaillant ont rapportées à *Antiochus II. le Dieu.*

Parmi les Antiquaires, une Médaille nouvellement découverte renverse quelquefois des systêmes qu'on avoit bâtis avec complaisance.

plaisance. Les Physiciens sont exposés à la même disgrace. Une expérience, souvent par hasard en cherchant toute autre chose, détruit toutes les expériences qui ont précédé dans le même genre, & laisse tous leurs Inventeurs dans une grande affliction. Il n'y a que les Géométres, quand ils se renferment dans leur sphére d'activité, qui est immense, à couvert de ces tristes révolutions. La Médaille où M. Vaillant a vû une tête avec une aîle & qu'il a crû être d'Antiochus Soter, si elle est de quelque Antiochus, est plûtôt celle d'*Antiochus Hierax*, *Antiochus l'Epervier*, que d'aucun autre Antiochus.

Il n'en a pas peu coûté à l'Auteur pour démêler les Rois Seleucides & leur assigner leur place chronologique dans la succession, & pour dissiper, à la faveur de l'Histoire Sacrée, quelques difficultés occasionnées par les Médail-

les d'*Antiochus Evergetes* ou *le Bienfaisant*. Comme tous les Médaillistes ne sont pas également profonds, & que plusieurs se contentent d'une connoissance superficielle, on a mis fort à propos deux Tables des Rois Syro-Macédoniens ou Séleucides qui ont regné dans la Syrie. La premiere représente la suite de ces Rois, selon le sentiment commun des Historiens & des Chronologistes qui ont écrit avant M. Vaillant. Elle est prise de la Chronologie réformée du P. Riccioli. La seconde Table, beaucoup plus ample que la premiere, contient les Rois de Syrie & d'Asie qui ont regné depuis Alexandre le Grand. L'Auteur y a inséré les Rois mêmes qui n'étoient pas Séleucides, il y a aussi marqué les années Juliennes de l'Ere des Séleucides; c'est dans l'automne de ces années que commencent les années correspondantes selon les Syro-Macédoniens, & dans le

printems qu'elles commencent ſelon les Juifs. A côté du nom de chaque Roi, qui n'eſt pas Seleucide, on a marqué une étoile.

Il étoit naturel que, dans l'ouvrage que nous annonçons, on ſe ſouvînt du P. Hardouin & de ſon ſyſtême Chronologique des Rois de Syrie, qu'il a rangés dans un ordre tout différent de celui où ils ſont mis par le nouvel Annaliſte. Ce docte Jéſuite, qui a eſſuyé de ſi rudes charges pendant ſa vie, de la part des Spanheims & des Noris, rencontre ici après ſa mort un ennemi dont il n'eſt pas facile de ſe débaraſſer.

L'Auteur expoſe très-nettement les fondemens ſur quoi le P. Hardouin a bâti la ſucceſſion des Rois de Syrie qu'on entreprend de réfuter. D'abord il donne 54. ans de regne à Séleucus I. parce qu'on voit ſur une Médaille de ce Prince deux lettres qui expriment ce nombre. C'eſt ſelon le P. Hardouin la

durée du Régne de Séleucus I. Mais ce fameux Critique n'a pas considéré qu'on a autant de droit de nier que ces lettres soient des chiffres Grecs qu'il a droit de l'assurer. Il ne faut pas avoir fait de grands progrès dans la science métallique, pour sçavoir qu'il se trouve sur les Médailles des Rois de Syrie des lettres jointes en monogrammes ou séparées, qui ne marquent pas l'année courante de l'Ere des Séleucides. Nul Œdipe n'a deviné jusqu'ici ce que signifioient ces lettres de l'Alphabet Grec. Si la méthode du P. Hardouin étoit bonne, Séleucus Nicator auroit régné 60 ans, puisque sur une de ses Médailles on voit le caractére qui exprime ce nombre. De plus l'Auteur assure qu'il n'a jamais observé aucune Médaille avant Antiochus le Grand où l'Ere soit marquée, & pour ce qui regarde le témoignage des Anciens, il se contente de citer Polybe,

Historien très-instruit de tout ce qui concerne la Syrie, & Contemporain d'Antiochus le Grand : or selon lui Séleucus mourut environ la cent vingt-quatriéme Olympiade, qui concourt en partie avec la trente-deuxiéme année de l'Ere des Séleucides.

Le Pere Hardouin, sur la parole de Pline, retranche un des deux Séleucus qui ont régné avant Antiochus le Grand, c'est la conclusion qu'on tire d'un texte de Pline : mais l'autorité de cet Ecrivain doit-elle prévaloir sur le témoignage de Polybe, de Trogue-Pompée, d'Appien, de Porphyre, d'Eusebe, de S. Jérome ? D'ailleurs on produit ici de très-bonnes raisons pour concilier Pline avec tant d'Auteurs respectables.

Nous omettons plusieurs réfléxions judicieuses sur les Médailles des Rois de Syrie, pour venir aux Médailles Hébraïques dont l'Auteur a fait usage dans la compo-

fition de fes annales. Ce n'eft pas fubftituer des objets plus gracieux à la place de ceux que nous avons fouftraits. Les feuls caractères Hébraïques & Samaritains bleffent les yeux qui n'y font pas accoutumés : mais il feroit indécent de ne rien dire de ces Médailles qui nous viennent du Peuple de Dieu, & qui par cet endroit font dignes d'une attention particuliére.

L'Annalifte nomme avec honneur les PP. Vilalpand, Kircher, Hardouin. Souciet, tous quatre Jefuites, Wafer, Hottinger, Morin, Cellarius, Reland, Schikar, Walton, Spanheim, Eifenfchmid, le P. Calmet, qui fe font exercés fur ce fujet; il efpere toutefois que fon travail ne fera pas inutile : ce ne feront pas de fimples redites.

On commence par une courte inftruction. Il y a deux fortes de caractéres Hébraïques fur les Médailles de cette nation. Les plus anciens s'appellent Samaritains,

les autres ſont connus ſous le nom d'Aſſyriens ou ſimplement d'Hébreux. C'eſt de ceux-ci que les Juifs ſe ſervent aujourd'hui dans leurs Bibles. Toutes les Médailles frappées du temps des Machabées ont des Lettres Samaritaines : toutes celles dont les inſcriptions ſont en Lettres Aſſyriennes ſont beaucoup plus récentes que ne marque leur inſcription. On demandera pourquoi l'on a préféré dans les Monnoyes Hébraïques, frappées du temps des Machabées, les caractéres Samaritains aux caractéres Aſſyriens : on répond que les caractéres Samaritains étoient conſacrés à l'uſage du commerce, & que les caractéres Aſſyriens, quelle que ſoit l'origine & la ſignification de ce mot, étoient deſtinés à l'uſage de la Religion. Cette double écriture, l'une pour le ſacré, l'autre pour le profane, n'étoit pas particuliere aux Juifs. Leur conſtance à ſe ſervir des caractéres dits,

Assyriens, pour transcrire la Bible, prouve que de tout temps ils ont été employés à cet usage. L'Auteur ne dissimule pas que, selon S. Jérome, Esdras inventa de nouveaux caractères dont on continuoit encore d'user pendant la vie de ce S. Docteur. Il répond qu'Esdras ne fit que rétablir, dans leur premiere beauté, les Lettres qui étoient alors en usage. Ce qui suffit pour le faire regarder comme l'inventeur de ces mêmes Lettres dont il n'étoit que le Restaurateur. On ne lit nulle part dans l'Histoire Sacrée qu'Esdras ait inventé de nouveaux caractères.

Malgré tout ce qu'on produit pour établir l'usage d'une monnoye particuliere au Peuple de Dieu, & marquée de quelques lettres de son alphabet, l'Auteur juge qu'il est plus probable que les plus anciennes Monnoyes de cette espéce ne sont pas antérieures aux Machabées. Les Juifs se

ſont ſervis ſans ſcrupule des Monnoyes des autres Peuples, quoiqu'on y vît des figures humaines. La Piéce de Monnoye qu'on montroit à J. C. quand il demanda au coin de qui elle étoit frapée, avoit ſans doute l'image de Céſar, puiſque le Sauveur dit en conſéquence, *Donnez donc à Céſar ce qui eſt à Céſar.*

L'incommodité que ſouffre le commerce, faute de monnoyes, telles que nous les avons, n'eſt pas une objection bien embarraſſante. L'exemple des Chinois, qui ne ſe ſervent point d'eſpèces d'argent, & qui ne laiſſent pas de vendre & d'acheter avec de petits lingots qu'on peſe & que l'on coupe quand il en eſt beſoin, eſt une réponſe déciſive. Les Chinois n'ont que quelque petite monnoye de cuivre, pour payer les bagatelles qu'ils achetent dans les marchés. Ce qui s'eſt pratiqué pendant tant de ſiécles, & ce qui ſe

pratique encore dans ce vaſte Empire, a-t'il été impraticable aux Juifs ?

Il eſt donc très-vraiſemblable que les plus anciennes monnoyes du Peuple de Dieu ne ſont pas antérieures au tems des Machabées ; il s'agit à préſent de ſçavoir, où & par qui elles ont été fabriquées. Que ces monnoyes ſoient plus ou moins anciennes, c'eſt toujours la même difficulté. Le P. Hardouin répond très-ingénieuſement, que les Samaritains les fabriquoient, & que les Juifs s'en ſervoient ſelon les conventions faites entr'eux, à peu près comme le Marchand Chrétien qui s'étoit aſſocié avec un Marchand Juif, afin que leur commerce ne ſouffrît aucune interruption. Le Chrétien vendoit le Samedi, & le Juif le Dimanche.

Il n'eſt pas néceſſaire de charger les Juifs de cette prévarication. Toutes Monnoyes où l'on

ne voit que des lettres & des noms, ont pu être fabriquées par les Juifs, à qui la Loi ne défendoit que de représenter des figures humaines.

On fixe ensuite l'année où l'on commença de marquer l'Ere des Séleucides sur les Monnoyes de Simon Machabée, & l'année où l'on cessa. On n'a pas omis les noms & la valeur des différentes especes qu'on trouve dans l'Ecriture. Cette exposition est courte, & on y lit avec plaisir que l'Auteur, pour décider plus sûrement, a fait peser des sicles en sa présence. C'est la bonne manière d'évaluer les anciennes Monnoyes, & de les réduire aux nôtres, le titre & l'alliage de l'argent étant d'ailleurs bien connus.

Les Prolegomenes finissent par deux Tables très-instructives; l'une des anciennes Monnoyes Juives, l'autre de celles qui sont supposées: c'est pour préserver les Antiquaires

de ces méprises qui réjouissent le Public.

L'Auteur de cet ouvrage est le Pere Erasme Froëlich Jésuite, aujourd'hui Professeur d'Histoire dans le Collége des Nobles que l'Impératrice-Reine a établi depuis trois ans dans le Palais de la Favorite à Vienne. Ce Pere étoit déja connu dans la République des Lettres par un autre Ouvrage qui parut en 1737. intitulé, *Erasmi Froëlich quatuor tentamina de re Nummaria vetere.* Quatre Essais du P. Erasme Froëlich sur le sujet des Médailles anciennes, &c. Il étoit Professeur de Mathématique au Collége Académique de Vienne dans le tems qu'il a publié ces divers Ouvrages, qui sont généralement estimés des Antiquaires.

ARTICLE XLV.

ESSAI SUR LA CASTRAMETATION, ou sur la mesure & le tracé des Camps ; contenant les premiers principes pour l'arrangement des Troupes, la formation de l'ordre de la Bataille, & la distribution ou construction du Camp ; avec un Précis des différentes Gardes qui en font la sureté. Par M. le Blond Professeur de Mathématiques des Pages de la grande Ecurie du du Roy, & des Pages de Madame la Dauphine. A Paris Quai des Augustins, chez Jombert Libraire du Roy &c. 1748. in-octavo. pag. 202 sans compter la Préface & les planches.

IL seroit à souhaiter pour le Public, que tous ceux qui se mêlent, en assez grand nombre, de l'instruire, sans parler de ceux, en

plus grand nombre, qui veulent l'amuſer, ſe donnaſſent la peine comme M. le Blond, ou euſſent le talent comme lui, de recueillir tout ce qui va au fait en rejettant ce qui n'y va pas; de le rediger avec cette méthode, & de l'expoſer avec cette netteté, cette facilité de ſtyle & d'expreſſion. On auroit des livres faits & non à refaire, tels que le ſont la plûpart, ſurtout en fait d'Elemens de Science & nommément de Géométrie, dont le Public ſe laſſe d'acheter, de racheter cent fois les nouvelles façons ou Editions, ſans jamais avoir la bonne, s'il n'a celles du ſiécle qui ſe trouve préciſément entre celui du renouvellement des Sciences, & le nôtre d'aujourd'hui.

Comme l'Auteur a fort bien rendu le Plan genéral de ſon livre dans ſa Préface, nous allons l'abréger, pour dire un mot enſuite du détail de l'exécution de ce Plan. Le but de l'Art militaire étant le

mouvement des troupes, ſoit pour marcher, combattre, ou pour aſſiéger lès Places, & tout mouvement devant partir d'un point fixe pour être fort & régulier, la Caſtramétation qui eſt ici le point fixe de la guerre, méritoit d'être enfin traitée à fond par un Auteur intelligent, méthodique & exact.

La Caſtramétation étoit le grand art des Romains. C'étoit bien plus par l'art & la diſcipline de leurs campemens que par leur valeur & par leurs Batailles, qu'ils conquéroient l'Univers, ou qu'ils en prenoient poſſeſſion, commençant toujours par ſe bien camper & comme enraciner dans le Pays qu'ils vouloient acquerir, & qu'ils acquéroient ſouvent par cette ſeule voye de fait.

Auſſi leurs premiers camps, tels que les décrit Polybe, étoient-ils quarrés, ramaſſés autour d'un centre comme une Ville réguliére &

tranquille, bien eſpacée, bien alignée & tirée au cordeau, revêtuë, cela s'entend, d'une bonne enceinte avec parapet & foſſé. Fut-ce un relâchement, fut-ce une perfection, lorſque environ le ſiécle de Végece fort poſtérieur à celui de Polybe, les Romains allongerent ce quarré parfait en ligne ou en quarré long, repréſentant un front de Bataille, point ſi tranquille, & toujours prêt à faire face, ou faiſant même toujours face à l'ennemi ?

Il faut entrer dans l'eſprit toujours profond des Romains. De proche en proche ils prirent poſſeſſion de l'Italie, de la Gréce, des Gaules & des peuples un peu policés par la force de leur diſcipline & par la police de leurs campemens ſtables & quarrés. A meſure qu'ils s'éloignerent de la ſtabilité de leur centre, que leur circonférence s'aggrandit, qu'ils furent en butte aux incurſions ſu-

bites des Barbares toujours fugitifs devant eux, toujours prêts à retomber sur eux, au moment même de leur campement actuel, il ne leur fut plus permis de rompre leur ligne, leur ordre de bataille. Aussi Vegece nous les représente-t-il tenant d'une main une bêche; une pioche, pour former leur camp, & de l'autre l'épée ou telle autre arme pour repousser en même tems l'ennemi, fort choqué de voir des Inconnus venir former des établissemens solides dans leur terrain sous un air de campemens simulés. Car ces campemens quarrés n'étoient chez les Romains, gens d'habitude, s'il en fut jamais, que la répétition éternelle de la premiere fondation de leur Ville de Rome, la seule Ville de l'Univers dans leur esprit, *Urbis & Orbis.*

Il faut croire qu'ils porterent trop loin cette fantaisie de vouloir renfermer tout le monde entier

dàns leur Ville, en la renouvellant partout. Elle s'affaiſſa ſous ſa propre grandeur. A force de pénétrer chez les Barbares, les barbares les pénétrérent eux-mêmes de toutes parts : & la Caſtramétation romaine fut un art perdu pendant bien des ſiécles. M. le Blond fait honneur de ſon renouvellement au Prince Maurice dans la révolte des Pays-bas contre les Eſpagnols. Il ne dit rien du fameux Prince de Parme leur ennemi, qui pourroit bien leur en avoir donné le modele ; le propre talent reconnu de de ce grand homme ayant été de mener toutes ces guerres par des campemens fixes & méthodiques à la propre façon des Romains.

Dans ce renouvellement de l'Art de la Guerre, parallèle au renouvellement des autres Arts & Sciences, l'Europe s'en eſt tenue & s'en tient aujourd'hui à la ſeconde façon des Romains en quarré long, en lignes, en ordre de

bataille. Le quarré parfait a trop de ſtabilité pour notre caractère mobile & toujours l'épée à la main pour batailler.

Réellement toutes nos armées reſpectives campent en ligne. Point d'autre campement du reſte que des tentes, qui couvrent un long terrain avec une ſorte d'allignement & de diſtribution de ruës, qui ſéparent des quartiers que la néceſſité même de la choſe force de bien eſpacer. Point de retranchement du reſte, point de foſſé, point de parapet ; mais ſeulement des gardes, des piquets, des avant-gardes, ou gardes en avant, & fort en avant ; ce qui tient réellement les troupes fort alertes, mais les ruine en détail, en ne les laiſſant jamais jouir, ſi ce n'eſt d'un demi-repos. Voilà notre eſprit de toujours batailler. Celui des Romains étoit de regarder les batailles comme une derniere reſſource, & de n'en donner que

leur corps défendant : ſommes-nous plus braves qu'eux ? c'eſt un fait, les Romains craignoient les batailles, ils en avoient pourtant aſſez gagné. C'eſt un fait, nous les aimons, nous en avons pourtant aſſez perdu.

Autrefois la façon de camper une armée étoit chez nous de la diſtribuer par quartiers dans des villages ſouvent fort éloignés les uns des autres, & où un ennemi entreprenant pouvoit les enlever par pelotons. On ſe contentoit de barricader un peu les Villages avec les Chariots de l'armée. La façon d'aujourd'hui eſt plus ſerrée, plus allignée, plus continuë, plus en ordre de bataille : c'eſt l'ordre de bataille lui-même. Les troupes n'ont qu'à ſortir, & à s'alligner en front de bandiere chacune à la tête de ſon camp pour s'y trouver, après avoir pris leurs armes aux Faiſceaux, en état de défenſe devant l'ennemi qui ſurvient.

Or elles ont le tems de faire cette évolution & toutes les opérations néceſſaires, parce que les gardes avancées en donnant ſur le champ avis de l'approche de l'ennemi, lui diſputent pas à pas les avenuës du camp en s'y repliant lentement. Mais les gardes avancées qui occupent beaucoup de troupes au qui vive, ſont elles-mêmes un inconvénient, auquel des retranchemens réguliers à la façon des Romains ſuppléeroient en bonne partie.

Comme nos camps ne ſont que l'ordre même de bataille fixé, arrêté ſur un terrain, M. le Blond commence par expliquer à fond ce que c'eſt qu'un ordre de bataille, & d'en donner les principes, les élémens, & toute la formation, celle des files, des rangs, des compagnies, des bataillons, des eſcadrons, des brigades. & de toutes les diviſions & ſoudiviſions d'une petite & de la plus grande armée.

L'Auteur définit la *Castramétation*, l'art de mesurer & de tracer les camps, par où on voit que l'Auteur n'embrasse que la pratique, le métier, & un peu l'art de camper, mais non la science & les grandes parties qui sont celles du Général, il les exclud formellement. Il y auroit pourtant un bel ouvrage à faire sur cela, ouvrage de théorie par rapport aux subalternes, mais ouvrage de pratique pour les Officiers Généraux. Car ce qu'on appelle théorie, pure spéculation même, ne l'est que pour des personnes ou des génies vulgaires & méchaniques; les pensées élevées & les raisonnemens les plus étendus n'ayant rien d'impraticable pour des esprits d'une certaine force & d'une certaine élévation. Disons un mot du détail.

Un nombre d'hommes, à côté les uns des autres dans une même ligne, s'appelle à la guerre un

rang. Des hommes mis un à un derriere les uns les autres s'appellent une *file*. Plusieurs rangs mis les uns derriere les autres forment des files. Plusieurs files à côté les unes des autres forment des rangs, qu'on distingue par les noms de premier, de second & de dernier rang.

Tout est distinct, tout est précis à la guerre, science, art naturellement Mathématiques. On ne le croiroit pas. Chaque homme, chaque soldat a son nom de guerre. Dans une file de quatre hommes, mis en ligne l'un derriere l'autre, le premier s'appelle *chef de file*, le dernier *serre-file*. Il n'y a rien d'indifférent dans ces noms; ils désignent les fonctions. Les chefs de file, les serre-files sont des soldats d'élite. Les uns forment le *front*, *la tête* d'une troupe, les autres la *queuë*. Les Romains nommoient *acies* (*tranchant*) le front, le premier rang

fait pour *percer*, diſons-nous ; pour *couper*, diſoient-ils, le front, la tête opoſée de l'ennemi. Les cotés d'une troupe s'appellent les *aîles*, les *flancs*, ſoigneuſement diſtingués en *aîle droite*, *aîle gauche*. Le milieu s'appelle le *centre*.

Un petit nombre d'hommes s'appelle *Eſcouade*, un plus grand nombre *Compagnie* : pluſieurs Compagnies font le *Bataillon* ; encore le Bataillon a-t-il des diviſions articulées & préciſes formées de pluſieurs compagnies, dont chacune a auſſi les ſiennes formées de pluſieurs Eſcouades. Et toute diviſion a ſon Chef, *Commandant*, *Capitaine*, *Lieutenant*, *Sous-Lieutenant*, *Sergent*, *Caporal*, *Chef de file*, &c. ſans parler des *Majors*, *Aide-Majors* &c.

L'eſprit de la Guerre, qui paroît de ſoi un eſprit de tumulte & d'horreur, eſt un eſprit d'ordre & d'arrangement. Et c'eſt par-là, en quelque ſorte, que Dieu ſe dit

lui-

lui-même avec prédilection, le *Dieu des Armées*. Sans cet ordre une Armée ne seroit qu'un cahos de forces éparpillées & dispersées, & un vrai troupeau de moutons qu'on meneroit à la boucherie, ou de tigres qui s'entre-déchireroient mutuellement. Le grand but est de réunir toutes les forces, & de les diriger toutes à un but, comme si un bataillon n'étoit qu'un seul homme, une seule tête qui eût mille bras. Cela ne peut aller que par l'unité morale la plus éxactement introduite par la subordination.

Le nom seul de bataillon fait sentir que c'est un corps complet, & une armée en petit. Aussi est-ce la partie intégrante, dont la réunion à d'autres pareilles, forme immédiatement la plus grande armée, au moins en infanterie; car en cavalerie, cela s'appelle un escadron. Nos bataillons sont communément de 6. à 700. hommes; nos escadrons

de 150. à 160. On a égard au volume. Celui d'un cavalier vaut celui de 3. ou 4. ou 5. fantassins.

On y a si bien égard, qu'on évaluë au plus juste le terrein qu'occupe un fantassin, un cavalier, soit pour marcher, soit pour s'arrêter, soit pour faire ses évolutions, soit pour camper, soit pour combattre, élargissant, serrant les files, les rangs, selon le besoin. Tout est à la guerre, plus que par tout ailleurs, compté, pesé, mesuré; le trop ou le trop peu de ceci ou de cela y étant de la plus grande considération. Un fantassin est censé occuper trois pieds de terrein en quarré; c'est le plus serré, le plus juste. On a égard à la liberté des mouvemens des coudes & des pieds, c'est-à-dire, du combat & de la marche.

Une chose bien comptée est le nombre des rangs qu'on met les uns devant les autres pour s'ap-

puyer, se soutenir. Nous imitons les Romains qui n'en mettoient que quatre. Il faut croire que c'est le plus juste nombre : car la Phalange des Grecs en avoit le double, le quadruple même, & quelquefois l'octuple. Nos files sont donc de quatre hommes. Cela s'appelle la *profondeur*, la *hauteur* d'une Armée, d'un Bataillon, d'une Troupe en bataille.

Le Commun des non-Militaires ne peuvent s'accoutumer à cette idée d'une Armée d'une ligne (car on l'appelle *ligne*) qui n'a que quatre hommes de profondeur, que l'épaisseur de quatre hommes à percer, pour percer ensuite une Armée d'outre en outre, la couper, & la mettre en piéces. Il n'y en a pas davantage cependant dans une ligne. Il est vrai qu'à quelque distance de cette ligne & en arriere il y en a une seconde, & quelquefois une troisiéme en réserve. Mais quand la premiere ligne est

percée, il eſt aſſez rare que la ſeconde ne prenne pas l'épouvante, & ſoutienne le choc violent d'un ennemi, déja victorieux de l'élite d'une armée.

Il faut penſer cependant que, ſi notre ligne n'a que 4. hommes de profondeur, celle de l'ennemi n'en a pas davantage, & qu'un trenchant (*acies*) long & effilé peut couper une longueur plus facilement que la percer, ce qui s'appelle percer en pénétrant par une pointe. Mais cela même a occaſionné de ſçavantes & aſſez vives Diſſertations de la part de gens Militaires mêmes, qui ont dit que, ſi dans le cas de nos lignes peu profondes l'ennemi ſe préſentoit en file, en coin, en *tête de Porc* (c'eſt le terme) en Phalange, en colonne en un mot, il perceroit notre ligne, & pourroit la tailler en piéces en la prenant tout de ſuite en flanc, aux endroits diviſés.

Tout est possible. La surprise est toujours victorieuse à la guerre. Une Armée de cent mille hommes qui ne s'attendroit pas à cette évolution subite, pourroit être défaite par une Armée beaucoup moindre qui prendroit ce parti, après s'y être longtems exercée. Hors de là on opposeroit colonne à colonne, ou, sans rien opposer, & en s'ouvrant volontairement au centre ou ailleurs pour laisser passer cette premiere furie, (comme les Grecs eux-mêmes le sçavoient faire, & comme eux, les Romains, & nous-mêmes l'avons quelquefois pratiqué d'après Ælien, Vegece, ou d'après nous-mêmes) on pourroit encore fort bien repousser un ennemi qui se croiroit victorieux; comme nous l'avons fait à Fontenoi, s'il est vrai que l'Infanterie Angloise formât contre notre centre une colonne, une phalange, ou simplement une espéce de gros Bataillon.

La colomne, dont nos Mémoires ont ſouvent parlé avec diſcuſſion pour & contre, ne paroît pas pouvoir être une évolution ordinaire & d'une grande armée entiere. Nous croyons cependant qu'un habile Général pourroit en uſer quelquefois en un petit nombre de troupes, pour percer les lignes ordinaires qui ſont peu profondes en effet, & du reſte bien longues & bien effilées.

M. le Blond avec ſa méthode & ſa clarté ordinaires paſſe du Bataillon & de l'Eſcadron à l'ordre général de bataille, dont il donne les maximes ou principes généraux qui lui ſervent de fondement ; comme de ranger une armée en deux lignes avec une réſerve ; de placer l'infanterie au centre, la cavalerie ſur les ailes ; de mettre entre les Bataillons & Eſcadrons un intervalle égal à leur front ; de placer ceux de la ſeconde ligne vis-à-vis de ces intervalles ; de

placer la seconde ligne environ à 300 pieds ou pas de la première, afin que le feu de l'ennemi l'incommode moins &c. On trouve ici une Planche d'impression repliée. C'est l'ordre de Bataille de l'armée du Roi en Flandres en 1747.

Il s'agit tout de suite du camp & du campement, dont l'ordre de Bataille décide absolument ; comme il décide de la marche & de tout. Car une armée doit marcher, camper & combattre dans le même ordre. La raison en est visible, elle doit être toujours prête à combattre, à se défendre au moins si elle est attaquée. L'étenduë d'un camp est donc décidée par celle de l'armée en Bataille. Il y a des exceptions à tout, peu cependant à cela, ou il doit y en avoir peu. Le public non militaire a aussi de la peine à comprendre qu'un camp, ou une armée en bataille occupe une ou deux lieuës de front.

L'Auteur donne des idées fort diſtinctes de la maniere de diſtribuer le terrain aux troupes, aux divers corps, à l'Infanterie, à la Cavalerie, aux Brigades, aux Bataillons, aux Eſcadrons, aux hommes, aux chevaux, à l'artillerie, aux vivres, aux cuiſines, aux armes qu'on met en faiſceaux, aux drapeaux. Il alligne les tentes, il eſpace les ruës, il pratique des dégagemens. Il entre ſur cela dans des détails, dans des calculs fort pratiques, fort néceſſaires.

Il apprend à former, à tracer un camp qui fait un coude ou un angle, lorſque le terrain le rend néceſſaire. Il donne le tracé du camp d'une armée qui aſſiege une place ou qui eſt dans des lignes de circonvallation. Il finit par l'article des Gardes, qui n'eſt pas un des moins eſſentiels, ſurtout pour un camp non retranché. Il traite des gardes ordinaires ; des gardes particulieres du camp, du Piquet, des grandes gardes, ou gar-

des ordinaires qui forment l'enceinte du camp, des gardes d'infanterie & de cavalerie à part, enfin de la maniere de diſpoſer les troupes pour former l'enceinte.

Le Livre eſt terminé par pluſieurs Planches gravées qui l'enrichiſſent beaucoup, mettent ſous les yeux bien des choſes, & entr'autres le camp de Coudun près Compiegne en 1698. pour l'inſtruction de Monſeigneur le Duc de Bourgogne.

ARTICLE XLVI.

DISSERTATION HISTORIQUE ſur l'eſpéce de mal de Gorge gangréneux qui a régné parmi les enfans l'année derniére. A Paris chez Guillaume Deſprez & Guillaume Cavelier ruë S. Jacques in 12. pag. 135.

RIen n'eſt plus conforme à la pratique des anciens Méde-

cins, que de donner l'Hiſtoire des maladies conſidérables ou peu communes. Les hommes ſe reſſemblent dans leurs infirmités corporelles, comme dans leurs paſſions : ſi les travers des autres, repréſentés à propos, nous rendent quelquefois meilleurs, pourquoi la connoiſſance des maux qu'on a éprouvés avant nous, ne contribueroit-elle pas à notre guériſon ?

M. Chomel, célébre Médecin de Paris, fait une action de Citoyen, en publiant ſes Obſervations ſur une eſpèce de mal de gorge, qui fit des ravages au mois d'Octobre dernier, parmi les Demoiſelles Penſionnaires chez les Religieuſes de la Viſitation ruë du Bacq. Huit de ces jeunes perſonnes (la plus âgée avoit 15. ans.) furent attaquées preſque dans les mêmes jours : deux périrent avant qu'on connût le danger de leur état : trois moururent vaincuës par

la violence du mal ſupérieur aux remèdes : trois furent gueries, ſuivant un régime qui probablement ſera encore très-efficace dans les mêmes circonſtances. Mais quels étoient donc les ſymptômes de cette cruelle maladie ? Nous ne pouvons indiquer ici que les principaux.

Dans le premier moment de l'attaque, on voit la luette allongée & traînante : l'une ou l'autre des Amygdales eſt couverte d'une tache blanche qui s'étend, gagne la luette, la ronge, deſcend vers le Pharinx, remonte jusqu'à la membrane pituitaire ; & il y a pour lors ſaignement de nez abondant, non toutefois hémorragie dans les formes. Vers le troiſiéme jour, la fiévre ſe déclare ou ſe développe davantage ; les malades exhalent une odeur qui devient de plus en plus inſupportable ; la tache blanche s'épaiſſit, ſe tourne en croute ; & quand elle tombe,

l en paroît une autre ſous la premiere. Dès-lors accroiſſement de fiévre; battement des carotides, vifs & redoublés; changement dans la voix; éroſion de la membrane pituitaire & de la trachée par l'ulcère gangréneux; ſéroſité âcre coulant des Narines; embarras dans la reſpiration; gangrène enfin au poumon, d'où ſuit la mort quelquefois le 5. plus ſouvent le 7. ou le 9.

Ce mal attaque ſurtout les enfans & particuliérement ceux qui vivent en commun. Il ne s'y trouve ni friſſons, ni douleurs de tête ou de reins, ni délire, en un mot preſque aucun ſymptôme des fiévres malignes auſquelles le mal en queſtion ne reſſemble guères que par la lenteur & la difficulté de la guériſon.

D'après ces accidens & ces ſymptômes, il me ſemble, conclut M. Chomel, *qu'on doit ap-*

*peller cette maladie une aphte * ou Ulcère gangreneux, Epidémique & contagieux parmi les enfans. Si on veut la nommer Esquinancie, ce ne peut être que par rapport au lieu que l'Ulcère occupe, puisque la difficulté d'avaler ou de respirer doit ordinairement caractériser l'Esquinancie.*

Cette maladie est-elle nouvelle? C'est la question que forme l'Auteur, & par deux textes extrêmement bien choisis, il fait voir qu'Arétée & Aëtius, Médecins Grecs du V. Siécle, en ont connu la nature, les circonstances, le danger. A ces anciens se joignent beaucoup d'Auteurs du XVI. & du XVII. siècle, dont M. Chomel produit les autorités, & qu'il nomme même encore dans une liste placée à la fin du livre. Ose-

---

* On appelle *Aphte* tout mal qui naît dans la bouche, surtout des enfans, & particulierement celui qui s'étend jusques dans la gorge.

rions-nous bien porter auſſi une goutte d'eau à la mer, c'eſt-à-dire mettre à la ſuite de tant d'habiles gens, le Siléſien, Daniel Sennert, * qui profeſſoit la Médecine à Wittemberg, il y a 120 ans? Sur la queſtion préſente il ſuit ponctuellement ſon Arétée & ſon Aëtius. Il marque d'après eux les caractéres, les ſymptômes, les effets de ce dangereux mal. Il indique même à peu près la méthode de guérir qu'on trouve ici & dont nous parlerons. Ainſi M. Chomel a bien des guides; & l'on ne pourra le ſoupçonner de donner dans les conjectures: écueil dont ſe garantiſſent toujours les grands Maîtres.

Il faut le ſuivre dans le détail des cauſes de la maladie. Elles viennent des qualités de l'air & du tempérament des perſonnes. Un

* *Daniel Sennert T.* 3. *fol. p.* 276. 277.

Eté long, chaud, ſuivi d'une Automne humide met dans l'air des principes de corruption, que l'Auteur expoſe ſelon toutes les regles de la bonne Phyſique. Si dans ces circonſtances il ſurvient un froid ſec qui reſſerre ſubitement les fibres, on peut imaginer le deſordre qui doit en arriver; & ce deſordre ſera ſans doute plus ſenſible & plus funeſte à l'égard des enfans dont le tempérament eſt chaud, & la complexion délicate.

Qu'on ſe rappelle préſentement l'Eté & l'Automne de l'année dernière. Ces deux ſaiſons furent telles qu'on vient de dire. Chaleur d'abord & humidité : puis en Octobre, froidure ſubite, brouillards, frimats. A quoi l'Auteur ajoute que la Seine ayant été très-baſſe juſqu'au 27. Decembre, ſes eaux furent certainement moins pures, moins dégagées de leurs immondices qu'à l'ordinaire : nouvelle cauſe de corruption & de putré-

faction. Arétée la connoissoit ; puisqu'il nous apprend qu'en Egypte le mal de gorge qu'il décrit est fort commun, à cause de l'usage qu'on y fait des eaux limoneuses du Nil.

De cette maniére, la Théorie de M. Chomel se lie toujours de plus en plus avec celle des Anciens : elle est confirmée par l'application qu'il en fait aux divers symptômes qui ont été observés dans les Pensionnaires de la Visitation. L'âge & la complexion tendre de ces jeunes Demoiselles servent à expliquer pourquoi la même maladie ne s'est pas étendue jusqu'aux grandes personnes ; & sur la fin de cet article, l'Auteur fait aussi remarquer très-à-propos que ce mal n'est point de même espéce que celui qui désole depuis si longtems les Campagnes. On indique ici la maladie des Bestiaux, sur laquelle nous avons vu, du même Médecin, une let-

tre imprimée en 1745. remplie d'obſervations judicieuſes, & qui ne pourroit être trop répanduë dans les diverſes Provinces du Royaume.

Nous venons au traitement de l'Ulcère gangréneux. Il ſe réduit, ſelon l'Auteur, à trois choſes : arrêter le progrès de la pourriture, détruire celle qui eſt établie, ſoutenir la force de la nature pour qu'elle ſoit en état de ſe défendre. Le progrès du mal peut être arrêté par l'émetique & la ſaignée, deux remédes qu'il faut employer promptement & alternativement. On doit y joindre un régime doux, ſimple, humectant : uſage de bouillons légers, *faits avec le veau & le poulet, en prenant la précaution de les couper avec quantité égale de décoctions d'herbes apéritives, rafraîchiſſantes, & qui puiſſent auſſi réſiſter à la pourriture.* Boiſſon *avec le ſyrop ou la gelée délayée dans de l'eau tiéde &c.*

Mais pour détruire la corruption déja établie, l'Auteur propose d'employer dès le second ou le troisiéme jour les Véſicatoires ; & ceci eſt un des endroits de l'Ouvrage qu'il faut lire avec le plus de ſoin, parce qu'il rappelle une pratique ancienne, mais trop abandonnée dans l'hypothèſe préſente. Les Maîtres de l'Art faiſoient en pareil cas un uſage très-fréquent des ventouſes & des véſicatoires. Les autorités ſe préſentent ici en foule, & nous y ajouterons encore notre Profeſſeur de Wittemberg, Daniel Sennert, qui dit que les ventouſes pourront même épargner ou ſuppléer la ſaignée : *Cucurbitulæ etiam venæ ſectionis vicariæ eſſe poſſunt.*

L'Auteur remplit ſa troiſiéme indication, qui eſt de *ſoutenir les forces du malade*, par l'uſage aſſidu & continué du camphre pris intérieurement:&,ſelon ſa méthode, il appuye encore la confian-

ce qu'il a dans ce remède, ſur l'autorité des plus habiles Praticiens, & ſur l'expérience qu'on a de ſes bons effets.

Il ſouhaiteroit même, en parlant des Gargariſmes, que le Camphre en fût *la baſe*. Une de ſes raiſons eſt qu'il n'a rien de déſagréable. » Or, l'on ſçait, ajoute-t'il, » combien il eſt difficile de faire » gargariſer des enfans, de leur » faire prendre des drogues. Pour » peu qu'on leur en donne de re» butantes, il n'eſt plus poſſible » enſuite de leur en faire prendre » aucune «. On voit là un ſage Obſervateur qui proportionne ſa théorie aux infirmités & aux petites humeurs des ſujets. Dans les Livres, il eſt aiſé à un ſavant Médecin de preſcrire, pour la guériſon des maladies, tout ce que la nature a de plus dégoutant; mais quand on en vient à la pratique, & que les ſens du Malade l'emportent ſur ſa raiſon, il eſt bien néceſſaire de

ſavoir préparer, déguiſer, tempérer, faire en un mot ce que dit Lucréce :

Prius oras pocula circùm
Contingunt mellis dulci flavoque liquore,
Ut puerorum ætas improvida ludificetur
Labrorum tenùs, &c.

Lucret. l. 1.

M. Chomel examine en finiſſant, s'il eſt à propos d'employer les ſcarifications pour ſéparer ce qui eſt mort & gangrené, de ce qui ne l'eſt pas ; & en ſuivant toujours les plus grands Auteurs, il ſe déclare fort contre cette méthode, qui eſt très-difficile & très-dangereuſe : *Chirurgia hac neque facilis neque tuta*, diſoit auſſi Sennert. » C'eſt donc » à la nature, conclut notre Au- » teur, qu'on doit abandonner le » ſoin de ſéparer ce qui eſt mort, » d'avec ce qui ne l'eſt pas. Elle » ſeule peut porter le remède juſ- » qu'au mal : l'art doit l'aider, & » non pas la contraindre ». D'au-

tres bonnes raiſons combattent l'uſage violent des inciſions, des ſcarifications ; il faut lire dans l'Ouvrage même cet endroit qui eſt extrêmement bien traité & en général toute la Diſſertation ne peut être trop luë, trop méditée par les jeunes Médecins. Elle a ces trois qualités la méthode, la clarté, la ſageſſe.

On trouve à la ſuite une Lettre de M. Aſtruc, célébre Docteur en Médecine, qui donne de grands éloges à l'Ouvrage de M. Chomel. Un ſufrage de ce caractère eſt d'un très-grand poids, & peut garentir le ſuccès de la Diſſertation. Nous trouvons d'ailleurs dans cette Lettre trois Obſervations particulières que M. Aſtruc eut occaſion de faire, il y a quelques années, ſur trois jeunes gens, Penſionnaires au Collége des Jéſuites de Paris. La maladie étoit auſſi un mal de gorge ; mais un peu différent de celui qui attira l'attention de M. Chomel au

mois d'Octobre dernier. Par exemple, chez les malades que voyoit M. Astruc l'ulcère gangréneux se portoit vers l'œsophage & l'estomach ; au lieu que dans le cas dont parle M. Chomel, ces parties étoient exemptes de la contagion. Cette diversité a dû causer quelques différences dans le traitement, surtout par rapport aux purgatifs que M. Astruc étoit obligé de tempérer davantage. M. Chomel rend compte de ces différences dans une remarque placée après la lettre.

Du reste on apprend bien des choses importantes dans la méthode que suivit M. Astruc à l'égard de ses trois jeunes gens, dont deux furent guéris, & le troisiéme, secouru plus tard & plus délicat, succomba à la violence du mal. On s'intéresse au détail de toutes ces opérations vraiment pleines de sollicitude pour un Médecin qui aime ses Malades, & qui lutte contre un ennemi, bien

caché, bien *traître*, & capable des plus mauvais coups, *pour peu qu'on le néglige.*

ARTICLE XLVII.

GRAMMAIRE DES SCIENCES Philoſophiques, ou Analyſe abrégée de la Philoſophie moderne appuyée ſur les Expériences, traduite de l'Anglois de Benj. Martin. A Paris, chez Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science, & à l'Ange Gardien. 1749. p. 340. ſans compter grand nombre de figures deſſinées avec beaucoup d'exactitude & de préciſion.

CEux qui ſont aſſez heureux pour cultiver la Phyſique, ſcience ſi propre à étendre & à amuſer notre raiſon, ne ſe plaindront pas de manquer de livres; graces au zéle des Auteurs, ou à leur envie d'écrire, on la pré-

sente sous toutes les formes, sous toutes sortes de titres, & dans toutes les langues. C'est à la Philosophie Newtonienne surtout qu'on fait cet honneur; la Philosophie de Descartes a régné longtems; il faut que la gravitation régne à son tour, & tout annonce que son régne sera étendu & durable. Ces ingénieux tourbillons, qui plaisent tant à l'imagination, croulent de tous côtés. Le mouvement seul des Cométes les renverse; les Cométes vont d'Orient en Occident contre le cours des tourbillons d'Occident en Orient, & placées auprès de Mars, de Jupiter, & de Saturne, elles vont incomparablement plus vîte que ces Planettes.

M. Martin est un Newtonien rigide; mais on se tromperoit, si on se flattoit d'apprendre le Newtonianisme dans son Ouvrage. Il ne paroît propre à instruire ni les Sçavans ni les Ignorants. Il s'éleve

leve trop pour ceux-ci, il ne s'éleve pas assez pour ceux-là. Il y a cependant quelques morceaux traités avec art, avec goût, avec profondeur, & surtout dans les notes, qui, quoique nombreuses, paroissent semées avec épargne : c'est sans doute ce qui aura fait le grand succès de ce livre en Angleterre. Il est encore estimable par un autre endroit, on cite dans les Auteurs célébres, les ouvrages, les articles, quelquefois les pages, où sont traitées avec étenduë les matiéres qu'on ne fait qu'effleurer. Il est vrai qu'on ne cite presque jamais que des Auteurs Anglois, & on croiroit qu'ils sont les seuls qui ayent parlé de Physique.

Il n'est point de partie de la Physique dont il ne soit fait mention dans ce livre. On rendroit cet extrait bien long, en indiquant seulement les matiéres qu'on y traite. Il suffira, pour faire juger du mérite de cet Ouvrage, de s'attacher

à deux ou trois morceaux propres à faire connoître la manière de l'Auteur, & nous choiſirons ce qu'il dit des couleurs, des eaux, & de la végétation. Il a choiſi le dialogue comme plus propre à inſtruire de jeunes gens : mais le Dialogue en eſt fort ſimple, & on ne cherche pas à dire de l'eſprit, où il ne s'agit que de dire des choſes.

I. On juge aiſément que M. Martin adopte le ſyſtême de Newton ſur les couleurs ; il expoſe ce ſyſtême avec netteté, & apporte quelques-unes des expériences qui démontrent la différente réfrangibilité, & la différente réfléxibilité des rayons de la lumiere. Il conclut de ces expériences, 1°. que les rayons de la lumiere ſont colorés ; 2°. que les rayons rouges ſont les moins réfrangibles ; que les plus réfrangibles ſont les violets, & que tous les rayons intermédiaires peignent avec les couleurs intermédiaires ; 3°. que les

couleurs ſont dans les rayons, & non pas dans les corps.

Le diſciple paroît étonné de la nouveauté de ce ſyſtême, & dit: » Voilà une étrange doctrine! je » ne crois pas que vous perſuadiez » à beaucoup de gens que les cou- » leurs n'exiſtent pas dans les » corps, pendant qu'ils les ver- » ront autour d'eux peintes avec » une variété ſi grande, & ſi bril- » lante. Le Maître répond, que, » s'ils ne veulent pas ſe laiſſer » convaincre par la raiſon & l'ex- » périence, ils peuvent reſter » dans l'ignorance, & garder leurs » préjugés & leurs erreurs. » C'eſt le parti le plus ſage, lorſqu'on parle à des perſonnes qui n'ont point d'yeux, ou qui ne veu- lent pas les ouvrir. Le Philo- ſophe Anglois a découvert ſur ce point les voyes cachées de la nature, & ſon ſyſtême eſt celui de la nature même. Une ex- périence eſt en Phyſique, ce qu'eſt

un Principe en Géométrie. Une concluſion liée avec un Principe certain a toute la certitude du Principe : une conſéquence qui ſuit immédiatement & évidemment d'une expérience certaine, a toute la certitude de l'expérience même. Or la différente réfrangibilité, & la différente réfléxibilité des rayons, ſont une conſéquence évidente & immédiate des expériences de Newton.

Ce qui a fait le plus tort à cette nouvelle propriété des rayons, c'eſt qu'on n'en rapporte pas la cauſe Phyſique. En vérité, les Phyſiciens devroient être guéris de cette délicateſſe, & de la manie de vouloir tout expliquer ; puiſqu'ils ne peuvent faire un pas dans l'étude de la nature, ſans rencontrer des Myſtères, & des incompréhenſibilités. D'ailleurs on admet le reſſort de l'air, quoiqu'on en ignore la cauſe ; pourquoi n'admettroit-on pas la dif-

férente réfrangibilité, quoique la cause en soit ignorée ? M. Martin n'oublie pas de parler de l'analogie des couleurs avec les sons; il attribuë cette découverte à Newton. Le P. Grimaldy en avoit parlé avant lui; le Philosophe Anglois a seulement la gloire de l'avoir perfectionnée, & depuis lui, on a poussé bien loin cette analogie.

II. M. Martin parle de la nature & propriété des fluides, & ce qu'il en dit est fort lumineux dans sa briéveté. Il s'étend davantage sur les eaux de la mer: il prétend 1°. que la salure des eaux de la mer vient des montagnes de sel, dont le fond de la mer est tapissé; l'eau dissout le sel, & toutes les parties aqueuses sont imprégnées de parties salines. Cette opinion est assez généralement reçuë, & elle ne manque pas de vraisemblance; cependant elle a ses difficultés. L'expérience apprend qu'il

n'y a par livre d'eau, qu'environ quatre gros de ſel, & il eſt certain qu'elle en pourroit diſſoudre beaucoup plus. Quelle ſeroit la cauſe qui empêcheroit une plus grande diſſolution ? Notre Auteur a ſoin d'expoſer ſouvent à ſon diſciple la cauſe finale des Phénomènes qu'il explique ; il dit que la ſalure de la mer rend ſes eaux incorruptibles, qu'elle les rend plus peſantes, & moins ſujettes à geler : cette double propriété rend la navigation plus libre & plus facile. 2°. Il demande pourquoi les eaux de la mer n'augmentent pas, quoique toutes les rivieres s'y déchargent ? Il répond que les eaux de la mer ſe répandent dans toute la terre par des conduits ſouterrains, & que la quantité prodigieuſe de vapeurs qui s'élevent de la mer, ſe répandent ſur les terres, pour y former les ſources & les riviéres. Il eſt bien plus étonnant que la mer ne diminuë pas ;

car il eſt prouvé par le calcul, que, dans un jour d'Eté, il peut s'élever en vapeurs 18270. millions de tonneaux d'eau ſur la Méditerranée : & cependant cette mer ne reçoit des neuf grandes rivieres qui s'y déchargent, que 5280. millions de tonneaux d'eau par jour : ce qui ne fait pas le tiers de ce qui pourroit s'évaporer d'eau en un jour.

3°. Il explique le Phénoméne du flux & du reflux de la mer, par la gravitation de la Lune & du Soleil ſur les eaux de l'Océan. Les Anglois veulent abſolument faire de l'attraction une cauſe univerſelle, & nous avons vu le Docteur Mead ſoutenir, que cette attraction étoit la clef de la Médecine, & que ſans cette clef, le plus habile Médecin n'étoit qu'un ignorant. C'eſt une charlatanerie dans la Médecine, qu'un reméde univerſel; ne ſeroit-ce pas une charlatanerie dans la Phyſique;

qu'une cauſe univerſelle ?

III. La Philoſophie des plantes, & des végétables eſt un des chapitres les plus intéreſſans ; & tout ce qu'il y a de plus curieux ſur cette matiére y eſt traité d'une maniére convenable. L'Auteur attribuë l'accroiſſement des plantes & des arbres, non à la terre, mais à l'eau ſeule. Pour le prouver, il apporte l'expérience de Vanhelmont. Ce Philoſophe fit planter, dans deux cens livres de terre deſſechée au four, un ſaule qui péſoit cinq livres. On l'arroſa pendant cinq ans ; au bout de ce terme le ſaule péſoit 169. & la terre péſoit encore 200. livres moins deux onces. Cette expérience n'eſt pas ſi concluante que le penſe l'Auteur ; dans l'eau la plus pure il y a beaucoup de parties terreſtres, & l'eau ſert de véhicule à ces parties terreſtres : ce qui fait que la végétation eſt d'autant plus prompte, que l'eau eſt plus chargée.

L'Auteur ſoutient avec raiſon que toutes les plantes, & tous les végétaux ſont produits d'une ſemence de la même eſpéce, & que la plante qui eſt produite de la ſemence, eſt réellement & formellement contenuë en miniature dans la graine, avant qu'elle ſoit ſemée, & que la végétation ne ſert qu'à développer le germe. Ce germe s'apperçoit à l'aide du microſcope dans toutes les graines, & ſans microſcope dans les féves: d'où les Philoſophes modernes concluent que la premiére ſémence originaire contenoit au temps de la création toutes les plantes qui devoient être produites dans les ſiécles ſuivans. Le diſciple eſt étonné de cette doctrine: & le Maître, au lieu de diminuer cet étonnement, fait un calcul bien capable de l'augmenter. Voici ce calcul mot pour mot. » Suppoſons » qu'un pois en ait produit cent au» tres la premiere année: ces 100

» pois en produiront chacun 100.
» autres la seconde année : ainsi il
» y en aura en tout 10000. qui
» dans la troisiéme année en pro-
» duiront 1000000. la quatriéme
» année 100000000. & ainsi de
» suite en augmentant chaque an-
» née en proportion géométrique,
» dont la raison commune est 100.
» de sorte que le produit dans
» chaque année sera exprimé par
» un nombre composé d'une unité
» suivie de deux fois autant de
» zéros, qu'il y aura d'années. En
» supposant donc, que l'âge du
» monde est 5752. ans, jusqu'à
» l'année présente ; il faudroit,
» pour exprimer tous les pois
» qui auroient pû être produits
» d'un seul jusqu'à présent, un
» nombre composé d'une unité,
» & de 11504. zéros. Mais le nom-
» bre des pois (en supposant
» qu'on en puisse ranger 50. dans
» l'espace d'un pied de longueur)
» que pourroit contenir un cube

» circonſcrit autour de l'orbe de
» la planette de Saturne, qui a
» 5180000. lieues de diamètre,
» n'auroit beſoin que de 44. pla-
» ces de figures pour l'exprimer.
» La quantité de pois produits
» juſqu'à préſent égaleroit donc un
» nombre de ces cubes immenſes,
» qui ne pourroit être exprimé
» que par 11460. chiffres. Ce qui
» va beaucoup au-delà de toute
» comparaiſon, & de la penſée
» même, ſans compter une quan-
» tité de matière encore bien plus
» conſidérable, employée en ti-
» ges, coſſes, racines, feuilles,
» &c.

L'Auteur parle avec la même exactitude de l'uſage & des propriétés de la racine, de la tige, des bourgeons, des feuilles, des fleurs, des fruits, & de la tranſpiration des plantes. Il prétend avec tous les Naturaliſtes, que la mouſſe même, les champignons, & toutes les excroiſſances fongueu-

ſes viennent de ſémence, & que c'eſt l'extrême petiteſſe de leur graine qui empêche de l'appercecevoir.

Nous finirons en faiſant une remarque ſur les Axiomes V. & VI. du Chapitre III. Le premier de ces Axiomes, dit, qu'*une ſubſtance ne peut jamais être produite de rien ; le ſecond, qu'une ſubſtance ne peut pas être anéantie ou réduite au pur néant.* L'Auteur ſoutient, qu'on auroit tort de ſe ſcandaliſer de ces deux prétendus Axiomes, & qu'ils ne contiennent rien d'irréligieux, *parce qu'on convient*, dit il, *que Dieu peut faire des choſes impoſſibles.* Il n'eſt pas vrai que Dieu puiſſe faire des choſes impoſſibles. Il y a contradiction qu'une choſe impoſſible puiſſe exiſter. Elle ſeroit impoſſible, & ne le ſeroit pas. C'eſt une vérité adoptée & démontrée par tous les Philoſophes, & on ne voit pas trop pourquoi M. Martin a voulu les

contredire ſur ce point. Il falloit bien ôter le ſcandale que donnent deux Axiomes, qui, s'ils étoient vrais, prouveroient l'impoſſibilité de la création, & de l'anéantiſſement de la matière; cela eſt fort bien : mais une mauvaiſe raiſon ne perſuade pas, & l'on s'en tiendra à croire les axiomes vrais à la rigueur. L'air de confiance avec lequel on avance ces deux prétendus axiomes, eſt d'autant plus dangereux, qu'on oſe dans ce ſiécle audacieux renouveller l'opinion d'Epicure, & ſoutenir l'éternité de la matiere, & l'impoſſibilité de la création; mais concevra-t'on jamais, qu'une matiére finie, imparfaite, dépendante, exiſte par elle-même? Les ténébres ne ſe diſſipent, qu'en admettant un Etre infiniment parfait qui la tire du néant. Ce paſſage du néant à l'Etre, eſt, dit-on, incompréhenſible. En vérité ceux qui penſent devroient bien être guéris de

la manie de vouloir tout comprendre ; toute la nature n'eſt-elle pas pleine d'incompréhenſibilités ? Et n'eſt-il pas plus incompréhenſible, que la matiére exiſte eſſentiellement par elle-même, qu'il ne l'eſt qu'un Etre infiniment parfait l'ait tirée du Néant ? Car on voit évidemment que cet Etre infiniment parfait doit avoir l'idée claire de toutes les choſes poſſibles, & que ſa volonté doit être ſi puiſſante & ſi efficace, qu'il y ait une connexion eſſentielle & néceſſaire entre ſa volition & l'effet ; & que faut-il de plus pour la création ?

ARTICLE XLVIII.

ACTA SANCTORUM SEPTEMBRIS &c. Tomus primus quo dies I. II. & III. continentur &c. Antuerpiæ &c. fol. Actes des Saints &c. Tome premier de Septembre, où sont contenus les trois premiers jours de ce mois. A Anvers &c. Suite de l'Article XXXVI. au mois d'Avril.

IL est peu de Légendes de Saints qui ayent plus prêté au travail des Hagiographes que celle de S. Firmin le Confesseur, honoré le premier jour de Septembre. Ce Saint vivoit au IV. siècle, & il est reconnu pour le troisième Evêque d'Amiens. Son culte ne fut jamais douteux; mais les particularités de sa vie, ou plutôt des Mémoires qui le concernent, sont mêlées d'Anachronismes les

uns réels, on les reconnoît ici; les autres ſimplement apparents; on réſout les difficultés à cet égard.

Il faut remarquer ſurtout la manière tout-à-fait judicieuſe dont on répond à M. de Tillemont, qui accuſe l'Auteur des Actes de S. Firmin le Martyr, d'avoir placé la mort de ce Saint & premier Evêque d'Amiens ſous Dioclétien, tandis qu'il la rapportoit en même-tems au regne de Dèce & de Valérien. Le Bollandiſte fait obſerver que S. Firmin a pu être martyriſé ſous Dioclétien, en vertu des Edits de Dèce & de Valérien : ce qui ſuffit pour expliquer le texte des Actes de ſon Martyre. Ainſi l'Anachroniſme n'eſt point démontré. Au reſte on parle ici de S. Firmin le Martyr, parceque l'Hiſtoire de ſa vie fait auſſi mention de S. Firmin le Confeſſeur.

Les tranſlations du corps de celui-ci, ont fait naître dans ce

ſiècle une diſpute très-vive, & cette matière forme ſous la plume de l'Auteur Hagiographe un très-grand morceau de critique. Voici en très-peu de mots la ſuite des faits. Saint Firmin le Confeſſeur fut d'abord inhumé dans l'Egliſe qui s'appelloit alors de N. D. & qui a nom aujourd'hui de S. Acheul, Abbaye poſſédée par les Chanoines Réguliers de Sainte Géneviève. Au commencement du VII. ſiècle, S. Salvius auſſi Evêque d'Amiens, transféra ce précieux dépôt de l'Egliſe de N. D. dans la Cathédrale, qu'il avoit bâtie ſous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul. Cette Egliſe ayant été brulée au XIII. ſiècle, on bâtit à la place la magnifique Egliſe de N. D. qui ſe voit aujourd'hui.

L'érection de cette baſilique fut cauſe apparemment qu'il ſe fit une nouvelle tranſlation des Reliques de S. Firmin le Confeſſeur. Il eſt certain du moins qu'en 1279. le

Card. Simon de Brie Légat du Pape Nicolas III. plaça ce Saint corps dans une Châſſe neuve. La cérémonie fut auguſte : les Rois de France & d'Angleterre, le Prince de Salerne fils du Roi de Sicile, l'Archevêque de Rouen & cinq Evêques y aſſiſterent. Nous diſons que ce fait eſt certain, parce qu'on en a trouvé les Actes authentiques dans la Châſſe même du Saint Evêque, lorſqu'on l'ouvrit en 1715. On avoit déja dans les Archives de l'Evêché d'Amiens une copie en bonne forme de ce monument, & cela devoit ſuffire pour diſſiper les doutes : mais comment guérir certains eſprits déterminés à fronder tout ce qui porte l'empreinte de l'antiquité?

En 1697. on trouva, dans l'Egliſe de S. Acheul, quelques tombeaux : & ſur un d'entr'eux, il parut quelques lettres qu'on crut exprimer le nom de S. Firmin : rien de plus équivoque au fond que ces

caractères très-altérés. Cependant on vit bientôt dans le Public un écrit, sans nom d'Auteur, qui assuroit que le corps de S. Firmin le Confesseur étoit encore dans l'Eglise de S. Acheul, & qu'il n'avoit point été transféré dans la Cathédrale. Le fameux M. Thiers, homme à Paradoxes Ecclésiastiques & Liturgiques, vivoit alors ; il soutint fortement l'anonyme ; il écrivit même avec si peu de discrétion que son livre fut supprimé par un Arrêt du Conseil d'Etat. On le réimprima à Liege, & jusqu'en 1711. personne n'entreprit d'y répondre.

Enfin Monsieur De Lestocq, Docteur de Sorbonne & Chanoine d'Amiens, prit la plume pour maintenir son Eglise dans la possession du saint corps. Un inconnu répliqua sous le titre d'*Ombre de M. Thiers* qui n'étoit plus au monde. Le Docteur revint à la charge ; l'Anonyme opposa de nouvelles

critiques que M. De Lestocq réfuta pareillement. Le démêlé couroit risque de ne plus finir, lorsque M. Sabbatier, alors Evêque d'Amiens, se détermina à faire solemnellement l'ouverture de la Châsse qui étoit dans sa Cathédrale, & que les adversaires disoient vuide, ou du moins ne contenir point les reliques de S. Firmin. La chose fut exécutée le 10. de Janvier 1715. avec toute la célébrité imaginable; & l'on eut la consolation de trouver dans ce lieu vénérable les os du saint Evêque, avec l'Acte attestant la translation faite par le Cardinal-Légat Simon de Brie en 1279. Après les cérémonies & les dévotions convenables en pareil cas, M. Sabbatier instruisit son peuple par des Mandemens publics, & l'on dressa tous les Actes qu'on estima les plus capables de servir à l'édification de tous les siècles à venir.

L'Auteur Bollandiste traduit

ces pieces en entier : nous sommes ſurpris de ne point voir, dans cette collection, un mandement du même Prélat en datte du ſecond d'Avril 1715. par lequel il ordonne *que le caveau où eſt le prétendu tombeau de S. Firmin le Confeſſeur, découvert depuis quelques années, dans l'Egliſe de S. Acheul, ſoit inceſſament fermé ; & condamne la vie de ce même S. Firmin écrite par M. Baillet, & en défend la lecture juſqu'à ce qu'elle ſoit corrigée.*

Cet Acte, très-relatif à l'objet des Ecrivains d'Anvers, leur a échappé. A cela près, nous pouvons aſſûrer qu'il ne manque rien pour la diſcuſſion de tous les points de critique qui concernent S. Firmin. Ce morceau du I. Vol. de Septembre eſt fort travaillé, fort précis, & tous les Thiers du monde ne tiendroient pas aujourd'hui contre un ouvrage ſi démonſtratif. *L'Auteur doit être le*

P. Jean Stilting, la marge portant J. S.

S. Loup (ou S. Leu) *Archevêque de Sens*, naquit en 573. & mourut en 623. Deux époques qui ne s'établiſſent pas ſans l'aide de la critique ; & preſque tout ce qui regarde ce ſaint Prélat eſt du même genre. On détermine ici le dégré d'autorité de ſes légendes ; on marque l'uſage qu'il eſt poſſible d'en faire, & les taches qu'il en faut retrancher ; on produit les divers monuments de ſon culte ; on cite les différentes tranſlations de ſes reliques. Parmi un grand nombre d'obſervations très-bien faites, nous remarquons celle où l'on reléve les fautes de Moréry. On y lit (Article S. Leu) que ce Saint calomnié par ſes ennemis & condamné à l'exil par le Roi Clotaire II. jetta,au ſortir de Sens, ſon anneau paſtoral dans des foſſés plein d'eau, en diſant : *Je reviendrai quand cet anneau aura été*

retrouvé ; qu'en effet peu de tems avant son retour, on pêcha près de Melun un Barbeaux dans le corps duquel étoit l'anneau du Saint, & qu'on le plaça avec honneur dans l'Eglise Cathédrale où il est encore, qu'enfin au voisinage de l'endroit où cette pêche s'étoit faite, le Roi Louis le Gros fonda la célébre Abbaye de Barbeaux où son corps fut inhumé en 1137.

Or dans ce récit il n'y a presque pas un mot de vérité. Car 1°. ni les Actes de la vie de S. Leu; ni aucun Auteur un peu ancien, ne parlent de l'aventure de l'anneau. 2°. Il n'y a point de Cathédrale à Melun & il n'y en a jamais eu. 3°. Ce n'est point Louis le Gros qui a fondé l'Abbaye de Barbeaux, mais Louis le jeune son fils. 4°. C'est aussi le corps de ce dernier Prince qui a été inhumé dans ce lieu, non en 1137. mais en 1180.

Au reste nous formerons ici une difficulté sur l'époque de la

fondation de cette Abbaye de Barbeaux. On la place à l'année 1165. d'après la Gaule chrétienne de Robert, & d'autres Ecrivains cités par l'Auteur Bollandiste. Cependant MM. de Sainte-Marthe (*Gall. Christ. T. 4.*) rapportent une Chartre de Louis le jeune qui établit les Religieux du Port de Seine *de Portu Sequanæ* à Barbeaux en l'année 1156. Cette piéce est-elle fausse, ou bien a-t-elle été inconnuë à tant d'habiles gens? Le P. Jean Veldius Auteur de cet endroit des *Acta SS.* terminera le différend.

Saint Gilles Abbé dans le Languedoc. Le culte de ce Saint est fort ancien & fort célébre. De la Province de Languedoc où il a commencé, on l'a vu se répandre de siècle en siècle dans toutes les contrées de l'Europe. Ses reliques sont révérées dans une infinité d'endroits. On en marque ici les translations principales : sur la seconde

faite

faite dans l'Eglise de S. Sernin de Toulouse, on rapporte deux sentimens: les uns croyent devoir la placer au tems de l'hérésie des Albigeois, & les autres la différent jusqu'au XVI siécle : opinions que notre Hagiographe laisse dans leur dégré de probabilité, sans décider laquelle est la plus sûre.

La grande question sur S. Gilles regarde le tems auquel il a vêcu. Les Actes de sa vie le font Grec, & disent qu'il vint dans les Gaules lorsque S. Césaire gouvernoit l'Eglise d'Arles, c'est-à-dire au commencement du VI. siècle: mais les mêmes Actes marquent aussi qu'il eut des rapports avec *le Roi de France Charles* : or le premier Roi, ou plutôt le premier Maître de ce nom, qui ait été vu en France, est sans contredit Charles Martel, postérieur de deux siècles à S. Césaire d'Arles. Voilà d'abord des noms & des faits qui ne peuvent quadrer ensemble. C'est

bien autre choſe quand on vient à examiner l'époque du monaſtère dont S. Gilles fut le Fondateur & le premier Abbé. Il faut abſolument la placer, cette époque, vers la fin du VII. ſiècle, au plutôt vers l'an 673. Ceci eſt démontré par notre ſçavant Bollandiſte, qui confirme toutes ſes diſcuſſions par des témoignages ſolides, d'où l'on apprend, indépendamment de la Légende, que S. Gilles a vêcu du tems de Charles Martel. Ainſi toute la plus haute Antiquité qu'on puiſſe donner à la naiſſance de ce Saint, ne doit pas outrepaſſer de beaucoup le milieu du VII. ſiécle; & pour accorder les meilleurs Hiſtoriens qui parlent de lui, il faut différer ſa mort juſques vers l'an 725. Si nous pouvions montrer toutes les routes par où paſſe l'Hagiographe pour arriver aux termes que nous indiquons, on verroit que ſa méthode en ce point a été excellente, & ſon at-

tention exquiſe. L'étonnant pour nous eſt que D. Mabillon, les Hiſtoriens modernes du Languedoc, les Ecrivains de l'Hiſtoire littéraire de France, tous bons Critiques & bons connoiſſeurs en fait d'Antiquité, ſe ſoyent défiés des Actes de S. Gilles, qu'ils en ayent même reconnu les défauts, & qu'après toutes leurs réfléxions, ils ne laiſſent pas de faire ce ſaint Abbé contemporain de S. Céſaire, c'eſt-à-dire plus ancien de près de deux ſiècles qu'il n'a pu être. Cet endroit des *Acta SS.* a pour Auteur le P. *Jean Stilting.*

Ce même Hagiographe a beaucoup travaillé l'article qui concerne *S. Antonin Martyr*, dont la mémoire eſt honorée le ſecond jour de Septembre. Il ſe trouve ici un point conſidérable de critique ſur cette queſtion : *Si le S. Antonin qu'on revère à Pamiers en Languedoc, eſt le même que celui d'Apamée de Syrie.* Notre Auteur embraſſe

l'affirmative, & ses preuves sont les meilleures, qu'il soit possible d'employer dans une matière qui n'est pas susceptible de demonstration. Ceux dont il s'éloigne à ce sujet, & auxquels il répond dans le cours de ses observations, sont les Auteurs de la nouvelle Histoire de Languedoc, qui ont prétendu que le S. Antonin Patron de Pamiers étoit François, & par conséquent tout autre que celui d'Apamée de Syrie. Nous ne doutons pas que tous les amateurs de l'Antiquité Ecclesiastique ne suivent avec plaisir cette controverse. Nous ne faisons qu'en marquer le sujet; & nous finissons cet extrait en promettant un troisième article où nous parlerons de quelques autres Saints, dont on a les Actes dans ce premier volume de Septembre.

ARTICLE XLIX.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne, par le P. Barre Chanoine Regulier de Ste. Geneviéve, & Chancelier de l'Université de Paris. T. VII. & VIII. A Paris chez De Lespine & Hérissant &c.

COmme nous avons lu deux fois ce vaste morceau de l'Histoire d'Allemagne, lequel comprend la fin du VII. & tout le VIII. volume, notre extrait aura aussi deux parties. Dans la première nous présenterons l'ouvrage tel qu'il nous a paru dabord; nous en citerons quelques endroits; nous en indiquerons d'autres qui peuvent passer pour considerables. La seconde, relative à notre seconde lecture, contiendra quelques observations fondées sur certaines découvertes, qui peuvent

intéresser beaucoup le Public.

Premiere partie. On peut réduire à cinq articles principaux les grands événements qui remplissent la fin du VII. tome & tout le VIII. de cette Histoire. Ces cinq articles sont l'élection de Charles petit-fils de Maximilien I. au trône Impérial ; les guerres que l'Allemagne eut à soutenir sous ce regne ; les négociations & les traités de paix qui se firent du tems de Charles V ; les hérésies qui troublerent alors l'Empire & les Royaumes du Nord ; les mesures qu'on prit pour les éteindre soit dans les diettes de l'Empire, soit dans le Concile de Trente. Nous prions nos Lecteurs de suivre un peu cette division, parce qu'elle exprime tout l'ordre de notre Extrait.

I. L'élection de Charles déja Roi d'Espagne à la dignité d'Empereur, ne se fit pas sans mettre en œuvre tous les ressorts de la

politique. François I. aspiroit au même honneur. Il envoya des Négociateurs dans toutes les Cours de l'Europe : mais un seul Partisan de la maison d'Autriche fit échouer tous les projets de notre Monarque. Erard de la Mark, Evêque de Liège, mécontent de la France, rendit la plûpart des Electeurs favorables au Roi Catholique. L'Auteur expose les causes du mécontentement de l'Evêque. Il briguoit un Chapeau de Cardinal : le Roi François I. avoit écrit pour lui au Pape ; la Princesse Louise de Savoye, mere de ce Prince, traversa ces sollicitations & fit tomber le Cardinalat à l'Archevêque de Bourges, Bohier, frere du Trésorier de l'Epargne. Erard de la Mark, pour s'en venger, tourna ses inclinations vers la maison d'Autriche. Citons du moins le commencement de cette narration. (*T. VII. p. 1090.*)

» François Premier ne sçavoit

» pas que les intrigues de ſon Con-
» current étoient mieux concer-
» tées que les ſiennes. Charles avoit
» conduit ſes affaires de très-loin,
» & il en dut la réüſſite à un Sei-
» gneur de la maiſon de la Mark.
» Il y avoit 20. ans que cette mai-
» ſon s'étoit déclarée pour la Fran-
» ce, & qu'elle y étoit conſidérée
» à cauſe de Sedan, de Stenay,
» de Jamets & de quelques autres
» places qu'elle tenoit en ſouve-
» raineté. Erard Evêque de Liège,
» Robert Seigneur de Sedan, &
» ſes trois fils, Fleuranges, Jamets
» & Raucourt compoſoient cette
» maiſon. L'Evêque ne s'étoit en-
» gagé dans l'Etat Eccléſiaſtique
» que par intérêt; il étoit auſſi
» propre à la guerre qu'au Cabi-
» net. Louis XII. lui devoit en
» partie la Victoire remportée à
» Gierradadda, & Sa Majeſté, par
» reconnoiſſance, lui avoit procuré
» l'Evêché de Chartres, & plu-
» ſieurs autres bénéfices. Enfin il

» parvint à avoir l'Evêché de Liè-
» ge. Louis XII. avoit aussi déter-
» miné le Cardinal d'Amboise à
» donner sa nièce en mariage à
» Fleuranges &c. « Tout cet endroit mêrite d'être lu dans son entier.

II. Les guerres des Impériaux sous Charles V. eurent souvent la France pour objet. Charles & François I. furent deux Rivaux dignes l'un de l'autre, & placés, pour ainsi dire, par la Providence pour maintenir l'équilibre de puissance en Europe. Une des premières querelles entre ces Princes, fut suscitée par Robert de la Mark, Prince de Sedan & de Bouillon, le même dont nous parlions plus haut. Il osa déclarer la guerre à l'Empereur, pour des intérêts dont l'Historien explique ainsi les causes : *Tom. VIII. p. 26.*
» La propriété de la Ville d'Hier-
» ges qui relevoit de son Château
» de Bouillon, fut prétenduë par

» le Prince de Chimay d'une
» part, & par le Seigneur d'Esme-
» ries de l'autre : les deux parties
» se pourvurent devant le Tribu-
» nal de Bouillon, Souverain en
» cette matière. Chimay gagna sa
» cause ; & Esmeries fâché d'a-
» voir perdu la sienne, entreprit
» de faire casser ce Jugement. Il
» avoit prêté de l'argent à l'Em-
» pereur, sous la caution du Mar-
» quis d'Arscot, & il sçavoit que
» son débiteur & son répondant
» n'étoient pas en état de le payer.
» Cependant il poursuivit Arscot
» en Justice ; mais il lui fit dire
» en secret qu'il se désisteroit de
» ses poursuites, si on lui mettoit
» en main un relief d'Appel au
» Conseil Aulique au sujet de la
» Sentence de Bouillon &c. « On
voit, en suivant le même récit,
que la concession du relief d'ap-
pel indigna Robert de la Mark
& le détermina à se tourner du
côté de la France, pour en obtenir

des ſecours contre l'Empereur.

L'Auteur raconte auſſi d'une maniere fort inſtructive comment les hoſtilités commencerent en Italie à l'occaſion du mauvais gouvernement des François (*Tom. VIII. p. 39.*) Comment les Suiſſes de l'Armée de Lautrec furent défaits à l'attaque de la Bicoque, & comment *le dépit de ne pouvoir donner un ſeul coup à l'ennemi les jetta dans une eſpece d'immobilité, d'où ils ne ſortirent que pour fuir avec précipitation.* (P. 54.) Comment à Romagnano le Chevalier Bayard ſauva par ſa valeur & au prix de ſa vie l'avant-garde de l'Armée Françoiſe (*p. 106. & ſuiv.*) Comment les Généraux de l'Empereur, Bourbon, Peſcaire, Du-Guaſt, Lannoy, ſignalérent leur prudence dans l'ordre de bataille qu'ils gardérent à Pavie, où François I. perdit tout *fors l'honneur* (*p. 116.*) Comment, après des traitez de Paix, la mort

violente de l'Ambassadeur de France Jacques *Maraviglia* ranima le ressentiment du Roi (*p. 364.*) L'Histoire de ce Lombard s'entame ainsi : Maraviglia avoit amassé des richesses immenses. » Le desir de revoir sa patrie, ou peut-» être la vanité d'exposer à la vuë » des Milanois ce que son indus-» trie lui avoit acquis, lui fit de-» mander au Roi la permission » d'aller à Milan. Le Roi qui le » tenoit pour homme d'esprit, » l'employa pour sonder si Fran-» çois Sforce pourroit être déta-» ché des intérêts de l'Empereur. » Sa Majesté lui donna les instruc-» tions nécessaires afin de négocier » une affaire si délicate, & le char-» gea de deux lettres toutes diffé-» rentes pour le Duc de Milan. » Par la premiere le Roi recom-» mandoit à ce Prince les affaires » particulieres de Maraviglia ; & » comme elle ne contenoit rien » que de civil, elle devoit être

» présentée en public : mais par
» la seconde, ce Ministre étoit ho-
» noré du caractère d'Ambassadeur
» de France ; & en cette qualité il
» devoit faire sa résidence à Mi-
» lan &c. » La suite explique la catastrophe de *Maraviglia* & les effets dont elle fut suivie.

III. Les réconciliations de Charles V. avec la France furent courtes, mais assez fréquentes. François I. étoit un ennemi noble & généreux. Il prenoit les armes pour la gloire, & il les quittoit pour faire du bien à ceux mêmes de qui il n'avoit reçu que du mal. Le passage de Charles V. par la France est une époque de bonté & de libéralité, aussi bien que de fausse politique. Notre Auteur expose en détail la révolte des Gantois, qui fut l'occasion de ce voyage si fameux. » Dès l'an 1536. Marie
» d'Autriche, Gouvernante des
» Pays-Bas, avoit obtenu des Etats
» de Flandres un don de 1200.

» mille flotins pour lui aider à sou-
» tenir la guerre contre la France.
» Dans la répartition qui s'en fit,
» la ville de Gand devoit en payer
» pour sa part 400 mille. Les Gan-
» tois s'étant fortement opposés
» à cette contribution, la gou-
» vernante fit arrêter les plus con-
» sidérables d'entre eux, & déclara
» à leurs compatriotes qu'elle ne
» relacheroit point les prisonniers,
» jusqu'à ce que la ville eût four-
» ni la somme qu'elle demandoit.
» Les Gantois jaloux de leurs Pri-
» viléges furent moins touchés de
» la détention de leurs parents &
» de leurs amis, qu'irrités de l'im-
» position qu'on leur demandoit.
» Il se passa près d'un an en con-
» testations sur ce sujet, & au
» mois d'Août 1537. ils présen-
» terent une Requête à la Gou-
» vernante, où ils produisoient des
» Priviléges en vertu desquels on
» ne pouvoit les contraindre à
» payer de telles taxes. Elle répon-

» dit qu'elle feroit examiner ces » prérogatives dans ſon Conſeil, » mais qu'en attendant elle pré- » tendoit qu'ils payaſſent » &c. *Voyez la ſuite* (*p.* 497.)

Charles V. vint à Paris. Notre Hiſtorien prétend que, durant ſon ſéjour dans cette Capitale, il alla au Palais pour y entendre plaider. Qu'on y appella une cauſe qui concernoit la Sénéchauſſée de Beaucaire ou de Carcaſſonne; que Guillaume Signet & un Chevalier ſe diſputoient cette dignité; qu'une des principales raiſons alléguées contre Signet, étoit qu'il n'avoit pas la qualité de Chevalier, & que l'Empereur leva la difficulté en lui donnant l'épée, les éperons, & diſant à la partie: *La raiſon que vous alléguez ceſſe, car Signet eſt Chevalier:* (Voy. *p.* 501.

Ce trait nous étonne infiniment. En 1415. Sigiſmond étant venu voir le Roi Charles VI. alla au Palais & y fit tout le même

personnage qu'on raconte ici. Il se trouva là une cause pour la Sénéchaussée de Beaucaire, il se trouva un Guillaume Signet, qu'on inquiettoit sur sa naissance, & *lors*, dit Jean Juvenal des Ursins p. 330. Edit. du Louvre, (Sigismond) *appella ledit Maître Guillaume Signet, lequel devant lui s'agenouilla; & tira l'Empereur une bien belle épée qu'il demanda, & le fit Chevalier, & lui fit chausser ses éperons dorés, & lors dit: la raison que vous alléguez cesse, car il est Chevalier.* Si 125. ans aprés Sigismond, le même fait est arrivé, dans le même lieu, & avec les mêmes circonstances; c'est une anecdote presque comparable à la Scène des deux Sosies. Mais pour dire la vérité, nous nous défions beaucoup de l'attribution qu'on en fait au régne de Charles V. au moins nous en attendons la preuve.

IV. Ce Prince vit naître une

multitude d'héréſies en Allemagne. Celle de Luther fut la ſource de toutes les autres. Elle s'étendit juſques dans la *Suéde* par la protection qu'y donna Guſtave Vaſa. L'hiſtoire de ce Conquérant trouve ici ſa place. On remonte juſqu'aux cruautés de Chriſtiern II. Roi de Dannemark, première ſource de la révolution. (*T. VIII. p. 20.*) En 1520. ce ce Monarque fit inviter tous les Seigneurs de Suède à une fête magnifique. » Le Sénat en corps » & la première Nobleſſe de Stockolm ne manquerent pas de s'y » rendre. Ce ne fut pendant les » deux premiers jours que feſtins, » jeux & plaiſirs. Chriſtiern affec» toit des manieres pleines de » bonté & de familiarité, il ſem» bloit qu'on eût enſeveli dans la » bonne chere la haine & l'aver» ſion que les deux partis avoient » fait paroître ſi longtems l'un » contre l'autre. Tout le monde

» s'abandonnoit ainsi tranquille-
» ment à la joye, lorsque le troi-
» siéme jour les Suédois furent ti-
» rés de cette espéce de sécurité
» d'une maniere bien funeste.
» L'Archevèque d'Upsal &c. »
Nous produisons ainsi les premiers traits de ces grands éclats, afin de mettre le Lecteur en goût de lire le reste dans l'Ouvrage même du P. Barre. Les affaires de Suede reviennent aux pages 22. 65. 141. &c.

L'Anabaptisme, rejetton funeste des dogmes de Luther, est décrit d'une manière très-vive & très-attachante dans cette Histoire. Citons ce bel endroit (p. 147.) » Ni-
» colas Stork, l'un des plus zélés
» disciples du Réformateur (Lu-
» ther) fut aussi le plus hardi à ti-
» rer des conséquences outrées de
» ses principes. Il étoit originaire
» de Suickaw en Silesie. S'il eut
» beaucoup moins d'érudition que
» Luther, on peut dire qu'il eut

» beaucoup plus de cette douceur
» engageante qui gagne les cœurs.
» Luther, ſemblable à un Conqué-
» rant, impoſoit des loix avec hau-
» teur, & ſe faiſoit croire par l'aſ-
» cendant qu'il prenoit ſur les eſ-
» prits. Stork, au contraire, cé-
» doit habilement à l'opinion des
» autres, pour les ramener à la
» ſienne, & ſe faiſoit croire plûtôt
» par perſuaſion que par autorité.
» Le maître étoit bruſque & impé-
» rieux; le diſciple étoit affable &
» moderé: les diſcours de Luther
» ſe ſentoient un peu trop de la
» bonne chère qu'il faiſoit; &
» Stork par ſa retenuë & par ſes
» manières auſtères, ſe concilioit le
» reſpect qu'on n'accordoit à Lu-
» ther que par force & par violen-
» ce, &c. Il faudroit copier cin-
quante pages pour rendre un comp-
te parfait de tout l'Anabaptiſme
tel qu'il ſe trouve décrit par le P.
Barre. *Voyez ſurtout les* pag. 155.
158. 220. 226. 229. 334. 378.
452, &c.

V. Notre Hiſtorien eſt fort étendu ſur toutes les opérations des Diettes par rapport au Luthéraniſme, & ſur les mouvemens qu'on ſe donna pour éteindre cette héréſie, par le moyen du Concile général. Ici nous ſommes fort embaraſſez pour citer, vû la multitude des traits qui ſe préſentent ; choiſiſſons le diſcours qui fut fait au nom de l'Empereur dans la Diette de Ratiſbonne en 1541. (*T. VIII. de cette Hiſtoire, pag. 530.*)

» Dans la première Séance tenue » le 5 d'Avril, le Préſident fit un » diſcours, & dit au nom de l'Em» pereur, que les diviſions des Etats » de l'Empire ſur la Religion ayant » donné occaſion aux Turcs de pé» nétrer juſques dans le ſein de » l'Allemagne, ce Prince avoit » cherché tous les moyens poſſi» bles de terminer ces différends : » que n'en trouvant point de meil» leur que de tenir un Concile gé» néral, il s'étoit rendu en Italie

» pour en traiter avec Clément VII.
» mais que la chose n'ayant pû
» s'exécuter, il étoit allé à Rome
» pour en conférer avec Paul III.
» qu'il y avoit trouvé très-disposé.
» Que la guerre aïant toujours em-
» pêché l'exécution de ce dessein ;
» il avoit enfin convoqué cette
» Diette & prié le Pape d'y envoyer
» un Légat : qu'il n'avoit rien plus
» à cœur que de pouvoir procurer
» quelque accommodement, &
» que pour y parvenir, il étoit à
» propos de choisir de part & d'au-
» tre un petit nombre de gens pieux
» & savants, qui, sans préjudice
» d'aucune des Parties, conférassent
» à l'amiable sur les points contro-
» versez, & proposassent à la Diet-
» te quelque voye de conciliation,
» afin qu'après en avoir délibéré
» avec le Légat, on pût parvenir
» à rétablir la paix. Il y eut d'abord
» une contestation entre les Catho-
» liques & les Protestans sur la ma-
» nière d'élire ceux qui devoient

» conférer, &c. Nous conseillons fort à nos Lecteurs de voir encore dans ce vol. VIII. de l'Histoire d'Allemagne, les pages 13. 16. 18. 74. 77. 78. 81. 91. 99. 103. 192. 219. 265. 275. 288. 310. 323. 345. 359. 392. 470. 495. 521. 530. 556. 596. 616. 619. 624. 628. 645. 650. 666. 672. 698. 771, &c. Nous indiquons ainsi toutes ces pages du Tom. VIII. de cette Histoire pour nous délivrer d'une plus ample discussion. Elle s'est pourtant faite avec soin, & nous invitons les hommes de Lettres qui ont acquis l'ouvrage du P. Barre, de suivre exactement toutes nos citations. Nous les prions également de faire attention à la seconde partie de notre Extrait: c'est de notre part le résultat d'une seconde lecture très-longue & très-laborieuse.

Seconde partie. L'Historien d'Allemagne ayant fait en quelques endroits un très-grand usage du

P. Daniel (*Hist. de François I.*) nous avons été curieux de le mettre aussi en parallèle avec d'autres bons Ecrivains Modernes ; & nous avons trouvé des ressemblances très fréquentes, très-reconnoissables ; disons même très-identiques. Ces Auteurs, outre le P. Daniel (*Edit. fol. 1713. Tom. III.*) sont M. Varillas (*Hist. de François I. Edit. 4°. de 1685.*) M. de Vertot (*Révolutions de Suède, in 12. Edit. de 1696.*) le P. Catrou (*Hist. des Anabaptistes, Edit. in 12. de 1740.*) Frapaolo (*Hist. du Concile de Trente, traduite par le P. Courrayer.*)

Nous savons bien que les Livres des autres sont faits pour servir, mais il nous semble que, si l'on portoit l'estime jusqu'à les transcrire quelquefois mot à mot, il seroit à propos de mettre des guillemets ou de la lettre italique. Ce sera peut-être une attention nécessaire pour la seconde Edit. de ce vol. VIII. de l'Histoire dont nous par-

lons, & nous y joignons aussi la fin du vol. VII. Or voici des observations qui pouroient diriger les Editeurs.

1°. Le morceau que nous avons cité dans cet Extrait sur Erard de la Mark, est, (à la réserve de quelques mots supprimés, changés ou transposés) dans l'Histoire de François I. par Varillas T. 1. p. 150. aussi bien que celui de la querelle de Robert de la Mark avec l'Empereur, (*p. 176.*) & celui de l'Ambassadeur *Maraviglia* que Varillas appelle *Merveille* (*Tom. second p. 51.*) & *voyez* dans le même Auteur Tom. I. les pages 187. 196. 232. 236. 401. 451. 488. 570. & Tom. second les pages 15. 16. 17. 18. 84. 92. 151. &c.

2°. L'Histoire de la révolte des Gantois contre la Gouvernante des Pays-bas, commençant ainsi : » Dès l'an *1536. &c.* est à peu de chose près dans le P. Daniel. T. III. pag. 364.

364. & *voy.* aussi les pages 372. 378. 415. &c.

3°. Le récit des cruautés de Christiern II. dont nous avons produit le commencement à ces mots: *Le Sénat en corps &c.* est presque tout entier dans M. de Vertot *Revol. de Suède* T. I. pag. 220. 221. & *voy.* de même les pages 226. 229. & T. 2. pag. 13. 64. 232. &c.

4°. Le caractére de Stork que nous avons entamé à ces mots: *Nicolas Stork l'un des plus zélés disciples du réformateur &c.* se trouve presque mot à mot dans l'Hist. des Anabaptistes du P. Catrou T. I. pag. 8. 9. 10. & *voy. même Tome* pag. 17. 23. 32. 51. 66. 220. 232. 250. 334. 377. & *Tome second.* pag. 41 42. 61. 166. 188. &c.

5° Le discours fait au nom de l'Empereur dans la diette de Ratisbonne & cité plus haut, en commençant à ces mots: *Dans la*

première séance &c. est dans Frapaolo T. I. p. 172. & nous avons compté plus de soixante & dix endroits du même Frapaolo répétés dans notre nouvelle Histoire d'Allemagne. Nous avons remarqué quelques notes du P. Courrayer insérées dans le texte du P. B. entr'autres celle-ci, qui est à la page 78. de ce Tome VIII. & à la page 58. du I. Tom. de Frapaolo « si » par respect pour le Clergé, *ajoutoit le corps Germanique* (substituez, *ajoute le P. Courrayer*) » les Empereurs ou les Rois lui ont » accordé des immunités &c.

Il faudra donc dans une seconde édition de l'Histoire d'Allemagne, marquer par des guillemets tous ces endroits, & l'on n'oubliera pas d'en mettre au caractère de François I. qui est à l'exception de deux ou trois mots, tout emprunté de l'excellent abrégé de M. le President Hénault. On le cite en marge; mais cela

ne suffit pas pour rendre à l'Auteur tout ce qui lui est dû. Nous aurions encore mille choses à dire de ce VIII. Vol. mais il faut finir par deux réfléxions. La première c'est qu'il est triste pour les bons Catholiques de France & d'Allemagne d'avoir ici tant de morceaux de Frapaolo & de son Traducteur le P. Courrayer. L'amour que nous avons pour l'Eglise ne nous permet pas de dissimuler la peine que nous ressentons à cet égard. On supprime dans cette Histoire leurs grands éclats, mais non tous les traits de leur malignité. La seconde réfléxion retombe sur nous-mêmes : c'est que nous avons fait la faute de ne pas examiner, comme nous le pratiquons ici, les VII. premiers Vol. de cette Histoire. Si le mal est comme sans reméde, & si le Public a droit de nous reprocher cette négligence, au moins tâcherons-nous d'être plus attentifs dans les deux ou

trois Extraits qui nous restent encore à faire.

ARTICLE L.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

De Vitry en Champagne.

Avis pour la conduite d'un jeune homme, par M. le M. D... A Vitry, chez Jobart Libraire sur la place, vis-à-vis l'Eglise de N. D. 1748. in-12. p. 102. sans l'avant-propos & la préface qui en contiennent XX.

Il y a ici une Préface de l'Editeur, qui marque que, dès sa premiere jeunesse, cet ouvrage lui a été confié manuscrit par un Gentilhomme de ses amis; & qu'il

en a fait le plan de sa conduite, sans avoir jamais pu découvrir le nom de l'Auteur. C'est toujours, à ce qu'il paroît, un homme de condition, & l'on prétend aussi y donner des leçons aux jeunes Gentilshommes qui entrent dans le service & dans le monde. Tout le détail de ces leçons est un tissu de moralités très-bonnes, très-sensées & très-utiles. Il n'est guères d'obligations, de circonstances, d'evénements, d'espéces de vertus qui ne trouvent ici leur place. On y insinue doucement & noblement ce qui doit former l'honnête homme & le Chrétien : l'homme de Lettres même n'y est pas oublié, mais c'est une littérature de Militaire & de Cavalier, qu'on recommande, non celle d'un Sçavant de profession. Il faut lire tout l'ouvrage qui n'est pas susceptible d'Extrait, n'étant qu'une suite de maximes isolées. Il s'y rencontre quelques redites, parce

qu'on ne s'est astreint à aucun ordre; mais en matiére de morale & d'instructions, surtout relatives à la jeunesse, il faut répéter, inculquer, faire ensorte qu'il reste quelques vestiges du vrai dans des esprits volages, que le cœur encore ne sçait que trop bien distraire & débaucher. *Ce livre se trouve aussi à Paris & à Reims.*

DE LILLE EN FLANDRES.

Description du Temple de la Paix, élevé par les ordres du Magistrat de la ville de Lille pour les rejouissances de la Paix &c. chez Jean-Baptiste Henri &c. 1749. 4°. pag. 22.

On expose ici trois choses. 1°. L'Architecture du Temple de la Paix érigé par les ordres du Magistrat de Lille, pour les réjouissances publiques qui ont été faites le 16. Mars dernier. 2°. Les inscriptions, les emblêmes & les

devises qui ornoient ce monument. 3°. L'ordre & le gout du feu d'Artifice qui a été tiré à cette occasion. Le Temple est représenté dans une planche, & décrit suivant le détail de toutes ses parties. On y remarque beaucoup de génie, de noblesse & de magnificence. Il en est à peu près de même du feu d'Artifice dont l'invention fait honneur aux Artistes & à ceux qui les ont mis en œuvre. Mais toutes ces beautés ont passé. On n'a pu conserver que la partie Littéraire renfermée dans les inscriptions, les emblémes & les devises : c'est ce qui fait que nous insistons un peu sur cet article. Le Temple de la Paix étoit orné d'onze Inscriptions, de neuf emblêmes & de 21. devises. Tout ceci distribué à propos, & dans les endroits où l'effet devoit être plus sensible. Sur la face principale du piédestal de la Paix, on lisoit cette Inscription qui est dans le vrai goût :

LUDOVICO XV.
REGI
FORTI, SAPIENTI, BELGICO;
VICTIS
TRIPLICI PRÆLIO
HUNGARIS, BRITANNIS, BATAVIS;
ASSERTO SOCIORUM JURE,
MEDIO VICTORIÆ CURSU,
PROVINCIIS SUIS PUBLICÆ
FELICITATI DONATIS,
EUROPÆ PACATORI
PARTUM ORBIS AMOREM
GRATULATUR
S. P. Q. J.

Pour célébrer la modération du Roi dans la victoire, il y avoit un emblême représentant Enée qui tend les bras au jeune Lausus qu'il vient de percer dans le combat : Eneïd. l. X. v. 810. avec ce mot : *Terrori succedit amor.*

Suivoit une devise où l'on voyoit

un Lion ſur des animaux qu'il a renverſés ; & ces mots d'Ovide: Triſt. l. 3. Eleg. 5. *Satis eſt proſtraſſe.*

Les ſecours donnés à Génes étoient repréſentés par cette deviſe : *Un grand arbre ſoutenant une vigne , dont quelques branches ſont encore pendantes :* Reparat labentis honorem.

La tranquillité renduë au Commerce de Mer étoit le ſujet de cet emblême : *Neptune ſur ſon char appaiſe d'un coup de ſon trident l'agitation des flots :* Sic cunctus pelagi cecidit fragor ; *Eneïd. l. I. v. 158.*

Le retour de la félicité publique étoit exprimé par cette deviſe: *Une Hirondelle volant ſur des campagnes couvertes de neige au commencement du Printems :* Felix attulit omen ; *Ovid. Metam. L. X. Fab. I.*

Ceci n'eſt que pour ſervir de modèle : les autres Inſcriptions,

Emblêmes & Devises satisferont également les Gens de Lettres. L'Auteur est le P. Wastelain Jesuite de Lille. Nous nommerions également les autres Décorateurs & Artistes, si nous les connoissions.

De Paris.

Géographie moderne abrégée, précédée d'un petit Traité de la Sphère & du Globe, ornée de plusieurs traits d'Histoire tant Naturelle que Politique; & terminée par une Géographie Ecclésiastique, où l'on trouve tous les Archevêchés & Evêchés de l'Eglise Catholique, & les Principaux des Eglises Schismatiques; avec une Table des longitudes & latitudes des principales Villes du monde, conformes aux dernieres observations de MM. de l'Académie des Sciences, & une autre de tous les noms de lieux contenus dans cette Géographie. *Chez la Veuve Robinot*,

Qüai des Augustins, Claude Simon pere, rue des Maçons, & Claude-François Simon fils, rue de la Parcheminerie, in-12. pages 740. M. DCC. XLVIII.

Nous aurions dû faire connoître plûtôt cette bonne Geographie; mais à l'égard de ce livre, comme de bien d'autres, nous méritons toujours quelque indulgence, en considération des bornes de nos Mémoires, & de l'abondance des matières dont nous sommes obligés de rendre compte. On a ici dans un seul vol. tout ce qui peut donner une connoissance très-suffisante de la Géographie. Nous sommes même surpris, après avoir lû l'ouvrage entier, qu'on ait trouvé le secret d'y faire entrer tant de choses, & quelques-unes dans un détail si considérable. Le titre expose tous les objets qu'on s'est proposés: outre la position exacte des lieux, on indique les traits principaux de l'Histoire tant Ci-

vile que Naturelle ; l'état des mœurs, de la Religion, des forces de chaque Pays, les productions ſingulières ſoit dans les Arts ſoit dans la Littérature, dont on doit faire honneur à certaines Villes. On avertit que, pour lire avec fruit cette Géographie, il faut avoir recours aux Cartes de M. Guillaume De L'iſle qui ſont ſi généralement eſtimées ; mais comme il y a un grand nombre de Villes qui ne ſe trouvent pas ſur ces Cartes, on marque ici d'une étoile ces endroits, afin d'épargner aux Lecteurs la peine de les chercher. Nous remarquons auſſi à la page 466. une note conſidérable ; & que nous ſommes bien-aiſes de faire obſerver. C'eſt le conſeil qu'on donne aux perſonnes curieuſes du détail de la Terre-Sainte, de conſulter la Géographie & la Chronologie ſacrée imprimée depuis peu chez *Durand, ruë S. Jacques*. Ces deux Ouvrages ſont

de M. Robert, & méritent l'estime des Connoisseurs.

Nous ne ferons point de tort à la nouvelle Géographie, dont nous donnons ici la notice, si nous avertissons de trois on quatre fautes qui s'y rencontrent : elles sont si petites, que c'est un grand éloge pour l'Auteur de ne s'être pas mépris davantage.

Pag. 167. & 176. On dit qu'Avignon est *la Capitale du Comtat Venaissin*. Cela n'est point exactement vrai ; & nous corrigeons à cette occasion la même faute qui nous est échapée dans notre Journal de Janvier pag. 45. Avignon fait comme un district à part, & qui ne doit pas être confondu avec le Comtat, dont Carpentras est véritablement & dans le sens propre, la Capitale. Nous pourrions à ce sujet produire des preuves évidentes. On les trouvera facilement dans les autres Géographies, Notices, Dictionaires,

livres Hiſtoriques, qui traitent de la Provence en général, ou en particulier de ce qu'on appelle l'état de l'Egliſe en France.

p. 255. On dit que Turin eſt la *Patrie du célébre Cardinal de Tournon.* Il falloit ſpécifier ce Cardinal, ou par ſon nom de *Maillard*, ou par l'époque de ſa vie: car ſans cela on ne pouroit le diſtinguer de l'autre *célébre Cardinal*, *François de Tournon*, qui vivoit au milieu du XVI. ſiécle.

Pag. 261. On dit que la Bibliothèque Ambroſienne de Milan contient 30000. volumes: il falloit dire cinquante mille. M. Saxi qui en eſt le Bibliothécaire énonce clairement ce nombre dans les prolegomènes de la Bibliothèque des Ecrivains de Milan. *T. I. pag. LI.*

P. 283. on dit qu'à Naples les Egliſes ſont fort riches *ſurtout la Métropole de S. Sauveur où on garde du ſang & le Chef de ce S. Mar-*

tyr, lequel ſang *ſe liquefie, dit-on, tous les ans le jour de la fête quand on approche le Chef de la phiole où ce ſang eſt renfermé.* Or il eſt certain 1°. que l'Egliſe Métropolitaine de Naples n'eſt point ſous le titre de S. Sauveur, mais de l'Aſſomption de la Sainte Vierge. 2°. que ce n'eſt point S. *Sauveur*, mais S. *Janvier* dont le ſang ſe liquefie lorſqu'on en approche le Chef.

De Pace, Oratio habita in Regio Ludovici Magni Collegio Soc. JESU ipſo Regis Natalium die, decimo-quinto menſis Februarii, anno Domini M. DCC. XLIX. à Joanne Bapt. Geoffroy, ejuſdem Societatis Sacerdote. Harangue ſur la paix par le P. Geoffroy Jéſuite, pag. 36. in-4°.

L'objet de ce Diſcours eſt de faire remarquer les trois grandes qualités du Monarque Auteur de la Paix. Il ſe montre, dit l'Orateur, *Pacis Arbitrum facilem*,

Pacis Datorem generosum, Pacis Assertorem non dubium. C'est la division de toute la Harangue.

I. Partie. Pour bien juger de la facilité avec laquelle le Roi se fait l'Arbitre de la Paix, l'Auteur considère l'état brillant où la France se trouvoit au commencement de la dernière campagne; le danger que couroient les Ennemis; la douceur des conditions qu'on leur a proposées. Et ce plan donne lieu de dire des choses très-ingénieuses sur le caractère & la fortune des Nations que nous avions à combattre; sur les avantages remportés dans le cours de la guerre; sur le vrai héroïsme d'un Prince qui allie la valeur avec l'amour de la Paix. Citons l'entrée de cette premiere Partie: *Illos ad pacem pronos esse & faciles qui bello quàm pertinaces, tam infelices fuerint, sapientiæ est sibi opportunè quidem at serò consulentis. Illum pacis arbitrum se gerere, qui*

victoriæ nullius compos extiterit, confidentiæ est de seipsâ, quàm superbè tam inaniter opinantis. Illum verò in votis habere pacem, cujus ad vota bellum cesserit; metam triumphis ponere, quibus sociatæ gentes vix moram injecerant; res Hostium inclinatas cum posset urgere ad lapsum, Pace opportunâ reficiendas permittere; hujus negotium regere tam facilè, ut nihil cum superbiâ, nihil non ex humanitate expensum ac statutum fuisse intelligatur; quis negaverit his omnibus Heroëm indicari, non sui minus victorem quàm hostium, & quo faciliorem Arbitrum exoptare Europa non poterat?

II. Partie. Le Roi donne la paix en Monarque généreux : ce qui paroît évidemment par le bien qu'il fait aux Ennemis, par la tranquillité qu'il procure aux François, par le désintéressement qu'il témoigne pour lui-même. Ce dernier Article fait naître le trait

ſuivant : *Non exhibebit illum Hiſtoria inter ſtratas hoſtium trepidantium catervas, molientem converſiones imperiorum ; deſignantem urbium ruinas ; aliena regentem ex iracundiâ victrice, aut prædatrice ambitione diripientem : ſed exhibebit illum inter inermes exarmatum, ſua cuique dividentem ex lege quam dat ſine ſuperbiâ, cum benevolentiâ quam exerit ſine faſtu, pro authoritate quam exercet ſine imperio, ut cum aliis Heroïbus gloria ſit quod immutent fatum Populorum, laus ſit Ludovico, quod novum faciat nemini ; Hoſtibus referat quod ademptum ; Sociis vendicet quod negatum ; promovenſque aliena, ſua tantùm retinens, æquus in omnes, quod ſit iniquus ſibi propè arguatur.*

III. Partie. Les deux garants d'une paix durable ſont l'inclination que le Roi a pour elle, & la crainte qu'il a inſpirée à ſes Ennemis. Voilà ce qui occupe l'O-

rateur dans ce dernier morceau où il entre ainſi : *Quæ res habent à Naturâ, ut ſint uſu ſuaviſſimæ ; habent etiam ab ipsâ usûs ſuavitate, ut nec amittantur ſine mœrore gravi, nec ſine anxietate aliquâ recuperentur, & quanta fuit contentio, elapſæ ut redderentur, redditæ ne elabantur iterùm tantus incumbat pavor. Hinc adeò poſt fœdiſſimam tempeſtatem revocatâ ſerenitate, ſi qua nubes ancipiti cælo remanet, vel aëre nondum ſatis liquido vagatur aura & obmurmurat, trepidat ſtatim incertus animus, & procellæ redituræ metu, fugatæ voluptatem non percipit. Haud aliter paci &c.*

Le plan de ce Diſcours eſt fort beau : l'exécution en eſt vive, brillante & pleine d'eſprit.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires.

MM. RR. PP.

VOus avez annoncé, dans vos mémoires du mois de Fevrier dernier, une bibliothèque univerſelle: je vous prie de me permettre de vous faire part de ma façon de penſer ſur ce ſujet; ſi vous croyez qu'elle puiſſe être de quelqu'utilité, vous ſerez les maîtres de la rendre publique.

Il y a longtems que l'on ſouhaite dans la République des lettres une Bibliothèque univerſelle; l'on a déja un grand nombre d'ouvrages ſur cette matière; leur combinaiſon doit beaucoup en faciliter l'exécution; la principale difficulté peut être dans le choix du plan. J'appréhende bien que l'Auteur, dont vous annoncez l'Ouvrage, ne ſoit du nombre de

ceux qui demandent conſeil après avoir pris leur parti : je ne laiſſerai pas de me hazarder à dire ce que je penſe du ſien.

Il paroît que l'Auteur a diviſé ſon Ouvrage en deux parties ; la première deſtinée aux vies des Sçavans, & la ſeconde au Catalogue de leurs Ouvrages : il paroît auſſi que les articles de l'une & l'autre partie ſeront rangés ſelon l'ordre Alphabétique.

Or par rapport à la première partie qui doit contenir les vies des Auteurs ; il me permettra de dire que l'ordre alphabétique n'y convient point ; c'eſt l'ordre chronologique qu'il faut y obſerver, afin que l'on puiſſe, entr'autres avantages de cet ordre, remarquer plus facilement la naiſſance & le progrès des Sciences en général & de chacune en particulier dans chaque Pays & chez chaque Nation. C'eſt pourquoi, ſi l'on vouloit y apporter un ordre différent

de celui du décès de chaque Auteur & du tems où il a ceſſé de paroître dans le monde, je croirois qu'on ne pourroit pas en trouver un plus convenable au ſujet que de diviſer ces vies par Nations, obſervant l'ordre Nécrologique dans chaque membre de cette diviſion.

A l'égard de la ſeconde partie, c'eſt-à-dire du Catalogue des Ouvrages, le moyen de le rendre utile au Public eſt de le ranger par ordre des matieres : l'ordre alphabétique n'y eſt encore nullement propre. En reduiſant le Catalogue des ouvrages à l'ordre des matières, chaque claſſe de Sçavans pourra acheter la partie pour laquelle elle inclinera davantage, & ne ſera point forcée d'acheter des parties auxquelles elle ne prendra nul intérêt. Autrement la neceſſité d'acquérir la totalité écartera les Acheteurs par ſon prix énorme : ainſi l'intérêt bien en-

tendu du Libraire se trouvera joint à l'avantage du public.

Je sens bien que si l'Auteur a fait son Ouvrage dans l'ordre où il l'annonce, il aura de la peine à se résoudre à un nouveau travail pour le réduire en un ordre tout différent; mais si cet Auteur est judicieux, comme il y a tout lieu de le croire, il doit préférer la satisfaction du Public à la sienne & à toute autre considération. Or il me paroît évident que l'ordre Nécrologique & l'ordre des matiéres sont préférables à l'ordre Alphabétique qu'une simple table peut suppléer. Il y auroit bien des raisons à apporter pour le prouver. Mon dessein n'est point d'en faire ici un pompeux étalage; elles n'échaperont pas à la réfléxion de l'Auteur de l'Ouvrage que vous avez annoncé, pour peu qu'il veuille s'y appliquer quelques momens.

J'ai l'honneur d'être &c.

MM. RR. PP.

Votre &c. D. C. A. E.

Ce 11. *Mars* 1749.

TABLE DES ARTICLES du I. Vol. de Mai 1749.

ART XLII. Lucii Cæcilii Lactantii Opera &c, *Nouvelle Edition de Lactance.* 773

Art. XLIII. *Histoire du Théâtre François T. XIII.* 791

Art. XLIV. Annales Compendiarii Regum Syriæ &c. *Histoire des Rois de Syrie par les Médailles.* 819

Art. XLV. *Essai sur la Castramétation &c.* 849

Art. XLVI. *Dissertation Historique sur le mal de gorge gangréneux, &c.* 869

Art. XLVII. *Grammaire des Sciences Philosophiques, &c.* 889

Art. XLVIII. Acta Sanctorum Septembris. *t.* 1. *Actes des Saints de Septembre.* 1. *t.* *&c.* 899

Art XLIX. *Histoire Générale d'Allemagne.* T. VII. & VIII. 913

Art. L. *Nouvelles Littéraires.* 936

Errata pour le mois d'Avril 1749.

Pag. 746. en rendant compte d'un très bon livre : intitulé *Notice de la Province d'Artois*; nous voulions marquer le nom que Louis XI. donna à la ville d'*Arras*; & au lieu de dire que ce nom étoit *Franchise*, comme nous l'avions lû dans plusieurs actes Mss. quelque autre idée étrangére a croisé celle-ci, & l'on a imprimé le terme de *Merveille*. C'est une faute qui doit se corriger ainsi (*lig.* 16.) Il ordonna qu'on l'appellât *Franchise*.

Lu & approuvé, LE ROUGE.

Le second Volume paroîtra le 15. de ce mois.

De l'Imprimerie de Jorry.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mai 1749. II. Vol.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Mai 1749. II. Vol.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	6.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Mai 1749. II. Vol.

ARTICLE LI.

NOUVELLE TRADUCTION de Saluste avec des notes critiques sur le Texte. Par M.... de l'Oratoire. A Paris chez Lottin & Buttard, ruë S. Jacques. in 12. pag. 304.

SAlluste est un Auteur qu'on ne peut trop traduire, parce que c'est un Auteur qu'on ne peut

trop se picquer d'entendre & de faire entendre aux autres. Quand une traduction de cet ancien n'auroit que le mérite d'un bon Commentaire, elle seroit toujours très-précieuse. Si elle joint à ces avantages les graces du style & la beauté de l'expression, ce sera un ouvrage parfait. Le Public decidera si celle-ci a tous ces avantages, nous assurons qu'elle nous a fait beaucoup de plaisir, même en la comparant avec le texte Latin, qui nous a paru pourtant plus beau que jamais : car c'est le propre de ces héros de la littérature d'exciter toujours une admiration nouvelle, & de frapper plus l'âge mûr que la jeunesse.

Cependant, qui le croiroit ? Le nouveau Traducteur ose critiquer son modèle. La préface & les notes de ce volume taxent Salluste d'obscurité dans quelques expressions, de hardiesse dans les métaphores, de prolixité dans les digres-

sions. On refute ceux qui vantent l'harmonie, le nombre, la cadence de cet Auteur. *Accoutumés*, dit-on, *à tout respecter dans les Anciens, nous admirons en eux ce que nous blâmerions peut-être dans les modernes.* Ces critiques ont dû être permises à un écrivain parfaitement maître de sa matière ; & interessé d'ailleurs à voir plus de perfections que de défauts dans l'objet de ses veilles. Nous dirons pourtant qu'un petit détail sur l'excellence des deux Histoires de Salluste auroit pû trouver place à la suite des censures. On dit bien que *la précision de cet Historien, son énergie, la vivacité de ses peintures, sont presqu'inimitables.* Mais quelque chose de plus dévelopé sur ces qualités auroit pû instruire & occuper agréablement le Lecteur.

Par exemple, Salluste est véritablement *inimitable dans ses peintures* : Mais nous aimerions

qu'on appréciât au juſte ſa manière de peindre. C'eſt dans le portrait qu'il excelle. Il s'attache toujours aux hommes plus volontiers qu'aux événemens ; ou plûtôt il fait juger des événemens par le caractère des hommes. Quand on a bien conſidéré tous les traits qu'il donne à Catilina, on devine pour ainſi-dire toutes les circonſtances de la conjuration. Quand on a étudié d'après lui, Ceſar, Caton, Jugurtha, Marius, rien n'étonne dans l'Hiſtoire de leur vie : on a tout vû, comme en eſquiſſe, dans le plan général de leurs ſentimens, ou dans l'expoſition de leurs premières entrepriſes.

Mais d'ailleurs ce burin de Salluſte eſt ſi efficace, ſi trenchant, ſi pénétrant, qu'il n'eſt jamais queſtion chez lui de multiplier les images ou de varier les attitudes. En peu de mots, il a le talent d'achever ſes portraits, de leur donner une force d'expreſſion, qui dit mille

choſes,& qui en fait penſer encore davantage. Tel eſt, par exemple, le caractère de Sempronia, morceau peut-être le plus fini qui ſoit dans toute l'hiſtoire, ſoit ancienne, ſoit moderne.

Encore une fois nous ſouhaiterions que notre nouveau Traducteur eût peint Saluſte à ſon tour; & qui pouvoit le faire mieux que lui? Il s'eſt appliqué à le bien connoître, à bien ſaiſir ſes penſées, à s'approprier tout ſon genie. Apparemment qu'il a craint le reproche qu'on a fait tant de fois aux commentateurs de s'enthouſiaſmer en faveur de leur texte. Mais quoiqu'il en ſoit, l'article eſſentiel, après tout, n'eſt pas de louer Saluſte, c'eſt de le rendre fidélement & noblement en notre langue. Voilà le grand objet de cet ouvrage : on jugera de l'exécution par les morceaux que nous allons citer. Le caractère de Catilina ſe préſente ainſi :

» L. Catilina étoit d'une naiſ-
» ſance illuſtre. Les forces de ſon
» corps répondoient à celles de
» ſon eſprit. Mais il étoit pervers
» & corrompu. Les guerres inteſ-
» tines, le meurtre, le pillage &
» les diſſenſions eurent de l'attrait
» pour lui dès ſon enfance ; il en
» fit l'exercice de ſa jeuneſſe. Il
» ſupportoit la faim, le froid, les
» veilles au-delà de ce qu'on pour-
» roit croire. Audacieux, fourbe,
» ruſé, capable de tout feindre &
» de tout diſſimuler, avide du
» bien d'autrui, prodigue du ſien,
» emporté dans ſes deſirs, aſſez
» éloquent, peu judicieux ; ſon ge-
» nie vaſte lui ſuggéroit ſans ceſſe
» des projets peu vrai-ſemblables,
» ſans bornes & au-deſſus de ſes
» forces. Depuis l'abdication de
» Sylla, il bruloit du deſir de ſe
» rendre maître de la Républi-
» que, & il s'embaraſſoit peu de la
» nature des moyens qu'il y em-
» ployeroit, pourvû qu'il vînt à

» bout de commander &c.

On voit ici ce que le Traducteur promet dans sa Préface, *une exactitude scrupuleuse à suivre le texte.* Quoi de plus littéral en effet, que la plûpart des expressions qui composent ce portrait? Salluste dit : *Huic ab adolescentiâ bella intestina, cædes, rapinæ, discordia civilis, grata fuere, ibique juventutem suam exercuit* ; & le Traducteur : *Les guerres intestines, le meurtre, le pillage & les dissensions eurent de l'attrait pour lui dès son enfance ; il en fit l'exercice de sa jeunesse.* Qu'on parcoure de même chaque phrase de l'un & de l'autre : on les trouvera presque à l'unisson. Il manque seulement au François un dégré de briéveté & d'énergie que le Latin seul peut avoir. Et nous croirions assez que cet endroit de Salluste: *vastus animus immoderata, incredibilia, nimis alta cupiebat*, devroit

être entendu des *deſirs du cœur*, non des *projets de l'eſprit.* Ainſi l'on diroit bien : *ſon cœur inſatiable formoit des deſirs ſans bornes, &c.* Mais au fond la différence eſt peu conſidérable.

L'exactitude du Traducteur paroit également dans les Harangues : autre eſpéce de compoſition où Sallufte n'a peut-être point d'égal. Nous ne citons que la fin du diſcours de Catilina aux conjurés : » Que ne ſortez-vous donc de cet » aſſoupiſſement ? La voici cette li- » berté que vous avez tant dé- » ſirée, la voici. Les richeſſes, » l'honneur, la gloire ſe pré- » ſentent à vous. Ce ſont les prix » que la fortune réſerve au Vain- » queur. Les circonſtances du » tems, l'indigence, l'entrepriſe » en elle-même, les riches dépouil- » les qui la ſuivront, doivent faire » ſur vous plus d'impreſſion que » mes diſcours. Comme chef ou » comme ſoldat, je vous prêterai

»toujours l'appui de mes conseils » ou de mon bras. Bientôt le Con» sulat que vous partagerez avec » moi, nous donnera lieu d'agir » au gré de nos vœux &c. » Il n'y a qu'à comparer le Latin pour voir que ceci est très littéral. Nous en excepterions peut-être cet endroit, *comme chef ou comme soldat &c.* Le Latin porte; *vel Imperatore, vel milite me utimini, neque animus, neque corpus à vobis aberit.* Il semble qu'on pouvoit dire : *prenez-moi pour Chef ou pour Compagnon, ma tête & mon bras seront également à vous.* Il y a aussi un peu de longueur dans cette phrase : *le Consulat que vous partagerez avec moi, nous donnera lieu d'agir au gré de nos vœux.* Mais il faut reconnoître que le Traducteur a été mal guidé par son exemplaire qui porte : *hæc ipsa, ut spero, vobiscum unà consul agam.* Pour exprimer cet *unà* il a cru devoir mettre : *le Consulat que vous par-*

tagerez avec moi. Or ce mot ne ſe trouve ni dans les meilleurs mſſ. ni dans la bonne édition de Leipſic faite en 1724. En quelques autres endroits, le défaut d'une édition parfaite a occaſionné encore quelques inutilités. Par exemple, dans la Harangue de Bocchus à Sylla, l'exemplaire du Traducteur porte *Rex maximus in hâc terrâ, & opulentiſſimus omnium &c.* Cet *opulentiſſimus* n'eſt ni dans les Mſſ. ni dans les premieres éditions, & celle de Leipſic l'a retranché.

Nous croirions auſſi que les Scholiaſtes l'ont quelquefois induit en erreur. Voici un exemple : Sallufte achevant de tracer le caractère de Catilina & de ſes compagnons, dit : *Si cauſa peccandi in præſens minus ſuppetebat, nihilò minus inſontes ſicuti ſontes, circumvenire, jugulare : ſcilicet, ne per ocium torpeſcerent manus aut animus, gratuitò potius malus atque crudelis erat :* Ce que le Tra-

ducteur rend de cette maniére :
» Si ſon intérêt ne lui fourniſſoit
» point de victimes, il ne laiſſoit
» pas de leur en faire immoler au
» hazard, de peur que leurs bras
» ne s'engourdiſſent dans l'inaction,
» ou plutôt, parceque la cruauté
» lui faiſoit commettre le crime
» par l'attrait du crime même. »
C'eſt Joſſe Bade qui ſemble avoir conſeillé cette façon de traduire : elle ne nous paroit pas toucher le vrai ſens de Sallufte; au moins dans le dernier membre de la phraſe, que la traduction préſente comme trop iſolé, trop détaché de ce qui precéde : car la raiſon pour laquelle Catilina ordonnoit ces attentats, étoit bien le deſir d'entretenir l'ardeur & l'audace de ſes Compagnons; mais Sallufte exprime de plus le premier effet que ce déſir opéroit dans l'ame de Catilina : c'étoit de le rendre méchant & cruel à pure perte, c'eſt-à-dire ſans qu'il gagnât rien

à la mort des Citoyens victimes de sa fureur. Nous sentons bien que tout ceci est fort difficile à bien exprimer dans notre langue : mais nous avons à faire à un Ecrivain très-capable de réussir en cet endroit, comme en mille autres de sa traduction.

Nous voudrions pouvoir transcrire la Harangue de Caton & celle de César avec le parallèle de l'un & de l'autre ; puis venant à la guerre de Jugurtha tenir un compte exact de tous les grands morceaux qui s'y rencontrent. Harangues, caractères, descriptions, tout étincelle ici de beautés, & le Traducteur atteint presque partout son modèle. Après le portrait de Jugurtha, Salluste peint les inquiétudes de Micipsa sur la destinée de ses enfans : ce qu'on trouve représenté ainsi dans le François.
» Ses belles qualités (de Jugur-
» tha) donnerent d'abord de la
» joye à Micipsa. Il se flatoit qu'el-

» les contribueroient à la gloire
» de ſon Royaume. Mais venant
» enſuite à réfléchir ſur ſa vieil-
» leſſe & ſur l'âge encore ten-
» dre de ſes enfans, tandis que
» Jugurtha, dont la gloire croiſ-
» ſoit de jour en jour, étoit formé;
» il en conçut les plus vives in-
» quiétudes. Il conſidéroit avec ef-
» froi l'avidité de l'homme pour
» commander, & la pente qui
» l'entraîne vers l'objet de ſa paſ-
» ſion. Son âge & celui de ſes en-
» fans offroient une occaſion ca-
» pable de faire ſuccomber les
» moins ambitieux. De plus Ju-
» gurtha étoit fort chéri des Nu-
» mides. Se défaire de lui, c'é-
» toit s'expoſer à une ſédition ou
» à une guerre civile. « Il n'y a
guères dans tout ce bel endroit que
ces termes, *les moins ambitieux*,
qui puiſſent être un objet de cri-
tique. Salluſte dit : *mediocres viros*,
& un de ſes Commentateurs : *ho-
mines non cupidiſſimi, neque tamen*

abjecti planè animi. Or *les moins ambitieux* sont, ce semble, au-dessous de cette médiocrité. On pouvoit mettre : *ceux même qui n'auroient qu'une ambition commune.*

Le portrait de Marius est fort bien dans la Traduction : » Il y » avoit déja longtems que Marius » bruloit de parvenir au Consu- » lat. Industrieux, plein de pro- » bité, consommé dans l'Art Mi- » litaire, intrépide dans les Com- » bats, modeste en sa façon de » vivre, indifférent pour les plai- » sirs & pour les richesses, uni- » quement avide de gloire ; rien » ne manquoit à ce grand homme » pour parvenir à son but qu'une » naissance illustre. Ayant passé » son enfance à Arpinum où il » étoit né, aussitôt qu'il avoit été » en âge de supporter les fatigues » de la guerre, il s'étoit formé » non à l'éloquence des Grecs, ou » à la politesse de nos villes, mais

» aux exercices militaires &c.

Le lecteur ſera également ſatisfait du caractère de Metellus ; de celui de Sylla ; des Harangues de Micipſa, de Marius, de Bocchus, de Sylla &c. à quoi nous ajoutons les morceaux de politique & de morale, où Salluſte excelle, & que le Traducteur s'eſt appliqué à bien rendre. Nous approuvons également les notes qui ſont en petit nombre, mais la pluſpart tres-utiles & quelques unes tout à fait néceſſaires : celle par exemple, qui reproche à Salluſte d'avoir repréſenté Cyrus comme le premier Conquérant qui ait paru au monde ; celle qui explique ſi à propos l'*ingenium haud abſurdum* de Sempronia ; celle qui condamne la trahiſon dont on uſa pour faire tomber Jugurtha entre les mains de ſes ennemis. *Salluſte*, dit fort bien le Traducteur, *qui nous a prodigué ſa morale pour des ſujets bien*

moins néceſſaires, n'en fait pas ici le moindre uſage ; il ſemble même approuver toute cette conduite. Ce n'étoient plus ces Romains qui s'étoient crus obligés de découvrir à un Roi ennemi les trahiſons qui ſe formoient contre lui.

En finiſſant nous propoſerons un petit nombre de queſtions ſur certains endroits de la nouvelle Traduction. Nous ne ſommes pas ſurs de critiquer juſte, c'eſt pour cela que nous interrogeons ſimplement (*pag. 10*) » Avides de louan» ges, ils ne vouloient point de » bornes à leur gloire ; déſintéreſ» ſés & généreux, ils en mettoient » à leurs richeſſes. *Laudis avidi, pecuniæ liberales erant ; gloriam ingentem, divitias honeſtas volebant.* Le texte François réünit les idées de même eſpéce ; le Latin les ſépare : ne ſeroit-il pas mieux de ſuivre cette derniere méthode, & de dire : *Avides de louanges, ils répandoient l'argent*

avec profusion ; sans bornes dans leurs désirs, quand il étoit question de la gloire, ils aimoient à se contenter de richesses médiocres.

Pag. 12. » Magnifiques dans » l'appareil de leurs sacrifices. « *In suppliciis Deorum magnifici.* N'est-ce point plûtôt en général: *magnifiques dans leurs Cérémonies de Religion ?* Car *supplicia* ou *supplicationes* ne se borne pas, ce semble, aux *Sacrifices.*

Page 15. » à les enlever des mai- » sons des Particuliers & des édi- » fices publics. » *ea privatim ac publicè rapere, delubra spoliare.* Il est question des Statuës, des Tableaux, des vases précieux que les Armées Romaines s'accoutumerent à enlever, à piller dans leurs expéditions d'Asie. Ces deux mots *privatim* & *publicè* ne devroient-ils pas être entendus de ce qui se faisoit tant *au nom du Public* que par *une autorité particulière ?* En effet quelquefois ces

brigandages s'exerçoient par les Questeurs au nom du Peuple Romain ; & d'autres fois c'étoient les Particuliers qui s'approprioient ces richesses : au moins est-il certain que *privatim* & *publicè* chez Salluste se prennent souvent dans une signification toute semblable. Par exemple, *publicè privatimque ære oppressi* ; ce sont des hommes *obérés tant au nom de la Nation que pour eux-mêmes &c.* D'ailleurs si dans l'affaire des Statuës, des Tableaux & des Vases enlevés aux Asiatiques, il falloit entendre des violences faites dans les maisons des Particuliers & dans les Edifices publics, il semble que ces mots *delubra spoliare* seroient inutiles : ce qui n'est guéres du genie de Salluste.

P. 83. » On louoit... Caton » parcequ'il ne faisoit aucune gra» ce. *Cato nihil largiendo gloriam adeptus.* Ce *largiendo* ne seroit-il pas mieux rendu, si l'on disoit

parcequ'il ne faisoit aucunes largesses ? Josse Bade dit : *nullas largitiones aut captiones facere volebat.* C'est bien une vertu, de ne faire aucunes libéralitez au Peuple pour gagner ses suffrages ; au lieu que de ne faire jamais de grace à personne, c'est un défaut ; ce n'est guéres du moins la matière d'un éloge.

P. 169. » Les Soldats... rame» noient, en se battant, les hom» mes & les troupeaux » &c. *Pecorum & mancipiorum prædas certantes agere.* Ne pouroit-on pas dire que *certantes* est mis là pour *certatim*, de la même façon qu'on trouve plus haut, *Subdolus augere amentiam* pour *Subdolè* &c.. Mais alors il faudroit traduire : *Les Soldats emmenoient, à l'envi les uns des autres, les troupeaux &c.*

P. 247. Marius... les traitoit » comme ses égaux » *milites modesto imperio habiti.* N'y a-t'il pas

nn milieu entre commander avec hauteur, & traiter *des Soldats comme ses égaux*, & ce milieu n'est-il pas indiqué par les termes de *modesto imperio* qui veulent dire, à ce qu'il paroît, un *commandement modéré, tempéré, raisonnable?*

Mais terminons ici nos Remarques dont on ne tiendra nul compte, si l'on veut. La traduction de Salluste qu'on nous donne est un ouvrage bien travaillé & très-utile. Nous invitons l'Auteur à nous faire, de tems-en-tems, des présens semblables.

ARTICLE

ARTICLE LII.

DISSERTATION SUR l'Année de l'Exil d'Ovide, luë à l'Assemblée publique de l'Académie de Bordeaux le 25. d'Août 1748. par le P. Bonin de la Compagnie de JESUS & de l'Académie de Bordeaux.

IL se trouve dans l'Histoire quelques points dont les Auteurs contemporains ne marquent pas les dattes avec assez de précision. Mais si leur récit contient des circonstances qni n'ont pu se rencontrer ensemble que dans certains tems; s'ils ont eu soin de marquer, quelle étoit la situation de quelques Astres dans le jour qu'ils disent que les faits se sont passés; on peut éclaircir ce qu'ils nous ont rapporté, en consultant l'Astronomie, en calculant la position des Planétes ou des

Etoiles dont ils ont parlé. C'eſt par ce moyen que le ſçavant P. Petau a conſtaté un très grand nombre de points de Chronologie, en ſupputant le moment des Eclipſes de Soleil, & de Lune, dont les Hiſtoriens avoient fait mention dans leurs ouvrages.

Je ſuivrai aujourd'hui la même voye, pour éclaircir un point d'Hiſtoire ſur lequel il me paroît que les Commentateurs d'Ovide & ceux qui ont écrit ſa vie ſe ſont écartés de la vérité. Il s'agit de l'année que fut exilé ce célébre & ingenieux Poëte. Je prétends tirer tout ce que je dirai, de ce qu'il nous dit lui-même dans ſes Triſtes, écrites du lieu de ſon éxil : & je prendrai ſes témoignages comme autant de principes dont je me ſervirai, pour établir l'année qu'il partit de Rome, pour aller en Scythie.

PREMIERE PROPOSITION.

La naiſſance d'Ovide arriva

l'an de Rome 711, année célébre par la mort des deux Consuls de cette année-là. Le Poëte nous apprend ce fait dans l'élégie dixiéme du quatriéme livre.

Sulmo mihi patria est gelidis uberrimus
undis ....
Editus hinc ego sum. Nec non ut tempora
noris,
Cum cecidit fato consul uterque pari.

» Les Destins m'ont donné Sulmone
» pour Patrie,
» Sulmone dont les eaux font un char-
» mant séjour,
» Et l'année où je vis la lumière du jour,
» A deux Consuls vainqueurs a vu per-
» dre la vie.

Les deux Consuls dont il parle sont Hirtius & Pansa, qui périrent à la bataille de Modène, où Marc Antoine fut défait, & contraint de prendre la fuite.

On célébroit à Rome la Fête de Minerve pendant cinq jours

conſécutifs au mois de Mars, depuis le dix-neuf juſqu'au vingt-trois, & les Romains appelloient pour cela cette Fête, *Quinquatria.* Le premier jour étoit deſtiné à honorer la naiſſance de la Déeſſe; c'eſt pourquoi on n'y donnoit point le ſpectacle des Gladiateurs; mais on le donnoit les quatre jours ſuivans pour célébrer la Déeſſe de la Guerre. Ovide parle de cette Fête au troiſiéme Livre des Faſtes, où il dit:

Enſibus exertis bellica læta Dea eſt.
» Les glaives meurtriers plaiſent à la
» Déeſſe
» Qui préſide aux ſanglans combats.

Ce fut le ſecond des jours de la Fête, le premier de ceux où l'on combattoit dans l'amphithéâtre, que naquit Ovide, comme il le marque dans l'Elegie déja citée, où, parlant du jour de ſa naiſſance, il dit:

Hæc eſt armiferæ feſtis de quinque Minervæ.

Quæ pugnâ fieri prima cruenta solet.

» C'est le premier des jours, que pour plaire à Pallas
» Ou croyant appaiser sa colére irritée ;
» Dans des jeux inhumains, dans de cruels combats,
» Rome voit tous les ans l'aréne ensanglantée.

Ce jour tomboit, le 13 des calendes d'Avril, c'est-à-dire le 20 de Mars. Nous avons donc deux points fixes, l'année & le jour de la naissance d'Ovide.

SECONDE PROPOSITION.

Ovide avoit cinquante ans ; lorsqu'il alla en Exil. Il le dit dans la huitiéme Elégie du 4. L.

Jamque decem lustris omni sine labe peractis,
Parte premor vitæ deteriore meæ.

» Sans tache ayant vécu dix lustres en
» repos,
» Ce qui me reste à vivre est un tissu
» de maux.

Il exprime la même chose sous un autre tour, dans l'Elégie X.

Poſtque meos ortus, Piſæâ vinctus olivâ
Abſtulerat decies præmia victor eques,
Cum maris Euxini poſitos ad læva Tomitas,
Quærere me læſi principis ira jubet.

» Depuis le jour de ma naiſſance
» Juſqu'au jour que Céſar irrité contre moi
» De me bannir de ſa préſence
» M'impoſant la ſévere loi,
» M'envoya de l'Euxin vers cet affreux
» rivage,
» Infeſté par le Gête & le Scythe ſauvage,
» Piſe avoit vu dix fois un favori des
» Dieux
» Couronner d'olivier ſon front victo-
» rieux.

Ne ſemble-t'il pas que la queſtion ſoit décidée? Ovide naquit l'an de Rome 711. il vêcut 50. ans juſqu'à ſon exil. Il paroît fort naturel de conclure qu'il fut exilé

en 761. Cependant ne précipitons rien, & ne prononçons pas si vîte, ni avant que d'avoir tout considéré.

Troisieme Proposition.

Ovide partit pour son exil, ou sur la fin de Novembre, ou vers les premiers jours de Décembre. Il nous en fournit lui-même la preuve dans la dernière Elegie du 1. L. des Tristes. Il étoit en voyage & sur la mer Adriatique au mois de Décembre.

Littera quæcumque est toto tibi lecta libello
Est mihi sollicitæ tempore facta viæ.
Aut hanc me, gelidi tremerem cum mense Decembris,
Scribentem mediis Adria vidit aquis.
» J'ai fait pendant le cours de mon triste » voyage,
» Les vers que vous lisez dans ce lugu- » bre ouvrage.

» La mer Adriatique & ſes flots en
» reur
» M'ont vu du froid Décembre éprou-
» ver la rigueur,
» M'éloignant à regret de ma chere Pa-
» trie,
» Ecrire, en friſſonnant, les malheurs
» de ma vie.

QUATRIEME PROPOSITION.

Il paroit que ce fut la nuit, qu'on alla ſignifier à Ovide, de la part d'Auguſte, l'ordre de partir cette nuit-là même & avant le jour. Il le fait aſſez entendre dans la troiſième Elegie du premier livre.

Cum ſubit illius triſtiſſima noctis imago,
Quæ mihi ſupremum tempus in urbe fuit:
Cum repeto noctem, quâ tot mihi cara reliqui;
Labitur ex oculis nunc quoque gutta meis.

» De mille objets aimés le ſouvenir me
» reſte,

» Mes pleurs & mes ſoupirs interrom-
» pent ma voix,
» Du moment que je penſe à cette nuit
» funeſte,
» Où je vis Rome, hélas, pour la der-
» nière fois.

Et peu après il ajoute :

Jam propè lux aderat, quâ me diſcedere
Cæſar
Finibus extremæ juſſerat Auſo-
niæ.

» Déjà le jour venoit où quittant ma
» Patrie,
» J'allois être exilé des bords de l'Au-
» ſonie.

La nuit même étoit avancée.

Jamque quieſcebant voces hominumque,
canumque,
Lunaque noctúrnos alta regebat
equos.

» Déjà règne partout le plus profond ſi-
» lence,
» Et la Lune en ſon char tranquillement
» s'avance.

Voila des circonſtances remarquables. Tout le monde commençoit à goûter le repos de la nuit. Il regnoit un ſilence profond, c'eſt-à-dire qu'on étoit vers les 10. à 11. heures du ſoir, quand Ovide recut l'ordre de partir. La Lune étoit fort haute ſur l'horizon. Nous profiterons de cette circonſtance là.

Cependant quelques amis viennent conſoler Ovide, & prendre part à ſon infortune; on pleure, on s'embraſſe; on ſe prépare au départ; il s'écoule du tems. La nuit s'avance & le jour s'approche. La grande Ourſe paroît renverſée étant au Meridien ſupérieur au deſſus du Pole.

Verſaque ab axe ſuo Parrhaſis Arctos
erat.

» L'Ourſe au-deſſus du Pole alors étant
placée
» Sur la fin de la nuit paroiſſoit renver-
» ſée.

Au tems d'Ovide la grande Ourſe étoit dans cette ſituation vers les 5. heures du matin. La derniere Etoile du quarré de cette conſtellation paſſoit au Méridien ſupérieur le 10. Décembre à 5. heures 22 minutes du matin.

CINQUIEME PROPOSITION.

Pendant qu'on profitoit du tems dont on auroit bien voulu arrêter la rapidité, l'Etoile du matin, c'eſt-à-dire la Planette de Vénus s'étoit levée.

> Dum loquor & flemus ; Cœlo nitidiſſimus alto
> Stella gravis nobis Lucifer ortus erat.
> » Je parlois, & pendant que nos yeux
> » ſont en pleurs,
> » l'Etoile du matin éclairoit mes malheurs.

Planéte funeſte qui lui annonçoit le premier jour d'une triſte ſéparation de tout ce qu'il avoit

de plus cher. Cette circonſtance ſi clairement marquée par Ovide ſervira à nous faire connoître l'année de ſon exil.

Si l'étoile de Venus qui eſt l'étoile du matin, & que le Poëte appelle avec tous les Auteurs Latins, *Lucifer*, parce qu'elle annonce le jour, quand elle eſt à l'occident du Soleil; Si, dis-je, dans une année, cette étoile n'étoit point viſible le matin, ni en Novembre, ni en Décembre, Ovide n'eſt pas allé en exil cette année-là, puiſqu'il vit cette planette le matin avant que de partir, & qu'il partit en Novembre ou en Décembre. Or ayant calculé le lieu de cette planéte pour la fin de Novembre & le commencement de Décembre de l'an de Rome 761, j'ai trouvé par les Tables Aſtronomiques du célébre M. Caſſini dont on connoît l'exactitude, que Vénus paroiſſoit alors, non le matin à l'Orient, mais le ſoir à

l'Occident ; qu'elle ſuivoit le Soleil au lieu de le précéder ; qu'elle annonçoit la nuit & non le jour, ſon élongation étant alors, ſçavoir le 10 Décembre, de 34 degrés 26 minutes. Ovide n'eſt donc point parti au mois de Décembre de l'an de Rome 761. ni au mois de Novembre, puiſqu'il étoit alors impoſſible de voir Vénus le matin.

Ayant calculé le lieu de Vénus pour le 10 Décembre de l'an 762. j'ai trouvé cette planette occidentale par rapport au ſoleil levant, mais alors elle ne pouvoit être apperçue, n'ayant que 8. degrés 24. minutes d'élongation, & étant éloignée de la terre beaucoup au-delà de ſa moyenne diſtance, c'eſt-à-dire, plus que le Soleil n'eſt éloigné de la terre. Ainſi Ovide n'eſt point allé en éxil l'an 762. D'ailleurs il auroit eu non cinquante ans ſeulement, mais 51. ans & 8. mois pour le moins.

Mais l'an 760. de Rome, année

qui eſt la ſeptiéme de l'Ere Chrétienne, Vénus étoit le 10 de Décembre à 42. degrés 8. minutes du Soleil, le matin à ſon occident, & par conſéquent très-viſible, ſe levant près de 3. heures avant le Soleil. Ainſi tout s'accorde avec cette année.

Ces preuves, ou ſi l'on veut ces démonſtrations tirées de l'Aſtronomie, s'ajuſtent parfaitement avec les dates & toutes les autres circonſtances marquées par Ovide.

Il eſt né l'an de Rome 711, le 20. de Mars. Il eſt allé en exil l'an de Rome 760. vers le 10. Décembre. Cet eſpace comprend 49. ans & près de neuf mois. Cela peut évidemment paſſer pour cinquante ans, ſurtout en Poëſie où l'on employe plus commodément les comptes ronds. Ceux qui placent l'exil d'Ovide un an plus tard ſont auſſi obligés de convenir que ce Poëte n'a pas parlé dans la derniere préciſion, quand il a dit qu'il

avoit cinquante ans lorſqu'il fut exilé, puiſqu'ils lui donnent près de neuf mois au-delà.

J'ai pareillement calculé l'âge de la Lune pour le 10. Décembre de 760. Elle avoit 13. jours, elle étoit au Méridien, & fort haute vers les 10. heures du ſoir, ſe trouvant alors dans les ſignes ſeptentrionaux, & Ovide avoit très-grande raiſon de dire,

Lunaque nocturnos alta regebat equos.

Puiſque toutes ces circonſtances s'accordent ſi bien enſemble, on a tout lieu de croire qu'Ovide partit pour ſon exil l'an de Rome 760. vers le 10. de Décembre.

ARTICLE LIII.

*EXTRAIT D'UN TRAITE' démonſtratif de la quadrature du Cercle, & de la duplication du Cube, contenant des principes nouveaux. Par M**. A la Haye 1748. in 4°. 26 pp. ſans compter les Planches.*

PEut-être ſeroit-il utile au Public, il le ſeroit du moins à bien des particuliers, qu'on pût une bonne fois démontrer l'impoſſibilité abſoluë de la quadrature du cercle. Comment démontrer ce qui n'eſt pas? Il y a dans la nature des choſes un quarré que Dieu voit égal à un cercle. On trouve même démonſtrativement l'à-peu-près auſſi grand qu'on veut de cette égalité. Archimede & mille autres ont trouvé des à-peu-près ſuffiſans pour la pratique; & dès qu'il y a un quarré

plus grand qu'un cercle (celui qui lui eſt circonſcrit) & un quarré plus petit (l'inſcrit) &que l'un eſt diminuable & l'autre augmentable à l'infini par une infinité de progrès d'augmentation & de diminution, la poſſibilité d'un quarré préciſément égal à un cercle, c'eſt-à-dire, qui embraſſe autant de terrain ni plus ni moins, eſt ſuffiſament démontrée. Mais ce n'eſt pas par l'endroit qu'indique l'Auteur, ſçavoir, parce qu'on n'a pû prouver encore l'incommenſurabilité de la circonférence du cercle & de ſon diamétre. L'incommenſurabilité n'empêcheroit rien à cet égard. Le quarré de la Diagonale eſt bien égal au double quarrédu côté d'un quarré,toute incommenſurable qu'eſt cette Diagonale avec ce côté. C'eſt même cette égalité des quarrés qui produit ici l'incommenſurabilité de leurs côtés. Ainſi par ſa Préface même & par le Diſpoſitif de ſa quadratu-

re, l'Auteur Anonyme, à qui nous sommes sincérement fâchés de n'avoir rien de mieux à dire, est un peu suspect de l'avoir entreprise comme tant d'autres, & d'y avoir consumé son tems sans aucun fruit.

Il y a bien du travail & de l'emploi d'un tems bien précieux, dans sa maniere détaillée de quarrer le cercle. Il y procéde par un calcul & des progressions arithmétiques, qui sûrement prennent un tems infini, & dont l'impression a dû beaucoup lui coûter. Car nous connoissons les Libraires peu curieux de vouloir mettre du leur, dans une nouveauté aussi anciennement décriée ou désespérée que celle-là. Il y a ici plusieurs Planches d'impression repliées dans le Livre, & dont il y en a telle qui a près de quatre pieds de longueur sur près de deux de largeur, & qui contiennent plusieurs colonnes de chifres entremêlés de discours. C'est du papier, c'est du travail, ce sont des frais.

La quadrature n'eſt ſûrement pas abſolument, phyſiquement, géométriquement impoſſible. Mais autant vaut; elle l'eſt comme moralement, elle l'eſt ſagement, elle l'eſt ſçavamment, ſi on peut parler ainſi. Elle l'eſt pour les Sçavans. Ce ſont eux mêmes qui ſe font la loi, & ſemblent devoir la faire aux autres, de ne pas perdre un quart d'heure de leur tems à la chercher. Jamais Sçavant, nous oſons le croire, ne l'a cherchée ſérieuſement, *ex profeſſo*, dans la paſſion ou dans l'eſpérance de la trouver.

Nous doutons qu'Archiméde même y ait perdu un moment de ſon tems, quoiqu'on cite communément ſa maniére d'en approcher. La détermination qu'il a faite des rapports de 21. ou de 22. à 7. comme limites entre leſquelles la quadrature eſt renfermée, eſt une vérité abſolue, qu'il étoit bon qu'on démontrât une fois. Le calcul de ſon Polygone de 96. côtés eſt un

vrai & bon calcul. Nous doutons qu'il soit allé plus loin. Et la plûpart des grands Géométres, comme Newton, Grégoire de saint Vincent, &c. qui ont enrichi la Géométrie de découvertes, qui paroissent tendre à cette fin, trouvent dans ces découvertes l'excuse à la solidité de leur génie, qui seroit fort vain, s'il n'eût eu que l'objet d'aller au-delà. Qu'avec un tel génie & une science profonde de tout ce que la Géométrie a découvert de grand & d'utile jusqu'ici, un grand Géométre de profession s'ouvre de nouvelles routes, saisisse de nouvelles propriétés de l'étendue, fasse éclore de nouvelles méthodes, toujours dirigées à cette fin, parce-qu'elles le sont à la mesure générale des choses; il n'y a que solidité & honneur dans tout cela. Mais, nous sommes obligés, quoique fachés, de le répéter, tous ceux qui s'annoncent pour avoir achevé ce grand œuvre, ne l'ont

pas même ébauché par une étude profonde de la vraye Géométrie & du vrai état de la queſtion.

L'Auteur anonyme de celle-ci ne paſſe pas, dans ſes recherches, les Elemens d'Euclide & le calcul Arithmétique le plus élémentaire. De rien on ne fait rien, & avec des inſtrumens ſi ſimples, on ne ſçauroit finir, ni commencer peut-être un ſi grand ouvrage. Il ſe fonde ſur une régle qu'il traite de nouvelle & qu'il va juſqu'à regarder comme une inſpiration du Ciel, mais qui ne nous paroît qu'une opération arbitraire pour taſtonner à l'infini & ſans principes, entre les limites d'Archiméde, ou de tel autre qui en a aſſigné. On va en juger.

Par exemple, l'Auteur prend pour limites d'après Métius, d'un côté les nombres $21 \frac{111}{112}$ & 7 : de l'autre $21 \frac{112}{113}$ & 7 ; & preſcrit par ſa regle dont il ne rend pas d'autre raiſon, de *joindre le numérateur de la*

fraction de l'antécédent du premier rapport avec le numérateur de la fraction de l'antécédent du second rapport en les additionnant. La somme sera, dit-il, le numérateur de la fraction du nouveau rapport qu'il nomme C; d'opérer de même sur les dénominateurs, &c. & au lieu des fractions d'abord jointes à 21. *d'y joindre la nouvelle fraction C, &c.* Nous avouons que nous ne connoissons rien en Géométrie, soit de principes, soit de calcul, qui ressemble à cette opération que nous consentons, s'il ne faut que cela, pour plaire à l'Auteur qui le souhaite, de regarder comme toute nouvelle.

Tout ce que nous pouvons deviner de la vûe & de l'esprit secret qui dirige ici cet Auteur, c'est qu'en prenant successivement diverses fractions qui jointes à 21, le rapprochent peu à peu de 22, il a cru sans doute saisir comme au passage, le juste milieu qui les divise

de la vraie meſure du cercle. Car ſa premiere planche eſt une liſte de fractions $\frac{70}{71}.\frac{71}{72}.\frac{72}{73}$ &c. qui arrivent à $\frac{140}{141}$, qu'il ajoute ſucceſſivement à 21. trop foible, pour arriver à 22 trop fort; pour arriver, diſons nous, s'il eſt poſſible, c'eſt-à-dire, jamais. Mais il n'eſt pas beſoin d'arriver, puiſque le juſte rapport moyen qu'on cherche, eſt entre $\frac{111}{112}$ & $\frac{112}{113}$: mais juſtement c'eſt là que l'Auteur n'a mis que des points inarticulés.

Il eſt vrai qu'un peu plus bas ſous ce titre, *Fruit des opérations par la Régle nouvelle*, l'Auteur a mis nettement ces deux nombres 672416761 & 214036900, comme ceux qui expriment le vrai rapport juſte & précis de la circonférence du cercle avec ſon diamétre. D'où il tire cette conſéquence qui eſt vraye, & qu'on ſçait d'ailleurs, que la circonférence contient trois fois le diamétre, plus un reſte un peu

plus petit que la ſeptiéme partie de ce diametre ; d'où nous tirons cette autre conſéquence que les nombres aſſignés par l'Auteur ſont au moins dans le cas d'une bonne approximation. Voilà tout ce qu'on peut géométriquement lui accorder : & c'eſt même un éloge de n'avoir pas donné dans l'écueil de tant d'autres qui ont la témérité, en ſe trompant groſſiérement, de ſortir des limites d'Archimède, & de vouloir le convaincre d'erreur.

Du reſte, ſi l'Auteur veut en avoir le cœur net, il n'a qu'à laiſſer tout ce détail de tâtonnemens & d'approximations, auquel perſonne n'a le tems de ſe prêter en faveur d'un réſultat ſi équivoque ; & à compoſer une propoſition ou une petite ſuite de propoſitions préciſes bien énoncées, bien démontrées, dont les Géométres au moins puiſſent juger avec quelque facilité. Tout le monde ne peut pas

faire

faire une découverte, mais quand elle eſt faite, tout homme du métier peut la comprendre & en juger. Dès que Chriſtophe Colomb eût découvert le nouveau monde, il fut poſſible à tout Pilote d'y aller. Tout ce que nous appercevons, ſouvent en un quart d'heure d'étude. dans les ſciences, dans les arts, a couté des ſiècles pour être inventé. Que la Quadrature ſoit une fois trouvée, vingt & trente ſe flatteront de l'avoir trouvée, & tous diront, quoi! n'eſt-ce que cela? Quand Chriſtophe Colomb eut, ſur une table de marbre, aſſis immobile un œuf ſur ſa pointe un peu écraſée, chacun dit, j'en aurois bien fait autant.

Le mal de la plupart des Auteurs, c'eſt qu'ils impriment leur travail, leur cabinet, au lieu de n'en imprimer que le réſultat, le fruit. Au lieu de nous mettre tout d'un coup au point où ils ſont arrivés, ils nous content toute

leur marche ; ils marchent devant nous ; & à tous les carrefours, à tous les chemins, à tous les buissons, à toutes les ornieres, ils nous donnent la peine de tout franchir avec eux, de nous égarer avec eux, de nous embourber avec eux, & le plus souvent sans espoir de jamais arriver avec eux ; parce qu'eux-mêmes ne sont jamais arrivés, prenant le chemin pour le terme, les moyens pour la fin, & croyant qu'ils ont réussi, uniquement parce qu'ils ont travaillé. C'est la nouvelle Quadrature que nous croyons extraire & caractériser, en disant que voilà toute la quintessence que nous avons sçu en tirer.

Nous finirons par le conseil ordinaire à ceux qui ont du tems à perdre ou à donner à la Géométrie, de l'étudier au moins sagement, modestement, & dans son entier, avant que de se livrer à la vanité : car ç'en est une de croi-

re en avoir atteint le faîte & le *non plus ultrà*. Quelqu'un qui, pour avoir ſeulement appris à lire & à écrire, ou les élémens de la Langue Grecque, Latine ou Françoiſe, ſe donneroit pour avoir fait un Poëme ſuperieur à l'Iliade, à l'Enéïde, à la Henriade même, ne mériteroit-il pas bien qu'on le renvoyât à la Grammaire ou à l'a b c? Euclide & l'arithmétique ne ſont que l'a b c, les Elémens de la Géométrie. Plus ſages ſans doute, & peut-être plus modeſtes, ſont une foule d'Auteurs qui ſe portent pour tels depuis 20. ou 30. ans, & qui ne nous donnent que ces Elémens remaniés à leur façon.

ARTICLE LIV.

ACTA SANCTORUM Septembris &c. Tom. I. quo dies I. II. & III. continentur &c. Antuerpiæ &c. Fol. Actes des Saints &c. Tome I. de Septembre, où sont contenus les trois premiers jours de ce Mois. A Anvers &c. Suite de l'Article XLVIII. au I. Vol. de May 1749.

NOus commençons cet Extrait par un Article bien considérable dans cette continuation de Bollandus : C'est celui de S. Nonnose, prévôt d'un Monastère sur le Mont Soracte, au VI. Siècle. Les Actes de ce Saint ont été écrits par le Pape S. Gregoire ; mais d'une manière très abrégée : ensorte que le fort du travail des Hagiographes a eu pour objet *laGloire Posthume* , comme ils parlent

toujours, quand ils veulent exprimer les honneurs rendus à un Saint depuis ſa mort.

Le Corps de S. Nonnoſe a été transferé du Mont Soracte (aujourd'hui S. Oreſte) à Friſingue en Baviere : mais comment, en quel tems, & pour quelles raiſons ? on ne peut le dire préciſément. Il eſt certain qu'au milieu du dernier Siècle, une partie de ſes Reliques étoit honorée avec beaucoup de ſolemnité dans cette Ville de Friſingue, & que vers le même tems, quelques morceaux en furent détachez pour les Religieux du Mont Soracte, qui dès lors commencerent à faire la fête de leur ſaint Prévôt ou Prieur : (car ces deux mots ſont ſynonimes dans les Monaſtères où il y a un Abbé.)

Le culte de S. Nonnoſe eſt donc devenu, depuis environ un ſiècle, fort célébre en Italie : il a augmenté en Bavière depuis l'année 1708, tems auquel on trouva la plus gran-

de partie de ſon Corps, dans un lieu ſouterrain de la Cathédrale de Friſingue. Les circonſtances & l'appareil de cette nouvelle Tranſlation; les miracles qui ſe ſont faits dans la cérémonie, & en général toutes les années ſuivantes, juſqu'en 1744. occupent l'Hagiographe, qui eſt encore le P. Stilting.

Un autre de ſes Ouvrages eſt l'Article de S. Agricole Evêque d'Avignon. Il eſt plus aiſé de rendre un compte exact du culte de ce Saint, que des actions de ſa vie. La Ville d'Avignon le révère comme ſon Protecteur; elle poſſéde ſes précieuſes Reliques; elle a dans ſon enceinte une Egliſe Collégiale, fondée en l'honneur de S. Agricole, par le Pape Jean XXII. A l'égard des Actes qui concernent le Saint Evêque, on ne peut s'y fier entierement, puiſqu'ils ont été écrits par un Auteur très moderne: c'eſt principalement ſur ce morceau, que s'exerce la critique du P. Stilting.

Il semble que nous pouvons ajouter ici quelques lignes d'un manuscrit que nous avons sous les yeux, & qui fut envoyé autrefois au P. Sirmond. C'est une liste des Prélats qui ont gouverné l'Eglise d'Avignon : elle va jusqu'au tems où Jean-François Bordini étoit Vice-Légat & Archevêque de cette Ville ; par conséquent jusqu'au commencement du dernier siècle. Or dans cette liste à l'année 650. on trouve : *Sanctus Agricolus, filius Sancti Magni, & Patronus Civitatis Avenionensis, de cujus vita ex ejus Rituali Officio, atque ex Monasterio Lirinensi habemus non pauca satis authentica. Tenuit Episcopatum annis 50.* Ce nombre d'années ne s'accorde pas avec les 40. que lui donne la légende rapportée par le P. Stilting. D'ailleurs l'indication qu'on donne ici du Monastère de Lerins, comme pouvant fournir des choses assez authentiques sur S. Agricole,

peut paroitre de quelque conséquence à ceux qui voudroient éclaircir encore tout ce qui regarde le même Saint.

S. Etienne Roi de Hongrie. Un Saxon Proteſtant nommé Godefroi Schwartz a prétendu, dans un Ouvrage imprimé en 1740, que la converſion des Hongrois au Chriſtianiſme, doit être attribuée au zèle des Grecs, non à celui de S. Etienne; ainſi que le porte la vie de ce Monarque.

Voilà ce qui fournit la matière d'une ample controverſe; & le P. Stilting commence par-là ſon travail ſur les Actes de S. Etienne. *Si le nouveau Critique*, dit-il judicieuſement, *ne s'étoit propoſé que l'intérêt de la vérité; s'il eût procédé en ceci avec la modeſtie convenable; s'il avoit dit ſeulement autant de bonnes choſes qu'il en a mis de mauvaiſes dans ſon Ouvrage, il ſeroit digne d'éloges; mais on ne trouve ſous ſa plume nulle*

ſolidité , nulle modération , nul amour du vrai. On peut juger par ce début de la multitude des traits qui ſe décochent contre le Docteur Allemand. Comme il eſt principalement queſtion de maintenir les Actes de la vie de S. Etienne, écrits par l'Evêque Carthuitius, le Bollandiſte montre que cette pièce merite des égards ; que le vrai y domine ſur les mépriſes ; que l'Auteur vivoit peu de tems après le S. Roi ; que ſa narration s'accorde pour les faits eſſentiels avec les autres anciennes Hiſtoires : mais ceci n'eſt que comme le préambule de la diſpute. On examine ſi en effet les Grecs ont travaillé à la converſion des Hongrois ; & il ſe trouve que peut-être deux Seigneurs du Païs, *Bologud* & *Gylas* auront reçu le Baptême à Conſtantinople avant le milieu du X ſiècle. Ce fait eſt très douteux ; plus douteux encore s'ils perſévérérent dans la profeſſion du Chriſtianiſme. Mais ce

qu'il y a de certain, c'eſt que leur exemple n'entraina point le reſte de la Nation, & que la Hongrie ne commença à rejetter véritablement le culte des Idoles, que ſous le Duc Geyſa Pere de S. Etienne, qui mit le comble à cette grande & ſainte entrepriſe.

Après la réfutation complette du Proteſtant moderne, l'Hagiographe ſuit les principales actions de S. Etienne. Il place ſa naiſſance vers l'an 983. & le commencement de ſon Regne à l'an 997, tems de la mort de Geyſa ſon Pere. Il détaille les Evêchés que le S. Roi fonda en Hongrie, il montre que la Couronne Royale, le titre de Légat, le droit de faire porter devant lui la Croix haute, furent des bienfaits accordés par le Pape Sylveſtre II, & non par l'Empereur Grec, ainſi que l'imagine Godefroy Schwartz. Enſuite toutes les œuvres de pieté, de charité, de liberalité envers les Egliſes &

les Pelerins, sont exposées dans le plus grand ordre, & l'on n'oublie pas les expéditions militaires de ce saint Roi. Arrêtons-nous un moment à la guerre qu'il eut à soutenir contre l'Empereur Conrad en 1030. Ce demêlé fut promptement appaisé : mais l'Hagiographe fait une observation importante sur ce qui en avoit été la cause. Quelques Historiens copiant Avantin, dans ses Annales de Baviére, prétendent qu'après la mort de Henri Duc de cette Province, S. Etienne envoya demander à l'Empereur Conrad la succession pour son Fils Emeric qui y avoit des droits du chef de sa Mere Gisèle ; & que sur le refus qu'on lui en fit, les Hongrois declarerent la guerre à l'Empereur. Or ce fait est démontré faux par l'Annaliste Brunnerus ; qui contredit positivement à ce sujet la relation d'Avantin ; sans compter qu'aucun des anciens Historiens n'a parlé comme celui-

ci : notre Bollandiste aime mieux avouer qu'il ignore la cause de cette guerre, que d'en produire une fausse, ou très-douteuse. Ce qu'il dit en cet endroit pourra rectifier l'Histoire toute récente d'Allemagne, qui donne aussi à S. Etienne des vuës sur la Baviere, & des desirs de se venger dans la guerre qu'il entreprit contre l'Empereur Conrad.

S. Mansüet ou Mansuy I. Evêque de Toul. Il est plus louable de se piquer d'une grande antiquité dans la profession du Christianisme, que de faire remonter l'origine de sa Patrie ou de ses Ancêtres aux tems des Héros. Cependant il faut que la vérité l'emporte sur toute autre considération: c'est ce qui autorise le P. Limpenus Auteur de cet endroit des *Acta SS*. à conseiller aux habitans de Toul, de ne plus faire leur I. Evêque, S. Mansuet, disciple du Prince des Apôtres, S. Pierre. Car il

eſt démontré par toute ſorte de bonnes raiſons qu'il faut reculer l'époque de ce S. Prélat, juſqu'au tems de Conſtantin, ou même de ſes enfans. Voilà un ſacrifice qui ſera difficile à faire dans le Diocèſe de Toul, quoiqu'il y ait plus d'un ſiécle que le P. Sirmond l'ait ſouhaité, dans une Lettre, où il diſoit à M. Maimbourg Chanoine de cette Egliſe : *la tradition de votre Diocèſe, qui tient que S. Manſuy fut envoyé par S. Pierre, ne peut ſe ſoutenir qu'avec peine.* Il nous ſemble que le Bollandiſte auroit pu s'appuyer un peu du ſentiment d'un ſi grand homme, dont la lettre eſt toute entière dans l'Hiſtoire de Toul, par le P. Benoît Capucin.

L'époque de S. Manſuy, reculée juſqu'au IV. ſiécle, ne fait aucun tort à l'autenticité de ſon culte ; l'Hagiographe en produit tous les caractères, & il tranſcrit de ſuite les Actes de ce Saint, tels qu'on

nous les a donnés au X. ſiécle ; à quoi il ajoute les relations de quelques miracles célèbres : inſérant partout ſes Obſervations, ſes Critiques, ſes Eclairciſſemens.

S. Rémacle Evêque de Maëſtricht & enſuite Abbé de Stavelo. Ce Saint, né en Berry, vers l'an 612. fut élevé par S. Sulpice le Débonnaire. Les premiers exercices de ſa vertu & de ſon zèle parurent dans l'Abbaye de Solignac en Limoſin, qu'il gouverna le premier en qualité d'Abbé. Il paſſa de là en Auſtraſie, & il fut choiſi pour ſucceder à S. Amand dans l'Evêché de Maëſtricht ; après quoi il fonda les Monaſtéres de Stavelo & de Malmedy à demi-lieue l'un de l'autre. Il quitta même ſon Evêché pour ſe retirer à Stavelo, où il mourut & où ſon Corps répoſe, à l'exception de quelques parties qui ont été données à l'Abbaye de Solignac. La queſtion critique ſur la vie de S. Rémacle eſt de ſavoir, s'il fixa

ſon ſéjour à Tongres : c'eſt ce qu'a prétendu, dans ces derniers tems, le Baron de Craſſier, l'un des Conſeillers du Prince de Liége. L'Hagiographe (le P. Veldius) réfute modeſtement, quoique d'une manière très-efficace, cette opinion, dénuée en effet de toute probabilité.

S. Godegrand Evêque de Seés & Martyr. Ce qui rend ſurtout recommandable cet Article du I. Vol. des *Acta SS.* de Septembre, c'eſt qu'il a donné occaſion de mettre au jour la vie du Saint Evêque de Seés. Elle étoit reſtée Manuſcrite dans l'Abbaye de S. Evroul en Normandie ; & elle meritoit de voir le jour. L'Auteur eſt Hérard Archevêque de Tours au IX. ſiècle ; il l'adreſſa à Hildebrand II. un des Succeſſeurs de S. Godegrand, cent ans environ après la mort de celui-ci. On avoit déja bien des particularités de cette vie dans celle de Ste. Opportune ſœur du Saint ; & en com-

parant ces deux pièces, on s'inſtruit aſſez bien de ce qui concerne Saint Godegrand. Ce n'eſt pas qu'il ne reſte quelques points à éclaircir dans ces légendes. Le P. Stilting s'acquitte très bien de ſa fonction à cet égard ; laiſſant néanmoins les détails qui regardent Ste. Opportune, parce que ce morceau a déja été manié par le P. Henſchenius au XXII. d'Avril. Si jamais on retouche cet endroit des *Acta SS.* (XXII. April.) il y aura une Critique du P. Pagi à refuter ou à reconnoitre pour bonne & légitime ; touchant le lieu où les Reliques de Ste. Opportune furent tranſportées, pour les ſouſtraire à la fureur des Normans. (Voy. *Crit. Pag. ad An. 879. n. IV.*

ARTICLE LV.

DEFENSE DU DOGME Catholique sur l'Eternité des Peines. Par D. Sinsart, Abbé Régulier de Münster, au Val-S. Gregoire, Ordre de S. Benoît, de la Congrégation de S. Vanne. A Strasbourg &c. 8°. Suite de l'Article XXXVII. au mois d'Avril 1749.

L'Anonyme Anglois si déclaré contre le Dogme de l'Eternité des peines, se porte pour reconnoître l'autorité des écritures. On peut douter, sans jugement téméraire, de la sincérité de ses paroles; mais enfin ce langage extérieur autorise toujours notre controversiste D. Sinsart, à procéder par la voye des Saints Livres.

Il remarque donc d'abord que le terme *Eternel* appliqué dans le N. T. aux peines des réprouvés, doit

toujours être pris littéralement, ſans modification, ſans figure; c'eſt-à-dire, qu'on doit concevoir par ce mot un état de ſouffrance qui n'aura point de fin. « Suppo- » ſons que J. C. ait voulu nous en- » ſeigner que les peines des Pé- » cheurs impénitens dureront ſans » fin, qu'on nous diſe de quelles » expreſſions plus fortes il auroit » pû ſe ſervir? Il n'eſt point de » termes ni plus précis, ni plus ex- » près pour marquer cette vérité, » que ceux qu'il a employés, ſur- » tout ſi l'on fait attention qu'il » appuye ſur ce mot *Eternel*. S'il » l'a répété coup ſur coup, comme » de deſſein marqué, afin qu'on » ne perdit pas ſa penſée, afin de » frapper ſon Auditeur; peut-on » douter après cela qu'il n'ait vou- » lu qu'on prît ſon expreſſion à la » lettre? D'ailleurs dans une ma- » tière auſſi importante, où rien » n'eſt plus intéreſſant que de ſça- » voir préciſément ce qu'on doit

» croire ; ne pourroit-on pas dire
» que J. C. nous auroit induits en
» erreur, si en nous parlant sou-
» vent des peines éternelles, sans
» nous donner d'autre explication,
» il n'eût voulu nous annoncer que
» des peines qui devoient prendre
» fin ? Un pareil soupçon ne peut
» tomber sur la sagesse Souve-
» raine. »

Aussi quel concert dans tous les tems & dans toutes les sociétés qui font profession du Christianisme, pour reconnoître cette éternité proprement dite ! Il y a bien eu quelques Auteurs qui ont imaginé que le feu de l'Enfer n'étoit pas sensible & corporel : Sentiment improbable & réfuté mille fois ; mais enfin ceux qui l'ont soutenu ne donnerent jamais atteinte à l'Eternité absolue des peines de l'Enfer. Ils voyoient dans l'Ecriture que le feu destiné à tourmenter les coupables *ne s'éteindra jamais* ; qu'il y a des péchés qui ne

doivent être remis ni dans cette vie ni dans l'autre ; que, selon S. Paul, les Auteurs de certains péchés seront privés pour toujours du royaume des Cieux ; que dans la Sentence qui sera prononcée au Jugement dernier, le supplice éternel des méchans est mis en contraste avec la vie éternelle des Elus ; qu'ainsi cette dernière Eternité étant proprement dite & sans fin, la première doit l'être pareillement : sans quoi nulle précision, nulle clarté dans cet Oracle divin.

Notre Auteur manie aussi avec beaucoup de dextérité le passage invincible du chap. XX. de l'Apocalipse, où il est dit que *la Bête & les faux Prophêtes seront tourmentés jour & nuit dans les siécles des siécles*. Voilà certainement des paroles qui ne peuvent exprimer qu'une durée infinie. On lit au Chapitre XXII. que *les Serviteurs de Dieu regneront dans les siécles des siécles*. On ne donne à ce regne

aucunes bornes, aucune meſure ; pourquoi en donneroit-on au ſupplice des réprouvés que le Texte ſacré préſente ſous les mêmes termes ?

Après cette diſcuſſion, D. Sinſart conſulte les Pères de l'Egliſe ; il en forme une Tradition durant les cinq premiers ſiècles ; & l'on voit qu'il n'eſt rien de plus précis, de plus unanime, de plus conſtant dans les écrits de ces ſaints Docteurs, que le Dogme de l'Eternité des peines. Mais venons à la ſeconde partie de cette importante controverſe.

C'eſt l'examen de la Préface ou Introduction du Livre Anglois ! Morceau deſtiné à poſer les fondemens de ce dangereux Ouvrage. La méthode que ſuit ici notre R. P. Abbé, eſt de propoſer les articles principaux de l'Adverſaire, & de répondre briévement à chacun : ce qui fait un tiſſu de compoſition fort difficile à repréſenter

dans un Extrait. Contentons-nous de quelques exemples.

L'Auteur Anglois dit que si l'on se place par la pensée avant la création de cet Univers, on ne se formera alors aucune autre idée que celle du bonheur; que si l'on suppose ensuite les hommes créés, on les verra uniquement possédés du desir d'être heureux; que si l'on considère l'Auteur suprême de ces êtres raisonnables, on jugera qu'il n'a pû avoir d'autre vûë que celle de leur faire du bien.

A tout ceci D. Sinsart répond 1°. qu'il est faux que l'idée du bonheur fût la seule qu'on eût pû se former avant la création du monde: car si l'on eût imaginé pour lors des créatures libres, on auroit pû concevoir que celles qui *seroient un bon usage de leur liberté seroient récompensées, & heureuses par conséquent*: au lieu que *celles qui en abuseroient, en désobéïssant au Créateur, seroient punies & malheureuses.*

2°. Que les desirs qui entraînent l'homme vers le bonheur *ne prouvent pas qu'il doive se le promettre, s'il ne fait ce qu'il faut pour l'obtenir. Le bonheur est proposé à l'homme, mais sous condition, au cas qu'il soit fidéle au précepte.*

3°. Qu'en parlant des desseins de Dieu dans la création du monde, on ne peut, sans témérité, restraindre ses volontés, comme fait l'anonyme Anglois : car enfin *le Tout-Puissant ne peut-il pas avoir voulu produire des créatures pour montrer sa puissance & sa gloire; ne peut-il pas avoir eu dessein en créant des êtres libres, de les rendre heureux, s'ils usoient bien de leur liberté, & de les soumettre aux Loix de la Justice, s'ils abusoient de cette même liberté pour lui désobéir : que peut-on reprendre dans cette disposition ?*

Dans tout le reste de sa Préface, l'Auteur Anglois raisonne toujours

ſur la notion de la bonté infinie de Dieu, ſans laiſſer à la Juſtice tous ſes droits, tous ſes rapports. Il répéte ſans ceſſe que Dieu ne peut que vouloir faire du bien; confondant par-tout le bien abſolu & indépendant des volontés libres, avec le bien conditionnel qui ſuppoſe le bon uſage de la liberté. Il fait enviſager le libre arbitre comme *un préſent funeſte*, s'il met *l'homme dans le riſque d'être éternellement malheureux*; & jamais il ne veut concevoir que le libre arbitre étant auſſi le pouvoir de faire le bien avec mérite; c'eſt le moyen de procurer à l'homme un bonheur éternel; qu'ainſi on doit le regarder plutôt comme un bienfait que comme un *préſent funeſte*. Enfin cet Auteur anonyme tranſporte ſa dangereuſe Métaphyſique à des maux dont il ne peut nier l'exiſtence; tels que ſont le péché du premier homme, les péchés de ſes deſcendans, les miſères de cette

vie;

vie ; & l'embarras qu'il éprouve à concilier ſes maux avec la Bonté infinie du Souverain Etre, le fait recourir à l'aveu de ſon ignorance : il reconnoît que ce ſont là des myſtères incompréhenſibl s, des évènemens dont les cauſes nous ſont totalement cachées ; mais, reprend ici notre Abbé controverſiſte, *pourquoi n'a-t'il pas pouſſé plus loin ſon aveu ? Il eſt embarraſſé de concilier l'éternité des peines avec la bonté de Dieu ; il pouvoit ſe dire : je place ceci au rang des choſes dont les cauſes me ſont cachées, comme il s'eſt vû forcé de le dire pour ce qui ne lui étoit pas moins inconnu que ce qu'il veut décider témérairement. Il coupoit par ce mot la racine des écarts où il s'eſt jetté.*

A cette réponſe de D. Sinſart, nous ajoûtons que les difficultés, propoſées par cet Adverſaire extrêmement captieux, pourroient bien être de nouveaux appuis don-

nés à l'impiété. On touche là le point tant rebattu de l'origine du mal ; on en fait la comparaison avec l'existence d'un Etre infiniment parfait : questions que Bayle, & les gens qui pensent comme lui, ont souvent mises en œuvre pour rassembler des nuages & faire perdre de vûë les principes mêmes de toute Religion. Or le fidéle raisonnable & instruit, doit se tenir ferme dans ce petit nombre de Propositions.

Il y a un Dieu souverainement bon & souverainement juste.

Il y a dans l'homme une liberté, qui est la puissance de faire le bien ou le mal, de pécher ou de pratiquer la vertu.

Le mal moral, ou le péché, est entré dans le monde par le mauvais usage de cette liberté.

Le mal Physique, sur la terre, est, à l'égard de ceux qui font un bon usage de leur liberté, le moyen d'acquérir bien des vertus.

Après cette vie, il y a une récompense éternelle pour ceux qui auront fait un bon usage de leur liberté, & des châtimens éternels pour ceux qui en auront fait mauvais usage.

Tous ces points sont très-certains, & peuvent se démontrer par les argumens qui leur sont propres, (la raison, l'expérience, la révélation.)

Au contraire, il n'est aucun argument qui démontre que l'abus du libre arbitre, le mal moral, le mal physique, les châtimens éternels ne puissent pas exister sous un Dieu souverainement bon & souverainement juste. Tel est le rempart invincible du Chrétien & du Catholique : il a pour lui des preuves claires, directes, positives sur les cinq articles ci-dessus énoncés, tandis qu'on ne peut lui objecter que des difficultés obscures, indirectes & négatives ; des défauts de connoissance ultérieure sur les at-

tributs de Dieu, sur l'étendue de ses droits, sur les intérêts de sa gloire. Tout ceci mériteroit d'être développé davantage; nous n'indiquons que les principes, parce qu'il faut en venir à la troisiéme partie du bon ouvrage que nous analysons.

L'objet de l'Auteur (D. Sinsart) est de suivre l'ouvrage même de son Adversaire. Ce sont des Lettres qui forment deux Parties: la première, destinée à expliquer le systême de cet Anglois; & la seconde, à réfuter un Adversaire qui s'étoit élevé contre lui. L'Anglois dresse toute sorte de batteries pour la défense de son opinion: Principes Métaphysiques & hazardés sur la Justice divine; explications forcées des Textes de l'Ecriture, qui expriment l'éternité absoluë des peines; interprétation fausse & mal entenduë des Passages qui énoncent la volonté de Dieu touchant le salut de tous les hommes; idée

ſantaſtique d'une béatitude universelle qu'il dit être le rétabliſſement promis dans les Livres ſaints; abus manifeſte d'une multitude de Prophéties, qu'il applique à une prétenduë converſion de tous les Pécheurs, tandis qu'il n'eſt queſtion dans ces Oracles que du retour de la captivité, ou des changemens qui devoient ſuivre la venuë du Meſſie ; conjectures improbables, pour ne pas dire inſenſées ; ſur la pénitence future des réprouvés, dans le lieu même de leur ſupplice. C'eſt ce qu'il appelle l'état de *purification*, n'oſant pas l'appeller *Purgatoire*, parce qu'il eſt Proteſtant. Mais D. Sinſart montre, de la manière la plus ſenſible, que cet état ne différeroit preſque en rien de celui que les Catholiques reconnoiſſent pour les Ames juſtes, auſquelles il reſte encore quelque choſe à expier au ſortir de cette vie. Tout cet endroit eſt curieux, intéreſſant, preſ-

ſant contre l'anonyme Anglois. On trouve même, dans une de ſes Lettres, qu'il admet encore un état mitoyen *pour les Ames médiocrement vertueuſes, chez qui la juſtice n'aura pas détruit toute injuſtice.* Ainſi, voilà un double Purgatoire : le premier qui ſera l'Enfer des Pécheurs, mais Enfer limité, Enfer où l'on ſatisfera à la Juſtice Divine, Enfer où l'on fera pénitence ; par conſéquent vrai Purgatoire ſuivant les notions des Catholiques ; l'autre qui ſera le lieu de purification pour les Ames médiocrement vertueuſes, l'état de travail & de mérite où elles acheveront de ſe rendre dignes de la gloire du Ciel. Tout ceci n'eſt-il pas admirable ? « La prétenduë » réforme, dit fort bien D. Sinſart, » s'applaudiſſoit beaucoup de nous » avoir enlevé le Purgatoire : un » de ſes Enfans plus équitable, » au lieu d'un nous en rend deux. » Il ne faut pas déſeſpérer qu'il

» ne prenne fantaiſie à quelque
» Sectaire d'en introduire un troi-
» ſiéme. »

Il nous reſteroit à dire quelque choſe de la ſeconde Partie de l'ouvrage Anglois. C'eſt la réponſe de l'Auteur Anonyme à ſon Adverſaire. D. Sinſart ſe mêle dans la Controverſe, & fait voir que l'ennemi déclaré du dogme de l'éternité des peines ſe défend auſſi mal qu'il prouve mal ſa thèſe ; qu'il tombe dans des redites infinies ; qu'il tient à des principes abſolument faux, quoiqu'il oſe les préſenter comme évidens ; que cette opinion pernicieuſe ſeroit la ruine de la foi & des mœurs, ſi elle s'accréditoit parmi les hommes &c... Sur la fin de ſon livre, le R. P. Abbé examine les ſentimens du docteur Tillotſon autrefois Archevêque de Cantorbery, & du Docteur Thomas Burnet ſur la même matiére. Ces M^rs^. n'alloient pas encore tête levée comme l'Anonime, mais ils

attaquoient ſous main le dogme de l'éternité des peines. On verra ici avec plaiſir la réfutation de leurs principes ; & mille autres choſes plairont encore dans cet ouvrage, que nous eſtimons très-utile, très-propre à faire connoître le zèle, les lumieres & le bon eſprit de l'Auteur. Nous avouerons qu'il nous a été très-épineux d'en donner l'extrait ; c'eſt la forme de cette controverſe qui en eſt cauſe : il ſeroit peut-être à propos que le R.P.D. Sinſart compoſât ſur le même objet un traité ſuivi, dogmatique, & plus à la portée du commun des lecteurs.

ARTICLE LVI.

DISSERTATION SUR LA Maladie épidémique des Bestiaux, où après avoir donné une courte Histoire de son origine, de ses progrès & de sa nature, on détermine selon les principes de la Médecine & de la Physique, les remédes les plus convenables pour le traitement de cette maladie. Par M. Blondet, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier, Conseiller-Médecin ordinaire du Roi, Intendant des Eaux minérales de Segray, & de la Société des Belles-Lettres d'Orléans. A Paris chez Jean Noël le Loup Libraire, Quai des Augustins, à S. Jean Chrysostome. 1749. Brochure p. 75. in-12.

LA maladie des bestiaux a rendu inutiles jusqu'ici tous les

efforts de la Médecine & des remedes. L'Auteur de cette Dissertation l'avouë sans détour ; & il ne fait pas non plus mystère de son défaut de connoissance à l'égard des causes de ce terrible fléau. Ce n'est pas qu'il n'ait lu tout ce qu'en ont écrit les plus habiles Physiciens de France & d'Italie ; qu'il n'ait examiné soigneusement tous les symptômes du mal : mais il est mille choses, dans la Nature, qu'on voit, qu'on tâche d'expliquer, & qu'on ne connoît pourtant jamais. La contagion présente peut servir d'exemple.

M. Blondet ne promet donc point au Public des lumières supérieures, ou des remédes efficaces. Il procéde seulement par voie d'observations, ausquelles il ajoute des raisonnemens fort précis & fort clairs. Ainsi quelle que soit la nature de ce mal épidémique, l'expérience montre que, dans les animaux qui en sont atta-

qués, la *matière morbifique* ſe porte principalement du côté de la peau. C'eſt ce qui ſe prouve par les tumeurs & les charbons dont les bêtes malades paroiſſent couvertes ; par les petits boutons qu'on leur trouve entre cuir & chair quand on les ouvre ; par l'eſpèce de galle ou de dartres farineuſes qui ſe forment ſur tout le corps de celles qui ont eu le mal, & qui en ont été guéries. Or, ſelon la remarque de notre habile Médecin, tout ceci fait voir que la nature choiſit les routes de la peau pour ſe débaraſſer de la matiére morbifique ; mais il eſt dans toutes les régles de l'art & du bon ſens de ſeconder la nature, de lui aider à conſommer ſa guériſon par les moyens qu'elle indique. Il faut donc, dans le cas préſent, augmenter l'excrétion des humeurs cutanées ; c'eſt-à-dire, qu'il faut faire en ſorte que l'éruption du venin, cauſe de la

maladie, ſoit plus abondante par les pores du cuir de l'animal.

Ce principe poſé, & très-ſolidement poſé, à ce qu'il paroît, M. Blondet inſinue deux moyens *d'augmenter l'excrétion cutanée*; ou bien *en augmentant la force du cœur, ou en diminuant la réſiſtance qui lui eſt oppoſée.* Le premier moyen porte ſur cette notion certaine, qui eſt que la ſueur & les humeurs en général ſe ſéparent d'autant plus facilement & plus abondamment du corps, qu'elles ſont pouſſées avec plus de force, par la contraction du cœur, vers l'extrémité des vaiſſeaux ſécrétoires de la peau. En augmentant donc la force contractive du cœur, on augmente cette tranſpiration. Le ſecond moyen n'eſt pas moins évident: ſi l'on diminuë les réſiſtances qui peuvent s'oppoſer au mouvement des humeurs vers l'extrémité des vaiſſeaux ſécrétoires de la peau,

on ne peut douter que ce mouvement ne croiſſe, & par conſéquent, que la tranſpiration de l'animal ne ſoit plus grande.

A l'égard des bêtes à corne, dont le cuir eſt naturellement très-ſerré & très-dur, le premier moyen, c'eſt-à-dire, l'augmentation des forces du cœur peut plutôt nuire que ſoulager. Il ſe fera bien par cette voye un mouvement plus grand dans les humeurs, mais il ne pourra parvenir juſqu'à vaincre les obſtacles de la peau, & il cauſera dans les viſcères des inflammations, des extravaſions, des gangrenes &c. Ceci eſt expliqué très-clairement par l'Auteur, qui juge en conſéquence que les ſudorifiques & les cordiaux ſont préjudiciables aux bêtes malades.

Pour le ſecond moyen, qui eſt la diminution des réſiſtances, M. Blondet l'embraſſe, le recommande, l'expoſe dans tout ſon jour. Il conſiſte dans l'éxécution, 1°. à relacher

& amollir les fibres dont le tiſſu de la peau eſt compoſé. 2°. A décharger l'animal d'une partie du poids énorme de l'Atmoſphére qui l'environne.

La premiere opération peut ſe faire en mettant l'animal dans une eſpéce d'étuve dont on explique la fabrique, l'uſage, les ſuites heureuſes qui doivent en réſulter. La ſeconde choſe s'exécutera en ſe ſervant de ventouſes, dont le propre eſt de diminuer la peſanteur de l'air : & notre Auteur entre à ce ſujet dans un détail fort circonſtancié. Pour ſuppléer à ce que nous ne pouvons tranſcrire, il faut ſe munir du Livre même dont l'acquiſition ne doit pas être couteuſe, vû ſon petit volume. Encore une fois cette Diſſertation nous paroît fort méthodique, fort ſage, & nous ne pouvons qu'applaudir au zèle & aux attentions de celui qui nous la donne.

ARTICLE LVII.

*LETTRE * AU P. B. J. SUR un Article de ces Mémoires.*

M. R. P.

VOus avez rendu compte dans vos mémoires de Mars 1748. des moyens de conciliation que propose M. Vernet Professeur en Belles-Lettres à Genève, au sujet de l'éloge de J. C. qui se trouve au chapitre XVIII. des antiquités Judaiques de Josephe, & dont quelques sçavants contestent l'authenticité. Tout le monde sçait que cet éloge est dans tous les manuscrits, excepté dans celui du Vatican ou il est raturé, par qui? On

* Cette Lettre très - bien raisonnée, doit être luë avec attention. L'Auteur dit tout, mais d'une manière si précise, qu'on pourroit perdre de vuë son objet, si l'on lisoit avec trop de rapidité.

le voit assez. On sçait aussi que tous nos Auteurs Ecclésiastiques étoient en possession paisible de le regarder comme Authentique, lorsque deux écrivains Protestants entreprirent d'en démontrer la supposition. M. V. croit saisir le vrai en partageant le différend. C'est ce qu'il fait dans son traité de la vérité de la religion Chrétienne, section 1re. Là il conjecture que le passage contesté est, quant au fonds, de la main de Josephe, mais que ce fonds a été enflé & embelli par quelque Chrétien séduit par ce faux zèle qui ne rendit jamais de bons offices à la vérité.

Ce systême de conciliation acquiert entre les mains du sçavant Auteur une telle convenance & un si grand air de vérité, qu'on le prendroit d'abord pour la vérité même. Mais ne nous laissons point éblouir : examinons.

Donnons d'abord le passage de Josephe. Le voici de la traduction

de M. V. » Vers ce même tems
» étoit Jeſus, homme ſage, ſi du
» moins on doit l'appeler un hom-
» me; car il faiſoit des œuvres
» merveilleuſes, inſtruiſant ceux
» qui aiment la vérité, & il attira
» à lui pluſieurs Juifs & pluſieurs
» Gentils. C'étoit le Chriſt, &
» quoique Pilate l'eût fait crucifier
» à l'inſtance des principaux de
» notre nation, ceux qui l'avoient
» aimé dès le commencement ne
» renoncerent pas à lui. Car il leur
» apparut de nouveau vivant, le
» troiſième jour, les Saints Pro-
» phétes ayant prédit cela de lui
» avec pluſieurs autres choſes.
» C'eſt depuis ce tems que ſubſiſte
» le nom (ou l'eſpece) des Chrê-
» tiens. »

Il n'y a ici qu'un de ces trois partis à prendre; c'eſt ou de reconnoître que ce paſſage eſt en entier de Joſephe, ou qu'il eſt ſuppoſé en entier, ou enfin que le fonds eſt de l'Hiſtorien Juif & les embelliſſemens d'une main é-

trangere. Or quelque parti que vous preniez, M. V. ſoutient qu'il n'en réſulte rien qui ne ſoit à la gloire de J. C. Pourquoi ? c'eſt que Joſephe n'a point ignoré l'hiſtoire de J. C. Cela eſt évident. Jamais il n'en a parlé en termes déſavantageux, la Synagogue en convient ; il l'auroit mis, ſur la moindre apparence, au rang des impoſteurs, en pouvons-nous douter ? Si J. C. n'eſt point impoſteur, il eſt le Meſſie, car il s'eſt donné pour tel. Suppoſé donc que cet Hiſtorien contemporain, que tout engageoit à parler contre J. C. ait gardé le ſilence, ce ſilence ſignifie certainement beaucoup, il ne vaut guères moins qu'un éloge formel.

Mais c'eſt bien un autre triomphe pour cet Homme-Dieu, ſi la force impérieuſe de la vérité a réduit Joſephe, cet Hiſtorien ſi éclairé, la dernière & une des plus grandes lumiéres de la Syna-

gogue, à lui rendre un témoignage si glorieux ; par-là nous avons une réponse tranchante pour ce genre d'incrédules, difficultueux jusqu'au ridicule, qui non-contents de voir les faits évangeliques attestés par l'hommage de l'esprit, du cœur, du sang même de tant de témoins à tous égards irréprochables, veulent, disent-ils, voir ces faits *confirmés par l'autorité de quelqu'un qui ne soit point de notre parti.* *

La religion est donc intéressée à l'autenticité de ce passage ; ce n'est cependant pas cet intérêt qui en doit décider. Je crois que quiconque aura comparé sans préjugés les preuves aux difficultés, conviendra que Josephe n'a point gardé le silence ; qu'il a même fait une mention honorable de J. C. Je suppose tout cela & je viens à mon objet : c'est de montrer que le systême mi-

* Pensées Philosoph. Pensée 46.

toyen de M. V. ne peut ſatisfaire un eſprit attentif.

Ce Sçavant conjecture qu'on aura ajouté à ce paſſage tel qu'il ſortit des mains de Joſephe, & qu'on y aura retranché. On y aura, dit-il, ajouté ces mots : *ſi du moins on doit l'appeller un homme.* On en aura retranché ceux-ci : *il a paſſé pour être* le Chriſt. Retranchons donc ce qu'il ſoupçonne avoir été ajouté, ajoutons ce qu'il conjecture avoir été retranché, & voyons quel ſens tout cela préſentera à l'eſprit. Voici quel ſera le paſſage après le retranchement : *Vers ce même tems étoit Jeſus, homme ſage, car il faiſoit des œuvres merveilleuſes &c.* On ne me conteſtera pas que, par ces *œuvres merveilleuſes*, Joſephe n'entende des miracles. Or cela ſuppoſé, la Logique de ce judicieux Hiſtorien ſeroit-elle bien exacte ? Les miracles ont-ils donc une connéxion néceſſaire avec la qualité d'homme ſage ?

Mais laiſſez le paſſage tel qu'il eſt, j'y vois une ſuite toute naturelle : *C'étoit un homme ſage, ſi du moins on doit l'appeller un homme, car il faiſoit des œuvres merveilleuſes.* Cela forme un ſens clair : c'étoit un homme ſage, ſi toutefois ce n'étoit qu'un homme ; les miracles qu'il a faits, & que nul autre que lui n'a faits, décélent en lui quelque choſe de divin. Ce raiſonnement eſt exact ; il eſt digne de Joſèphe. Ne retranchons donc rien du Paſſage.

Faut-il y ajouter ? C'eſt une ſeconde conjecture de M. V. ou plutôt ce n'eſt qu'une ſuite de la premiére. Je n'y vois pas plus de ſolidité. Le texte de Joſephe portoit dans ſon origine, (c'eſt la penſée de notre Auteur) *Il a paſſé pour être le Chriſt :* Et une main téméraire a retranché ces mots radoucis : *Il a paſſé pour être*, elle y a ſubſtitué ce mot affirmatif *C'étoit.*

Mais pourquoi donner aux gens

un ridicule qu'ils ne méritent pas ? Joſephe étoit-il donc homme à prendre le ton chancelant & le ton affirmatif, ſur un même fait, dans un trait d'hiſtoire de quelques lignes ? On le fait d'abord héſiter: *Credebatur* lui fait-on dire : On penſoit que c'étoit le Chriſt, il a paſſé pour l'être. Voilà notre Hiſtorien tout indécis, mais ce mot à peine eſt-il écrit, qu'il prend le ton aſſûré : il affirme, il décide. *Quoique Pilate l'eût fait crucifier*, dit-il, *il apparut vivant le troiſiéme jour ; les ſaints prophétes ayant prédit cela de lui avec pluſieurs autres choſes*, &c. Me trompé-je ? C'eſt là, je crois, dire en termes équivalens, que *c'étoit le Chriſt*. Oui, & c'eſt plus encore ; c'eſt en donner la preuve par la Réſurrection & par les Prophéties qui ont annoncé cette Réſurrection.

Vainement donc M. V. prétend qu'au moyen des modifications qu'il propoſe, l'Hiſtorien Juif ne pre-

noit point parti, & ne décidoit rien ſur la perſonne du Meſſie, qui étoit l'article délicat par rapport à la Cour Impériale. Je penſe moi qu'il décidoit tout, & que la Cour Impériale n'étoit ménagée en rien : la preuve en eſt ſenſible. Ce paſſage réduit au gré de M. V. a encore toute ſa force, & il en réſulte avec évidence contre les Juifs, qu'ils ont mis à mort le Meſſie dans la perſonne de Jeſus de Nazareth ; & contre la Cour Impériale, que l'Empereur Domitien étoit un Tyran, & tous les Grands de ſon Empire, les Miniſtres de ſa tyrannie. Comment cela ? C'eſt qu'ils perſécutoient, tourmentoient, mettoient à mort les Diſciples de celui qui étoit reſſuſcité, pour confirmer la vérité qu'il leur avoit enſeignée.

Concluons que le paſſage doit reſter tel qu'il eſt. C'étoit tout mon objet, je crois l'avoir rempli. On oppoſe quelques difficultés. Mais qu'elles ſont foibles ! Les répon-

ſes victorieuſes qu'on a fournies ne laiſſent rien à deſirer. N'importe. J'ai peine à ne pas dire un mot de cette objection uſée qui ſe préſente d'abord: Joſeph eſt mort Juif. Cela ne ſe conteſte point. Or, dit-on, ſi l'éloge de Jeſus-Chriſt qu'on lui attribue étoit de ſa façon, ne ſe ſeroit il pas fait Chrétien? On ſuppoſe donc que les hommes ſont toujours conſéquents, que leur conduite répond à leurs lumieres. Or très-ſouvent rien ne s'accorde moins. Joſephe a appliqué à un Empereur Payen, à Veſpaſien, les Prophéties qui annonçoient le Meſſie. Joſephe auroit dû, s'il eût été conſéquent, ou adorer Veſpaſien, ou du moins adorer les Dieux que Veſpaſien adoroit. Il eſt reſté Juif. C'eſt par une inconſéquence toute ſemblable qu'il a fait un éloge ſi complet de Jeſus-Chriſt, ſans ſe faire Chrétien. On trouve dans l'homme un aſſortiment biſarre de grandeur & de petiteſſe, de vertus

&

& de vices : tantôt ſe prêtant aux impreſſions de la raiſon & de la Religion, il ſacrifie ſa politique, ſes intérêts à la vérité. Tantôt la paſſion le tranſporte, il ſacrifie à ces intérêts & à cette politique, vérité, raiſon, Religion. Ces alternatives étoient parfaitement dans le caractère de Joſephe.

Je ſuis, &c.

FR. HUBERT HAYER,
Récolet.

A Paris, ce 9.
Février 1749.

ARTICLE LVIII.

HISTOIRE GENERALE d'Allemagne par le P. Barre, Chanoine Régulier de Sainte Geneviève & Chancellier de l'Université de Paris. Tome IX. qui comprend les régnes depuis 1558. jusqu'en 1658. A Paris chez Delespine & Herissant &c. pages 896.

CE neuviéme volume de l'histoire d'Allemagne contient un espace de 100. ans, depuis 1558. jusqu'en 1658. & les règnes de six Empereurs, Ferdinand I. Maximilien II. Rodolphe II. Mathias, Ferdinand II. Ferdinand III. Comme nous ne pouvons qu'effleurer les principaux événemens, nous prions ceux de nos Lecteurs qui ont du loisir & des livres, de suivre un peu les routes où nous sommes entrés nous-mêmes : c'est-à-dire de comparer

cette Hiſtoire avec d'autres ouvrages que nous indiquerons ; ou que leurs lumières, plus abondantes que les nôtres, pourront leur faire découvrir à eux-mêmes.

Ferdinand I. frere de Charles V. fut Empereur un peu plus de ſix ans. Un de ſes premiers ſoins après avoir été reconnu par le Pape Pie IV. fut de demander la célébration du Concile Général. Le Pontife s'étoit déja déterminé ſur cet Article : détermination que notre Auteur exprime ainſi (P. 41.) » Pie IV. tourna enſuite toutes » ſes penſées du côté du Concile. » Il trouvoit ſur cela beaucoup de » difficultés, & ne ſçavoit, comme » il l'avoua confidemment au Cardinal Moron, s'il devoit l'aſſembler ou non. Il voyoit que le » Concile ne ſeroit d'aucune utilité pour l'Egliſe, & qu'il ne ſerviroit qu'à mettre en danger » l'autorité Pontificale ; mais que » le monde qui n'étoit pas ſuſcep-

» tible de cette vérité, ne lui laiſ-
» ſoit pas la liberté de s'y oppoſer
» ouvertement. Ainſi il conclut
» qu'il étoit bon, à tout événe-
» ment, de ſe montrer dans la diſ-
» poſition de tenir le Concile. «

Nous ne ſçavons trop comment Pie IV. pouvoit voir que le Concile (qui ne devoit être que la continuation du Concile de Trente auteur de tant de SS. Décrets) ne ſeroit d'aucune utilité pour l'Egliſe. Il faut apparement mettre ſur le compte de Frapaolo cette ſorte de jugement deſavantageux ou de critique: Car, tout le morceau que nous venons de citer ſe trouve ainſi dans Frapaolo de la trad. du P. Courrayer. (T. 2. p. *66.*)
» *Pie tourna enſuite toutes ſes pen-*
» *ſées du coté du Concile. . . . Il*
» *trouvoit ſur cela beaucoup de*
» *difficultés, & il ne ſavoit, com-*
» *me il l'avouoit confidemment*
» *au Cardinal Moron, ſur la pru-*
» *dence & l'amitié duquel il comp-*

» *toit beaucoup, s'il devoit l'assem-*
» *bler ou non. . . . . Il tenoit pour*
» *certain que le Concile ne seroit*
» *d'aucune utilité pour l'Eglise,*
» *ni pour retablir l'unité, & ne*
» *serviroit qu'à mettre en danger*
» *l'autorité Pontificale; mais que*
» *le monde, qui étoit peu suscep-*
» *tible de cette vérité, ne lui lais-*
» *soit pas la liberté de s'y opposer*
» *ouvertement .... Tout bien consi-*
» *déré, pour rester moins décou-*
» *vert, il conclut qu'il étoit bon,*
» *à tout événement, de se montrer*
» *dans la disposition & même dans*
» *le désir de tenir le Concile.* «
Nous avons mis, de tems en tems, quelques points entre les phrases, parceque l'Histoire d'Allemagne n'a pû être aussi étenduë sur les particularités du Concile que Fra-paolo qui n'avoit que cet objet. Elle procede, cette Histoire, par manière d'abregé, passant d'un endroit à l'autre, & faisant un tout de ces divers morceaux rapprochés.

C'est à peu-près la même méthode par rapport aux divers ouvrages François qui lui ont servi de modèle : il suffit d'en avertir une fois pour toutes. Quant à l'Histoire du Concile par Frapaolo, on la retrouve dans ce IX vol. aux pages 42. 43. 48. 50. 51. 54. 56. 57. 58. 61. 73. 74. lesquelles répondent au T. 2. de la Trad. du P. Courrayer pag. 67. 78. 90. 97. 98. 99. 159. 169. 218. 326. 510. 527. 542.

Il y a sous le Régne de Ferdinand I. un grand morceau d'Histoire, (T. IX. P. 16.) qui concerne les guerres du Czar contre les Livoniens. Nous voudrions que l'auteur eût cité M. de Thou (*l. 21.*) qui raconte tout ceci en beau Latin. Ceux qui ont la traduction récente des Volumes de ce Magistrat, pourront la comparer avec la narration de l'Historien d'Allemagne. Nous n'avons sous les yeux que le texte Latin qui ne suffit pas pour

une entière confrontation.

Maximilien II. Fils & Successeur de Ferdinand I. fut un Prince amateur de la paix & des Lettres. Il parut en certaines occasions favorable aux Protestants. Il permit, par exemple, à la Noblesse d'Autriche, d'embrasser la Confession d'Ausbourg: Concession qui excita bien des murmures parmi les Catholiques. Ce fut dans ces circonstances que le Cardinal Commendon, Légat du Pape Pie V. déploya toute l'activité de son zèle & tous les ressorts de son génie. On représente ici (p. 132.) la conférence qu'il eut à ce sujet avec l'Empereur. « Maximilien prit d'abord la parole, & témoigna à » Commendon que, s'il avoit souhaité qu'on ne lui envoyât aucun Cardinal, ce n'étoit pas qu'il » refusât cette Légation; mais par » la crainte que, dans la chaleur de la » guerre des Pais-Bas où plusieurs » Princes d'Allemagne étoient en-

» gagés, cette Ambaſſade ne pa-
» rût ſuſpecte. Il ajouta que, puiſ-
» que ſa Sainteté en avoit jugé au-
» trement, il ſe félicitoit de l'ar-
» rivée de Commendon : qu'au reſ-
» te il vouloit bien lui rendre
» compte de la permiſſion qu'il a-
» voit donnée à la Nobleſſe d'Au-
» triche d'embraſſer la Confeſſion
» d'Auſbourg ; qu'il avoit cru que
» c'étoit le ſeul reméde à tous les
» maux dont l'Empire étoit mena-
» cé ; que par ce moyen on arrê-
» toit le cours de tant d'opinions
» monſtrueuſes, qui s'élevoient dans
» l'Allemagne ; que cette grande
» multitude d'ennemis & de nou-
» veautés cauſoit des féditions, af-
» foibliſſoit l'autorité des Loix, &
« pervertiſſoit le culte divin, &c. »
Il faut voir toute la ſuite de cette Négociation, qui ſe trouve auſſi en cette maniere dans la traduction de la Vie de Commendon par M. Fléchier (p. 299.) *Le lendemain il alla voir l'Empereur qui prit d'a-*

bord la parole, & témoigna à Commendon, que s'il avoit ſouhaité qu'on ne lui envoyât aucun Cardinal, ce n'étoit pas qu'il refusât cette Légation, qui lui étoit fort honorable: mais qu'il craignoit que, dans la chaleur de la guerre des Pays-Bas, où pluſieurs Princes d'Allemagne étoient engagés, cette Légation ne parût ſuſpecte: que puiſque ſa Sainteté en avoit jugé autrement, il ſe réjouiſſoit de ſon arrivée: qu'au reſte il vouloit bien lui rendre raiſon de la réſolution qu'il avoit priſe de permettre aux peuples d'Autriche de vivre ſelon la foi & ſelon les cérémonies de la Confeſſion d'Ausbourg: qu'il avoit cru que c'étoit le ſeul reméde à tous les maux qui menaçoient l'Empire, que de retrancher la liberté qu'on ſe donnoit dans ces Provinces, de ſe faire une foi, un culte & une piété ſuivant le caprice de quelques nouveaux Docteurs; qu'il avoit réſolu de leur accorder, ſous de cer-

taines conditions, l'exercice d'une de leurs Religions, afin d'arrêter le cours de tant d'opinions monstueuses, qui s'élevoient tous les jours dans ses Etats; que cette grande multitude d'erreurs & de nouveautés causoit des séditions, affoiblissoit l'autorité des loix, & pervertissoit tous les droits du culte divin, &c. On a ici quelques différences peut-être considérables pour le fond de l'Histoire. 1°. Il paroît que Maximilien avoit seulement résolu d'accorder le libre exercice de la Confession d'Ausbourg, & qu'il ne l'avoit pas encore accordé. 2°. Il semble qu'il étoit question de l'accorder non simplement *à la Noblesse*, mais en général *aux peuples de l'Autriche*. 3°. Maximilien ne se plaignoit pas précisément de la *multitude d'ennemis*, mais de la *multitude d'erreurs*, &c. Il faudroit voir aussi la Négociation de Commendon en Pologne au tems de l'élection d'un

Roi ; & comparer la maniére dont elle eſt racontée par M. Fléchier, (*p.382.389.396.398.*) avec la narration de notre Hiſtoire d'Allemagne, *T. IX. p. 146. & ſuiv.*)

L'Empereur Rodolphe II. fut auſſi pacifique, mais beaucoup plus foible, & moins digne de regner que Maximilien ſon pere. Sous lui on vit ſe former dans l'Empire deux ligues oppoſées qui eurent la Religion pour motif. L'Auteur en rapporte l'origine au démêlé pour la ſucceſſion de Cleves. Après avoir indiqué les noms & les droits des divers Prétendants, il dit (*pag. 389. de ce IX. Vol.*) « Les premiers mouvemens que la Succeſſion de Clèves cauſa dans l'Allemagne, réveillerent l'attention des Proteſtants. L'Electeur Palatin profita de l'occaſion pour ſe mettre à la tête d'un grand parti, en ranimant les anciennes haines que le tems avoit un peu aſſoupies. Il ſe voyoit, pour ainſi

» dire, bloqué au milieu de ses
» Etats par les Princes Catholi-
« ques,qui l'environnoient de tou-
» tes parts. Devenu Calviniste, a-
» près avoir été Luthérien, il crai-
» gnoit qu'on n'entreprît de le pri-
» ver de la liberté qu'on n'avoit
» accordée qu'à ceux qui profes-
» soient la Confession d'Ausbourg.
» Comme il tenoit le premier
» rang entre les Princes ennemis
» des Catholiques, il se croyoit
» aussi plus obligé que les autres
» de pourvoir à la sûreté de son
» parti. Il trouva des dispositions
» favorables à son dessein dans les
» Protestants, qui se plaignoient
» sans cesse de la Chambre Impé-
» riale de Spire, & du Conseil Au-
» lique. On se faisoit déja de peti-
» tes guerres dans les Territoires de
» Strasbourg, de Passaw & d'Aix-
» la-Chapelle. Ainsi l'Electeur n'eut
» pas de peine à persuader à plu-
» sieurs Princes & Etats Protestans,
» de s'unir ensemble pour leur dé-

» fenſe commune, & il fit aiſé-
» ment paſſer, dans des eſprits déja
» aigris, toutes les craintes & les
» défiances dont il étoit agité. »

» Ce fut ainſi que ſe forma &c. » *Voyez la ſuite*, où l'on remarque un goût de narration, & une douceur de ſtyle qui font plaiſir. On ne peut imaginer que l'Hiſtorien d'Allemagne ait pris d'autre modèle que le Pere Bougeant, Jéſuite célébre, qui donna en 1727. *l'Hiſtoire des Guerres & des Négociations qui précéderent le Traité de Weſtphalie.* 4°. Chez Mariette, rue S. Jacques. Voici le texte de cet Auteur. (*p.* 22.)

Les premiers mouvemens que cet événement (la Succeſſion de Clèves) *cauſa dans l'Allemagne, réveillerent l'attention de tous les Princes ; & l'Electeur Palatin profita de l'occaſion pour ſe mettre à la tête d'un grand parti, en ranimant les anciennes haines que le tems avoit un peu aſſoupies. Il ſe*

voyoit, pour ainſi dire, bloqué au milieu de ſes Etats par les Princes Catholiques qui l'environnoient de toutes parts. Devenu Diſciple de Calvin, après avoir été Luthérien, il craignoit qu'on n'entreprît de le priver de la liberté qu'on n'avoit accordée qu'à ceux qui profeſſoient la Confeſſion d'Ausbourg. Comme il tenoit le premier rang entre les Princes ennemis des Catholiques, il ſe croyoit auſſi plus obligé que les autres de pourvoir à la ſûreté de ſon parti. Il trouva des diſpoſitions favorables à ſon deſſein dans les Proteſtans, qui ſe plaignoient ſans ceſſe de la Chambre Impériale de Spire & du Conſeil Aulique. On ſe faiſoit déja de petites guerres dans les Territoires de Strasbourg, de Paſſaw & d'Aix-la-Chapelle. Ainſi l'Electeur n'eut pas de peine à perſuader à pluſieurs Princes & Etats Proteſtans, de s'unir enſemble pour leur défenſe commune, & il fit aiſément paſſer dans des

esprits déja aigris, toutes les craintes & les défiances dont il étoit agité.

Ce fut ainsi que se forma, &c. Voyez la suite ; & comparez aussi dans l'Histoire d'Allemagne les pages 394. 397. 432. 457. 461. 464. 466. 467. 486. 500. 518. 521. 525. 528. 529. 530. 565. 581. 587. 588. 598. 622. 623. 626. 629. 631. 642. 643. 656. 706. 740. 774. 776. avec l'Histoire du même Pere Bougeant, pag. 28. 29. 32. 35. 39. 41. 46. 47. 48. 56. 62. 81. 83. 87. 88. 91. 93. 94. 124. 134. 140. 147. 148. 151. 187. 188. 193. 199. 205. 210. 211. 216. 298. 412. 588. 590.

L'Historien d'Allemagne relévé quelquefois les méprises du Pere Bougeant, & il nous a paru que, dans deux ou trois circonstances ausquelles nous avons donné plus d'attention, la censure étoit juste : préjugé légitime pour les autres observations de même espèce ; mais

il falloit joindre, ce semble, un peu de reconnoissance aux critiques, & déclarer qu'en notant les fautes de cet Auteur, on ne laissoit pas de lui être redevable de plusieurs morceaux qu'on avoit tracés d'après lui.

Les grandes guerres, qui ne finirent que par le Traité de Westphalie, agitèrent les Régnes de Matthias frere de Rodolphe, de Ferdinand II. cousin de l'un & de l'autre, & de Ferdinand III. fils de ce dernier. Sous Matthias en 1618. commença la révolte des Bohémiens, qui fit répandre tant de sang, & qui causa la perte de l'Electeur Palatin. Ce fut Ferdinand II. le plus grand peut-être des Successeurs de Charles V. qui dissipa la ligue de Bohème. Le Régne de ce Prince est fort chargé d'événemens. On y voit les efforts des Danois & de leur Roi Christiern IV. pour le rétablissement de l'Electeur Palatin : Expédition qui est ici dé-

crite assez au long. Consultez T. IX. les pages 553. 554. 556. 557. 567. 574. On représente ainsi (*pag.* 553.) la force du parti dont le Monarque Danois étoit le Chef. » Christiern ne fut pas le seul qui » entra dans le projet du Roi d'An- » gleterre pour le rétablissement » de l'Electeur Palatin. Les intel- » ligences du Monarque Anglois » avoient aussi attiré dans son parti » les Princes & Etats de la Basse- » Saxe, à l'exception du Duc de » Lunebourg. Tous d'un commun » consentement avoient élû le Roi » de Dannemark pour Capitaine » Général de leur Cercle, après que » le Duc de Brunsvic se fut démis » de cette dignité. Le nouveau Gé- » néral ne tarda pas à lever des » troupes dans toute la Basse-Saxe. » On en fut allarmé à la Cour de » l'Empereur; & le Comte de Til- » ly, Commandant de l'Armée des » Ducs de Baviére & des Princes » qui étoient entrés dans l'Union

» Catholique d'Allemagne, écrivit
» aussi-tôt aux Princes & Etats du
» Cercle de la Basse-Saxe, pour les
» exhorter à se maintenir dans l'o-
» béissance de sa Majesté Impériale,
» & à ne pas prêter l'oreille aux sol-
» licitations des Hollandois, qui
» vouloient leur persuader d'em-
» ployer leurs troupes contre l'Em-
» pereur, & contre les Princes &
» Etats de l'Empire, qui lui étoient
» unis. » S'il y avoit quelques fau-
tes dans ce récit, il ne faudroit
pas s'en prendre à l'Historien d'Al-
lemagne, mais à son garant, M.
Desroches, Auteur d'une Histoire
de Dannemark imprimée à Paris
en 1732. chez Rollin fils. Cet Au-
teur dit au VII. Tome, pag. 71.
*Christian ne fut pas le seul qui en-
tra dans le projet du Roi d'An-
gleterre, pour le rétablissement de
l'Electeur Palatin. Les intelligen-
ces de ce dernier Monarque avoient
aussi attiré dans son parti les Prin-
ces & Etats de la Basse-Saxe, à*

l'exception du Duc de Lunebourg ; & tous d'un commun consentement avoient élû le Roi de Dannemark pour Capitaine Géneral de leur Cercle. Le nouveau Général ne tarda pas à lever du monde dans toute la Basse Saxe. On en fut allarmé à la Cour de l'Empereur ; & le Comte de Tilly, Général de l'Armée des Ducs de Baviére & des Princes qui étoient entrés dans l'Union Catholique d'Allemagne, écrivit aussitôt aux Princes & Etats de la Basse-Saxe, pour les exhorter à se maintenir dans l'obéissance de sa Majesté Impériale, & à ne pas prêter l'oreille aux sollicitations des Hollandois qui vouloient persuader d'employer leurs troupes contre l'Empereur, & contre les Princes & Etats de l'Empire qui lui étoient unis. Voyez le même M. Desroches, T. VII. pag 76. 79. 82. 84. 97. 115.

Nous laissons ce Volume de l'Histoire d'Allemagne aux guerres du

grand Gustave : matière qui nous occupera dans un autre Extrait.

ARTICLE LIX.

L'ANTI-LUCRECE, POEME sur la Religion naturelle, composé par M. le Cardinal de Polignac ; traduit par M. de Bougainville de l'Académie Royale des Belles-Lettres 2. vol. 8°. A Paris chez Guérin, Coignard, de Saint, Saillant, le Mercier &c. Suite de l'Art. XXXI. au mois d'Avril.

EN commençant ce second Extrait de l'Anti-Lucréce François, nous achevons de faire connoître le beau Discours de M. de Bougainville. Sa seconde Partie roule, comme nous avons dit, sur la forme & le style de l'Anti-Lucréce ; sur l'Histoire de ce Poëme depuis la mort de l'Auteur ; sur les caractéres de la Traduction qui vient de paroître.

Le premier Article contient un juste éloge de l'ouvrage du Cardinal. On en fait remarquer le bel ordre, l'aisance, l'aménité, l'érudition. Quelques taches qui s'y rencontrent, n'échappent pas à M. de Bougainville ; mais de son jugement, il résulte toujours que l'Anti-Lucréce est une production digne d'immortaliser son Auteur, n'eût-il point d'autre titre pour intéresser la posterité.

Ce Poëme, livré par M. de Polignac mourant à M. l'Abbé de Rothelin, tomboit dans le sein d'un ami, & dans les mains d'un habile homme. Les soins que cet illustre Abbé s'est donnés pour le mettre en état de paroître, fournissent beaucoup aux sentimens de M. de Bougainville, qui sçait peindre les sollicitudes de l'amitié, jointes aux scrupules de la critique. Comme ami, M. de Rothelin ne vouloit hasarder sur rien la réputation du Cardinal, & comme

critique, le même Abbé pouvoit apprécier au juste toutes les parties du Poëme.

Cependant la grandeur du dépôt lui fit souhaiter des secours. Rome avoit ses Scipions & ses Lælius, quand il falloit juger des piéces de Terence, avant que de les exposer aux yeux du Public : & Paris, depuis deux siécles, ne manque point de Connoisseurs en tout genre de Littérature. La question est de sçavoir choisir : M. l'Abbé de Rothelin eut recours à tant de personnes, qu'il ne courut pas risque d'être trompé dans la totalité des avis.

M. de Bougainville nous parle avec connoissance de cause, de ces tribunaux littéraires qui furent établis pour entendre lire l'Anti-Lucréce. Il y étoit entré quelquefois, il avoit observé les diverses impressions que le Poëme faisoit sur les esprits différens. » Mais ce qui me tou-
» choit le plus, ajoute-t-il, c'est
» l'inquiétude avec laquelle M.

» l'Abbé de Rothelin cherchoit à » demêler le véritable ſentiment » de ſes auditeurs, & la ſatisfaction » vive que lui cauſoient de ſincé» res applaudiſſemens. On eût dit » qu'il étoit l'Auteur du Poëme. » En le voyant occupé ſans ceſſe » de cet ouvrage ; ſe livrer avec pa» tience, avec ardeur, aux plus lon» gues diſcuſſions ; revenir à tout » moment ſur ſes pas ſans ſe re» buter ; faire ſes délices de toutes » les fatigues inſéparables d'une » pareille entrepriſe, je jouiſſois » d'un ſpectacle plein de char» mes pour les cœurs ſenſibles. »

M. l'Abbé de Rothelin n'a pu voir l'édition de l'Anti-Lucrece, & tout le monde ſçait que M. Le Beau, célébre profeſſeur d'éloquence dans l'Univerſité de Paris, a eu la gloire de mettre la derniere main à cet ouvrage : mais avant la mort du docte Abbé, la traduction Françoiſe étoit commencée & c'eſt encore à lui que le Public doit

une si belle entreprise. Sans Mecène nous n'aurions ni Horace ni Virgile ; & sans M. de Rothelin nous n'aurions l'Anti-Lucrece ni en François ni en Latin. Voila ce que valent aux Nations les Grands, quand ils sont hommes de lettres & Citoyens.

Dans la seconde partie de son discours, M. de Bougainville louë tout le monde, hors lui-même & sa traduction: nous ne lui passerons pas cette espèce d'injustice. Mais d'abord nous nous mettrons de son côté, pour reconnoître les peines immenses que cet ouvrage a du lui donner ; & les dégouts sans nombre qu'il a du éprouver dans le cours de son travail. Ceci même n'est point assez fort, pour représenter tout ce que nous pensons à ce sujet. Aprés une lecture exacte de l'Anti-Lucrece Latin & François, nous ne revenons pas de l'admiration que nous cause l'inaltérable patience du Traducteur.

Le

Le Poëme de M. de Polignac est très-long, très-sçavant, très-raisonné, très-abstrait en mille endroits. Il a fallu, pour se le rendre propre, devenir Philosophe, Astronome, Anatomiste, Contemporain des Anciens & des Modernes, Disciple de Descartes par nécessité, & Antagoniste de Newton par bienséance. Il a fallu repasser cent fois sur des objets Métaphysiques, leur prêter les agréments de notre langue, les placer à-peu-près dans l'ordre où ils se sont présentés au Cardinal, sans suivre néanmoins ses idées en esclave.

On admire quelquefois la constance & l'intrépidité des Géométres dans le détail de leurs démonstrations & de leurs calculs; mais ceci ne nous paroît rien vis-à-vis de l'ouvrage qui nous occupe. Nous ne sommes pas même aussi étonnés de l'entreprise de M. de Polignac que du travail de son Traducteur. Le premier eut le plaisir

d'imaginer ; il prit tout ſon tems pour exécuter : dans des momens de loiſir, il répandoit ſur le papier les heureuſes productions de ſon bel eſprit, & les fruits abondans de ſes bonnes études. Durant le cours d'une très-longue vie, il a pu ajouter, retrancher, modifier ; il a pu jouir de ſa gloire ſans la riſquer, & dans un cercle d'amis à qui il liſoit ſon Poëme, ſe dédommager de la peine qu'il avoit priſe pour le compoſer. M. de Bougainville s'eſt trouvé dans des poſitions preſque contraires. Le mérite de l'invention ne lui a point été réſervé ; il a travaillé ſans relâche & conſommé ſon ouvrage en moins de tems qu'il n'en faut à la plûpart des Lecteurs, pour parcourir ſeulement le Texte de l'Anti-Lucrèce. Il s'eſt vû produit au grand jour après un homme illuſtre, qui eût encore été au premier rang de la littérature, quand il n'auroit eu que le nom &

la fortune d'un particulier. Quelques amis, il eſt vrai, ont donné des conſeils pour la traduction : mais quels ſecours, qui ne peuvent ſouvent faire naître que des vuës de perfection ſans diminuer le travail, ou qu'il eſt quelquefois auſſi impoſſible de mettre en œuvre, qu'il a été facile de les demander & de les donner !

On peut donc dire que l'Auteur de l'Anti-Lucréce François fut *muni du triple airain* comme le Navigateur d'Horace. Son travail ſera d'une grande reſſource pour la juſtification de nos François, quand on les accuſera de legéreté dans leurs entrepriſes littéraires ; & nous invitons déja toutes les autres nations à donner une auſſi bonne preuve de leur conſtance.

Mais nous reprochons préſentement à ce Traducteur de ne connoître pas aſſez la réalité & la grandeur de ſes ſuccès. *Je ſens*, dit-il, *combien cette traduction eſt im-*

parfaite. Et nous entreprenons au contraire de montrer par des citations & des comparaisons un peu raisonnées, qu'il n'est guéres possible, à tout prendre, de faire mieux. Nous disons *à tout prendre:* car pour ne pas faire le métier d'admirateurs insipides, nous insinuerons quelques critiques, qui ne seront pourtant que des doutes sur certains endroits de cette traduction.

Avant que d'entrer dans le corps de l'ouvrage, écoutons les deux regles que s'est proposé partout M. de Bougainville. La première est fondée sur cette reflexion, que M. de Polignac etant né François, il est à croire que ses idées se présenterent d'abord à lui dans le gout, & même selon le tour de sa langue naturelle. Ainsi, dit M. de B. » Comment devoit agir le » Traducteur de l'Anti-Lucréce ? » Songer d'abord qu'il étoit moins » question de traduire que de resti-

» tuer ; de tracer une copie que de
» faire revivre un original. En
» conséquence, se remplir des
» idées de son Auteur ; en démê-
» ler la forme naturelle à travers
» les dehors étrangers dont il les
» avoit revêtuës ; épier, pour ainsi
» dire, l'instant de leur naissance,
» pour observer ce qu'elles étoient
» alors, & chercher ensuite à les
» exprimer d'une maniére que pût
» avouer un Ecrivain qui parle-
» roit bien sa langue.

» La seconde régle, continue-t-il,
» c'est qu'il faut conformer son
» style au sujet qu'on traite. Or
» l'Anti-Lucréce est tantôt un Poë-
» me, & tantôt un Ouvrage pure-
» ment Philosophique. J'ai donc
» cru devoir, en traduisant les mor-
» ceaux de Poësie, donner à ma
» prose le tour poëtique, semer des
» fleurs, chercher l'harmonie, la
» variété, la richesse des expres-
» sions, & sur-tout conserver les
» images qui sont l'essence de la

» Poësie. Mais dans l'examen des
» matiéres abstraites, j'ai simple-
» ment tâché de réunir la préci-
» sion, la justesse & propriété des
» termes. J'ai banni les Images,
» lorsqu'elles usurpoient la place
» des idées, &c. »

Nous croyons que ces *Images bannies* par notre Traducteur, sont celles qui auroient pû venir à lui-même, comme pour *usurper la place des idées.* Car on peut assûrer que celles du Texte Latin ont dû être conservées par-tout, excepté dans les endroits où une sage critique feroit croire que le Cardinal les auroit prodiguées trop facilement. Et qu'y a-t-il de mieux en effet que de représenter dans la traduction d'un Poëme, fût-il le plus philosophique qu'on pût imaginer, toutes les images qui font l'agrément du texte ?

On connoît déja les objets qui entrent dans chaque Livre de l'Anti-Lucréce, & nous ne devons pas

recommencer ici l'analyſe de ce grand Ouvrage. Il faut ſeulement, comme nous diſions plus haut, citer & comparer. Voici d'abord un bel endroit du Livre premier.

TEXTE LATIN.

Verſ. 45. & ſuiv.

O Utinam, dum te regionibus infero ſa-
cris,
Arentem in campum liceat deducere fon-
tes
Caſtalios, verſis læta in viridaria dumis,
Ac totam in noſtros Aganippida fundere
verſus!
Non mihi quæ veſtro quondam facundia
Vari,
Nec tam dulce melos, nec par eſt gratia
cantûs.
Reddidit ille ſuâ Graiorum ſomnia lin-
guâ,
Noſtra peregrinæ mandamus Sacra lo-
quelæ.
Ille voluptatem & veneres, Charitumque
Choreas

Carmine concelebrat ; nos veri dogma
ſeverum :
Triſte ſonant pulſæ noſtrâ teſtudine chor-
dæ.
Olli ſuppeditat dives natura leporis
Quidquid habet, lætos ſummittens pro-
diga flores.
Illius ad plectrum ſuſpirant molliùs auræ ;
Gratior & Cœlo radius deſcendit ab alto,
Si terram aſpicias, nemorum tibi porrigit
umbram ;
Garrula per clivos elabitur unda viren-
tes ;
Lactea fertilibus decurrunt flumina cam-
pis ;
Suave canunt pictæ volucres ; perque hu-
mida prata
Nil niſi fœcundosque greges, armenta-
que monſtrat
Læta boûm, ſaltant pecudes, pecudum-
que Magiſtri.
Æneadûm genitrix felicibus imperat ar-
vis
Aëriaſque plagas recreat, pelaguſque pro-
fundum.

TRADUCTION.

» Que ne puis-je répandre ſur » les routes ſacrées que je vous » ouvre, tous les agrémens qui » embelliſſent celle où vous mar- » chez ! Que ne puis-je arro- » ſer ce terrain aride, & changer » ces buiſſons en boſquets déli- » cieux ! Moins éloquent que vo- » tre Poëte, je n'ai ni ſa force, ni » ſes charmes : mes chants n'ont » pas l'harmonie des ſiens. C'eſt » dans ſa langue naturelle qu'il a » développé les dogmes d'une ſé- » duiſante Philoſophie : moi j'ex- » poſe dans un langage étranger » les principes de la ſévère mora- » le. Il a célébré dans ſes vers la » Volupté, les Amours & les Gra- » ces ; je conſacre les miens à l'auſ- » tère vérité ; les chordes de ma » lyre ne rendent qu'un ſon » grave & ſérieux. Les fleurs naiſ- » ſent ſous les pas de Lucréce ; la » nature lui prodigue tous ſes tré-

» sors. A sa voix les Aquilons de-
» viennent des Zéphyrs : le Soleil
» brille d'une lumière pure dans
» un Ciel sans nuages. Si vous jet-
» tez vos regards sur la terre, il
» vous offre des forêts qui la cou-
» vrent de leur ombre, des ruis-
» seaux qui serpentent, en murmu-
» rant, de vastes pleines où l'a-
» bondance coule avec les fleuves
» qui les arrosent. Les oiseaux char-
» ment à la fois les oreilles & les
» yeux. De nombreux troupeaux
» bondissent dans de fertiles prai-
» ries, & le son de la musette ani-
» me les danses des Bergers. L'u-
» nivers est l'empire de Venus ;
» Venus rend la terre féconde ;
» elle peuple les régions de l'air &
» les abîmes de l'Océan. »

Nous ne croyons pas que personne puisse reprocher au Traducteur de n'être pas assez noble, assez coulant : ceux mêmes qui n'auront aucune teinture de la Langue Latine, pourront lire cet endroit,

& en général tout l'Anti-Lucréce François comme un Ouvrage de la premiere main, comme une production originale. Nous remarquons ici que M. de Bougainville fait disparoître à propos l'espece de *tautologie* qui est dans ces expressions, *Liceat deducere fontes Castalios*, &c. *ac totam in nostros Aganippida*, &c. Mais nous souhaiterions qu'il eût conservé l'image d'*onde Aganippide*, qui est gracieuse & convenable au sujet.

Illius ad plectrum suspirant mollius auræ;

Ce vers charmant est-il rendu par cette expression? *A sa voix les Aquilons deviennent des Zéphyrs*. Des vents moins violens que les Aquilons ne pouvoient-ils pas s'adoucir encore à la voix de Lucréce? Il est pourtant vrai que, si l'on traduisoit L'Anti-Lucréce en Vers François, ces *Aquilons* & ces *Zéphyrs* feroient une très-belle image.

Lactea fertilibus decurrunt flumina campis.

M. le Cardinal n'a-t-il point voulu imiter par ces deux mots *Lactea flumina*, quelque choſe de ce qui eſt dit de la Terre promiſe où *couloit le lait & le miel?* ſi c'étoit ſa penſée, il ſuffiroit de dire: de *vaſtes plaines où coule l'abondance*, ſans parler de *fleuves qui arroſent ces plaines*.

Nous voulions continuer nos citations, mais cet Extrait paſſeroit les bornes preſcrites, il faut en remettre la ſuite à un autre Volume de nos Mémoires.

ARTICLE LX.

MEMOIRE SUR LA GOUTTE avec une Consultation des Médecins de Paris. A Nantes chez André Querro an. 1746. Dialogue sur l'expérience des Remedes indiqués dans le même Mémoire. A Nantes chez la Veuve P. Maréchal. An. 1747. (a) *Et se trouvent à Paris chez Briasson, rue S. Jacques.*

NOus joignons ensemble ces deux brochures dont la seconde est faite en faveur de la première, afin que les Lecteurs soient plus en état de juger de l'utilité du Remédè. La question est in-

(*a*) Ces deux Ouvrages qui ont paru il y a plus de deux ans, n'avoient pû jusqu'ici trouver place dans nos Mémoires. Nous les rappellons aujourd'hui comme très-utiles & très-dignes de l'attention du Public.

téreſſante. On demande ſi la goute eſt une maladie qu'on puiſſe guérir radicalement, c'eſt-à-dire, *ſans retour & ſans crainte d'aucune ſuite facheuſe.* Fût-il démontré que la goute eſt un mal incurable; il ſemble qu'il ſeroit de l'humanité de n'en rien dire. Ne vaudroit-il pas mieux laiſſer aux goutteux la vaine eſpérance d'une guériſon parfaite, que de leur annoncer ſans ménagement qu'ils ne guériront jamais. C'eſt les réduire en quelque ſorte à la condition de ces malheureux qui ſont condamnés au dernier ſupplice, & qui ne ſçauroient ſe flatter d'obtenir leur grace.

On indique d'abord les cauſes de la goutte. On a beaucoup fait quand on connoît avec certitude la vraie ſource des maladies dont on entreprend la cure; mais la Médecine eſt de tous les Arts celui où l'on eſt plus ſouvent obligé de ſe livrer aux conjectures. On de-

vine quelquefois juste, parcequ'on prend toutes les précautions imaginables pour n'être pas trompé ; quelquefois aussi malgré toutes ces précautions on devine mal. C'est le défaut de l'Art, non la faute de ceux qui l'exercent. Les Médecins de ces derniers tems sont bien autrement profonds qu'Hippocrate dans la Physique, dans l'Anatomie, dans la connoissance des simples : tous ces avantages si précieux ne sçauroient les préserver de plusieurs méprises, qu'on auroit tort de leur imputer.

La cause de la goute selon Celse, Frédéric Hoffman, & plusieurs autres, c'est la foiblesse naturelle ou acquise des parties affectées de ce mal. La foiblesse naturelle est produite par l'âge, le tempérament, l'habitude, la disposition héréditaire. La foiblesse acquise vient des maladies, des veilles continuelles, de l'assiduité à l'étude, des méditations profondes, surtout

pendant la nuit, des purgatifs violents, de la vie oisive, d'un trop grand usage des liqueurs spiritueuses.

L'Auteur ne se contente pas d'exposer les causes primordiales de la Goutte, il explique en détail comment l'altération des sucs nourriciers, les embarras de la circulation du sang, l'affoiblissement de la transpiration, sont, par un certain méchanisme, les sources immédiates de cette bizarre & incommode maladie. Comme il ne nous convient pas d'établir une doctrine qui seroit entenduë de peu de personnes, nous ne nous étendrons pas plus au long sur cet article; nous ne marquerons même pas les divers symptomes qu'on éprouve, & qui sont les avant-coureurs de la Goutte; ni plusieurs autres observations très-sages & très-utiles; nous passons a ce qui peut soulager les malades dans des atteintes si douloureuses.

On avoit demandé à l'Auteur si la Goutte pouvoit être guérie radicalement. Il est trop habile & trop judicieux pour se flatter d'y réussir. Après les efforts inutiles de tant de Médecins également éclairés & expérimentés, seroit-il de la prudence de promettre qu'on fera ce que personne n'a encore pû faire? Il ne faut pas dire que la Goutte est une maladie absolument incurable: mais on ne s'engage pas non plus à la guérir radicalement, on se contente d'indiquer les moyens de soulager ceux qui en sont attaqués. Rien n'est plus dangereux que d'y procéder par quelque méthode indiscrette: c'est s'exposer, pour un mal dont on veut se délivrer, à cent autres encor plus funestes. Quel goutteux ne frémira pas en considérant la liste des malheurs dont il est menacé par son indiscrétion ou celle du Médecin qui le gouverne?

L'Auteur assure qu'il a vû plu-

ſieurs goutteux que le reflux de la matiére de la Goutte, cauſé par un *traitement indiſcret, a fait tomber dans des Fievres lentes & Hectiques, qui ont été ſuivies d'une Hydropiſie aſcite, dont la mort a été le denouement.* Herman Boerhaave, l'Eſculape des Provinces-Unies, déclare *qu'il n'eſt rien de plus funeſte en cette maladie que d'empêcher le cours de la matiére de la Goutte, déja formée depuis longtems, & qu'on n'a point diſſipée ou corrigée.. ; car cette matiére retenuë donne lieu à des Apoplexies, des Paralyſies, des Delires, des Foibleſſes, des Aſſoupiſſemens, des Tremblemens, des Convulſions de tout le corps.* Arrêtons-nous ici, & faiſons grace à nos Lecteurs, à ceux mêmes qui ſeroient goutteux, du reſte de ce long & ennuyeux catalogue, nous en avons mis aſſez pour les intimider, & pour leur perſuader qu'ils ſe gardent bien de ſe trop hâter & de ne cou-

fulter que l'envie extrême qu'ils ont de voir ceffer leur mifere. Nous ajouterons encore ce trait. C'eft que lorfqu'on a empêché le cours de la matiére de la Goutte, c'eft une neceffité d'en faire revenir un nouvel & violent accès, pour tirer le Patient du danger où il eft.

La feule méthode dont il foit à propos d'ufer pour le foulagement des goutteux, c'eft de détruire autant qu'il eft poffible, *la principale caufe éloignée* du mal. Tant qu'elle fubfiftera, la matiére de la Goutte fe reproduira toujours & caufera de nouveaux accès : *C'eft pourquoi la curation confifte à fortifier les parties affoiblies : à évacuer la matiére par des voyes convenables, & à rendre aux vifceres leur premiere vigueur.* Suit la recette prefcrite par l'Auteur, que nous ne tranfcrirons pas, parce qu'elle occuperoit trop de place dans un extrait, & que d'ailleurs il eft très aifé à tout Particulier qui voudra

s'assujettir à cette ordonnance, de se procurer la Brochure que nous annonçons. Nous finirons par quelques maximes dont tout le monde pourra profiter. Elles ne sont pas entiérement inconnuës, mais elles n'en sont pas mieux pratiquées.

Un exercice modéré sera très-utile. Tous les Médecins le recommandent comme une remède universel.

Le moyen le plus sûr pour conserver la santé, c'est la modération dans l'usage des alimens convenables au tempérament. Selon Hippocrate, *l'Homme qui boit & mange peu, n'est jamais malade.*

Les goutteux ne doivent point boire de vin nouveau, & ne boire du vin pur qu'avec beaucoup de ménagement: on voit ici que cette liqueur ne leur est pas absolument interdite, & l'on doit juger par-là combien est coupable devant les goutteux tout Médecin qui les reduit à la Ptisane.

On aura soin de ne se livrer à aucune passion violente, d'éviter le froid & le serein, de ne point s'exposer au vent froid, ni aux brouillars, sans s'y donner du mouvement.

On avertit (p. 29.) ceux qui sont dans l'habitude de se purger sans nécessité en certains tems determinés, quoiqu'ils jouissent d'ailleurs d'une parfaite santé, de renoncer à cette mauvaise habitude. Si l'on en croit Hippocrate, *la santé des personnes les plus saines se détruit promptement, si on la fatigue de purgatifs.*

Cette maxime seroit d'un grand préjudice à toute la Pharmacie, si ceux qui sont dans l'usage des Médecines periodiques, venoient à s'en désaccoutumer. Cet inconvénient n'est pas beaucoup à craindre, l'habitude de se purger est une de celles dont on se corrige plus difficilement : elle a sans doute des charmes sécrets & connus

ſeulement de tous ceux qui l'ont contractée.

M. le Moyne eſt l'Auteur du Memoire qui a été envoyé à Paris en forme de Conſultation. Trois Médecins ordinaires de l'Hôtel-Dieu, le premier, ancien Profeſſeur, le ſecond, ancien Doyen de la Faculté de Médecine, le troiſiéme, Profeſſeur en Pharmacie, avec le Demonſtrateur Royal en Chirurgie, ont pris lecture du Memoire. Ils ont eſtimé que la Théorie eſt tirée des meilleurs Auteurs, & fondée ſur les principes de la ſaine Médecine: mais comme on n'y explique pas la compoſition de l'*Eau Tonique*, & ſur tout de l'*Eau Balſamique*, qui paroit être la baſe de toute la curation, ils n'ont pas été en état de prononcer ſur ces Eaux. Il y a apparence que c'eſt un nouveau ſécret que M. le Moyne ſe réſerve.

Dialogue sur l'expérience des Remèdes indiqués dans le Memoire.

Un Marquis, un Comte, un Baron sont les trois Acteurs qu'on met sur la scéne. Ils ne peuvent être mieux choisis. Comme dans ces trois conditions on a des occasions plus frequentes de jouir des plaisirsdela vie, il n'est pas rare d'y trouver des goutteux ; il leur sied bien quand ils conversent, de s'entretenir des maux qu'ils ont soufferts, & des divers moyens dont ils ont usé pour se procurer du soulagement. Tels sont les interlocuteurs du Dialogue. Il seroit déraisonnable de chercher ici de l'aménité, le sujet ne la comporte pas. Tout est sérieux parce que tout doit l'être.

Il n'est pas étonnant que des hommes de condition qui ont eu de l'éducation, soient capables de

faire des réflexions très-judicieuses sur une maladie qu'ils ont éprouvée. L'expérience dans la Goutte, comme dans le reste, est un excellent maître. Si tous les Médecins qui ont écrit sur la Goutte en avoient essuyé de longs & frequens accès, ils auroient un degré d'autorité qui manquera toujours à ceux qui ne la connoissent que spéculativement : c'est par-là que Sidenhan est devenu une espéce d'Oracle en cette matière : il lui en a tant coûté, que si l'on n'accordoit qu'à ce prix les honneurs du Doctorat, ils ne seroient pas fort recherchés.

On rapporte plusieurs guérisons fort surprénantes qu'on attribue aux *Eaux Tonique & Balsamique*. Le Baron ne doute pas de leur vertu, dont il a vû les effets : mais ce n'est pas assez pour vaincre la défiance de ceux qui n'en ont pas été témoins. Jusqu'à ce qu'on soit instruit de la composition de ces eaux

eaux nouvelles, on aura une grande répugnance à en uſer. Nous avons dit que c'étoit un ſécret que l'Inventeur ſe réſervoit. La lecture du Dialogue nous détrompe, & il eſt juſte que nous détrompions les autres. M. le Moyne ne prétend pas en faire un myſtère. C'eſt ce qui paroît par ce que nous tranſcrivons d'une de ſes Lettres, citée dans le Dialogue.

» Si j'en ai paſſé ſous ſilence la
» compoſition (*des Eaux Tonique*
» *& Balſamique*) & ſi je prends
» toutes les meſures néceſſaires
» pour qu'elles ne ſoient pas con-
» tre-faites, ce n'eſt que pour en
» faire connoître plus ſûrement les
» proprietés, afin que lorſque je la
» donnerai au Public, comme je
» m'y ſuis engagé, on ne puiſſe en
» attribuer les differens effets qu'à
» l'Artiſte, ſans que cela diminue
» rien de leur crédit. « Ainſi ce n'eſt pas en vûe de ſon interêt particulier, mais par des vûes plus

nobles, que l'Inventeur ne s'est point encore expliqué. Il annonce d'avance les noms de toutes les drogues qui entrent dans cette composition. Dans la suite il y ajoutera les doses, sans quoi la connoissance des drogues ne seroit pas d'une grande utilité.

La plûpart de ces noms sont si peu connus, & il y en a tant, car ils remplissent quatorze lignes, que nous renvoïons les curieux au Dialogue. Les Pharmaciens sont en droit d'examiner s'il n'y a rien dans toute cette liste qui puisse nuire à la santé.

Notre siècle ne cédera pas aux siècles les plus vantés, s'il peut se flatter d'avoir trouvé le secret de faire fondre les pierres dans le corps humain, & le sécret de guérir la goutte. Ces deux découvertes bien constatées, seront très-glorieuses aux Inventeurs & à leurs Nations. L'Angleterre se déclarera pour la Delle Stephens; la France

pour l'Auteur du Mémoire, si son remède a un plein succés.

ARTICLE LXI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

SAVOYE.

DE GENEVE.

Discours en vers & autres Poësies, in 12. pag 20. Nous ne connoissons point l'Auteur de ce petit recueil. Il déclare en peu de mots que pour empêcher les mauvaises Editions qu'on faisoit de ses Poësies, il les donne au Public. On trouve ici quatre discours en Vers: le premier sur la Poësie en général : c'est un détail de tous les inconvéniens attachés au métier de Rimeur. Le second sur différens

points de morale : c'eſt une ſuite de très bons avis que donne à l'Auteur un Eccléſiaſtique de ſes amis. Le troiſième ſur les inclinations de l'Auteur pour les Arts, la Société, la guerre &c. Le quatrième ſur la Tragédie en général, & ſur les difficultés qui y ſont attachées. Ce dernier morceau eſt le plus conſidérable, & il s'y rencontre des traits bien finis : dans les autres piéces on remarque auſſi des beautés qui decèlent le génie, le bon gout & l'honnête homme. Citons cet endroit qui eſt une critique du ſtyle langoureux de notre Poëſie Dramatique.

Heureux ſi ſur les pas des maîtres de la Grèce
Nos Auteurs, de la ſcéne exiloient la tendreſſe :
Nous pourrions à ces jeux, devenus floriſſants,
Délaſſer ſans fadeur nos eſprits languiſſans.

Qu'eſt devenu ce tems, où le Peuple d'Attique
Voyoit avec plaiſir ſon Théâtre tragique
Des plus chaſtes attraits pompeuſement vêtu,
Et juſques ſous le maſque admiroit la vertu.

Cet heureux tems n'eſt plus: un goût trop déplorable
Sur la Scène n'admet qu'un amour mépriſable &c.

Après le Diſcours on trouve trois Odes & quelques autres petites Poëſies, entr'autres des Stances intitulées, *les Miſères de la Vie.* L'Auteur y parodie avec aſſez de dexterité l'Ode de M. Rouſſeau ſur les miſéres de l'homme. Voici le commencement:

Qu'un Livre eſt bien durant ſa vie
Un parfait miroir de douleurs!
En naiſſant ſous la preſſe il crie;
Et ſemble prévoir ſes malheurs.

Paroît il ? Combien de Censeurs ?
Un Pédant porteur de tristesse,
Des goûts de toutes les couleurs,
Des Jugements de toute espéce &c.

Pour expliquer le sixiéme Vers on met une note qui désigne le fameux Critique qui vivoit alors (M. l'Abbé D. F.) Sur quoi l'on peut demander si le caractère est bien juste ; si ce Censeur écrivoit en *Pédant* & en *Porteur de tristesse*, du moins à l'égard du Public pris dans sa totalité.

Enfin le recueil est terminé par quelques petites Lettres qui sont peu de chose pour la matière & pour la forme. On avertit qu'elles ont été imprimées sans l'aveu de l'Auteur. Nous doutons qu'il mette cette action au nombre des services.

FRANCE.

DE DIJON.

Ludovico XV. Victori Pacifico

Panegyricus dictus in Collegio Divio-Godranio, Soc. JESU *à Claudio Bichot, Societatis ejusdem Presbytero. XIV. Kal. Decemb. An. M. DCC XLVIII.* In-12. pp. 34. Panégyrique de Louis XV. Vainqueur Pacifique, prononcé à Dijon par le P. Claude Bichot de la Compagnie de Jesus, &c. à Dijon chez Desaint. 1749.

Cette Harangue est comme celles des Anciens, sans premiere ni seconde Partie, du moins indiquées nommément. Louis consomme la Paix au milieu de ses triomphes, & à la veille de nouveaux succès : voilà le monument éternel de l'amour qu'il porte à ses peuples ; & c'est aussi tout l'objet de ce Discours. Nous citerons ce morceau, pour donner une idée de la bonne manière de l'Auteur. Il est question des avantages que Louis procure à ses Alliés. *Huic se debere dicent alii quidem, quod victoriæ fructus ex incertis dubiisque*

certos & exploratos habeant : alii, quod in sua quibus exuti armis fuerunt, restituti sint : alii, quod avitis sese possessionibus vindicaverint : alii, quod hostis & potentis & irati jugum effugerint, simulque ferocis ac rebellantis populi conatus represserint. Dicet Hispania, si Gallum Principem anteà suscepit, cui se regendam permitteret, fecisse te, ut esset Hispano Principi, ubi extrà Hispaniam imperaret. Ostentabit Genua suos etiamnùm portus, munitiones, aditus, armamentaria, Basilicas, Palatia, Signa, Tabulas, cæteraque ornamenta propter quæ Superba nuncupatur, &c.

De Paris.

Discours qui a remporté le Prix d'Eloquence par le Jugement de l'Académie Françoise en l'année 1748. Avec plusieurs piéces de Poësie, dédiés à Madame la Dauphine, par M. Soret Licentié en

Droit. Chez Claude Hériſſant, rue neuve Notre-Dame, &c. In-12. pag. 80.

Le Diſcours roule ſur ce ſujet qui avoit été propoſé : *Les hommes ne ſentent point aſſez combien il leur ſeroit avantageux de concourir au bonheur les uns des autres.*

Quoiqu'il n'y ait point ici de diviſion, on y remarque néanmoins un ordre, une ſuite & un progrès d'idées. L'Orateur fait voir 1°. que, ſans l'attention à concourir au bonheur des autres, tous les avantages qu'on eſtime dans le monde, ne peuvent rendre les hommes heureux. 2°. Que cette attention à concourir au bonheur des autres, ſuffiroit pour faire diſparoître tous les maux, les déſordres, les crimes, qui regnent ſur la terre. « *Si* les » hommes, dit M. Soret, ſentoient » combien il leur importe de con- » courir au bonheur les uns des » autres, on verroit changer la face » de l'univers, un nouveau monde

» éclore. Il n'y auroit plus de
» peres dénaturés, d'enfans ingrats,
» d'époux infidéles, d'amis perfi-
» des, de citoyens dangereux. Cha-
» que homme en particulier ne se
» regarderoit plus comme le cen-
» tre où toutes choses doivent a-
» boutir, mais plutôt comme un
» membre du corps universel, qui
» ne peut avoir de vie, de mou-
» vement & de force que par son
» union intime avec le corps dont
» il fait partie. On comprendroit
» aisément que le bonheur d'un
» homme qui prétend être heureux,
» indépendamment de la société,
» est semblable à ces édifices iso-
» lés que rien ne soutient, & qui
» essuyant toute la violence des
» tempêtes, s'écroulent bien-tôt, &
» ne laissent de leur élévation que
» des ruines & des débris. »

Il y a dans cette composition un détail de mœurs noblement exprimé. L'auteur écrit d'une maniere sage, raisonnable & naturelle.

A la ſuite du Diſcours on trouve pluſieurs piéces de Poëſie, parmi leſquelles il ſemble qu'on doit diſtinguer 1°. celle qui a pour titre, *La gloire de Louis XIV. perpétuée dans le Roi ſon Succeſſeur.* 2°. L'Eclogue où deux Bergeres des extrémités de la Flandre s'entrétiennent des conquêtes & des vertus du Roi. 3°. L'Ode intitulée, l'Impuiſſance de la Raiſon. Nous n'en produiſons que cette Strophe.

Oui, nos foibleſſes ſont les vôtres,
Sages, qui nous dictez la loi;
On a la raiſon pour les autres,
On retient les vices pour ſoi.
Sous l'ombre d'un devoir auſtère,
Appius, ton ordre ſévère
Cache ton infame deſſein;
Et le pere de Virginie
Ne l'arrache à ta tyrannie,
Qu'en devenant ſon aſſaſſin.

David le jeune, Libraire, Quay des Auguſtins, au Saint Eſ-

prit, a reçû d'Ecosse des Editions Grecques charmantes, & ausquelles nous souhaittons que le public fasse beaucoup d'accueil : en voici la liste.

L'Iliade d'Homére en Grec & en Latin, séparément l'un de l'autre : deux Vol. in-8°. à Glascow, 1747. C'est la premiére fois qu'on a imprimé le Prince des Poëtes dans cette Ville. Le prix des deux Vol. reliés 12 livres.

Les Tragédies de Sophocle en Grec & en Latin, avec les variantes & quelques notes du Docteur Johnson : deux Vol. in-8°. à Glascow, 1745. 12 livres, reliés.

Les Tragédies d'Æschyle en Grec & en Latin, avec les variantes : deux Vol. in-8°. à Glascow, 1746. 12 livres, reliés.

Pindare avec le Latin au bas des pag. Deux Tomes en un Vol. in-8°. à Glascow, 1744. 6 livres, relié. Ce Pindare nous paroît d'une magnificence supérieure, Le caractère

en est plus gros que celui des précédentes Editions, & le format en est plus grand.

Recueil contenant plusieurs Fables d'Esope, les Dialogues de Lucien, les deux Oraisons d'Isocrate à Démonicus & à Nicocles, la Table de Cebès, & l'Oraison de Galien de Bergame; le tout en Grec & en Latin, in-8°. à Edimbourg, 1747. 6 livres, relié.

Le même Libraire (M. David) a reçû d'Edimbourg un très beau Virgile en un vol. petit format, avec d'autres curiosités littéraires que nous annoncerons une autre fois: disons un mot de ces belles Editions Grecques. Voilà donc l'Ecosse qui a du zèle pour la bonne Antiquité; on ne s'amuse pas en ce pays-là de Compositions frivoles, de Romans ridicules, de Poësies imbécilles: mais les richesses de Rome & d'Athènes y fleurissent, y trouvent des Protecteurs; & delà, malgré notre antipathie pour

l'érudition, elles se répandront chez nos Libraires, qui auroient bien fait de ne pas abandonner si-tôt la pratique d'imprimer ces excellens Ouvrages. On a donné, il est vrai, quelques Editions Latines, proprettes, élégantes & bien soignées; mais pour le Grec, il est anéanti, & nous ne sçavons s'il existeroit aujourd'hui, chez plusieurs de nos Typographes, assez de caractères pour imprimer de grands Ouvrages en cette Langue. Si Henri Etienne revenoit au monde, on lui diroit de porter son attelier à Glascow ou à Edimbourg. *Collige Sarcinulas..., jam gravis es nobis.* Et Paris ne rechercheroit ses belles Editions, qu'à condition qu'elles vinssent d'au-delà des mers.

Quoiqu'il en soit, nous félicitons fort le sieur David d'avoir eu le courage & le zèle de présenter parmi nous les Livres que nous annonçons: ceux qui verront son Pindare ne pourront résister au dé-

ſir de l'acquérir : les autres Volumes Grecs ne ſont pas tout-à-fait ſi magnifiques, mais ils ont tous leur beauté, & nous les croyons tous imprimés avec exactitude.

Le ſieur Cavelier, Libraire rue ſaint Jacques au Lys d'or, a reçû de Rome les Livres ſuivans.

Benedicti XIV. Pont. Opt. Max. olim Proſperi Card. de Lambertinis, primùm Anconitanæ Eccleſiæ Epiſcopi, deinde Bononienſis Archiepiſcopi; de Synodo Diœceſanâ Libri VIII. nunc primùm editi ad uſum Academiæ Liturgicæ Conimbricenſis. Romæ, M. DCC. XLVIII. in-4°. pag. 649.

Venerabilis Viri Joſephi Mariæ Thomaſii S. R. E. Card. Opera omnia. 3. Volumes in-4°. Le Cardinal Thomaſio né en 1649. & mort en 1713. étoit un Prélat très-illuſtre par ſa naiſſance, par ſa capacité, & par ſes éminentes vertus. On raſſemble ici tous ſes Ou-

vrages, dont le plus considérable est sur les Pseaumes.

Della Historia Ecclesiastica descritta da F. Giuseppe Agostino Orsi dell'Ordine de Predicatori, Segretario della sacr. Congreg. dell' Indice. Tom. I. II. III. in-4°. Cette Histoire Ecclésiastique est fort estimée en Italie, & l'Auteur passe pour un des Ecrivains qui possédent le mieux la Langue du Pays.

Philosophia à Benedicto Stay Ragusino versibus tradita Libri sex. Editio secunda, auctior & emendatior. Romæ, M. DCC. XLVIII. Cette nouvelle Edition est dédiée à M. le Cardinal Valenti, Sécrétaire d'Etat, & précédée d'une Lettre de M. Christophe Stay frere de l'Auteur. On fait tant d'accueil à ce Poëme en France & en Italie, que ce ne sera probablement pas la derniére fois qu'on le donnera au public. Nous attendons du même Poëte la Philosophie de Newton en vers du même goût.

On trouve chez le même Libraire un *Traité de la petite Vérole par M. Théophile Lobb, Docteur en Médecine, Membre de la Société Royale de Londres; traduit de l'Anglois ſur la ſeconde Edition par M. G. B. Docteur en Médecine.* 2. Vol. in-12.

Catalogue des Livres de la Bibliothéque de feu M. l'Archevêque Docteur en Médecine,&c. A Rouen chez Nicolas le Boucher Libraire ſur le Port, & à Paris chez Jacques Barrois, Quai des Auguſtins, in-8°. pag. 424. Nous commençons par avertir nos Lecteurs que cette Bibliothéque ſera en vente le 16. de Juin à Rouen, & que la diſtribution ſe fera non à l'amiable, comme le marque le frontiſpice du Catalogue, mais à l'enchère. C'eſt un préliminaire important qu'on nous prie d'annoncer au public.

Enſuite nous faiſons remarquer

qu'il y a 5009. Articles, c'eſt-à-dire, environ 15000. Volumes dans cette vaſte Bibliothéque : ce qui prouve les ſoins, la conſtance, l'ardeur du Propriétaire. Preſque ſans fortune & ſans ſecours, il a ſçû former une Collection capable de picquer le zèle d'un Millionaire, qui ſeroit homme de Lettres.

Nous avons parcouru la plûpart des ſuites du Catalogue, & chacun d'elle nous fourniroit une ample matiére d'obſervations, s'il falloit en donner une notice exacte. Nous nous contentons de dire qu'on trouve de tout ici, de l'excellent, du bon & du médiocre : mais l'excellent & le bon dominent. Chaque claſſe préſente des richeſſes qu'on découvre à l'œil ; & dans le détail on rencontre même des raretez, des curioſitez dignes de l'attention des connoiſſeurs. Par exemple, qui ne voudroit pas bien acquerir les Livres ſuivants,

La Polyglotte de Ximenés, de 1514.
Le Quintuplex Pſalterium, de 1509.
Le N. Teſtament Grec de Robert Etienne (*ô mirificam*) 1549.
Le Breviaire de Rouen, 1491.
Le Breviaire du Card. Quignonez, 1543.
Le Concile de Trente 4° 1566.
Le Traité de Claude Seyſſel ſur la Providence, 1508.
Les très merveilleuſes victoires, &c. de Guill. Poſtel, 1554.
Le Plaute de Milan, 1500.
Le Térence de Veniſe, 1483.
Le Lucain de 1477,
Le Valere Maxime de 1475. &c.
Et ceux qui examineront avec ſoin le Catalogue, verront bien le cas particulier qu'il faut faire des articles concernant la Théologie, les Belles-Lettres & l'Hiſtoire. Ils feront attention à quelques MSS. qui s'y rencontrent ; aux Editions d'Alde, des Etiennes, d'Elzevir,

de Gryphe, &c. Et pour l'ordre du Catalogue, ils rendront justice aux connoissances & aux talens de celui qui l'a dressé. Enfin il leur sera aisé de juger qu'il est ici, comme dans toutes les grandes Collections, bien des Livres qui ne doivent tomber qu'en main sûre; étant d'une doctrine ou d'une morale qui n'est pas toujours celle de la verité.

Nous sommes apparemment les derniers à parler des projets de Place, qui font l'entretien de Paris; mais en ceci il y a peut-être de l'avantage à ne dire sa pensée qu'après tout le monde. On nous a communiqué d'assez bonnes choses sur cette matiére; & d'abord une Brochure, intitulée: *Lettre de divers Auteurs sur le projet d'une Place devant la Colonnade du Louvre pour y mettre la Statue Equestre du Roi.* On a, dans ce petit Recueil, une premiére Lettre qui en occasionne

trois autres. Et cette premiére est d'un Anonyme homme d'esprit ; quoique sans connoissances, dit-il, en matière d'Architecture. C'est peut-être un de ces cas où il ne faut pas prendre un langage de modestie au pied de la lettre. Le même Auteur préconise beaucoup l'emplacement du Louvre, tant parce qu'on dégageroit la belle Colonade, objet des vœux de toute la Nation, que parce qu'on ne peut guéres imaginer de situation plus favorable pour la Statue de S. M. Mais l'anonyme ne s'en tient pas là, il fait à l'occasion de ce projet une petite excursion critique sur le peu de goût qui regne dans les ornemens de Paris. Il y a plus de beautés dans cette Ville qu'il n'en faudroit pour en faire la merveille du monde ; mais la plûpart de ces beautés sont si mal entendues pour la situation, le point de vuë, les accompagnemens, la distribution, que l'œil du Citoyen &

celui de l'Etranger ne ſont point charmés de cette Capitale. » Donnez-moi, dit l'Auteur, la Colonnade du Louvre, le Luxembourg, les Thuilleries & le Portail de S. Gervais à placer dans » deux ruës, qui traverſeront le » centre de Paris, & qui ſe croiſeront : que je place ces Edifices » aux extrémitez de mes deux ruës, » dès lors étant vus continuellement de ceux qui vont & viennent, ils fixeront l'attention » des Etrangers, &c. » Nous faiſons tout l'accueil qui depend de nous à cet Anonyme, parce qu'il raiſonne en bon Citoyen, & qu'il dit des choſes très ſenſées en très peu de mots.

La ſeconde Lettre du Recueil ajoute au Projet de *la Place devant la Colonnade du Louvre*, celui d'élever dans ce lieu deux Colonnes faites ſur le modéle des Colonnes Trajane & Antonine, où ſeroient repréſentés en bas-reliefs

les grands événemens du Regne de Louis XV. Cette idée eſt revêtuë de tous les raiſonnemens capables de perſuader. On donne les proportions des deux Colonnes qui ſeroient de 84 pieds de hauteur ſans la baſe, le Chapiteau & le Piédeſtal ; & en indiquant les bas-reliefs dont on prendroit ſoin de les orner, on dit que ces Monumens feroient connoître notre goût à la poſtérité, comme la deſcription du Bouclier d'Achille nous met en état de juger du goût & des mœurs de l'ancienne Grèce. Nous prenons comme de purs exemples ou de ſimples hypothèſes, ce que l'Auteur dit de la facilité de repréſenter une multitude d'actions heroïques dans des bas-reliefs occupant un petit eſpace. Car il ſemble que, pour des Monumens tels qu'on les propoſe ici, il faudroit travailler en grand, & ſe réduire plûtôt à quelques exploits ſinguliers, laiſſant aux Médailles

& à l'Hiſtoire le ſoin de dire le reſte.

Une troiſiéme Lettre, qui eſt de la même main que la ſeconde, raiſonne ſur les déſirs de rendre Paris plus beau qu'il n'eſt aujourd'hui. Quoique ceci ſoit une eſpéce de pure Théorie, puiſqu'il ne depend pas d'un Particulier de donner une meilleure tournure à la Capitale d'un grand Empire ; il eſt pourtant vrai que ſes reflexions méritent d'être accueillies, & peut-être protégées ; tant parce qu'elles favoriſent le goût des Arts, qu'à cauſe des ouvertures qu'on y peut trouver, ſoit dans ce ſiécle ſoit dans un autre. Mais encore que dit la Lettre en queſtion ? D'abord elle ne cenſure pas mal la legéréte de nos Concitoyens, qui affectionnent tantôt un quartier de Paris & tantôt un autre; qui ont commencé à décorer le Marais, puis ſont allés au quartier S. Honoré, enſuite au Faux-bourg

bourg S. Germain ; ne finiſſant rien nulle part, ou plutôt bâtiſſant par-tout ſans autre attention que celle de ſe loger magnifiquement ; ne tenant compte ni des allignemens, ni des points de vuë, ni du ſoin de ménager des places, des carrefours, des iſſues favorables au Public. De cette inconſtance qui entre aſſez dans notre caractère, l'Auteur paſſe à bien des réflexions qui remedieroient un peu à cet inconvénient. Il forme des projets pour l'embelliſſement de nos ruës, ſoit en continuant de les élargir, de les redreſſer comme on a commencé de faire : avantage dont joüiront nos arriéres-neveux ; ſoit en cachant avec dextérité les defauts ſans nombre qui s'y rencontrent. Il voudroit, cet Ecrivain attentif, qu'on fît à peu près comme M. le Nôtre qui profitoit des inégalitez mêmes d'un terrain, pour rendre un Jardin plus beau & plus agréa-

ble. Il faut lire cette Lettre où il y a du détail & qui est assez bien écrite.

La dernière Lettre de ce Recueil est encore adressée à l'Auteur de la première, mais elle est dans un goût différent de la seconde & de la troisiéme. Elle approuve bien l'idée de découvrir la Colonnade, en abattant les batimens qui l'offusquent ; mais l'Auteur voudroit qu'on plaçât ailleurs la Statue du Roi. Ce seroit, dit-il, augmenter la magnificence de Paris que de former une autre Place, & d'y élever le Monument destiné à perpétuer la gloire de S. M. mais où sera cette Place? Les Architectes ont donné des desseins de toute espèce, ils ont porté leurs vuës au-delà & en deçà des Ponts. Nous ne croyons pas qu'il y ait un lieu dans Paris un peu apparent dont on n'ait parlé; cependant l'Auteur de cette derniére Lettre, (à la verité point Ar-

chitecte, comme il l'avoue) trouve encore un endroit auquel personne n'avoit songé, du moins que personne n'avoit proposé de maniére à le faire agréer : C'est de construire la Place devant l'Eglise de S. Sulpice. « Son Portail, dit-» il, n'est-il point assez Majestueux, » pour former le côté principal » d'une belle Place où les nobles » habitans de Paris, sortant de » rendre leur culte au Tout-Puis-» sant, seroient avertis par la re-» présentation du Roi, qu'ils ver-» roient en face au milieu de cette » Place, de ce qu'ils doivent, après » Dieu, à leur Prince? »

Voilà un projet qu'on ne peut pas dire inutile pour cet endroit de Paris ; ni pour la grande Eglise qui s'acheve aujourd'hui. Nous ignorons ce que le Public a pensé de cette ouverture, & des raisons qui la favorisent.

Après le Recueil de Lettres qu'on nous a communiqué, nous

parlerons d'un projet de Place, qui fut adreſſé à M. de Tournehem le 30 Décembre dernier. Nous ne connoiſſons pas l'Auteur, circonſtance qui ſe rencontre ſouvent par rapport aux productions qu'on adreſſe à nos Mémoires. Ce n'eſt pas un mal, c'eſt même un bien parcequ'il en réſulte un peu plus de liberté. Or la liberté, modérée s'entend & raiſonnable, eſt aſſez voiſine du vrai; & qu'eſt-il beſoin d'écrire, ſi l'on ne dit la vérité ? L'Architecte Auteur du projet préféreroit donc, pour la place qu'on médite, le terrein qui eſt entre le Pont-tournant & les Champs Eliſées: ceci dit-il, forme un bel emplacement, n'occaſionneroit aucune dépenſe pour l'acquiſition, faciliteroit beaucoup la conſtruction, enfin contribueroit infiniment à la décoration des Thuilleries qui, par ce moyen, ſembleroient unies aux Champs Eliſées.

Il y a beaucoup de vérité dans ces raiſons & beaucoup de nobleſſe dans la Deſcription que l'Artiſte joint à ſon projet : il imagine que la place ſeroit quarrée, de 160 toiſes de long ſur 140 de largeur, fermée par les deux côtés de face, de bâtiments, & terminée par quatre Pavillons détachés & par des ruës de 20 Toiſes de largeur chacune. Les deux autres faces, ſçavoir celle qui borne les Thuilleries & celle qui borde les Champs Eliſées, ſeroient formées par des murs de terraſſe & des foſſés.

Il explique enſuite la ſtructure, le goût, la décoration tant des Bâtiments que de la Statue placée au milieu ; & nous remarquons dans ce détail 1°. qu'il n'y auroit rien de plus aiſé que de multiplier les ornements rélatifs aux grandes actions & aux vertus du Monarque ; les murs de terraſſe du côté des Champs Eliſées & des Thuille-

ries étant susceptibles de recevoir tous les bas-reliefs qu'on jugeroit à propos. On pourroit même décorer dans le même goût les bâtiments de face ; idée néanmoins que l'Auteur n'approuve pas tant, à cause qu'en entrant dans la place on ne pourroit voir ces ornements que de profil. 2°. Nous observons avec plaisir que l'Artiste a bien songé aux proportions que doit avoir la Statue dans un endroit si vaste & un point de vuë si immense. Il en décrit tous les accompagnements comme devant être de grandeur très-colossale ; nous croyons qu'on ne pouroit excéder en ce genre.

La seule objection un peu forte qu'on a faite contre ce dessein, c'est que la place & la Statue seroient hors de Paris : à quoi l'Auteur répond que telle a été depuis long-tems le sort de la plûpart des grandes Places. On ne leur a point trouvé de situation commode dans

le centre des Villes, mais hors des remparts où l'on étoit plus maître du Terrein.

Il y a une autre objection qui nous touche, c'est que dans ce systême l'intérieur de Paris ne seroit point décoré : ce qui est néanmoins un objet important dans l'intention de ceux qui gouvernent & dans les désirs du Public. Mais cette difficulté, comparée avec les avantages, disparoitroit peut-être : nos Lecteurs en jugeront.

Parmi le grand nombre d'Architectes qui ont donné des plans, on a distingué M. Laurent ; ses plans au nombre de sept ont été présentés dans le détail convenable à chacun. Nous n'avons point vû l'exposition de ces desseins ; mais nous sçavons d'ailleurs que des personnes d'un goût sûr font beaucoup de cas de cet Artiste. On peut juger de son génie par les plans, coupes & élévations qu'il a composés pour les Carmes Bil-

lettes. On a aussi de lui le dessein d'un Buffet d'orgue destiné pour la Paroisse de Saint Sulpice. Nous voudrions que ce morceau fût exécuté, pour raisonner avec plus de connoissance de cause de cette entreprise vraiment hardie. Il doit en résulter que les tuyaux ne nuiront point à la décoration, & que la décoration augmentera même le son des tuyaux. On peut voir l'Estampe de ce Buffet d'Orgue, qui présente à l'œil une multitude d'ornemens. Comme la Tribune & l'élévation de cet endroit sont immenses, il y a tout lieu de croire que toutes les richesses de cette architecture feront un bel effet.

Puisque nous parlons d'Estampes, le Public sera bien aise d'apprendre qu'on en voit une très-belle du Roi de Pologne Electeur de Saxe, gravée d'après le portrait de ce Prince peint en 1715 par feu M. Rigaud. Ce morceau de gra-

vure a deux pieds & demi de haut ſur 21. pouces de large. Le Roi de Pologne y paroît dans un champ borné par un arbre & par une eſpéce de rocher tronqué. Il eſt debout tenant un bâton de Commandement qui porte ſur le rocher. La draperie eſt militaire, cuiraſſe, bottes, braſſards, &c. & par derrière flotte le manteau Royal doublé d'hermine, qui répand une lumière éclatante du côté droit. A gauche, on voit un Maure domeſtique du Prince, lequel ſemble marcher & venir préſenter un caſque à ſon Maître. L'ombre de la figure du Roi tombe ſur ce Maure, & occaſionne avec la doublure d'hermine, qui répand de l'éclat du côté droit, un très-bel effet de clair obſcur.

Cette belle Eſtampe eſt de M. Balechou, qui, ſur cet ouvrage, a été agréé unanimement, & reçu le 29. de Mars dernier, par l'Académie Royale de Peinture & de

Sculpture. Il présenta en même-tems deux autres Estampes gravées d'après M. Jeaurat, & une troisiéme représentant la Force d'après un Tableau de M. Nattier. Les Curieux pourront voir tous ces morceaux dans la maison de l'Auteur, rue Saint Etienne des Grès, chez M. Guillot, Maître de Pension.

Examen du prétendu Sophisme de Zénon. Par M. Audierne Maître de Mathématiques à Paris. *

Supposé, disoit Zénon, *qu'A-*

* L'abondance des matières & les bornes du Journal ne nous ont pas permis, depuis trois ou quatre mois, de placer ce morceau dont nous faisons cas, & que nous prions nos Lecteurs de suivre avec attention. L'Auteur a une maniére de raisonner claire, méthodique, & qui touche le vrai but de la question. Nous avions déja de lui des élémens de Mathématiques & une nouvelle édition de la Géographie de M. Robbe. Nous l'exhortons fort à bien mettre à profit ses connoissances & son bon esprit.

chille aille dix fois plus vîte qu'une Tortue, si la Tortue a une lieuë d'avance, jamais Achille ne l'attrapera. Ce qu'il démontroit de la maniere suivante.

Pendant qu'Achille fera la lieuë que la Tortue a d'avance sur lui, la Tortue qui va dix fois moins vîte qu'Achille fera la dixième partie de la seconde lieuë: pendant qu'Achille fera cette dixiéme partie, la Tortue fera la dixiéme partie de cette dixiéme partie, c'est-à-dire la centiéme partie de la seconde lieuë; & ainsi de suite, de maniere qu'Achille & la Tortue s'approcheront de plus en plus sans jamais se rencontrer.

On a prétendu faire voir que cette proposition n'étoit qu'une vaine subtilité de dialectique, en disant que tous ces dixiémes de dixiémes de lieuë réunis ensemble, ne font que la neuviéme partie d'une lieue, & non pas une infinité de lieues, comme on s'est

imaginé que Zénon le ſuppoſoit. On a même beaucoup déclamé à ce ſujet contre ce Philoſophe & en même tems contre les Anciens, en traitant d'*Inepties* la plus grande partie de leurs propoſitions. Il n'y a cependant rien de plus vrai que ce prétendu Sophiſme; jamais Achille n'attrappera la Tortue. On ne ſoutient le contraire que faute de prendre le ſens de Zénon; & cette propoſition, connue ſous le nom de Sophiſme des Anciens, eſt vraiment celui des Modernes.

Il s'agit ici de l'étendue intellectuellement diviſible à l'infini. Zénon ne ſuppoſe pas que le mouvement d'Achille & de la Tortue ſera un mouvement uniforme, tel que l'eſt celui d'un homme qui marche naturellement; il n'y a point de doute que s'ils s'y prenoient de cette manière ils ſe joindroient : mais il entend un mouvement uniformément retardé, & s'il ne le dit pas formellement dans

l'hypotèse, c'est parce que la démonstration l'explique assez. *Pendant qu'Achille fera*, dit-il, *une lieuë, pendant qu'il fera un dixiéme de lieuë, pendant qu'il fera un centiéme de lieuë &c.* & de même en parlant de la Tortuë, *pendant qu'elle fera un dixiéme de lieuë, pendant qu'elle fera un centiéme de lieuë*, & ainsi de suite. Pouvoit-il désigner plus clairement la nature du mouvement dont il vouloit parler ? On ne s'y seroit point mépris si l'on avoit comparé l'hypotèse à la démonstration.

Aussi n'a-t'on jamais raisonné plus inconséquemment, qu'on a été obligé de le faire pour réfuter ce Philosophe. *Tous ces dixiémes de dixiémes que parcourre la Tortuë forment*, dit-on, *une progressgression infinie, dont le dernier terme devient si petit, qu'on peut le prendre pour zero.* Mais si cette progression est infinie, comme on le dit, a-t'elle un dernier terme ?

Elle a un premier terme $\frac{1}{10}$ avant lequel il n'y en a point d'autre ; si l'on en admet un dernier, il n'y en aura point non plus au-delà de ce dernier ; & par conséquent cette progression sera finie.

Mais par infini, on entend, dira-t'on, *un très-grand nombre.* Quel est-il ce très-grand nombre ? Manque-t'on de nom pour le dénommer ; on a dix chiffres : quel qu'il soit, c'est autant qu'il en faut pour le chiffrer. *Vous ne saisissez pas notre pensée*, continuera-t'on, *si l'on chiffroit ce nombre on le détermineroit ; & par progression infinie nous entendons une progression qui a une infinité indéterminée de termes.* J'avoue que je n'entens point votre pensée. Vous m'assignez un dernier terme : si le nombre des termes de votre progression est indéterminé, ce dernier terme est aussi indéterminé ; s'il est indéterminé, pourquoi voulez-vous qu'il soit constam-

ment égal à zéro? Eſt-ce parceque quel qu'il ſoit il ſera toujours un infiniment petit, & que par cette raiſon il ſera indifférent de prendre pour ce dernier terme, par exemple, le cent milliéme ou le cent mille-uniéme? Prenez garde, nous diſputons ici en Géométres & non pas en Phyſiciens. Si Achille n'attrape la Tortuë qu'au cent mille-uniéme terme, il ne l'avoit point encore jointe au cent milliéme; s'il l'avoit attrapée au cent milliéme, il l'a paſſée au cent mille-uniéme; ou ſi vous confondez le cent milliéme terme avec le cent mille-uniéme à cauſe de leur extrême petiteſſe, vous paſſez du Géométrique au Phyſique, vous ſortez de notre hypotéſe.

D'ailleurs ſi vous admettez une infinité indéterminée de termes, il m'eſt libre d'en ſuppoſer autant que je le voudrai, pourvu que j'en ſuppoſe un très-grand nombre. Or cent millions eſt un très-

grand nombre ; ainſi j'en admets cent millions, un autre en admettra un billion. Soit donc qu'une progreſſion décuple ait cent millions de termes, ſoit qu'elle en ait un billion, la ſomme de tous ces termes ſera toujours la même, ſera toujours dans le cas dont il s'agit ici $\frac{1}{9}$ de lieuë ; & par conſéquent, ſelon vous, la ſomme de neuf cent millions de termes qui ſe trouvent de plus dans la progreſſion d'un billion de termes, que dans celle de cent millions, ſera zéro. Or ce que je dis de cent millions & d'un billion convient à tous autres nombres ; donc le nombre des termes d'une progreſſion infinie, ne peut point être un très-grand nombre indéfini : il ne peut être qu'un nombre réellement infini ; ainſi une progreſſion infinie n'a point de dernier terme ; & par conſéquent on ne peut point ſuppoſer que ce dernier terme eſt zéro.

Il y a plus, ſuppoſons pour un inſtant que la progreſſion dont il s'agit ait effectivement un dernier terme, & que ce dernier terme puiſſe être pris pour zero; l'avant-dernier qui eſt dix fois plus grand que le dernier, pourra-t'il être pris auſſi pour zéro, ou ne pourra-t'il point l'être? S'il ne peut point l'être, il eſt conſtant que la ſomme de tous les termes de la progreſſion, depuis le premier juſqu'à l'avant-dernier incluſivement, ne ſera point un $\frac{1}{9}$; & il ſuffit, pour s'en convaincre, d'en ſuivre un inſtant le calcul. A $\frac{1}{10}$ qui eſt le premier terme, il faudroit ajouter $\frac{1}{90}$ pour faire $\frac{1}{9}$, & l'on n'y ajoute que $\frac{1}{100}$; ainſi la ſomme $\frac{11}{100}$ eſt plus petite que $\frac{1}{9}$ de $\frac{1}{900}$: à $\frac{1}{100}$ il faudroit donc ajouter $\frac{1}{900}$ pour faire $\frac{1}{9}$, & l'on n'y ajoute que $\frac{1}{1000}$, la ſomme $\frac{111}{1000}$ eſt donc encore plus petite que $\frac{1}{9}$

de $\frac{1}{9000}$; ainsi il faudroit ajouter $\frac{1}{9000}$ à $\frac{111}{9000}$ pour faire $\frac{1}{9}$, & l'on n'y ajoute que $\frac{1}{10000}$, la somme $\frac{1111}{10000}$ est donc encore plus petite que $\frac{1}{9}$; & ainsi de suite à l'infini. Il s'en faudra donc toujours de la neuviéme partie de cet avant-dernier terme; que la somme de tous les termes de la progression, depuis le premier jusqu'à l'avant-dernier inclusivement, ne soit $\frac{1}{9}$; & tant que cet avant-dernier terme ne sera point zéro, sa neuviéme partie sera quelque chose. Or en ajoutant à cette somme zéro pour le dernier terme, & telle partie de zéro que l'on voudra, on ne l'augmentera point; donc elle ne vaudra point $\frac{1}{9}$; & par conséquent, c'est non seulement en vain que l'on prétend résoudre la question, en disant que pendant que la Tortuë fera la $\frac{1}{9}$ partie de la seconde lieuë, Achille qui va dix fois plus vîte qu'elle, fera $\frac{10}{9}$ de lieuë, qui font une lieuë & $\frac{1}{9}$; mais c'est pré-

cisément en cette solution que consiste le sophisme des adversaires de Zenon, puisque la Tortuë ne parviendra jamais à faire ce neuviéme de lieuë: je le répete ; parce que c'est ici le point illusoire ; il est bien vrai que pendant que la Tortuë feroit un $\frac{1}{9}$ de lieuë, Achille qui va dix fois plus vîte qu'elle, feroit $\frac{10}{9}$; mais jamais la Tortuë ne parviendra à le faire ce neuviéme. Si l'on dit au contraire que l'avant-dernier terme peut être pris aussi pour zéro, je ferai sur l'antepénultiéme le même raisonnement que je viens de faire sur l'avant-dernier ; & je démontrerai de la même maniere dont je viens de le faire, que la somme de tous les termes sera toujours moindre que $\frac{1}{9}$.

Mais, répondra-t-on, *ce dernier terme n'est point effectivement Zéro ; il est seulement si petit qu'on peut le prendre pour Zéro. Or si l'on peut le prendre pour Zéro, à plus forte raison pourra-t-on*

prendre sa neuvième partie pour Zéro ; ainsi puisque la somme de tous les termes de la progression dont il s'agit ne différe de $\frac{1}{9}$ que de cette neuviéme partie, la différence de la somme de tous les termes de la progression dont il s'agit à $\frac{1}{9}$ sera plus qu'infiniment petite ; donc elle sera nulle ; donc la somme de tous les termes ne différera point de $\frac{1}{9}$; donc elle sera $\frac{1}{9}$.

J'avoue que ce terme que vous appellez le dernier, pourra être infiniment petit : mais je ne puis l'admettre pour le dernier. Car enfin il sera encore quelque chose, ou il ne sera plus rien. S'il est encore quelque chose, c'est en vain que vous m'objectez qu'il sera si petit que je pourrai le prendre pour Zéro. Quelque petit que vous le supposiez, je lui conçois encore une dixiéme partie, une centiéme partie, une milliéme partie &c ; je conçois donc encore des termes au-delà de celui que vous appellez le dernier ; la progression n'est donc point encore épuisée ; il n'est donc pas le dernier. S'il n'est rien, je ne puis admettre rien pour un des termes d'une progression géométrique. Une progression est une égalité de rapports ; des rapports géométriques sont des manières de contenir, sont des com-

paraifons ; or zéro ne contient ni n'eft contenu : comparer à rien, c'eft ne point comparer.

Tout ce que je puis vous accorder, c'eft que la différence de la fomme de la progreffion dont il s'agit à $\frac{1}{9}$ fera toujours auffi petite qu'on le voudra, de même que la racine approchée d'un nombre qui n'eft point une puiffance parfaite différe d'auffi peu qu'on le veut de la racine de ce nombre ; excepté que l'on connoît toujours la différence de cette fomme à $\frac{1}{9}$, & que l'on ne peut jamais connoître celle d'une racine approchée à la vraye racine. Or dès qu'il y aura une différence de cette fomme à $\frac{1}{9}$, telle qu'elle foit cette différence, c'eft tout ce que je demande, c'eft tout ce que prétend Zénon lui-même. Eh ! comment en effet n'y auroit-il pas de différence ? Comment Achille pourroit-il joindre la Tortuë, tant qu'ils fuivront l'un & l'autre les progreffions dans lefquelles l'hypotèfe les adftreint ? La progreffion que fait la Tortuë n'anticipera-t-elle pas toujours d'un pas celle que fuit Achille ? Le premier terme de la première n'eft-il pas le fecond terme de la feconde ; le fecond terme de la première n'eft-il pas le troifiéme de la feconde, & ainfi de fuite à l'infini ? Il fuffit d'avoir des yeux pour s'en convaincre.

Progreſſion que ſuit la Tortuë.

$$\frac{1}{10}\cdot\ \frac{1}{100}\cdot\ \frac{1}{1000}\cdot\ \frac{1}{10000}\cdot\ \&c.$$

Progreſſion que ſuit Achille.

$$1.\ \frac{1}{10}\cdot\ \frac{1}{100}\cdot\ \frac{1}{1000}\cdot\ \&c.$$

De ce qu'Achille & la Tortuë s'approchent l'un de l'autre de plus en plus à l'infini, on a cru qu'ils devoient enfin ſe rencontrer; & c'eſt ce qui a fait naître l'erreur. C'eſt ſouvent envain que deux choſes s'approchent l'une de l'autre de plus en plus à l'infini, elles ne parviendront jamais à ſe joindre. Les Aſymptotes ne s'approchent-elles pas de plus en plus à l'infini de leur hyperbole, & n'eſt-il pas démontré qu'elles ne la rencontreront jamais? N'eſt-il pas démontré que l'on peut tirer entre une Tangente & un Cercle une infinité d'Arcs qui ſeront près de plus en plus de cette Tangente, & que l'on ne parviendra cependant jamais à en tirer un qui ſe confonde avec cette même Tangente? N'eſt-il pas démontré qu'une ligne courbe peut devenir courbe de moins en moins à l'infini, ſans cependant jamais devenir une ligne droite? Pourquoi donc Achille ne pourra-t-il pas s'approcher de plus en plus à l'infini de la Tortue, & cependant ne la jamais joindre; quoique dans l'hypotèſe la Tortue ne parvienne jamais à la neuviéme partie de la ſeconde lieue, comme je crois l'avoir démontré.

Il est cependant constant, dira-t-on enfin, *que si Achille va dix fois plus vîte qu'une Tortuë, il attrapera la Tortuë, quoiqu'elle ait cent lieuës d'avance sur lui.* D'accord ; mais ce ne sera point en s'y prenant de la maniere que lui prescrit Zénon. Il l'attrapera, parce qu'après avoir fait un pas, il ne fera point $\frac{1}{10}$ de pas, & qu'après avoir fait $\frac{1}{10}$ de pas, il ne fera point $\frac{1}{100}$ de pas, & ainsi de suite ; mais parce qu'après avoir fait un pas, il fera un autre pas égal au premier, & ainsi de suite ; parce que la Tortuë après avoir fait un pas qui ne sera que la dixiéme partie de celui d'Achille, puisqu'elle va dix fois moins vîte que lui, fera un autre pas égal au premier, & ainsi de suite. Achille & la Tortue se joindront, parcequ'ils suivront l'un & l'autre une progression Arithmétique, & non pas une progression Géométrique, comme l'exige Zénon. On peut s'y prendre de plusieurs manieres pour parvenir à un même but : mais parmi ces différentes manieres il peut y en avoir par lesquelles il est impossible d'arriver au but que l'on se propose. Or c'est précisément une de ces dernieres manieres que Zénon prescrit à Achille, & par conséquent ce n'est point un Sophisme qu'il lui propose ; mais seulement une maniere impossible de joindre la Tortue.

Lorsqu'Achille & la Tortue s'y prendront d'une autre manière, lorsque l'un & l'autre, après avoir fait chacun un de leurs pas, en feront ensuite un autre égal au premier, & ainsi de suite, il est certain qu'ils se joindront, & il n'y aura alors rien de plus facile que de déterminer le point de leur rencontre.

En effet soit x l'espace que parcourera la Tortuë avant qu'Achille la joigne. Pendant que la Tortuë parcourera cet espace, Achille qui va dix fois plus vîte qu'elle, parcourera un espace égal à $10\,x$. Or suivant ce qui est proposé, x plus la lieuë dont Achille étoit éloigné de la Tortuë, lorsqu'ils ont commencé l'un & l'autre à se mouvoir, doit être égal à $10\,x$; ainsi l'on a cette équation $x + 1 = 10\,x$; donc $1 = 9\,x$; & par conséquent $x = \frac{1}{9}$ donc &c.

TABLE DES ARTICLES du II. Vol. de Mai 1749.

ART. LI. *Nouvelle Traduction de Saluste &c.* 961

ART. LII. *Dissertation sur l'année de l'exil d'Ovide &c.* 981

ART. LIII. *Extrait d'un Traité démonstratif de la quadrature du Cercle &c.* 996

ART. LIV. *Acta Sanctorum Septembris &c. Actes des Saints I. vol. de Sept. suite de l'Article XLVIII. au I. Vol. de Mai.* 1008.

ART. LV. *Défense du Dogme Catholique sur l'Eternité des peines &c.* 1021

ART. LVI. *Dissertation sur la maladie des Bestiaux &c.* 1037

ART. LVII. *Lettre ou P. B. J. sur un Article de ces Mémoires.* 1043

ART. LVIII. *Histoire Générale d'Allemagne &c. Tom. IX.* 1054

ART. LIX. *l'Anti-Lucrece traduit par M. de Bougainville &c.* suite de l'Art. XXXI. au mois d'Avril. 1072

ART. LX. *Mémoire & Dialogue sur la goutte &c.* 1089

ART. LXI. *Nouvelles Littéraires.* 1103

Errata pour le I. vol. de Mai 1749.

Pag. 728. l. dern. Art. *lis.* Arts.
P. 813. l. antep. 1684. *lis.* 1728.
P. 825 l. 13. d'habile *lis.* habile.
P. 925 l. 2. fnt *lis.* fut.

Pour le II. Vol de Mai.

P. 967. l. antep. qne *lis.* que.
P. 1118. l. 12. chacun, *lis.* chacune.

Lu & approuvé, LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE DES SCIENCES ET DES BEAUX ARTS.

Juin 1749.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts;

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur le PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

Juin 1749.

A PARIS,
Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quai des Augustins, à la Renommée, & à la Prudence.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

CES MEMOIRES SONT commencés au mois de Janvier 1701, & se vendent 15 s. le mois en blanc, & brochés 16 s.

Années

1701.	9.	vol.	1726.	13.	v.
1702.	12.	v.	1727.	12.	v.
1703.	12.	v.	1728.	12.	v.
1704.	12.	v.	1729.	12.	v.
1705.	12.	v.	1730.	12.	v.
1706.	12.	v.	1731.	12.	v.
1707.	12.	v.	1732.	12.	v.
1708.	12.	v.	1733.	12.	v.
1709.	12.	v.	1734.	12.	v.
1710.	12.	v.	1735.	14.	v.
1711.	12.	v.	1736.	15.	v.
1712.	12.	v.	1737.	13.	v.
1713.	12.	v.	1738.	13.	v.
1714.	12.	v.	1739.	14.	v.
1715.	12.	v.	1740.	13.	v.
1716.	12.	v.	1741.	12.	v.
1717.	12.	v.	1742.	12.	v.
1718.	12.	v.	1743.	12.	v.
1719.	12.	v.	1744.	12.	v.
1720.	5.	v.	1745.	12.	v.
1721.	12.	v.	1746.	15.	v.
1722.	12.	v.	1747.	14.	v.
1723.	12.	v.	1748.	15.	v.
1724.	12.	v.	1749.	7.	v.
1725.	12.	v.			

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts.

Juin 1749.

ARTICLE LXII.

CAROLI NOCETI E SOC. JESU de Aurora Boreali Carmen cum notis Jos. Rogerii Boscovich ex eâdem Soc. Poëme du P. Noceti sur l'Aurore Boréale &c. à Rome &c. 1747.

IL s'est passé XIV. ans entre le Poëme de l'Iris & celui de l'Aurore Boréale. L'Auteur trans-

porté dans une carriére de Métaphysique, pays si ingrat pour les Muses, ne tiroit plus aucuns sons de sa lyre, lorsqu'en 1743. quelque heureuse avanture, que nous ignorons, le délivra de *cette barbarie*, comme il s'exprime lui-même, & le rendit à ses premiéres études.

Vos ô præsentia, Musæ,
Numina, si vestros liqui non sponte recessus;
Ingratasque moras & inanes flevimus annos,
Vos me pulverei rauca inter bella Lycæi
Sordentemque artus & barbara verba sonantem,
Accipite ô reducem, atque omni abstergite labe,
Et lymphâ, atque sacris Lauri lustrate maniplis.

Tout le Poëme porte sur l'ingénieuse explication que M. de Mairan, de l'Académie Royale des

Sciences, donna de l'Aurore Boréale en 1731. & nous n'avons rien de mieux à faire, pour bien ſuivre le P. Noceti, que de le comparer avec l'Académicien. Celui-ci *Sect. III. c. 3.* nous apprend que le commencement du Phénoméne arrive communément deux trois ou quatre heures tout au plus après le coucher du Soleil; Que l'on apperçoit d'abord vers le Septentrion une eſpéce de Brouillard aſſez obſcur, qui ſe range ſous la forme à peu près d'un ſegment de cercle étendu ſur l'horiſon ou dont l'horiſon fait la corde; Que la partie viſible de la circonférence ſe trouve bientôt bordée d'une lumiere blanchâtre, d'où réſulte un arc lumineux ou pluſieurs arcs concentriques; Que dans le ſegment obſcur, il ſe fait toujours quelque bréche éclairée, d'où partent des jets & des rayons de lumiere diverſement colorés; Que dans l'état le plus parfait de l'Au-

rore Boréale, on voit au Zénith une sorte de Couronne, où tous les traits de lumiére paroissent concourir pour se répandre de-là en tout sens : c'est comme la clef d'une voute, la lanterne d'une coupole, le sommet d'un pavillon ou d'une tente.

Or tout ceci est exprimé de cette maniére par le P. Noceti.

Primùm igitur, Boreamque inter Solemque cadentem ;
Hic se ubi sub pelagus ternis fermè abdidit horis ;
Nube niger densâ, crassusque vaporibus orbis.
Vix medium, veluti fugiens, metuensque videri
Se se aperit cœlo, & mediâ plus parte recondit.
Nec longum ille tamen durat pudor. Extima quippe
Zona renidenti paulatim albescere limbo
Incipit : hanc aliæ gyro interiore secutæ.

Lumine inardeſcunt ſimili ; variumque nitentes
Luce ſecant totam pulchriſque coloribus umbram.
At, qui cæcus adhuc caligine flectitur atrâ,
Limbus agit rimas ; rimis tum protinus actis
Exiliunt radiorum imbres, & lumina jactant.

. . . .

Sæpè etiam mediâ cæli regione videbis
Multa coire ſimul, centroque quieſcere in uno,
Flammarum capita ; & latos diffundere ramos,
Inque tholi patulam ſeſe componere formam.
Ut, cum immitis agros atque aëra Cancer adurit,
Grata coronatæ texunt umbracula fagi :
Aut ut iter gravibus legio permenſa ſub armis
Subſtitit, & campis tentoria fixit apertis.

Ces beaux vers ſont ſuivis d'un morceau très Poëtique, par lequel l'Auteur avertit de ne pas regarder l'Aurore Boréale comme un Phénomène ſiniſtre. Combien de fois, dit-il, a-t-elle paru dans des tems de proſpérité ; & combien de malheurs n'a-t-on point éprouvés, lors même qu'elle ne ſe faiſoit point voir dans le Ciel ! On cite en preuve de ce dernier fait, l'état de l'Europe déchirée de guerres cruelles, affligée de Peſte &c. Il faut ſe ſouvenir que le P. Noceti écrivoit en 1743.

Jam plures fluxere anni, quum nulla, Bootes
Dum vehitur tardis ferâ jam nocte quadrigis,
Obvia ſanguineæ timuit fera lumina flammæ.
Quis tamen ærumnas, quis vulnera noſtra canendo
Enumerare queat, tantoſque æquare dolores ?

Europa infelix ! Nam quæ te sæva deorum
Tam gravibus premit ira malis ; quo crimine tanto
Heu ! tibi tam diras potuisti accersere pœnas ? &c.

Il y a eu trois sentiments sur l'Aurore Boréale. Quelques-uns l'attribuoient aux rayons du Soleil refléchis vers nos yeux par l'Atmosphére de la Terre : d'autres mettoient la cause de cette réflexion dans les amas de glaces qui sont toujours aux environs du Nord. Enfin l'opinion la plus commune, avant M. de Mairan, étoit que l'Aurore Boréale vient des exhalaisons qui s'enflamment dans l'Atmosphére. Le P. Noceti rejette ces trois hypothèses par cette raison très-claire & très-suffisante, que l'Aurore Boréale s'éleve de beaucoup au-dessus de l'Atmosphère Terrestre : & la preuve de ceci est le Phénomène même qui se fait

voir à de grandes distances du Pole Septentrional. Car s'il naissoit & se terminoit dans notre Atmosphère, dont la hauteur est si bornée, à peine seroit-il vû de quelques Contrées voisines du Nord.

Quæ cùm ita res habeant, multò ergò excelsius illi
Principium luci, atque altam super æthera sedem
Figere opus; nebulisque procul, nivibusque remotis
Ætherio tandem cunabula ducere Olympo.

Et notre Poëte entre ici dans la vraye cause de l'Aurore Boréale, en suivant toujours l'hypothèse de M. de Mairan. Le principe d'où il part est que le Soleil a autour de son globe une Atmosphère immense qui sert à expliquer les taches de cet Astre, la lumiere zodiacale & les queuës des Comètes: Atmosphère encore qui gra-

vite vers le Soleil : car nous avertiſſons déja que le P. Noceti eſt Newtonien pur & attractionnaire parfait. On le verra bientôt s'exprimer clairement ſur cet article. Ici il expoſe ſimplement les forces centrifuges & centrales de l'Atmoſphère du Soleil ; il les compare entr'elles, & il trouve moyen de dire, dans de très beaux vers, que la force centrale étant relativement plus grande du côté des poles que ſous l'Equateur, il faut que cette Atmoſphère ſe gonfle vers ſon milieu, & qu'elle s'applatiſſe vers ſon extrémité, ou, ce qui eſt la même choſe, qu'elle prenne la figure lenticulaire,

En igitur cur ſe Phœbi tenuiſſimus aër
Comprimat ad latera adſtringens, mediuſque tumeſcat,
Et Peluſiacam referat ſub imagine lentem.

Il explique auſſi la ſituation de cette Atmoſphère dans l'Eclipti-

que, son obliquité par rapport à nous qui sommes dans la Zone tempérée, la facilité qu'on a de la voir vers le tems des deux équinoxes, sçavoir au mois de Mars après le coucher du Soleil, & au mois de Septembre avant le lever du même Astre.

Neve hæc cuncta meæ mendacia vana Thaliæ

Esse putes, serus placidi per tempora veris

Respice ad occasum; contrà quum mitibus uvis

Floret ager, vertas te matutinus ad ortum

Nondum sole novo, nondum cedentibus astris.

Cernis ut interdum nostri sub limite cæli

Mersa pedem & magno signorum extensa sub orbe,

Candeat atque ingens micet inter sydera cuspis?

Scilicet hæc liquidæ pars est nitidissima lentis,

Æquore jam merſus quam ſecum pone ſequentem
Sol rapit, aut primo præeuntem emittit ab ortu.

M. Caſſini (Jean Dominique), né en 1625 & ſi fameux au tems de nos Pères par ſes connoiſſances aſtronomiques, eſt le premier qui ait obſervé, avec méthode, cette atmoſphère du ſoleil & la lumière Zodiacale qui en dépend. C'eſt ce qui donne occaſion au P. Noceti de chanter magnifiquement ce grand Aſtronome ſon compatriote. Il faut lire ce morceau qui contient plus de 70 vers.

L'atmoſphère du Soleil eſt donc, ſelon notre Auteur d'après M. de Mairan, la cauſe immédiate de l'Aurore boréale.

Primùm igitur tibi ſic ſtatuo; quoniam undique Solem
Aërium, ut docui, latè circum premit æquor,
Principium glaciale jubar deducere ab iſto

Aëre, qui nostræ dorsum diffusus in auræ,
Interdùm & geminos confluxu densus ad axes,
Exhibet Eoum boreæ de parte nitorem.

Ceci est comme la Thèse générale qui se prouve 1°. parcequ'il n'y a rien de mieux à dire pour expliquer le Phénomène. 2°. parcequ'au moyen de cette Théorie de l'Atmosphère du Soleil, on rend raison de tout ce qui arrive dans l'Aurore Boréale. Or pour développer cette derniere preuve, notre Poëte embrasse tout le systême de l'attraction: & d'abord il en propose les deux loix générales sçavoir que l'attraction est toujours d'autant plus grande qu'il y a plus de matiére dans un corps; & qu'elle s'exerce toujours en raison renversée des quarrés des distances.

Scilicet ut Magnes & duri pondera ferri
Se pariter rapiunt, & in oscula mutua tendunt,

Corporibus cunctis sic corpora cuncta trahuntur
Atque trahunt; ſeſeque arcano fœdere ducunt.
Non tamen hoc illis robur Deus addidit autor
Certâ lege carens, major ſed copia cuique
Materiæ ut forte eſt, tanto ad ſe cætera circùm
Imperio graviore vocat, conjunctaque ſecum
Tam magis adſtrictâ pergit retinere catenâ.
Prætereà hæc virtus, quæ corpore prodit ab omni
Undique per gyrum in formam ſine fine rotundam,
Se gradibus tenuat certis, atque ordine certo
Languet feſſa viâ; vireſque amittit eundo.
Tam magis à primo nimirum debilis ortu,

Quam magis extenſum latè ſe effundit in
orbem &c.

Une hypothèſe telle que l'attraction a beſoin d'être appuyée. Auſſi l'Auteur produit-il en preuves, la rotation conſtante des Planettes autour du Soléil, & celle des Satellites autour de leurs Planettes principales; les mouvemens irréguliers de Jupiter, de Saturne & de leurs Satellites, quand ils ſont en conjonction; la théorie ſingulière des Cometes & les Anomalies de la lune; enfin les phénomènes du flux & reflux de la mer. Car il n'eſt point de Newtonien qui ne prétende que tout ceci eſt une dépendance de ſon ſyſtême, & le P. Noceti paroît très-perſuadé de l'évidence de ces preuves. Il étend même l'attraction & ſes loix juſqu'aux actions des hommes.

Atque utinam hæ leges, arcanaque robora ſolum

Exanimes raperent moles! Verum omne ferarum
Æquoreumque genus, pecudes, pictaſque volucres,
Ipſaque corda modis agitant mortalia miris.
Quoque animi ſtudium vocat, atque innata voluptas,
Quiſque ſuos patimur raptus, ferimurque ſequendo.

Et dans un détail ſuivi, il prétend montrer comment le Marchand, le Guerrier, le Sçavant, le Courtiſan, le jeune homme entêté d'un fol amour ſuivent le penchant qui les entraîne. On voit bien la différence de cette attraction qui eſt refléchie, délibérée, libre en un mot quand les hommes s'y livrent, d'avec celle du ſyſtême Neutonien qui n'a pour objet que des Etres inanimés; & l'on voit auſſi qu'il ne faut pas toujours prendre à la rigueur le diſcours d'un Poëte dont le privilége, comme celui

du Peintre, eſt de hazarder quelque choſe ſans qu'on lui en ſçache mauvais gré.

L'attraction générale étant établie, il faut montrer comment & en quoi elle contribue à l'Aurore Boréale. C'eſt préſentement l'objet du P. Noceti. Il remarque d'abord que l'Atmoſphére du Soleil augmentant quelquefois beaucoup, la matiére qui la compoſe arrive aux derniéres couches de notre grande Atmoſphére terreſtre; qu'elle pénétre même quelques-unes de ces couches, & qu'en vertu de l'attraction de la terre, cette matiére de l'Atmoſphére du Soleil tomberoit totalement vers nous, ſi elle ne ſe trouvoit ſoutenuë par l'excès de force ou de denſité reſpective, qui ſe rencontre dans les couches de l'Atmoſphére terreſtre.

Verum hæc Phæbeæ pars quæ demittitur auræ,

Non tamen ad terras delabitur uſque jacentes

Illa quidem hoc cupiens : sed in æthere pendula summo
Sustentatque gradus, atque hinc altissima sistit.

. . . .

. . . .

Vastus at ille globus Phœbeam fortior auram
Sustinet, & procul hinc densatâ mole repellit
Pertentantem aditus, jamque intrà septa ruentem.

Mais pourquoi la matiére de l'Atmosphère céleste qui nage sur l'Atmosphére de la terre, se porte-t-elle plus ordinairement vers les Poles ? C'est, dit notre Auteur, en supposant l'opinion du mouvement de la terre, qu'il n'adopte pourtant pas à cause de l'ancien decret du S.Office, c'est parceque notre globe roulant sans cesse sur son axe & entrainant dans la même révolution toute sa grande Atmosphére, il doit arriver que la ma-

tiére ſurnageante de l'Atmoſphére du Soleil ſoit repouſſée par l'équateur, où il y a plus de mouvement, vers les poles où il y en a moins. On en voit un exemple dans les gouttes d'eau que rejette la meule du Coutelier lorſqu'on la fait tourner rapidement.

Ut quum aciem obtuſi renovat rota ſaxea ferri
Quam ſuper injecto ſuerunt mollire liquore ;
Illa quidem lento incedit ſi pigra meatu,
Projicere affuſos vix tentat languida rores,
Et tota hærenti ſegnis perfunditur undâ.
Aſt eadem rapido ſi pervolat incita gyro
Ocyor, inviſos hoc acriùs excutit imbres.
Terraque diſperſis longè madet humida guttis.

Les Poles ſont donc les côtés du monde où l'on voit le plus ſouvent des Aurores Boréales : on en a obſervé une infinité vers le Pole Arctique qui nous eſt voiſin ; on les

obſerveroit de même ſous le Pole oppoſé, ſans la diſtance des lieux, les courants des mers, les froids prodigieux de ces contrées, la barbarie de leurs habitans. Cependant le P. Noceti eſpere que les François ſurmonteront quelque jour tous les obſtacles.

Forſitan at tempus veniet, quum Gallia cunctos
Perrumpens animoſa obices, huc afferet illinc
Vrbeſque fluvioſque & barbara nomina gentis,
Dimenſaſque plagas, & lumina nocte retecta.
Gallia victrices jamdudum immittere claſſes
Sueta procul, quàque obliquis Borealia Phœbus
Littora luſtrat equis, quàque æthere vectus ab alto
Verberat exuſtas radiis propioribus undas:
Ipſa quidem non ut gemmas convectet & aurum,

Divitiis ſatis ampla ſuis, ſed ut indita rebus
Diverſiſque locis diverſo urgentia niſu
Pondera, terrarumque gradus, formamque recludat,
Et ſtudiis totum ditet præſtantibus orbem.
Ergo agite illuſtres animæ: pars unica rerum
Hæc vobis reſeranda manet; propellite puppes,
Atque aliam ingeniis Arcton ſupponite veſtris,
Impleat & Gallum mundi latera omnia nomen.

Il reſte à expliquer les phénomènes de l'Aurore Boréale; ſçavoir le ſegment obſcur qui borde l'horiſon, les bréches qui paroiſſent dans ce ſegment & qui donnent paſſage à la lumière, les colonnes, les jets de feu, les couronnes ſurtout & la diverſité des couleurs qui charment un Obſervateur attentif. Tout ceci n'eſt dans le Poëme que comme la Traduction

duction en vers des Chapitres IV. V. VI. VII. VIII. IX. de la section troisième du livre de M. de Mairan : Nous avons eu le plaisir de comparer les deux ouvrages.

En finissant, le P. Noceti trace dans une ingénieuse fiction, l'éloge très-réel du sçavant Académicien. L'Aurore Boréale se plaint au Soleil son pere & son principe d'être oubliée, d'être confonduë avec les Météores, & le Soleil la console en lui promettant un vengeur.

Tibi debita fatis
Advenit, mihi crede, dies, quâ diva feraris
Per populos, maneatque ingens in sæcula nomen.
Nam, tibi fabor enim, ne te dolor anxius urat
Ulteriùs, stimulisque agitent ardentibus iræ,
Jam clarum ingenio, & magnis clarum ante repertis

Delegi mihi mente virum, cui protinus ortus
Ipſe tuos, cauſaſque omnes ab origine pandam.
Hic te lapſam aſtris, & me genitore ſuperbam
Oſtendet latè terris; hoc vindice tandem
Cuncta colent te ſecla Deam, nec pulchra Dione,
Nec matutinis ſoror ignibus, aut vaga Phœbe,
Nec cœlo Diva ulla tuos æquabit honores.
Immò age, grande feret pretium mora; fænore multo
Sera meum noſcère genus, neque enim altius unquam
Te prius æthereas quiſquam vexiſſet ad arces
Præpetis ingenii niſu, & felicibus alis.
Sic ait, & totum famâ vulgare per orbem
Jam properat natam pater, ac promiſſa faceſſit.
Ergò unum inſuetò radium fulgore coruſcum

Seligit: illorum è numero, quos æthere ab alto
Luminis ipſe Pater depictos ſemina rerum
Mentibus immittit quondam, ſi forte latentem
Naturam, abſtruſaſque velit recludere cauſas.
Atque ibi Parrhaſiæ divina exordia flammæ
Auratis diſtincta notis inſcribit & ortus;
Inſcriptumque jacit: juſſas volat ille per auras,
Te, Mærane, petens; mentemque infuſus in altam
Nulli viſa priùs dat cernere; veraque cunctis,
Te reſerante ortum, te mira arcana docente,
Lucis Hyperboreæ patuere exordia terris.

Ce Poëme eſt de 1271. vers, preſque tous deſtinés à exprimer des choſes difficiles & abſtraites. Cependant l'Auteur a dans ſa maniére une aiſance & un agrément preſque inimitables. Nous laiſſons

aux Lecteurs le ſoin de diſpenſer tous les éloges que mérite un ſi bel ouvrage.

ARTICLE LXIII.

CONFERENCES ECLESIASTIQUES du Diocèſe d'Angers ſur les cas réſervés &c. Tome III. A Angers de l'Imprimerie de Pierre-Louis Dubé &c. 1748. Et ſe trouve à Paris chez les FF. Guerin, rue S. Jacques in-12 pag. 402.

IL n'eſt point de matière où les Conférences de Théologie morale ſoient plus utiles, que celle des cas réſervés : en voici la raiſon, qui doit paroître fort ſenſible. La réſerve des cas, dans chaque Diocèſe, dépend de la volonté de l'Evêque. Les termes dont on ſe ſert pour exprimer cette réſerve ont ſouvent beſoin d'explication ; & quelque attentif que ſoit un

Prélat à bien expliquer ſa penſée, il ne peut prévenir toutes les difficultés qui naiſſent des circonſtances ou de l'amour propre. Mais les Auteurs de Conférences Ecléſiaſtiques venant à traiter cette matière, & faiſant paroître enſuite leur ouvrage ſous l'autorité de l'Evêque, on doit regarder les déciſions qu'ils publient, comme le meilleur Supplément qu'il ſoit poſſible de donner à la feuille des cas réſervés. C'eſt comme l'explication naturelle de chaque loi & de chacune de ſes parties; comme le flambeau qui doit conduire le directeur des ames; comme l'oracle public qu'il faut écouter & ſuivre ponctuellement.

Ce troiſième volume reſſemble fort aux deux précédents pour la bonté des principes & pour la ſageſſe des déciſions. Ce qui nous paroit digne d'un véritable éloge, c'eſt le juſte milieu, le tempérament équitable qu'on y garde en-

tre des extrêmités toujours vicieuses : modération qui n'est pas facile comme le rigorisme outré, ou comme le relâchement sans bornes. Car qu'y a-t-il de plus aisé que de condamner ou d'excuser tout ; d'être toujours armé d'Anathèmes ou de ne mettre en œuvre que le langage de la complaisance ; de parler sans cesse des rigueurs de la loi, ou de flatter constamment la nâture ? Quoiqu'après tout il se trouve encore un surcroît de facilité dans le Rigorisme, parce-qu'en ne supposant ni plus de science, ni plus de sainteté que lé relâchement ; il fait beaucoup plus d'honneur, il est bien mieux accueilli dans ce siècle où l'on aime tant la haute Théorie.

Mais, pour rentrer dans le plan du bon Ouvrage qui nous occupe, le Conférencier d'Angers prend sur lui la peine de dire des choses raisonnables & pratiques ; il pése tout au poids de la loi & de la rai-

ſon. Sa méthode ſur la matière préſente des cas reſervés eſt déja connue par les deux premiers Tomes. Celui-ci comprend deux parties, la premiere concernant les cas reſervés, auſquels il n'y a point de cenſure annexéé ; la ſeconde traitant des ſuſpenſes & des interdits reſervés ; le tout relatif au Diocèſe d'Angers, & formant ſix Conférences dont chacune eſt diſtribuée en pluſieurs queſtions, ſuivant le goût & l'uſage de ces ſortes d'exercices.

Le premier cas reſervé ſans cenſure eſt le vol ſacrilége, *Furtum rei ſacræ ſeu divino cultui ſervientis in loco ſacro ;* & voici déja une eſpéce de péché qui méritoit d'être expliquée. Car qui ne croiroit, par exemple, en n'y regardant pas de ſi près, que *forcer le Tronc d'une Egliſe & le voler, ſeroit un cas reſervé ?* Cependant on détermine ici le contraire, parceque l'argent qui peut ſe trouver

en cet endroit, n'eſt point une choſe ſacrée, c'eſt-à-dire une choſe deſtinée d'une maniére fixe & permanente au culte divin, en ſorte qu'elle ne ſerve qu'à cet uſage. Combien de gens pourroient croire que, par les termes de *choſe ſacrée*, on ne devroit entendre que ce qui eſt conſacré au culte divin par une bénédiction ou Cérémonie particuliere? Cependant on fait voir ici qu'il faut étendre la loi à toutes les choſes qui ſervent au culte divin, quand même elles ne ſeroient ni bénites ni conſacrées, parce que l'intention du Légiſlateur a été de les mettre toutes également en ſureté.

On ſentira l'utilité de pareilles explications, en liſant ce que l'Auteur dit des cas réſervés ſuivants qui ſont le blaſphème, le crime de faux, le parjure, la falſification des Actes publics & particuliers, le péché des enfans qui frappent leur pere ou leur mere. Ce dernier

crime eſt ainſi exprimé dans la feuille des Cas réſervés d'Angers, *percuſſio . . . cum exceſſu aut ſcandalo.* A la ſimple lecture, on conçoit bien que cette action ſi criminelle, étant accompagnée de coups violents ou de ſcandale, eſt un Cas réſervé ; mais on n'apperçoit pas également que les termes *cum exceſſu* doivent auſſi s'entendre des paroles injurieuſes ou des autres mauvais traitemens différents des coups : & c'eſt ce que l'Auteur des Conférences détermine en cette manière. » Lorſque » aux coups qu'on donne à un » pere ou à une mere, on joint » des paroles injurieuſes, ou » d'autres mauvais traitemens ; » ces circonſtances odieuſes peu- » vent quelquefois tellement aug- » menter l'énormité du crime que » l'on commet, que, ce qui ſans » cela ne feroit pas un Cas réſer- » vé, le devient alors, parce qu'il » y a dans cette action, cet excès

» qui ſuffit pour tomber dans la
» réſerve. »

Voilà une preuve de ce que nous diſions au commencement de cet Extrait. L'Evêque étant l'Interprête né de ſes cas réſervés, & les Conférences Eccléſiaſtiques de ſon Diocèſe ne ſe publiant que par ſon ordre, il faut bien que le ſens qu'on y détermine pour les différents cas, ſoit le véritable ſens du Prélat. Dans l'eſpéce propoſée, l'étenduë qu'on donne aux termes *cum exceſſu* fourniroit quelque choſe à la diſpute, ſi c'étoit une autre matière de morale. On diroit que, ſelon le langage ordinaire, frapper *avec excès*, c'eſt frapper *exceſſivement*; & que frapper exceſſivement, ne peut être frapper en diſant des paroles injurieuſes : on diroit que, ſi le Légiſlateur avoit prétendu défendre juſqu'aux paroles injurieuſes jointes aux coups, il auroit dit, *percuſſio cum gravi injuriâ* ou *contu-*

meliâ &c. Mais encore une fois, toutes ces objections tombent d'elles-mêmes par l'autorité ſeule de la Conférence qui explique toute l'étenduë des termes *cum exceſſu.*

Les autres Cas réſervés du Diocèſe d'Angers ſont l'homicide ; la violation du précepte de l'abſtinence de viande en certains jours de l'année ; les danſes qui accompagneroient les nôces durant l'Avent & le Carême ; l'adultere, l'inceſte, & d'autres plus grands crimes encore contre le ſixième Commandement. Il faut voir toute cette doctrine dans l'ouvrage même. Après avoir parlé de la Loi de l'abſtinence de viandes, on ajoute un article ſur le précepte du jeûne, dont la violation n'eſt pas un Cas réſervé, mais précepte qu'il eſt bon de recommander & de bien expliquer aux Fidéles dans ce ſiècle ſi déchu du côté des œuvres de pénitence. On agite la queſtion

fameuſe du *liquidum non frangit jejunium :* Axiome ſi commode, ſurtout quand on y joint la maxime de prendre en même-tems quelque choſe de ſolide, *ne fortè potus noceat.* Notre Conférencier n'entend point tout ce langage d'amour-propre & de bénignité. Nous ſommes volontiers de ſon avis, tant parce qu'il eſt apparemment le meilleur, que parce que nous n'avons coûtume ni de décider des Cas de conſcience, ni de contredire des Caſuiſtes. Mais nous ne laiſſons pas de repréſenter quelque choſe ſur ce qu'on cite de S. Thomas. Cette partie eſt littéraire, & nous croirions rendre un grand ſervice aux Sciences, ſi, par nos exhortations ou nos Critiques, nous pouvions engager les Auteurs à citer exactement.

1°. C'eſt à l'Art. VI. non VII. (*2. 2. q. 147.*) que S. Thomas paroit favorable à l'opinion qui ne

défend pas de boire hors du repas les jours de jeûne, & le S. Docteur ajoute en cet endroit des mots que l'Auteur des Conférences pouvoit rapporter : *ideò licet pluries jejunantibus bibere ; si autem quis immoderatè potu utatur, potest peccare & meritum jejunii perdere, sicut etiam si immoderatè cibum in unâ comestione assumat.* Sur quoi l'on peut demander si ces mots ne peuvent plus avoir lieu depuis que la collation est devenue ordinaire parmi les fidéles : c'est ce que fait entendre le conférencier (*p. 144.*) mais la question ne paroît pas décidée au point de ne laisser aucun nuage. 2°. Suivant notre Auteur, S. Thomas (*In 4. dist. XV. q. 3. a. 4. quæstiunc. 3. ad 2.*) *avertit que c'est se priver du mérite* attaché au jeûne, *que de profiter de la permission qu'il semble accorder* de boire entre les repas. Or nous ne trouvons point ceci dans l'endroit indiqué, mais seule-

ment qu'on perd le mérite du jeûne en tout ou en partie, lorsqu'on altére le jeûne par quelqu'une des circonstances marquées plus haut; & ces circonstances sont manger *præproperè*, *lautè*, *nimis*, *ardenter*, *studiosè*. Il ajoute qu'on peut perdre aussi le mérite du jeûne en mangeant trop de ce qu'il appelle *Electuaria* hors du repas. Du reste l'usage modéré de ces *Electuaria* (ainsi que de la boisson) ne lui paroît pas devoir rompre le jeûne: *talis sumptio non solvit jejunium* (Eod. Art. ad I.)

3°. L'Auteur de la Conférence (*p. 145.*) dit encore: *S. Thomas ne permet bien expressément d'autre liqueur que l'eau, encore semble-t-il plûtôt céder à l'autorité de ceux qui étoient de ce sentiment, que soutenir le sien propre*; & l'on cite en marge ces mots du *Comment. sur l'Epitre I. aux Corinth. Chap. XI. Lec. IV. Quamvis autem aqua secundum se non nutriat:*

& ob hoc non ſolvat jejunium Eccleſiæ, ſecundum quod dicunt aliqui jejunantes. A l'égard de cet endroit, il nous ſera permis de dire qu'il n'eſt ni cité ni traduit fidelement. Voici de quoi il eſt queſtion dans S. Thomas. Ce Saint examine s'il eſt permis de participer à la Sainte Euchariſtie après avoir bu de l'eau ; & il prend hautement la négative, parceque l'eau romp le jeûne naturel, quoiqu'elle ne rompe pas le jeûne Eccléſiaſtique, comme n'étant point deſtinée par elle-même à la nutrition du corps. *Quamvis*, dit le Saint Docteur, *aqua ſecundum ſe non nutriat, & ob hoc non ſolvat jejunium Eccleſiæ, ſecundum quòd dicuntur aliqui jejunantes, nutrit tamen aliis admixta, & ideò ſolvit jejunium naturæ; & ſecundùm hoc dicuntur aliqui jejuni, qui ſcilicet eâdem die nihil ſumpſerunt nec cibi nec potus.* On voit bien que ces termes *ſecundum quod dicuntur ali-*

qui jejunantes ne marquent point que S. Thomas paroiſſe *plûtôt céder à l'autorité* des autres que *ſoutenir ſon propre* ſentiment. C'eſt le mot *dicunt* qui a trompé notre Auteur ; il y a *dicuntur* dans le texte, & le ſens de ce paſſage eſt qu'en conſidérant ſimplement le précepte de l'Egliſe, la qualité de *Jeûneur* ſe donne même à ceux qui ont bu de l'eau ; au lieu que par rapport au jeûne naturel, on ne peut être dit *Jeûneur* ſi l'on a pris quelque choſe que ce ſoit, ſoit liquide ſoit ſolide.

On doit trouver tout ceci bien long dans notre extrait : c'eſt ce qui fait que nous ſupprimons quelques remarques que nous avions à faire ſur les danſes de nôces, en tems d'Avent & de Carême, leſquelles ſont des cas réſervés dans le Diocèſe d'Angers, par conſéquent des péchés mortels ; & cela ſans exception, ſans reſtriction, ſans adouciſſement. » Toute eſpéce de danſe,

» dit notre Auteur, est défendue » sous la même peine, & conséquemment celles où il n'y a ni » violons, ni aucun autre instru- » ment de Musique » Nous renvoyons à tout l'article pour avoir le tems de dire un mot des suspenses & des interdits qui tombent aussi sous la réserve.

Il y a, en cette matière, des réserves au Pape & des réserves aux Evêques ; & par rapport à ces derniers, il y a des suspenses réservées par le droit commun & d'autres reservées par les loix particulières des Diocèses. Par exemple, dans celui d'Angers, célébrer un mariage clandestin ou sans les trois publications de bans ; dire la Messe, sans la permission de l'Evêque, dans des Chapelles non bénites, ou non fondées, ou dans certains jours de grande solemnité ; supposer ou falsifier un titre Clerical ... ou recevoir le Soûdiaconat sous un titre faux ou collusoire ; aller à la chasse

avec des chiens ou des armes à feu ; entrer dans les cabarets (quand on eſt dans les ordres ſacrés ou bénéficier) pour y boire ou manger, ſinon dans le cas de voyage ; entendre les Confeſſions des femmes, ailleurs que dans un Confeſſional à treillis: ce ſont là autant de cas qui portent ſuſpenſe réſervée à l'Evêque. Nous ne faiſons qu'indiquer ces titres dont chacun donne matière à bien des queſtions que notre Auteur réſout d'une manière très-inſtructive.

Nous remarquons quelques petites fautes dans le cours de ce volume.

1°. On a occaſion de parler aux pages 110. & 351. de *Concilium Vaurenſe* qu'on appelle *Concile de Vabres :* liſez *Concile de Lavaur.*

2°. On dit que M. de Miron, Evêque d'Angers, publia deux Statuts contre les mariages clandeſtins, l'un en 1524. (*p. 340.*) &

l'autre en 1608. (*p.* 341.) Or M. de Miron n'étoit point & ne pouvoit être Evêque en 1524, puiſqu'il eſt mort en 1628. *Voy. Gall. Chriſt. Eccleſ. Andeg.*

3°. On dit (*p.* 400. que *conformément* au Concile de Toulouſe en 1490. M. le Peletier Evêque d'Angers a *joint la peine de ſuſpenſe à la loi* de ne confeſſer les femmes que dans un Confeſſionnal à treillis. Nous croyons qu'on a voulu parler du Concile de Toulouſe en 1590. (nous n'en connoiſſons point de 1490.) Mais dans ce Concile de 1590. on ne lit point le texte que cite notre Auteur : on y trouve ſeulement à l'endroit qu'il indique (*Part.* 2. *cap.* 4. *n.* 10. *de Pœnit.*) ces termes : *Sæcularium , ſed præcipue fœminarum , niſi id ſuadente morbo , aut graviſſimo imminente periculo , extrà Eccleſiam Confeſſiones non excipientur. Qui verò eas ſacerdos audit , is nec ſtare , nec*

genua flectere, ſed operto capite, quaſi pro Tribunali, ſedere debet. Concil. Hard. T. X. p. 1800.

ARTICLE LXIV.

HISTOIRE GENERALE des Voyages. A Paris chez Didot. Sixiéme Volume.

CE volume, qu'on nous a beaucoup fait attendre, eſt un des mieux remplis, & des plus intéreſſans de la grande collection dont l'élégant & infatigable Traducteur enrichit notre langue: mais c'eſt celui de tous, qui nous occupera peut-être le moins. L'Empire de la Chine eſt auſſi bien connu dans l'Europe qu'aucun des Royaumes, qu'elle contient; ſoit pour la forme de ſon gouvernement, que les révolutions qu'elle a ſouffertes, n'ont altéré en rien; ſoit pour le caractère de ſes peuples, ſoit par ce qu'elle a de curieux pour l'hiſtoire naturelle, & d'utile au commerce é-

tranger. La ſeule liſte, que nos Auteurs ont dreſſée des voyageurs, qui l'ont parcouru, & des hiſtoriens qui y ont paſſé une bonne partie de leur vie; la maniére dont les cartes Géographiques de ce vaſte empire ont été travaillées, les particularités, dont les relations & les journaux ſont ſémés : tout cela ne laiſſe rien, ce ſemble, à déſirer pour la connoiſſance de la plus ancienne, & la plus grande Monarchie de l'Univers.

Mais nous y trouvons peu de choſes à dire, qui ne ſoit déja dans nos Mémoires; juſqu'à la lettre que M. Bellin a miſe à la tête de ce volume, & où il rend compte à M. l'Abbé Prévoſt de la Mappemonde, dont il l'a orné. Enfin les Auteurs Anglois, après avoir rendu à tous ceux, qui ont donné quelque connoiſſance de la Chine, une partie de la juſtice qui leur eſt duë, nous déclarent qu'en faiſant uſage de leurs écrits,

ils ont pris pour leur principal guide le P. du Halde, qui s'eſt donné la peine d'en tirer tout ce qui mérite quelque attention. Ainſi, à peu de choſe près, ce n'eſt guère ici qu'un Extrait, mis en bon ordre, du grand Ouvrage de ce Pere, ſur lequel nous nous ſommes étendus dans nos Mémoires, autant que l'importance du ſujet le demandoit. Il ne nous reſte donc qu'à expoſer en peu de mots ce que nous y avons trouvé de plus remarquable, & nous commencerons par obſerver qu'un *Errata* ne ſeroit pas inutile dans un Ouvrage comme celui-ci, où il y a tant de noms propres, qu'un Imprimeur peut défigurer : nous avons déja remarqué dans le précédent Volume que l'Evêque de Conon ne s'appelloit pas Maigret, mais Maigrot. La même faute eſt répétée deux fois dans celui-ci. Les PP. Porquet & de Goville y ſont nommés Parquet & Govillo.

Des Tables exactes n'y seroient pas moins nécessaires.

Comme le cinquième Volume est terminé par un premier livre, où l'on avoit extrait les premiers Voyages faits à la Chine, le sixième, après une introduction, qui mérite d'être luë, commence par le second livre, & n'en contient que deux, dont le dernier est fort court. Le premier chapitre du second Livre est une Description géographique de cet Empire & des quinze Provinces, qui le composent. De courtes notes, qui sont au bas des pages, éclaircissent autant qu'il est possible les contradictions qui se trouvent entre les différens Auteurs ; il sera d'ailleurs aisé aux Lecteurs attentifs de connoître ceux à qui ils doivent donner la préférence. Ce que nous en avons dit en rendant compte du cinquième Volume, & ce qu'en disent nos Auteurs dans l'introduction de celui-ci, facilitera ce choix.

Le Traducteur avertit auſſi dans ſes notes des changemens qu'il a été obligé de faire : on eſt toujours étonné que des gens de Lettres ſe permettent des injures & des invectives dans des Ouvrages purement hiſtoriques.

Dans la Deſcription des Provinces on comprend les Iſles, qui en dépendent en tout, ou en partie. Ainſi en parlant de celle de Quang-tong, ou Canton, on y place l'Iſle de Hay-nan ; mais on a ſoin d'avertir que les montagnes du centre, qui occupent environ un tiers de l'Iſle, ſont habitées par des peuples, qui ſe ſont maintenus dans l'indépendance, & trafiquoient autrefois avec les Chinois, auxquels ils donnoient de l'or en échange de leurs toiles & de leurs merceries ; mais que l'Empereur Chang-hi informé que ce commerce apportoit une prodigieuſe quantité d'or à quelques Mandarins, défendit ſous peine de

de mort toute communication avec ces Montagnards ; défenſe, qui n'a pourtant point empêché les Gouverneurs voiſins d'entretenir dans les montagnes d'Haynan des liaiſons ſecrettes par leurs Emiſſaires. Nos Auteurs nous donnent une idée beaucoup plus avantageuſe des richeſſes de cette Iſle, que de ſes habitans libres qu'ils nous repréſentent comme difformes, de petite taille, de couleur rougeâtre, ſi lâches & ſi mal diſciplinés, que cinquante Chinois en mettroient mille en fuite.

Il y a encore à la Chine quelques Nations, qui n'ont jamais été ſoumiſes, mais avec leſquelles les Empereurs ſe ſont accommodés, pour n'en être pas inquiétés, en leur accordant des priviléges. Tels ſont dans la Province d'Yun-nan les *Lo-los*, qui à leur langage & à leur religion paroiſſent originaires du Pegu. Tels ſont encore les *Miao-ſſes*, qui ſont répandus dans

différentes Provinces, & dont on n'a pu reconnoître l'origine. Leur nom signifie *enfants des chats*; car *miao* veut dire *chat* & *sse* ou *tse*, fils. Comme ils sont beaucoup moins policés, & qu'ils sont même assez féroces, les Chinois ont bâti des forteresses dans leur voisinage, & quand ces Barbares, qui ont cependant des Chefs, dont l'autorité est fort despotique, s'avisent de commettre quelque hostilité, les Chinois se contentent de les repousser derriere leurs Montagnes, où ils n'entreprennent point de les forcer. Parmi ceux de la Province de Quey-cheu, il y en a qui obéissent aux Magistrats de l'Empire, & ont des noms Chinois; d'autres ont des Mandarins héréditaires. On en trouve dans la même Province, que les Chinois nomment Mulaus, c'est-à-dire, *Rats du monde*. On ne nous en dit point la raison. On croit que ceux de la Province de

Quang-si, sont Chinois d'origine.

Nos Auteurs prétendent que les Missionnaires, qui ont voyagé dans les Provinces les plus peuplées, où la foule est si prodigieuse dans les grands chemins, qu'on n'y marche point sans embarras, se sont trompés en faisant monter le nombre des Chinois, les uns à cent, d'autres à deux cent, quelques-uns à trois cent millions, sans considérer que la foule n'est pas la même dans toutes les Provinces. Cependant, ajoutent-ils, les derniers Missionnaires ne font pas difficulté d'assûrer que la Chine contient plus d'habitans que l'Europe entiere, & donnent à Pekin trois millions d'ames. Ce calcul, ajoute une note, est d'autant plus juste par rapport à Pekin, que chaque Chef de famille y est obligé de donner aux Magistrats l'état des personnes, dont elle est composée.

Les Voyageurs ne s'accordent

pas ſur les degrés ou claſſes, qui forment la diviſion du Peuple Chinois. Nos Auteurs s'en tiennent à la derniere diviſion du P. Duhalde, qui prétend qu'il n'y a proprement que deux ordres dans l'Empire, celui de la Nobleſſe, qui comprend les Princes du ſang, les Mandarins & les Lettrés, & celui du Peuple, par où l'on entend les Laboureurs, les Marchands & les Artiſans. Tout le monde ſçait qu'il n'y a de Nobleſſe héréditaire à la Chine, que celle des Princes de la Dynaſtie regnante, de ceux des anciennes Dynaſties, qui ſouvent ſont très-pauvres, & de la famille de Confucius, laquelle peut ſe vanter, dit-on, d'être la plus ancienne de l'univers.

Il n'y a point de Pays au monde, où l'Agriculture ſoit plus en honneur, qu'à la Chine. Les Laboureurs y ſont au-deſſus des Marchands & des Artiſans, & les Chinois prétendent que les Empereurs

ſont obligés de leur accorder une protection ſpéciale, & d'augmenter plutôt que de diminuer leurs priviléges. Cela eſt fondé ſur ce qu'un Empire ſi vaſte a peu de reſſource dans les ſecours étrangers pour ſuppléer à ſes beſoins. L'Empereur pour honorer cette profeſſion, fait gloire de manier une fois l'année la charuë, & les Faſtes Chinois comptent deux Laboureurs, qu'elle a fait monter ſur le Thrône.

Les Marchands Chinois ſont polis, fort induſtrieux, infatigables, mais il faut être bien ſur ſes gardes avec eux. Les Japonnois au contraire, diſent nos Auteurs, ſont groſſiers, peu obligeants, & ſi opiniâtres, qu'après avoir une fois déclaré la valeur d'une marchandiſe, toutes les raiſons du monde ne leur en feroient rien rabatre. Dans le vrai cette prétenduë groſſiéreté n'eſt que la hauteur, avec laquelle les Japonnois traitent tous

les Marchands étrangers. Il faut voir ce que dit Kœmpfer de la manière, dont ils en uſent avec les Hollandois. Ce que les Chinois appellent opiniâtreté, vient de ce que le Marchand Japonnois ne ſurfait jamais, & ne s'embaraſſe point qu'on achette, ou qu'on n'achette pas. D'ailleurs on ne les trouve jamais en défaut ſur la bonne foi, & le commerce du Japon eſt un des plus lucratifs de l'Univers. Nous ne ſçavons pas auſſi ſur quelle autorité nos Auteurs diſent que la porcelaine du Japon ne ſouffre point l'eau bouillante.

La plus grande partie du Peuple à la Chine eſt occupée au commerce, & c'eſt ſurtout le commerce intérieur du Pays, qui en fait la plus grande richeſſe. Les quinze Provinces de l'Empire ſont comme autant de Royaumes, entre leſquels il y a une communication, qui ſert à lier les habitans & à faire regner partout l'abondance.

L'article de la Navigation, celui des Arts & des Artiſans eſt ici fort bien traité. C'eſt un précis bien fait de tout ce qu'on en trouve dans les meilleurs Auteurs, qui en ont parlé; mais nous en avons ſouvent rendu compte dans nos Mémoires. En parlant du papier de la Chine, nos Auteurs prétendent avoir trouvé le P. Duhalde en contradiction avec lui-même, lorſqu'il a dit dans un endroit qu'on s'étoit trompé en croyant que le papier eſt une compoſition de ſoie; & dans un autre qu'un Phyſicien Chinois avoit fait du papier avec des nœuds de ſoye; mais pour ôter la contradiction ne pouroit-on pas dire que ce papier étoit d'une eſpéce particulière, & dont on ne dit point quel a été le ſuccès ?

Le Chapitre IV. traite des Sciences des Chinois. La vie de Confucius y fait un article à part. On ne peut voir ſans douleur, dans l'Hiſtoire de ce Philoſophe, ce qui

a empêché la Religion Chrétienne de s'établir dans la Chine, & d'y devenir peut-être la Religion dominante dès le premier siècle du Christianisme. Nos Auteurs en parlant dans le V. chapitre des quatre Religions principales établies à la Chine, accusent de négligence ou de mauvaise foi des Missionnaires, qui n'ont, dit-il, traité que de la première avec un peu d'exactitude. On croit, ajoutent-ils, s'appercevoir que sur la Religion de Fo ils suppriment quantité de circonstances, & qu'ils en déguisent d'autres. D'ailleurs ils chargent la secte de Ju-kyan d'Athéïsme en vuë de purger du même soupçon la Religion établie, dont ils ont toléré quelques pratiques. Nous pourrions à notre tour & avec plus de fondement récriminer contre ces Auteurs, qui apparemment ne se sont point donné la peine de lire avec attention ce que le P. Duhalde a ramassé,

au commencement de ſon troiſiè-me volume, de tout ce qu'on a pu ſçavoir des Religions de la Chine, ou qui ne l'ont parcouru qu'avec des préventions, qui leur faiſoient voir les choſes autrement, qu'elles ne ſont; mais nous aimons mieux renvoyer nos Lecteurs au livre même, & à ce que nous en avons dit dans nos Mémoires, que d'en-trer dans des diſcuſſions, qui nous meneroient trop loin.

Sur l'antiquité & l'étenduë de l'Empire Chinois, on ſe borne ici à rapporter les ſentimens divers de ceux, qui en ont écrit. On con-vient avec tous les Hiſtoriens, que rien n'eſt plus parfait que les principes du Gouvernement de la Chine. En effet, ſi tous les Mo-narques Chinois n'ont pas été tels, que Confucius prétendoit qu'ils devoient être, il paroît certain qu'on ne trouveroit nulle part une ſuite de Souverains, qui ayent mieux gouverné, ni une Monar-

chie, dont la forme & la constitution du Gouvernement ait été moins altérée. A la Religion près, on n'y trouve presque rien à redire, que la vanité de cette Nation & de ses Empereurs, qui regardent tous les autres peuples du monde comme des barbares, & tous les Princes, qui leur envoyent des présens, comme des Tributaires.

Cette vanité influë beaucoup sur leurs fastes, & sur la manière, dont ils parlent des guerres, qu'ils ont euës avec leurs voisins. Celle que Tayco-Sama, Empereur du Japon, fit au Roi de Corée Tributaire de la Chine, dans le siècle passé, & à laquelle les Chinois prirent part, y est décrite de maniere à n'être pas reconnoissable. Les Européens, qui étoient alors au Japon, & dont plusieurs passerent en Corée avec les Japonois, rapportent les choses tout autrement, & paroissent d'autant plus

croyables, qu'ils n'avoient aucun intérêt à flatter Tayco-Sama, & que cette guerre avoit plutôt été entreprise pour ruiner le Christianisme au Japon, que pour faire des conquêtes : ce qui n'a jamais été la passion des Monarques Japonnois.

Le VII. Chapitre est consacré à l'Histoire naturelle. En parlant de la fertilité de la Chine, nos Auteurs reprochent quelques exagérations aux Missionnaires, lesquels, disent-ils, ont jugé des Provinces & des Cantons, qu'ils n'ont point vûs, par ceux qu'ils ont parcourus. Cela pourroit être : mais qui peut mieux juger de la fertilité des Provinces de la Chine, que les Missionnaires, qui ont été partout ? D'ailleurs ne peut-on pas dire qu'une Province est très-fertile, quoiqu'elle ait des Cantons steriles, si elle fournit abondament tout ce qui est necessaire aux habitans pour leur subsistance ? Du reste on trouvera

dans ce Chapitre un Extrait bien méthodique de tout ce qui regarde l'Hiſtoire naturelle de ce grand Empire. Il y a ſurtout dans l'article des Poiſſons des choſes fort curieuſes, & dont on pourroit tirer quelque utilité.

Le troiſième Livre traite de la Corée, de la Tartarie orièntale & du Tibet; mais on a renvoyé le Tibet au ſeptième volume. Les deux premiers Chapitres regardent la Corée, qui ne fait point partie de l'Empire Chinois, mais dont le Souverain eſt Tributaire de l'Empereur de la Chine. On trouve, dans le premier, des Obſervations Géographiques, & une Hiſtoire de la Corée par le P. Regis, un des Mathématiciens, qui ont dreſſé les Cartes de la Chine. Cependant il n'a point été en Corée; & il convient qu'il a écrit ſur des Mémoires fort ſtériles; il pouvoit ajouter, par rapport à l'Hiſtoire, ſur des récits fort infidéles, du

moins en ce qui concerne l'expédition des Japonnois, dont nous avons parlé. Le second Chapitre contient la Description du Royaume de Corée, tirée du quatriéme Volume des Voyages au Nord. Elle est d'un Hollandois, lequel ayant fait naufrage en 1653. sur l'Isle de Quelpaert qui dépend de la Corée, fut transporté avec tous ses compagnons dans ce Royaume, d'où il ne put sortir qu'après treize ans d'une dure captivité. Cette relation paroît être ce que nous avons de plus détaillé sur cette grande Peninsule.

La Tartarie sujette à la Chine; c'est-à-dire la Tartarie Orientale, remplit le troisiéme chapitre & le dernier de ce Volume. Les Tartares Mogols ou Occidentaux avoient conquis la Chine dans le XIII. siècle; les Tartares Mancheoux ou Orientaux l'ont conquise dans le XVII. & y régnent encore aujourd'hui. Non seulement les premiers n'ont pas conservé leur

conquête, ils ont même perdu une bonne partie de la Tartarie Occidentale. Il s'y est formé plusieurs Royaumes, les Russiens y ont étendu leurs bornes assez loin, & les Empereurs Chinois s'étendent beaucoup de ce côté-là : ce qui a occasionné de grands démêlés entre les Cours de Pekin & de Moscou, mais ils ont été heureusement terminés par les PP. Gerbillon & Bouvet Plénipotentiaires de l'Empereur Chang-hi, & par ceux de Russie.

La Tartarie n'a donc plus aujourd'hui la même étenduë qu'elle avoit autrefois ; mais il ne s'agit ici que de la Tartarie Orientale, où régnoient les Ancêtres de la famille, qui occupe présentement le Trône de la Chine ; & nos Auteurs ont assez bien recueilli tout ce qu'on a pu en apprendre jusqu'à présent. Par rapport aux observations Géographiques ils déclarent qu'ils ont suivi le P. Regis, lequel paroît avoir eu la principale part au Tra-

vail des Missionnaires pour dresser la carte de ce grand pays. Ils ont aussi inséré dans ce Chapitre le Voyage, qu'y fit en 1642. le P. Ferdinand Verbiest à la suite de l'Empereur Chang-hi. Mais tout cela se trouve dans le quatrième Volume du grand Recueil du P. Duhalde, & nous en avons suffisamment parlé dans nos Mémoires.

ARTICLE LXV.

LA VIE DE MAHOMET traduite & compilée de l'Alcoran, des traditions authentiques de la Sonna, & des meilleurs Auteurs Arabes. Par M. Jean Gagnier Professeur en Langues Orientales, à Oxfort. 3. vol. in-12. A Amsterdam, chez Westein & Smith, 1748.

LE premier volume de cet Ouvrage est précédé d'une Préface assez longue dans laquelle no-

tre Auteur réfute les paradoxes avancés par M. le Comte de Boulainvilliers dans sa vie de Mahomet. Il a plu à ce Comte de faire de Mahomet un grand homme, & presqu'un homme inspiré. Quelles ont été ses vues ? M. Gagnier lui en suppose de très-odieuses, & prouve fort bien qu'on auroit dû pour l'honneur du Comte supprimer cet ouvrage posthume. Le Professeur réfute les éloges outrés que le Comte fait de son Héros, & les réfute peut-être trop sérieusement. A qui ce Comte persuadera-t'il, que Mahomet a été suscité de Dieu *pour rappeller les hommes qui s'écartent si aisément des voyes simples de la vérité*, qu'il étoit le *désiré des Peuples* & qu'il en *devoit être le secours & le consolateur* ? Ce sont des impiétés qui feroient horreur, si on ne supposoit que M. de Boulainvilliers ne parle ainsi que par la bouche des interprêtes de l'Alcoran;

Mahomet, comme l'ont démontré le ſçavant Abbé Maracci & le Docteur Prideaux, a été un grand Enthouſiaſte, un habile Impoſteur, un homme médiocre & fort ignorant.

Après avoir fait ſentir combien la vie de Mahomet par M. le Comte de Boulainvilliers eſt injurieuſe à la Religion Chrétienne, M. G. prouve qu'elle eſt pleine de fables & de fictions. Le Comte s'eſt aviſé de faire voyager ſon Héros à peu près comme M. Ramſay a fait voyager le grand Cyrus; & les voyages du premier ſont auſſi romaneſques que ceux du ſecond; mais il falloit bien donner au moins l'éducation des voyages à quelqu'un qui n'en avoit reçu d'aucune eſpéce, afin de ſuppoſer avec quelque vraiſemblance qu'il avoit acquis la ſageſſe & les connoiſſances néceſſaires pour établir une nouvelle Religion. D'ailleurs ces Voyages ſervent à égayer l'Hiſ-

toire, & donnent occasion à M. le Comte de lancer bien des traits contre l'ambition du Clergé, le culte des images, le célibat des Prêtres, la superstition & l'ignorance des Chrétiens, de faire enfin une satyre contre la Religion Chrétienne.

Le mérite particulier de la nouvelle vie deMahomet est d'avoir été écritepar un homme très-habiledans les langues Orientales. Il a été en état de consulter les sources, & il rapporte ce qu'il y a trouvé, avec beaucoup d'impartialité. Il ne faut pas s'attendre à trouver dans cette histoire des portraits brillans, des pensées hardies, des réfléxions politiques, ni ces saillies & ce style vif & épigrammatique qu'on aime tant aujourd'hui. La narration de l'Auteur est simple, unie, claire, & les faits sont bien liés. Il ne cherche point l'esprit, il n'a cherché qu'à instruire & à faire connoître Mahomet.

Cet imposteur que les Musulmans font descendre d'Abraham, & qu'ils honorent du titre glorieux d'*Apôtre de Dieu*, de *Prophète de Dieu*, naquit à la Mecque l'an de J.C. 578. & sa naissance fut accompagnée de prodiges les plus singuliers. Le reste de sa vie fut une suite continuelle de révélations, de Prophéties, de miracles. Tant de gloire ne lui procura cependant d'autre avantage que de devenir à 25. ans Facteur de Khadigija, riche Marchande de la Mecque. Elle l'envoya en Syrie, où elle faisoit un grand commerce, & c'est au retour de ce voyage qu'elle l'épousa. Les Historiens Arabes ne disent pas ce que fit ce Prophète pendant les 15. années qui suivirent son mariage. Abul-Feda dit seulement qu'il se retiroit souvent dans la caverne du mont Hera, à trois milles de distance de la Mecque, & on devine bien ce qu'il y faisoit.

Mahomet ayant atteint l'âge de

40 ans accomplis reçut sa mission prophétique par l'Ange Gabriel, qui lui apporta du Ciel l'Alcoran dans sa caverne du mont Hera. Le nouveau Prophète ne tarda pas à faire part à Khadigija des faveurs célestes qu'il avoit reçuës, & lui dit tout bas, ce qu'il vouloit qu'elle dit tout haut. Elle fut la première à embrasser la nouvelle Religion, & son exemple fut suivi de quelques autres. Le Prophète crut qu'il étoit temps de déclarer publiquement sa mission, & il le fit dans un festin que donna Ali son cousin. Cette déclaration étonna d'abord, & fit rire ensuite les Conviés, & Ali fut le seul qui lui dit, qu'il embrassoit sa doctrine, & que si quelqu'un s'opposoit à lui, *il lui casseroit les dents, lui arracheroit les yeux, & lui fendroit le ventre.* Les menaces d'Ali firent peu d'impression, & les progrès de cette Religion furent d'abord assez lents. Les Mecquois prirent

même le parti de proſcrire tous ceux qui l'embraſſeroient, & le Prophète fut cité lui-même devant le Juge, pour rendre compte de ſa miſſion. Ce fut un coup de foudre qui l'accabla, & il auroit péri à la peine, ſi l'Ange Gabriel n'étoit venu le conſoler. Cette viſite céleſte le fortifia, & il réſolut de comparoître devant le Juge.

Cette comparition ſe fit avec le plus grand éclat, dans une vaſte plaine, au milieu d'une multitude innombrable de Peuple. Habib fils de Malec (c'étoit le nom du Juge) fit au Prophète un Diſcours fort ſage, & finit par lui demander quelque preuve authentique de ſa miſſion. Mahomet lui en donna une bien étrange: car il fit deſcendre la Lune du Ciel; elle lui fit *une profonde révérence*, lui dit en Langue Arabe: *Paix ſur toi, Apôtre de Dieu. Le compliment fini, la Lune entra dans la*

manche droite du Prophète, & ſortit par la manche gauche; puis ſe fourrant ſubtilement par le collet de ſa robe, elle deſcendit tout du long juſqu'à la frange d'en-bas. enſuite elle ſe fendit en deux moitiés égales; les deux moitiés ſe rejoignirent enſemble, & la Lune redevint brillante comme auparavant. En cet état elle fit encore force révérences & complimens au Prophète. Un prodige ſi ſurprenant convertit Habib fils de Malec, & 480. habitants de la Mecque; mais les ennemis du Prophète ne ceſſerent pas de le perſécuter, & la perſécution devint ſi violente, qu'il fut obligé de ſortir de la Mecque, & de ſe ſauver à Médine. C'eſt là qu'il fixa ſon ſéjour, qu'il régla le culte & les cérémonies de la nouvelle Religion, & qu'il réſolut avec Ali de devenir Conquérant.

Preſque tout le reſte de cette hiſtoire ne contient que des batail-

les & des victoires, des miracles, des revélations, & des visites célestes, mais ces batailles & ces victoires n'ont rien d'intéressant; ces miracles sont risibles sans être amusans: ces révélations & ces visites célestes sont si fréquentes qu'elles ennuyent enfin. Il vaut mieux peindre d'après notre Auteur, les qualités spirituelles & corporelles du Prophète; ces détails serviront à faire connoître cet homme extraordinaire, & plairont plus que la relation de victoires & de miracles si étranges. il faut cependant dire quelques mots de sa maladie & de sa mort. Il avoit été depuis quelques années *ensorcelé*, & empoisonné par les Juifs ses implacables ennemis. La force des enchantemens & la malignité du poison, lui faisoient ressentir quelquefois des douleurs assez vives, & allumérent enfin dans ses veines un feu si violent, que *personne ne pouvoit lui tâter le poulx, ni tenir la*

main sur sa poitrine, sans ressentir une chaleur insupportable. Le Prophète n'imagina d'autre reméde, que de faire *verser sur lui de l'eau, autant qu'en peuvent contenir sept grandes outres toutes pleines.* Le rafraichissement que lui procura cette inondation, le mit en état de manifester ses dernières volontés, & de donner audience à l'Ange Gabriel, qui venoit tous les jours de la part de Dieu, *lui disant chaque fois, comment te portes-tu?* Enfin *il consentit à mourir,* & mourut à 63 ans, un lundi. Ce lundi fut un jour heureux pour le Prophète; car selon la Tradition Musulmane, » il naquit un lundi, il com» mença d'exercer son office pro» phétique un lundi, il sortit de la » Mecque pour s'enfuir à Médine » un lundi, il fit son entrée un lun» di, il prit la Mecque un lundi: » enfin sa mort arriva un lundi. « » Il fut enterré à Médine dans une » fosse pavée de briques: & ce sont

ſont des fables que ce qu'on a débité ſur ſon cercueil ſoutenu en l'air par des pierres d'aiman.

» Mahomet, dit Ali, étoit de » médiocre taille, il avoit la tête » groſſe, & la barbe fort épaiſſe, » les paulmes de ſes mains, & les » plantes de ſes pieds *fortes & ru-* » *des.* Ses os étoient gros & robuſ- » tes ; ſon viſage étoit rubicond ; » il avoit les yeux noirs, & les » cheveux de même, il avoit le » tour des machoires gracieux, & » également bien proportionné. « Il avoit ſur le dos une loupe, que les Muſulmans regardoient comme le ſceau de ſon eſprit prophétique. » La ſueur de ſon corps cou- » loit comme du corail liquide ; on » ſe ſervoit même de ſa ſueur pour » en compoſer des parfums, & » des Aromates exquis. « Mais c'eſt ſurtout de ſes qualités naturelles & des perfections de ſon ame, que les Muſulmans font des peintures magnifiques. Il ne ſça-

voit ni lire, ni écrire, & étoit d'une ignorance extrême; mais la pénétration & la sublimité de son esprit, la supériorité de sa raison, la douceur & l'insinuation de son caractére suppléerent à tout. » Il » aimoit beaucoup les femmes & » les parfums, & il disoit que ces » deux choses excitoient sa ferveur » dans la priére. » Sa ferveur devoit être grande; car il dépensoit beaucoup en Aromates, & avoit quinze femmes sans compter un grand nombre de Concubines & d'esclaves. Sa loi défendoit cependant d'avoir plus de quatre femmes; & interdisoit absolument les Concubines; mais la méthode de l'imposteur étoit de commencer par commettre le crime, & il en faisoit ensuite venir la dispense du Ciel. Il avoit bien d'autres prérogatives; celle de *commettre des meurtres à la Mecque, & de distribuer les Terres d'autrui*, étoit de ce nombre.

Notre Auteur parle des guerres & des expéditions militaires du Prophète ; il assista en personne à neuf batailles. M. G. entre dans les plus petits détails ; il parle des épées, des lances, des arcs, des carquois, des cuirasses, des boucliers, des piques, des Enseignes ; des habillemens, & de la toilette du Prophète. Voici le bordereau de sa toilette. » Une cassette dans » laquelle il serroit son miroir & » son peigne. *Item*, une boëte » dans laquelle il y avoit de l'an- » timoine, & un collyre préparé, » dont il s'appliquoit toutes les » nuits trois fois sur les yeux. » *Item*, une paire de cizeaux. » *Item*, un curedent, duquel il » se curoit les dents trois fois la » nuit. *Item*, une phiole dans la- » quelle il y avoit de l'huile.

Les Musulmans prétendent que leur Prophète étoit un grand Médecin, & rapportent de lui plusieurs Aphorismes, grand nom-

bre de raiſonnemens Galéniques ; & des régles pour la conſervation de la ſanté, & la guériſon des maladies. Le lait étoit le grand ſpécifique du Médecin Prophète, & il ne parloit des vertus & de la douceur de ce breuvage, qu'avec une eſpèce d'enthouſiaſme. » Quand Dieu, diſoit-il, fait la » grace à quelqu'un de boire du » lait, il doit dire ces paroles en » forme de prières : *O Dieu, bé-* » *nis nous par ce breuvage déli-* » *cieux ; fais-nous croître en force* » *& embonpoint par ſon moyen ;* » car il n'y a rien au monde de » plus bienfaiſant, tant pour le » manger que pour le boire, que » le lait. » De crainte qu'on ne le crût pas ſur ſa parole, il ajoutoit le raiſonnement à l'autorité. Une vache ſe nourrit de plantes, d'herbes & de ſimples de toutes les eſpèces ; le lait eſt donc compoſé de tous ces ſucs ſalutaires, & en doit communiquer les vertus à la

masse du sang ; aussi le Prophète assuroit-il, que le lait surtout d'une génisse jeune, pris dans le tems qu'on le trait : » rend le sang loua-
» ble & excellent, qu'il humecte
» un corps desseché, le sustente,
» & le nourrit bien ; qu'il est d'une
» grande utilité pour dissiper la
» mélancolie, & pour guérir les
» maladies noires & atrabilaires. »
Tout cela prouve que le Prophète avoit autant de goût pour le lait, qu'il avoit d'aversion pour le vin ; & c'est d'où il sera parti pour défendre l'un & ordonner l'autre.

ARTICLE LXVI.

ADRIANI RELANDI POEMATA quæ hactenus reperiri potuerunt curante Abrahamo Perrenot. Trajecti ad Rhenum. Apud Henricum Spruit anno 1748. in-8°. p. 163. Recueil des Poëſies d'Adrien Reland par les ſoins d'Abraham Perrenot. A Utrecht chez Henri Spruit.

LA liberté du commerce rétablie par la paix mettra les Journaliſtes en état de faire part au Public de ce qui ſe paſſe chez les Nations voiſines dans la République des Lettres. Ce ne ſera pas un des moindres agrémens que nous pourrons procurer à nos Lecteurs. Les hommes ſont diſpoſés à eſtimer plus ce qui vient de loin que ce qui eſt à leur portée. Voici un recueil de Poëſies Latines. La plus grande partie du volume con-

ſiſte en des Elégies galantes. Il y eut un tems où les Poëtes & ceux qui s'imaginoient l'être compoſoient des Sonnets, des Elégies, des Ballades, des Rondeaux, & le reſte à l'honneur de quelque Philis en l'air pour laquelle ils ſoupiroient. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'on demandoit quelquefois à des perſonnes d'un rang & d'un mérite diſtingué la permiſſion de leur déclarer poëtiquement, des ſentiments dont on avoit raiſon de craindre qu'elles ne fuſſent offenſées, & ces perſonnes avoient la complaiſance de le permettre.

Tous ces Verſificateurs ont eu beau:

> Prodiguer les noms de Soleil & d'Aurore
> Et toujours bien mangeant mourir par Métaphore.

Leurs Ouvrages ſont aujourd'hui peu connus & encore moins lus.

Il y a bien de l'apparence que la Galatée d'Adrien Reland n'étoit pas un objet réel : il y a peu dans la Hollande ni ailleurs d'Annes Schurmans qui sçachent gouter les vers ou la prose Latine qu'on leur adresse. Si l'on veut en être entendu, il faut leur parler leur langue naturelle.

Nous ne dirons pas ce que nous pensons des élégies galantes de l'Auteur. Fussent-elles d'une beauté achevée, ce ne seroit pas une raison de les louer, ç'en seroit une de détourner de cette lecture.

Adrien Reland ne s'est pas tellement attaché à ces sortes d'élégies qu'il ait négligé d'en composer sur des sujets plus sérieux. Il s'est aussi exercé dans la Poësie Lirique. On voit dans le recueil une ode à l'honneur du Poëme de Lucrèce : elle est d'environ cinquante strophes. Cette Ode est imprimée sur deux copies. Il y a plusieurs strophes qui sont communes à

l'une & à l'autre; plusieurs aussi qui sont particulieres à chacune: ce n'est pas un théme en deux façons selon le style des écoliers: cependant il eût été peut-être plus à propos de préférer la copie qu'on jugeoit la meilleure & de supprimer l'autre. Comme ces deux Odes ou ces deux copies de la même Ode se suivent immédiatement, il est difficile que les Lecteurs ne remarquent ce que nous avons remarqué, & il y en aura à qui cette espéce de négligence ne plaira pas; ils aimeroient mieux que l'Editeur eût fait ce choix que de leur en laisser le soin. Ce qu'il y a de mieux à dire en sa faveur, c'est qu'après avoir comparé les deux copies, il ne lui a pas été facile de se déterminer.

Adrien Reland s'est rendu célébre par des ouvrages plus utiles que des vers. Il n'avoit nul besoin de recourir à la Poësie pour mériter l'estime du public. On a tout su-

jet de croire que ç'a été ſeulement pour eſſayer ſes talens, ou pour s'amuſer, que ce docte Hollandois a composé en divers tems les piéces qu'on a raſſemblées. S'il avoit eu deſſein de ſe faire valoir par cet endroit, il eût préſidé lui-même à l'édition pour jouir de la gloire & du fruit de ſon travail. Les Poëtes ne ſe piquent pas ordinairement de tant de modeſtie.

ARTICLE LXVII.

EXPERIENCES SUR l'Electricité, avec quelques conjectures sur la cause de ses effets. Par M. Jallabert Professeur en Philosophie expérimentale & en Mathématiques, des Sociétés Royales de Londres & de Montpellier, & de l'Académie de l'institut de Bologne. A Genève chez Barillot & fils 1748. vol. in 8. 304. pp.

L'Electricité est un Phénomène que sa nouveauté a rendu fort curieux, depuis quelques années, pour le Public le moins attentif aux merveilles de la nature; mais que sa singularité spéciale, & surtout la facilité de le produire en tout tems, & en tous lieux, doit rendre l'objet de la curiosité des Physiciens, parce qu'il paroît tenir de près en quelque sorte au secret

même de cette nature, & aux Phénomènes les plus généraux de la lumiere, du feu universel, du tonnère, du mouvement intime des corps, de la constitution de l'air & peut-être à celui de la pesanteur universelle, & surtout à celui du grand & universel système de la direction de l'Aimant. Un Newtonien ajouteroit, au système de l'attraction, sauf à lui de dissimuler celui du vuide peu assorti à cette continuité d'effets rapides & toujours prêts à se renouveller.

M. Jallabert renouvelle & pique l'attention des Physiciens, en les avertissant que nous en sommes encore aux premieres avenuës du système de l'Electricité. *On peut attendre*, dit-il, *tous les jours de nouveaux prodiges du nouvel agent qu'on vient de découvrir dans l'Univers*. Nous regardons l'ouvrage de cet Auteur, comme un des plus raisonnables, des plus sagement Physiques qui ayent été faits

ſur cette matiére. Il eſt naturellement diviſé en deux parties, dont la première donne les expériences & comme l'Hiſtoire naturelle de l'Electricité ; la ſeconde en donne les cauſes ſous le titre modeſte de *conjectures*.

Le Chapitre premier de la première partie traite de l'Electricité, & des corps électriques par eux-mêmes. On nomme électriques par eux-mêmes, ceux, comme le verre, la porcelaine, l'ambre, la réſine, qu'on électriſe en les frottant ; par oppoſition à ceux, comme les métaux, qui ne s'électriſent point par le frottement, mais par l'approche des corps électriſés. Il n'y a guères que les corps trop durs ou trop mols qui ne s'électriſent pas en les frottant. Les pierres, les marbres &c. s'électriſent étant chauffés auparavant. L'ambre, le verre, les pierres précieuſes n'ont beſoin que d'être chauffés, pour être électriques. Le frottement en

augmente l'Electricité. Les matières résineuses ou sulphureuses, simplement fondues, deviennent attractives en se réfroidissant, & le sont même longtems si on les conserve dans du verre enveloppé d'étoffe de laine. Trop de chaleur nuit à l'Electricité, l'humidité qui s'attache aux agens de l'Electricité, la détruit.

Le second Chapitre traite des Phénomènes de l'attraction & de la répulsion. La vertu magnétique n'agit que sur certains corps. L'Electricité sur tous, principalement sur les métaux, rendus légers, en feuilles. Les corps électrisés se repoussent, se fuyent l'un l'autre, au lieu qu'ils attirent ou sont attirés par les corps non-électriques.

Le troisième Chapitre parle de la lumière que rendent les corps électriques. La main qui frote un tube est tout ce qu'il y a de plus propre à en tirer de la lumière dans l'obscurité. Si ayant cessé de

froter, & la lumière ayant diſparu, on en approche le doigt ou un autre corps non-électrique, un trait de feu accompagné d'un petit bruit part du tube, & cauſe même de la douleur. Ce trait épuiſe la vertu du tube ou globe, qu'il faut froter de nouveau pour de nouveaux traits; mais le feu devient continu ſi on continue la friction pendant l'approche du doigt au corps non-électrique.

Les vaſes vuidés d'air ſe rempliſſent de lumière étant frottés, & leur dehors n'eſt pas lumineux. Mais ſi l'air rentre, le dedans ceſſe d'être lumineux, & le dehors le devient.

Chapitre quatriéme de la lumière des corps électriſés par communication. Aux extrémités anguleuſes d'une barre qui communique avec un globe électriſé on voit dès aigrettes de lumière. Et ſi on approche le doigt ou du métail de la barre, il en ſort de même de la lumière; mais dans

ce moment les *aigrettes ſpontanées* diſparoiſſent. Un homme placé ſur des gâteaux de poix paroît ſouvent dans ſes cheveux, & même ſes habits, couvert de points lumineux; ſi on y touche, il en ſort du feu avec douleur, s'il deſcend ſur le plancher, le plancher paroît lumineux &c. M. Boze prétend avoir inveſti la tête d'un homme de lumière, ce qui a fait nommer cette expérience *la Béatification.*

Chapitre cinquiéme des corps électriques par communication. Les corps ne s'électriſent par communication que lorſqu'ils ſont iſolés de tout corps non-électrique. Pour cela on les ſuſpend à des cordons de ſoye bien ſecs, ou on les poſe ſur des gâteaux de réſine, ſur des caiſſes pleines de poix, ou ſur des guéridons de verre ſéchés exactement. Ainſi diſpoſés, il ne faut que les approcher d'un tube ou globe fortement électriſés. Les métaux deviennent très-électri-

ques par communication, & plus le volume en eſt gros & la ſurface étenduë, plus ils le deviennent. L'humidité qui empêche la production de l'Electricité immédiate, favoriſe celle qui ſe fait par communication. Une corde mouillée tranſmet mieux l'Electricité que ſéche. Une perſonne en ſueur la contracte mieux. L'eau la contracte fortement. Elle produit ſur elle & par ſon moyen des phénomènes prodigieux. Un jet d'eau ſe dilate, monte plus haut, s'éparpille en gouttes &c. Le fil de l'eau ſe recourbe, attire, eſt attiré de cent façons &c. Une eau ou un ſang qui ſort goutte à goutte, coule à plein canal lorſque le vaſe ou l'homme reçoit l'Electricité par communication, c'eſt-à-dire, en touchant à un cordon, à une chaîne &c. électriſés.

L'Electricité augmente la chaleur du corps, point trop cependant celle de l'eau. Les muſcles

d'où on tire des étincelles, sont agités de mouvemens convulsifs. Une fleur, une plante se redresse, reprend de la vivacité par l'Electricité. Elle hâte surtout les progrès de la végétation, elle augmente la transpiration des Plantes. Par le moyen de cordes de chanvre mouillées, de chaines de métail, ou de l'union non-interrompue de tant de personnes qu'on voudra, on peut communiquer une forte électricité, quelques détours que fasse la chaine, jusqu'à une distance dont on n'a pu encore fixer les bornes. Après toutes ses expériences pour estimer la rapidité de la matière électrique dans cette communication qui paroît instantanée, M. Jallabert assure que tout ce qu'il a pu en apprendre est qu'elle surpasse infiniment celle du son.

La contiguité des corps n'est pas même absolument nécessaire pour

la tranſmiſſion da l'Electricité. Le vent le plus violent qui croiſe le chemin de la vertu électrique ne l'empêche pas d'aller ſon train. La flame même interpoſée ne la détruit pas, & devient elle-même électrique & attractive. La plus grande chaleur loin de nuire, aide à l'Electricité.

Chap. ſixième des corps perméables à la matière èlectrique. M. Jallabert conſtate fort bien que la vertu électrique pénétre les corps qui la tranſmettent, & ſe tranſmet tout au travers du fer même le plus épais. La poix miſe entre le globe & la barre empêche la barre de s'électriſer, mais cette poix miſe en enduit autour de la barre n'empêche rien, ce qui prouve que la vertu, arrêtée ſurement au dehors, va par le dedans juſqu'au bout de la barre comme ſi elle étoit toute nuë. Le ſoufre & même la réſine tranſmettent la vertu élec-

trique, lorsque ces corps sulfureux sont peu épais.

Ch. septième. Examen de l'expérience nommée la *Commotion*. C'est ici un Phénomène terrible & qui approche de la foudre même. M. Musschenbroeck qui l'opéra le premier, n'osa le tenter une seconde fois. La curiosité a rendu bien des Physiciens plus hardis, & M. Jallabert en parle & l'a pratiqué cent fois du plus grand sens froid. Tout le terrible de cette Expérience paroît dépendre de l'eau qu'on électrise par le moyen d'un simple fil de laiton, qui y pend de l'extrémité d'un canon de fusil immédiatement électrisé par le globe. Pour le succès, il faut que l'eau soit dans un vase, surtout de verre, posé sur la main de celui qui de l'autre main tire une étincelle du canon. Cette étincelle fait à l'instant ressentir la plus forte commotion & douleur dans les deux bras, dans la poitrine &

dans tout le corps du patient, qui est l'agent en même tems.

L'eau n'est pas le seul véhicule de la commotion. Le mercure la rend très-forte ; les poudres mêmes qui s'appliquent bien à l'intérieur du vase sont bonnes ; les huiles & poudres sulfureuses temperent la commotion. Le vase doit être très-mince. L'eau glacée même produit la commotion ; elle ne la dégéle pas, quoique dans le moment l'intérieur du vase & de l'eau paroisse tout en feu. L'eau chaude cependant augmente la commotion & les éclats du feu. L'eau bouillante paroît toute en feu, avant que le doigt approche du canon, & à son approche la commotion devient extrême, le feu d'une vivacité éblouissante, & jusqu'à emporter de la phiole un éclat de verre qui s'en détache tout net sans fêlure autour : preuve de la plus grande impétuosité de cette action, toute analogue à la foudre. Aussi

a-t'on réussi à tuer par-là plusieurs animaux.

A la suite de ces Chapitres d'expériences, M. Jallabert met ici le Journal de quelques expériences faites sur un Paralytique. Le malade avoit 52. ans. Son bras droit paralytique n'avoit point de sentiment. Il boitoit même d'une jambe du même côté. A la première commotion, il se crut frappé sur l'épaule droite, & sentit des picotemens dans tout le bras. A la seconde, à-peu-près mêmes phénomènes. L'avant-bras étoit livide & desséché. A la troisième commotion, on vit des mouvemens très-vifs & très-pressés dans les muscles affectés, & une agitation dans le poignet ou carpe. Après quelques jours d'expériences, M. Jallabert voulut avoir pour témoin un Médecin, qui trouva de l'amendement dans la paralysie, & un commencement de guérison.

Peu à peu l'atrophie diminua, la couleur livide se dissipa. Le malade sentoit la nuit des picotemens, des frémissemens au bras malade. Peu à peu les doigts se dénouent, s'étendent, se fléchissent à volonté. Avec l'eau chaude les effets de la commotion furent plus forts; avec l'eau bouillante, ils furent effrayans pour le malade même, qui vouloit pourtant guérir. Heureusement la suite en fut heureuse. Avec le tems, le malade put porter son bras à son chapeau, & l'ôter avec sa main malade. Avec le tems, le bras, la main prirent des chairs, de la couleur, des forces. Et tout cela n'avoit pas demandé un mois de tems pour être opéré.

Le malade étoit sujet aux engelures tous les hyvers. La commotion l'en préserva cet hyver-là qui fut rude (1747.) Dans le courant de cette guérison, on vit des gens à qui la commotion fai-

ſoit venir des puſtules, preuve qu'elle agit ſur les humeurs. Mais la guériſon de ce paralytique le prouve encore mieux. On ſeroit curieux de ſçavoir déſormais ſi elle a été parfaite, conſtante & ſans récidive. De tels phénomènes de Phyſique intéreſſent l'humanité.

La partie conjecturale, dont M. Jallabert fait ſuivre réguliérement la partie expérimentale & hiſtorique, intéreſſe les Sçavans, qui ne renoncent pas à la gloire du bel eſprit. Car il y a une ſecte de Sçavans qui voudroient, par émulation contre Deſcartes & contre la Phyſique ſpécialement Françoiſe, borner cette Phyſique à la pure expérience, & les Phyſiciens à n'avoir que des yeux, ſans ſe permettre d'autre raiſonnement, que celui d'une Géométrie ſéche & d'un calcul épineux, qui ne peuvent donner que des hypothèſes, ſimples corollaires im-

médiats

médiats des faits, qu'encore ils interprétent à leur gré & au seul profit de leurs qualités occultes.

M. Jallabert ne donne point dans cet excés, quoique Professeur de Physique expérimentale & de Mathématique. Il se permet de raisonner en Physicien sur les Expériences qu'il vient de rapporter, & s'en acquitte en homme intelligent & en homme sage qui n'usurpe cette permission ni n'en abuse. Son hypothèse est de bonne foi. Il ne la masque point de géométrie. Il en affiche le titre. Il ne fait que la hazarder.

Je suppose, dit-il, *un fluide très-délié, très-élastique, remplissant l'Univers & les pores mêmes des corps les plus denses, tendant toujours à l'équilibre, ou à remplacer les vuides occasionnés.* M. Newton même qui étoit si contraire aux hypothèses, au Cartésianisme, au raisonnement physique, au Méchanisme, au plein, n'avoit il pas

été forcé par l'évidence de la chose, d'admettre ce fluide universel? Encore M. Jallabert fait-il grace à ce grand homme, en voulant bien croire qu'il s'en étoit servi pour expliquer la lumiere, que sûrement il n'a jamais expliquée par des émissions immédiates & actuelles des corps lumineux.

C'est avec toute la vraisemblance Physique, que notre Auteur fait de ce fluide un *fluide Electrique*, très-propre à exercer toutes les merveilles de l'Electricité. Car selon lui le frottement du tube ou globe de verre ébranle ses fibres élastiques & leur donne un mouvement de vibration, d'où resulte un mouvement pareil dans la matiére Electrique : mouvement par lequel on peut comprendre que les corps legers, comme des feuilles d'or, sont attirés ou repoussés.

Ce mouvement, selon M. Jallabert, n'est pourtant pas un sim-

ple mouvement de vibration, si ce n'est dans le globe : car il pense que la matière électrique en est lancée hors du globe, & obligée d'y revenir par des ondulations, qui opérent tantôt l'attraction, tantôt la répulsion. Et comme les métaux sont fort compacts & contiennent peu de matiere électrique, ils en lancent peu, selon l'Auteur, & sont peu propres à produire d'eux-mêmes les effets de l'Electricité, dont au contraire les corps résineux & inflammables sont très-capables, par la quantité qu'ils contiennent de matiere du feu qui, selon le même M. J. est fort analogue à la matiere électrique. Tout cela est d'une saine Physique.

L'Auteur sage & circonspect en tout, fait voir qu'il n'y a ici d'autre tourbillon que celui du globe qui tourne, & peut-être aussi de l'air environnant, qu'il entraîne toujours un peu ; sans

conséquence pour le système de l'Electricité, qui peut absolument avoir lieu sans ce tourbillon, lequel n'a d'autre effet que de faciliter le frotement. Nous pouvons ajouter même aux raisons très-physiques de M. Jallabert, que dans le cas présent, l'action de l'Electricité paroît bien plus se diriger en droiture par maniere de courant, qu'en tournoyant & par maniere de tourbillon.

Chapitre second. Conjectures sur les Phénomènes des corps électriques par communication. M. Jallabert réduit ici toute la question au plus ou moins de matiere électrique que contiennent les corps, & prétend que ceux qui en ont moins, résistent moins au passage de la matière électrique, au lieu que ceux qui en ont davantage par eux-mêmes, résistent aussi davantage à celle qui leur vient d'ailleurs. Cela est ingénieux au moins, & se rapporte à l'ex-

plication de la refraction de la lumière plus forte dans les corps rares, qui parut dans nos Mémoires il y a 28. ou 29. ans, & qui a été si souvent mentionnée depuis ce tems-là.

Chapitre troisième. Examen des Expériences sur la perméabilité de la matière électrique. Chapitre 4e. Observations de la lumière que rendent les corps électriques. *Le fluide électrique qui attire & qui repousse*, demande M. Jallabert, *seroit-il le même que celui qui produit la lumiere?* Pour résoudre cette question, l'Auteur établit d'abord, que la matière de la lumière & du feu est un principe sulfureux, subtil & répandu partout, que ce principe sulfureux, cause de la lumiere, est fort différent du souffre commun; que ce qui produit l'électricité produit la lumiere, & la chaleur & le feu &c.

On objecte que le diamant froté

& électrisé jusqu'à devenir lumineux, s'il est mis dans l'eau, y perd son électricité, mais non sa lumiére, & même que, selon Boyle, le diamant devient lumineux sans devenir électrique, lorsqu'on le met dans l'eau chaude. Pour répondre, M. Jallabert a recours avec beaucoup de vraisemblance aux parties grossiéres émanées des corps électrisés, qui étant unies aux parties fines de la lumiére, produisent l'électricité & le feu. Nous croirions pouvoir ajouter que non-seulement la lumiére pure consiste dans des parties plus fines, mais dans un mouvement plus fin, & que pour l'électricité & le feu sensible, il faut un courant de corps sulfureux & grossiers, dont la lumiére est l'ame & dont ils sont les corps.

Ch. cinquiéme. Des Phénomènes de la commotion. Comme les deux mains agissent dans cette expérience, celle qui soutient le vase & celle qui tire l'étincelle, l'Au-

teur attribue la violence de la commotion, au contre-choc des deux courans de matière électrique qui pénétrent par-là dans son corps. Cela est fort naturel & bien pensé.

Chap. sixième. De quelques effets de l'Electricité sur les Etres animés. En un mot le sçavant Professeur de Physique & de Mathématique n'omet rien, & rend raison Physique de tout avec une précision Mathématique tout à fait estimable. La Physique n'est point la Mathématique ; beaucoup moins est-elle la Géométrie en personne, comme voudroient nous le persuader ceux qui, à titre de Géométres, s'ingerent dans l'explication prétenduë de la nature. La Physique doit viser à la précision Géométrique, mais non l'usurper. C'est l'usurper que de ne prétendre rien avancer que de démontré & de calculé. C'est à la Géométrie seule de démontrer, à l'Al-

gebre de calculer, à la Physique de prouver modestement & d'un stile clair & ordinaire. C'est manque de finesse, de justesse même d'esprit, qu'on ne veut dans la Physique que des démonstrations Géométriques.

Pourquoi exclure les Physiciens de la Physique ? C'est les en exclure que de la traiter avec trop d'appareil de Géométrie & surtout de calcul. Un Physicien doit sçavoir un peu de Géométrie, la Géométrie simple & élémentaire. Le plus grand Physicien même n'a point fait d'étalage de sa haute & profonde analyse dans toute la Physique. Il l'a donnée à la portée de tout Lecteur intelligent. Le célébre Newton est depuis longtems décidé aussi médiocre Physicien que Géométre supérieur. Le vide & l'attraction ne furent jamais le résultat d'un raisonnement Physique. Les démasquer de Géométrie, c'est les réfuter. M. Jal-

ſabert n'en dit pas un mot dans tout ſon livre. Nous doutons que ſur cette matière il en ait paru de meilleur & de plus digne d'être lu de toutes ſortes de Lecteurs.

ARTICLE LXVIII.

QUÆSTIO MEDICA, M. Camillo Falconet Præſide. An ab omni re cibaria vaſa ænea &c. C'eſt à-dire : Queſtion de Médecine, s'il faut bannir tout vaſe de cuivre de la préparation des alimens, propoſée par M. Franc. Thierri de Tulle, Docteur de Pont-à-Mouſſon, ſous la Préſidence de M. Falconet Docteur de Paris &c. A Paris chez Quillau 1749.

NOs Mémoires peuvent ſe flatter depuis pluſieurs années d'avoir les premiers applaudi à l'invention infiniment utile du ſieur Prémery, de ſubſtituer le

ſer au cuivre dans la préparation journaliere des alimens qui conſervent la ſanté, & des remédes faits pour la rétablir. Nous annonçâmes il y a deux ou trois ans le ſuffrage décifif de l'Académie des Sciences par l'organe de ſon célébre Hiſtorien M. de Mairan, en faveur de cette ſalutaire invention. Il ne manquoit plus pour en conſtater la ſureté & la ſalubrité que l'attache de la Faculté même de Paris, qui la donne enfin authentiquement ſous la direction de M. Falconet, en traitant à cette occaſion M. Prémery de *Civis optimus & ingenioſus Artifex*, c'eſt-à-dire, de *bon Citoyen & d'Artiſte ingénieux*. Réellement (nous le connoiſſons) c'eſt un homme qui a le bien public en vuë, & qui a aſſoupi, avec une patience & une adreſſe infinie, le fer le plus rebelle à toutes les formes & à tous les uſages auſquels on avoit facilement plié le cuivre juſqu'ici,

La Thèse de M. Thierri, dans son premier paragraphe, fait entendre que de tous les métaux l'or & l'argent, s'ils étoient moins précieux, seroient les meilleurs pour les usages de la vie. Le second Paragraphe traite des poisons & en fait l'énumération, pour arriver dans le troisiéme au *Verd de gris*; dont la seule odeur fait soupçonner le venin, & dont la vapeur fréquente cause des coliques, des vertiges, des paralysies à ceux qui manient le cuivre d'où émane cette funeste exhalaison. Tout menstrue dissout le cuivre, & en tire ce redoutable poison. Les acides, les alkalis, les sels neutres, les huiles mêmes, l'eau, les liqueurs de toutes les sortes, l'air même humide, & jusqu'à la sueur de nos mains le manifestent & s'en infectent pour nous en infecter, pour peu que nos alimens ou notre boisson soient à portée de s'en imprégner.

Les Médecins doivent en être crus sur l'article ; pour le moins sont-ils ici de fidéles témoins. Point de famille, disent-ils, qui ne raconte quelque accident funeste arrivé par-là. M. Thierri fait estimer la grandeur du péril de se servir du cuivre par la nature même du cuivre, & des mauvais esprits qu'en tirent nos divers alimens qui y séjournent ou s'y préparent à l'aide du feu, à l'aide du froid même lorsqu'on les y laisse réfroidir.

Dans le quatriéme Paragraphe, la Chymie achéve de découvrir la nature arsénicale du cuivre en le décomposant. Il s'agit ensuite du métail qu'on pourroit substituer au cuivre. Le plomb n'est guéres moins venimeux que le cuivre. L'étain donne vingt indices d'arsénic. M. Thierry vient au fer, & le trouve aussi sain, peut-être même plus sain, & du reste infiniment plus durable que la terre. La

thèse finit par cet aphoriſme que les Médecins, miniſtres de la ſanté, ſont tenus par les loix de la Mèdecine la plus ſacrée d'avertir gravement & rigoureuſement les citoyens du péril dont les menacent les vaſes de cuivre, & de conclure tout haut & avec hardieſſe que les vaiſſeaux de cuivre doivent être écartés de toute préparation de nos alimens.

ARTICLE LXIX.

CAROLI POREÆ E SOCIETATE Jesu Sacerdotis Fabulæ Dramaticæ, editæ ab uno ejusdem Societatis Sacerdote. Lutetiæ Parisiorum, apud Marcum Bordelet, Bibliopolam, è regione Collegii Ludovici Magni, an. 1749. Piéces Dramatiques du P. Charles Porée, de la Compagnie de Jesus. in-12 p. 508. Chez Marc Bordelet Libraire, vis-à-vis le College de Louis-le-Grand.

IL est d'usage dans tous les Colléges considérables d'y exercer par des Piéces Dramatiques, la jeunesse qu'on y éléve. On choisit avec une attention scrupuleuse les sujets les plus propres à instruire, & les moins capables d'occasionner des abus préjudiciables à l'innocence. Tous les accompagne-

mens du ſpectacle ſont dans la plus grande décence ; & on prend tant de précautions pour prévenir tous les inconvéniens, que ces repréſentations ne peuvent guères intéreſſer ceux qui ſont accoutumés à des Théâtres licencieux ou profanes, d'où, ſelon les témoignages les moins recuſables, on remporte toujours l'impreſſion du vice.

Le P. Porée, malgré l'exceſſive délicateſſe de ſa conſcience, a ſuivi les traces de ſes prédéceſſeurs : ç'eût été une ſingularité de s'en écarter, une eſpèce de cenſure de tout ce qui s'étoit fait avant lui en ce genre. Ses Tragédies ſont déja entre les mains du Public. On eſpere que ſes Comédies n'en ſeront pas reçues moins favorablement.

La première Piéce Dramatique eſt *le Joueur*. Cette paſſion qui domine ſouvent avec tant de fureur dans les vieillards mêmes,

commence quelquefois à se déclarer tellement dès la plus grande jeunesse, qu'on en devine aisément les suites. C'est ce qui a déterminé l'Auteur à choisir pour son principal Personnage un jeune homme qui ne fait que d'entrer dans le monde. Ce sera un Acteur d'autant plus propre à instruire des Spectateurs avec lesquels il vivoit, il y a peu de tems, & qui doivent naturellement s'intéresser à ce qui le regarde. Cette Comédie n'est que de trois Actes, & il n'y en a aucune dans ce Recueil qui soit plus longue, il ne convient même pas qu'elle le soit, pour que la Représentation n'excéde pas le tems prescrit par l'usage. Toutes ces piéces sont écrites en Prose, car quelque aisé qu'il soit de composer des vers Latins dans la mesure de Plaute ou de Térence, la Prose est encore plus intelligible, & ç'a été une juste raison de la préférer.

Dans le premier Acte le Joueur (Pézophile) ayant emprunté une somme d'argent pour acheter une Compagnie de cavalerie (c'étoit du moins le prétexte) joue de malheur & perd tout. Chrysorius son oncle instruit de cet emprunt, & devinant assez ce qui étoit arrivé, vient chercher Pézophile pour le traiter comme il mérite. Le valet, pour excuser son maître, dit à l'oncle que son neveu a été rencontré par une troupe de voleurs, *de Joueurs, interrompt l'oncle*, qui lui ont enlevé tout son argent, après une résistance fort opiniâtre; mais il a fallu céder au nombre. Le valet ajoute qu'il a ramené son maître à la maison sain & sauf, avant qu'on l'eût dépouillé de ses habits.

Le Joueur qui a entendu ce que son valet vient de dire pour l'excuser, prend & exécute la résolution d'avouer sincérement sa faute. Il ne déguise rien, & il proteste en

même-tems que du reste de sa vie il ne lui arrivera plus de jouer. L'oncle connoissoit trop bien son neveu pour compter beaucoup sur ses promesses ni sur toutes les marques qu'il donnoit d'un vrai repentir. Cependant un ami de Pézophile, lequel étoit présent à cette entrevue, touché du malheur de son ami, intercéde pour lui, & obtient enfin la grace du coupable. L'oncle s'étant retiré, Cléobule, *c'est l'ami*, propose au Joueur de s'appliquer à la Musique, de se montrer dans ces assemblées, où une conversation amusante fait couler les heures sans ennui. La chasse & quelques petits voyages aux environs de la Capitale sont encore des diversions qu'il conseille pour déraciner une passion aussi opiniâtre que celle du jeu. Tout cela n'est pas du goût du Joueur, qui de plus ne croit pas avoir besoin de ces secours, tant il est convaincu de sa conversion. Pour s'animer

encore plus fortement contre le jeu, il se détermine à composer une Satyre véhémente contre les Joueurs. Comme il connoît par une funeste expérience leurs craintes, leurs saisissemens, leurs emportemens, leurs fureurs, tous les orages dont l'ame est bouleversée quand elle est livrée à cette tyrannique passion; ce sera un grand avantage pour la peindre d'après nature.

Pendant qu'il s'occupe d'un projet si frivole, un usurier instruit de la perte du joueur, de qui il tire adroitement qu'il étoit émancipé, & l'unique héritier de Chrysorius, homme opulent, lui conseille de ne se pas décourager. Il ne faudra peut-être qu'une séance pour mettre ordre à tout. La fortune n'est pas toujours contraire, & ces révolutions ne sont pas si rares qu'on s'imagine. Le joueur pense de même, & veut jouer encore une fois, une fois seulement;

il n'aura pas à se reprocher de n'avoir pas profité des secours que cet honnête inconnu lui offre d'une maniere si polie & si obligeante.

Dans le second Acte, le joueur revient tout triomphant avec l'argent qu'il vient de gagner & il recommande à son valet, de ne point laisser entrer les Créanciers, qui ne manqueront pas de se présenter dès qu'ils sçauront que Pézophile a joué heureusement : cette précaution étoit nécessaire. Ils arrivent tous ensemble avec empressement : le valet régle leurs comptes & les renvoye tous sans argent, avec des plaisanteries convenables à un pareil Acteur. Atyches se montre après les Créanciers, & comme il ne demande point d'argent il est introduit. Atyches est un gentilhomme bien allié & qui avoit été riche, mais qui s'étoit entierement ruiné au jeu. Ayant sçu que le joueur avoit acheté une Compagnie de Cava-

lerie, il vient demander quelque petit emploi pour Philocles son fils. Atyches insinue modestement qu'il est bien allié, & qu'il fut autrefois riche, mais qu'il est réduit à une grande misere. Seroit-ce, demande le joueur, que pour devenir encore plus riche, vous avez beaucoup risqué & perdu sur mer? Non répond le gentilhomme; il ne me convenoit pas de m'enrichir par cette voye. Ce n'est pas sur mer que ma fortune a fait un si triste naufrage. Avez-vous donc, continue le joueur, aimé la chasse avec passion? Les chiens, les chevaux, tout le reste de l'attirail sont d'une grande dépense. Je chasse encore, dit le gentilhomme, mais c'est pour vivre: ce n'est pas par plaisir, c'est par nécessité. Avez-vous donc été véxé par quelque voisin qui vous aura intenté procès sur procès, ajoute Pézophile? Nullement, c'est uniquement le jeu qui m'a ruiné. La fortune vous a donc tou-

jours été contraire ? Elle me fût d'abord favorable. Je me ſuis flatté qu'elle le ſeroit toujours. C'eſt ce qui m'a engagé trop avant. Je me ſuis vu réduit à raſſembler le peu qui me reſtoit pour me retirer dans une campagne obſcure où je vis miſérablement.

Philocles fils du Gentilhomme ruiné eſt préſenté par ſon Pere, qni demande pour lui une place parmi les Volontaires. Ces deux Scènes ſont intéreſſantes. La ſituation eſt heureuſe. Le Joueur remarque très-bien qu'il eſt menacé du même malheur qu'Atyches ; mais ſe tenant aſſuré de la ſucceſſion de Chryſorius, il a une reſſource qu'Atyches n'avoit pas. Ainſi il n'eſt ni allarmé, ni même touché de l'exemple qu'on lui met ſous les yeux. Sa paſſion le domine tellement qu'il quitte la table & ſes convives pour ſe rendre où il eſt attendu de quelques Joueurs de profeſſion.

Dans le troisiéme Acte Chrysorius qui voit en arrivant, que son neveu est sorti brusquement & sans aucun égard aux loix de la politesse, tâche de deviner avec Cléobule dont il est accompagné, ce qui peut avoir déterminé Pézophile à commettre cette incivilité. Pendant qu'ils s'entretiennent, arrive Agrion, Fermier d'une Maison de Campagne de Pézophile. Chrysorius, en qualité de Tuteur de celui-ci, avoit pris soin longtemps de cette Terre ; & il en demande des nouvelles. Le Fermier lui répond que tout y est en mauvais état depuis qu'il l'a venduë. Chrysorius étrangement surpris, déclare qu'il n'a jamais vendu cette maison, qui appartient en propre à Pézophile, & qu'il n'a envoyé personne pour en prendre soin. Par la suite du discours il ne s'apperçoit que trop que son neveu l'a venduë.

Le Fermier se retire, & Chry-

ſorius ſe plaint à Cléobule de ce qu'il ne l'a pas averti plutôt du deſſein de Pézophile. Cléobule proteſte qu'il n'en a eu aucune connoiſſance. Atyches entre & lui apprend qu'il cherchera pour ſon fils une autre place que celle qu'il avoit obtenuë de Pézophile par le crédit de Chryſorius. Il craint que Philocles ne prenne l'inclination du jeu, s'il s'attache à un jeune officier entierement livré à cette paſſion. Tous ces Acteurs ayant diſparu, Parmenon valet de Pézophile rentre dans la maiſon, accablé de chagrin d'avoir perdu tout ce qu'il avoit touché de ſes gages. Il veut ſe pendre pour terminer ſa peine, & il prépare tout ce qui eſt néceſſaire pour cette opération. Il y a ici un jeu de théâtre très-amuſant. Pendant que ce Valet eſt ſur le point de ſe pendre, le Maître arrive plus déſeſpéré encore que Parménon. Pézophile a joué tout ce qu'il avoit emprunté d'un

Uſurier

Uſurier à gros intérêts, & de plus ſa Compagnie de Cavalerie. Dépouillé de tout, il veut forcer l'épée à la main Parmenon de lui prêter les cent écus qu'il lui avoit donnés ce jour-là à compte ſur ce qui lui étoit dû de ſes gages. Parmenon déclare qu'il les a joués & perdus avec les gens qu'il nomme. Le Maître reproche au Valet la témérité avec laquelle il a hazardé les gages de trois années de ſervice; & le Valet qui n'a rien de mieux à répondre, s'excuſe ſur le mauvais exemple du Maître. Chryſorius & Cleobule paroiſſent. Le premier déclare au Joueur qu'il le deshérite, & qu'il ſubſtitue à ſa place Cleobule qui mérite cette préférence par ſa vertu. Pézophile reconnoît qu'il a mérité cette diſgrace. Cleobule, qui ne ſçauroit appaiſer Chryſorius, n'accepte la ſucceſſion que pour la rendre à ſon ami, quand il aura changé de conduite.

Tel eſt le fond de la Comédie du P. Porée. Nous ne prétendons pas faire ceſſer cette prévention générale, où l'on eſt contre les piéces dramatiques de Collège. Nous dirons ſeulement, qu'avant de les dédaigner ſi faſtueuſement, il ſeroit de l'équité que les Cenſeurs conſidéraſſent attentivement le but qu'on doit ſe propoſer dans ces ouvrages, les bienſéances ſans nombre qu'on eſt tenu d'y garder, la néceſſité abſolue de tempérer tout ce qu'il y a de plus capable d'amuſer, de plaire, d'intéreſſer dans ces ſortes de ſpectacles. Tout cela bien peſé, on examinera ſi l'Auteur a bien choiſi le ſujet de ſa Comédie, s'il en a tiré tout ce qu'il lui étoit permis d'en tirer, s'il a véritablement frappé au but. A-t'il rempli toutes ces obligations ? Il eſt injuſte d'exiger rien de plus. Les Poëtes dramatiques des Collèges, & ceux qui étalent ſur les Théâtres profanes, ſont ſur

des terrains trop inégaux pour être mis en parallele.

Le prologue du Joueur eſt en vers. On eſtimera toujours plus les vers que la proſe, ne fût-ce que parce qu'ils coutent plus à l'Auteur. Nous en tranſcrivons ici quelques-uns.

...Ludus animis ille recreandis datus,
Errore noſtro, ludus eſſe deſinit;
Luduſque multis factus eſt animi furor.
Exigua non jam ſumitur ſolido die
Particula ludo danda, ſed totos dies,
Totaſque noctes luditur &c.

L'amour & la haine aveugle des peres à l'égard de leurs enfans, eſt le ſujet de la ſeconde piéce. Ce n'eſt pas ſeulement cet amour inſenſé, tant célébré par les Poëtes, & par les Faiſeurs de Romans qui cauſe dans le monde entier d'étranges égaremens, les uns ridicules, les autres funeſtes. On s'en afflige, ou l'on en rit ſelon l'inté-

rêt qu'on y prend. L'amour paternel, tout ordonné qu'il eſt par la nature & par les loix, n'eſt pas toujours ſage & judicieux. Il n'eſt pas rare qu'il aveugle les parens: il y a des occaſions où cet aveuglement n'eſt pas inutile; & loin de troubler la paix des familles, il contribue à l'entretenir. L'amour propre qui cache à un pere ſes propres imperfections, s'étend quelquefois juſqu'à ſes enfans qu'il regarde comme une partie de lui-même. S'il connoiſſoit tous leurs défauts, l'amour paternel en ſeroit fort affoibli: mais lorſqu'un pere, de deux enfans qu'il a, en aime l'un exceſſivement & ne haït pas moins l'autre, c'eſt un déſordre étrange, dont les familles & l'état même ſouffrent conſidérablement. Tel eſt le principal perſonnage de cette Comédie.

Patrice a deux enfans. Philotas eſt l'aîné. Eugene eſt le cadet. Toute l'affection du pere eſt pour l'aî-

né, & il a plûtôt de l'averſion que de l'indifférence pour le cadet. Cependant le cadet eſt ſoumis, docile, il a de l'eſprit, de l'agrément, des diſpoſitions & des inclinations heureuſes, en un mot, tout ce qui le feroit aimer d'un étranger; & avec tout cela il n'eſt point aimé, il eſt rebuté de ſon pere.

Le jeune enfant s'apperçoit de ſon malheur; il n'y a rien dont les enfans s'apperçoivent plus aiſément, ni à quoi ils ſoient plus attentifs. Qui penſe autrement ne les connoît guères. Il tâche donc d'avoir du moins quelque petite part dans la bienveillance de Patrice. Tous ſes ſoins ſont ſuperflus. Il a déplû ſans raiſon, il déplaira toujours.

Patrice eſt enfin déſabuſé par les ſoins & l'induſtrie d'un ami. Philotas trompé par une fauſſe nouvelle, croit que ſon pere eſt près de mourir. Il n'eſt nullement affligé d'une ſi grande perte, il ne

pense qu'à se rendre maître de l'argent, pendant que son cadet fond en larmes & ne sauroit être consolé. Patrice reconnoît l'injustice de ses préventions. Il déteste l'ingratitude de Philotas, & prend tous les sentimens d'une affection paternelle pour Eugene, qui malgré tant de mauvais traitemens, a donné tant de marques de la plus vive douleur.

Après avoir mis quelques vers Latins du prologue du Joueur, il est juste de transcrire quelques lignes de cette seconde piéce, afin qu'on puisse juger de la prose.

Le domestique de Patrice raconte ainsi l'accident, qu'il assure être arrivé il y a peu d'heures.

Patricius dum Rothomagum petit, equo indomito vectus, ad amici hortos in proximo suburbio positos voluit divertere. Trajiciendus fuit pons ligneus. Ibi restitare suspiciosus equus, urgere Patricius, & ilia calcaribus fodere. Ille doloris

impatiens adversus stimulum recalcitrat. Erigit se in pedes, subsilit, & gravi succussu equitem in altam fossam trans pontem dejicit.

L'indolent est la troisiéme Comédie. Cette maladie commence souvent dès le Collège : elle est plus *chronique* que celles à qui la Médecine donne ce nom, & tout ensemble plus incurable. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est qu'elle s'introduit partout & qu'elle devient à la mode. L'Auteur s'est proposé de faire sentir par une peinture bien ressemblante combien ce caractere est méprisable.

Les vocations forcées sont le sujet de la quatrième Comédie. Quoiqu'on ait représenté plus d'une fois avec succès sur les Théâtres même profanes la constance & la mort des Martyrs, les vocations forcées, qui donnent à l'Eglise une autre espéce de Martyrs, ne plairoient pas aux Spectateurs ; il seroit aussi malaisé de leur faire gou-

ter un pareil ſujet, que d'introduire des orgues à l'Opéra.

La cinquiéme & derniere piéce eſt le jeune libertin rappellé à une vie plus réglée. Ceci indique aſſez l'objet qu'a eu l'Auteur, & le plan de ſon ouvrage.

Si tous les Ecoliers du P. Porée, qui ont été Acteurs ou Spectateurs des Piéces de Théâtre que nous annonçons, vouloient en avoir chacun un exemplaire, pour rappeller le ſouvenir des amuſements de leur jeuneſſe, la plus nombreuſe Edition ſeroit bientôt épuiſée.

ARTICLE LXX.

REFEXIONS SUR LE COMIQUE-Larmoyant. Par M. M. D. C. Trésorier de France & Conseiller au Présidial ; de l'Académie de la Rochelle : adressées à MM. Arcere & Thylorier de la même Académie. A Paris chez Durand & Pissot in 12. pp. 75.

CEt Ouvrage qui n'attaque que la Comédie moderne, pourroit servir de modèle à quiconque voudroit parcourir tous les genres ou plutôt toutes les modes de notre littérature. L'Auteur (M. de Chassiron) paroitroit également propre à remarquer les petits abus qui auroient pû se glisser parmi nos Orateurs, nos Historiens, nos Poëtes, nos Philosophes : n'exceptons pas même nos Peintres & nos Artistes. Et pour-

quoi ne prendroit-il pas bien cette liberté, puiſqu'il l'exerce avec douceur, avec politeſſe, & qui plus eſt avec de très bonnes raiſons ? Sans toucher au mérite, aux talens, en un mot à toute l'entité des nouveaux dramatiques, il propoſe ces quatre queſtions. La manière de traiter le Comique aujourd'hui, eſt-elle autoriſée par l'exemple des Anciens ? A-t-on la liberté indéfinie de la changer ſans ceſſe ? Apporte-t-elle aux Spectateurs plus d'utilité ou de plaiſir que celle de Moliere ? Eſt-elle enfin deſtinée à paſſer à la poſtérité, comme une nouvelle branche de Dramatique propre à orner la Scène ? Tout ceci ſe diſcute dans l'étenduë de 75 pages d'un ſtyle aſſez Philoſophique, & bien fourni de réflexions, ainſi que l'annonce le titre. Comme la matiére eſt traitée d'une façon toute littéraire, nous l'enviſageons auſſi ſous ce point de vuë ; proteſtant

toujours, à notre ordinaire, contre la licence du Théâtre, & la condamnant dans tous ses Chefs, autant que la raison & la Religion l'exigent de nous.

Tout le monde a connu ce Critique fameux (M. l'Abbé D. F.) qui avoit tant de Lecteurs & si peu d'amis; Ecrivain capable de dire des vérités, & qui auroit mérité d'être cru, si l'humeur n'avoit pas pris le dessus quelquefois; génie singulier qui sçavoit parler de tout, sans avoir une grande étenduë de connoissances; qui étoit né avec beaucoup moins de feu que de sagacité; qui avoit acquis plus de facilité à écrire que de force dans le style, & qui possédoit bien mieux l'Art d'apprécier les Ouvrages des autres, que celui d'inventer quelque chose de lui-même. Ce Censeur public fut le premier qui caractérisa notre Thalie moderne par le titre de *Comique-Larmoyant*; & M. de Chassiron

dépeint ainsi les Auteurs partisans de ce nouveau genre de spectacle. » Ils choisissent, dit-il, de dessein » prémédité ; une action triste ; & » par une suite nécessaire, ils sont » obligés de donner un ton lugu- » bre à leurs principaux Acteurs ; » & de réserver le Comique pour » les Subalternes. Les incidents ne » naissent que pour faire couler » de nouvelles larmes ; & l'on » sort enfin du Spectacle Comique » le cœur aussi serré de douleur, » que si l'on venoit de voir repré- » senter Médée ou Thyeste. «

Reprenons présentement les quatre questions de notre Auteur. Premierement, un tel Comique *est-il autorisé par l'exemple des Anciens ?* Nous déciderions bien vîte que non, & nous ne voudrions qu'une preuve de fait : c'est qu'on rioit beaucoup aux Pièces des Anciens, & qu'on périt d'ennui vis-à-vis d'une Scène comique qui fait pleurer. Mais M.

de Chaſſiron traite la choſe bien plus méthodiquement. Il place d'abord un abrégé hiſtorique des progrès de la Comédie. Licentieuſe & cynique dans ſon origine, elle couvrit de rougeur le Citoyen, le Magiſtrat, le Philoſophe qu'elle nommoit, qu'elle diffamoit publiquement. Plus réſervée enſuite, elle s'abſtint de traduire les perſonnes mêmes ſur la Scène : elle ſe contenta de peindre les travers, & de repréſenter les ridicules. Après la chûte des Arts & dans les ſiècles d'ignorance, Thalie follement dévote,

> Joua les Saints, la Vierge, & Dieu par piété.
>
> *Boil.*

Ce genre Gotique s'éclipſa, & fit place aux aventures de Chevalerie, aux merveilleuſes intrigues des Paladins. Corneille enfin parut & ramena le goût de l'Antiquité ; Moliere le ſuivit & le ſur-

paſſa. » On vit alors toutes les
» beautés de l'art & du génie réu-
» nies dans nos Poëmes ; une éco-
» nomie judicieuſe dans la diſtri-
» bution de la Fable, & dans la
» marche de l'action ; des inci-
» dents finement ménagés, pour
» enflammer la curioſité du Spec-
» tateur ; des caracteres ſoutenus,
» & ingénieuſement contraſtés a-
» vec des perſonnages acceſſoires,
» pour donner plus de ſaillant aux
» originaux. Les vices du cœur de-
» vinrent l'objet de ce haut Co-
» mique, inconnu à l'Antiquité, &
» avant Moliere, à toutes les Na-
» tions de l'Europe : genre ſubli-
» me, dont le charme ſe fit ſentir
» à proportion de l'étenduë & de
» la délicateſſe des eſprits. Enfin
» on vit, dans l'eſpèce imitée des
» Anciens, une critique relative
» aux mœurs & aux actions de la
» vie bourgeoiſe & ordinaire ; &
» la plaiſanterie & le badinage
» pris du fond des choſes, ſe dé-

» clarer naturellement, moins par
» les paroles, que par les ſitua-
» tions vraiment comiques des Ac-
» teurs.

Voilà un grand morceau qui fera connoître le génie & le ſtyle de l'Auteur. Concluons avec lui que rien ne reſſembloit, dans les ſiècles du bon Comique, au goût plaintif de la ſcène d'aujourd'hui.

Seconde queſtion. Eſt-il permis aux modernes de changer l'ancienne conſtitution du Poëme comique? L'Auteur qui traite ceci auſſi ſérieuſement que Ciceron parloit des devoirs de l'Orateur ou du Citoyen, montre par l'autorité des Héros & des Légiſlateurs de la ſcène, que l'eſſence du Comique eſt déſormais fixée; que par conſéquent c'eſt une *maxime dangereuſe* que d'oſer quitter la bonne maniere des Anciens, pour prendre ce ton *triſte & dolent, ce romaneſque lugubre qui eſt devenu l'idole des femmes & des jeunes gens.*

Au reſte, ſi quelqu'un méconnoiſſoit les Héros de la ſcène, il doit être averti que c'eſt Ariſtophane, Plaute, Moliere, Renard, & en général tous les Comiques célébres dont on a les Ouvrages. Les Légiſlateurs en ce genre ſont ceux qui ont écrit ſur les régles du Poëme dramatique : par exemple, Ariſtote, Horace, Deſpreaux, le P. Rapin, &c. Les premiers forment une preuve de fait, & les autres établiſſent une eſpéce de loi contre le *Comique-larmoyant*. L'Auteur y ajoute les connoiſſeurs toujours ſubſiſtants, les Arbitres fideles & invariables du bon goût, qui *reclame*, même de nos jours, *contre le preſtige des nouveautés dangereuſes*.

Troiſiéme queſtion, le Comique-larmoyant eſt-il propre à inſtruire & à réjouir les Spectateurs ? Nullement, répondons-nous, pour préſenter plus vîte la penſée de M. de Chaſſiron. Elle eſt ſoute-

nue cette pensée d'une multitude de bonnes raisons. On fait sentir, pour ce qui concerne l'instruction, que les Comiques plaintifs manquent leur but en faisant leurs principaux personnages entiérement vertueux : c'étoit au contraire sur ces principaux personnages que Moliere faisoit tomber les plus grands traits du ridicule. Or c'est en présentant le ridicule plûtôt qu'en étalant de belles moralités, que le Théâtre Comique doit instruire. A l'égard du plaisir qu'il est toujours question de procurer aux Spectateurs, le Comique-larmoyant, n'en est ni la source féconde, ni le garant sûr; heureux même s'il n'a pas un effet tout contraire. Cependant comme il ne faut pas disputer aux gens les sentimens qu'ils éprouvent ou qu'ils disent éprouver, notre Auteur explique la nature du plaisir qu'on croit ressentir à la représentation de nos piéces modernes; c'est quel-

que chose de forcé, d'artificiel, de passager; l'ame est plûtôt ébranlée qu'émue, plûtôt surprise que gagnée. Nous voudrions pouvoir transcrire tout ce que dit ici M. de Chassiron, qui se surpasse lui-même dans cette Analyse fine & savante de sentimens.

Mais c'est sur la quatriéme question qu'il déploye toute l'étendue de son éloquence. Le *Comique-larmoyant est-il destiné à passer à la postérité, comme une nouvelle branche de dramatique propre à orner la scène?* Bien loin qu'on ait d'aussi favorables idées d'un genre si peu naturel & si peu connu des grands Maîtres, on décide ainsi sans détour : » Le Comique-plaintif légitimé par la mode passera » avec elle, & sera relegué au » païs du Tragi-Comique, d'où il » est sorti. Il brille à la lueur des é» clairs de la nouveauté, il s'étein» dra rapidement comme eux. »

Ajoutez la difficulté extrême d'y

réussir. » La carriere n'est pas vaste, & il faut pour la remplir » avec succès un génie aussi brillant, aussi cultivé que celui de » l'Auteur de Melanide « (M. de la C.) Que ceci seroit aisé à prouver par de bonnes comparaisons ! Les Inventeurs de l'Eloquence simplement ingénieuse, de l'Histoire à petits portraits, du style coupé, frisé, antithétique, furent la plûpart des hommes de génie, capables de se faire une vogue, d'acquérir même des Admirateurs. Mais quel cas a-t'on fait de leurs Copistes, ou de ceux qui, dans le même genre, ne furent qu'au second dégré ? On les a traités d'hommes frivoles, superficiels, plus voisins de la barbarie que du vrai beau. Et pourquoi ? Par la raison que dit M. de Chassiron : *La carriere n'étoit pas vaste*, le genre qu'ils avoient embrassé n'admettoit ni diversité de mérite, ni disproportion de talens. Point de rangs

au-dessous de Pline ; au lieu que sans être tout-à-fait au niveau de Ciceron & de Démosthène, on seroit encore un Orateur estimable. Appliquez ceci à l'Histoire, à la Poësie dramatique, peut-être aussi à la Peinture, à l'Architecture, à tous les Arts.

M. de Chassiron dit des choses très-bien pensées sur la confusion que le nouveau Comique met dans le Théâtre. Le Cothurne & le Brodequin ont toujours eu leurs limites très-distinguées, très-séparées, pourquoi les détruire ? Pourquoi donner à la joyeuse Thalie la terreur & la compassion de Melpomene ? Pourquoi rappeller l'espece bizarre du Tragi-comique *si justement proscrite après plusieurs années d'un triomphe imposteur ?* Le Comique-larmoyant n'est pas tout-à-fait si monstrueux, mais il brouille toujours les idées primitives, il mêle les possessions, les caracteres, les droits réciproques,

d'où il faut conclure, avec notre Auteur, que c'est *une découverte dangereuse.* Nous ne faisons que représenter les premiers traits de cette judicieuse critique qu'on lira volontiers dans l'Ouvrage même.

ARTICLE LXXI.

DISSERTATION SUR LA Chronologie des Rois Mérovingiens depuis la mort de Dagobert I. jusqu'au Sacre de Pepin &c. Par M. Gouye de Longuemare Avocat au Parlement & Greffier au Bailliage Royal de Versailles. in-12. pages 113. en y comprenant d'autres Pièces détachées, pages 207. A Paris chez Chaubert, Quai des Augustins.

VOici un Livre dont il est très-difficile de rendre compte dans un Extrait, parce qu'il ne contient que des discussions chro-

nologiques ; par conſéquent des raiſonnements très-liés, très-précis & très-néceſſaires. Il eſt queſtion de fixer l'époque du commencement & de la fin du régne des derniers Rois de la premiere race, à commencer après la mort de Dagobert I. juſqu'à l'élection de Pepin Chef de la ſeconde race : ce qui comprend un intervalle de 114. ans, depuis 638. juſqu'en 752.

Un bel eſprit dit quelque part ; que les noms d'une infinité de Rois ne ſervent qu'à faire des époques dans l'Hiſtoire ; leurs régnes d'ailleurs ayant été vuides d'actions & de vertus. Mais les derniers Monarques de la race de Clovis, n'ont pas même eu juſqu'ici l'avantage de guider ſûrement nos pas dans les routes de la chronologie. Placés dans nos Annales comme des monuments inanimés, ils nous apprenoient qu'ils avoient exiſté ſans nous dire quand, com-

ment, pourquoi ils avoient commencé ou ceſſé d'être.

M. Gouye de Longuemarre ranime en quelque ſorte ces cadavres; s'il ne peut leur donner le mérite perſonnel des exploits, il empêche du moins que la confuſion ne ſe mette parmi eux, que la nuit des tems n'acheve de les enſevelir. Nous admirons le goût preſque extraordinaire de ce Sçavant. Dès le Printems de ſon âge, & par conſéquent dans le régne de l'imagination; Maître d'ailleurs de ſe livrer aux charmes de la belle littérature, de lier avec les Muſes des rapports d'amuſement; il a choiſi par préférence les travaux de la Chronologie; les épines des chroniques & des Chartres; le dégoût inſéparable des recherches ſur l'antiquité du moyen âge. Ses premières démarches furent à la ſuite des Baluze, des Mabillon, des Papebrok, des Longuerue, & l'Ouvrage qu'il nous

donne aujourd'hui montre qu'il est déja fort avancé dans la carrière où se sont signalés ces hommes intrépides, ces destructeurs de la barbarie gothique. Entrons un peu dans la discussion de quelques points qui donneront idée de l'Auteur & de ses succès.

M. de Longuemare prend son essor à la mort de Dagobert I. qui est fixée par les meilleurs Critiques à l'an 638. Le P. Henschenius avoit manqué ce but Chronologique. Il avoit retardé la fin de Dagobert jusqu'à l'an 644. & qui ne l'auroit pas bien cru sur sa parole, si le P. Mabillon eût négligé cette anecdote ? Mais on se range aujourd'hui de son côté : on croit avec lui & d'après lui que Dagobert a fini en 638. C'est delà encore une fois que part notre Auteur.

Il examine d'abord ce qui concerne les années de Sigebert III. & de Clovis II. fils de Dagobert.

Il

Il montre très-clairement que le premier commença de régner en Austrasie l'an 634. & termina sa vie le premier Février 655. que le second commença en 638. & finit en 656. Sur la Chronologie du Roi Sigebert, il faut abandonner le Moine de Gemblours, Sigebert, qui se contredit évidemment lui-même; car dans la vie de ce Prince, il dit que sa mort arriva en 663; & dans sa chronique il place le même événement à l'an 656. Il faut aussi ne pas s'en rapporter au P. Henschenius qui s'est trompé dans le fondement même de toute cette Chronologie, en faisant vivre Dagobert I. pere de Sigebert III. & de Clovis II. jusqu'en 644. en quoi il est absolument contredit par les plus habiles Antiquaires.

Nous croyons pouvoir faire aussi une légère critique, non pour déranger l'époque de la mort de Sigebert, qui est bien fixée à l'an

655. mais pour faire voir qu'une des preuves d'où l'on conclut que ce Prince vivoit encore en 653. porte sur un fondement peu solide. M. de Longuemare cite, d'après Dom Mabillon, une charte de Sigebert, à laquelle souscrivit S. Remacle comme Evêque. Or, ajoute notre Auteur, Remacle *parvint à cette dignité environ dans cette même année 653.* Ceci n'est pas certain: ou plutôt le contraire est comme démontré, puisque S. Remacle étoit déja Evêque, quoique sans titre & sans siége, lorsqu'il succéda en 650 à S. Amand Evêque de Maëstricht. Ainsi, de ce qu'il souscrivit comme Evêque à une Charte de Sigebert, il ne s'ensuit pas que ce Prince vêcût encore en 653. étant fort possible que cette charte eût été souscrite en 650. ou même plûtôt. Voy. *Act. SS. 1. Tom. Sept. p. 674. 675.*

Tout l'Article qui concerne la Chronologie de Clotaire III. fils de Clovis II. est extrêmement bien

dans la Dissertation de M. de Longuemare. On y voit que Clotaire mourut en 671. dans la seiziéme année de son régne qui étoit la vingtiéme de son âge. Et la discussion sçavante qui produit ce résultat peut servir à corriger deux endroits du Tom. II. du beau recueil des Historiens François, où l'on ne donne que 14 ans de régne à Clotaire III.

On sera également satisfait de tous les divers points de critique qui se rencontrent sur les régnes suivants. Nous invitons fort tous les amateurs de l'antiquité à ne rien perdre de toute cette partie de l'Ouvrage, que nous omettons pour donner plus d'attention au régne de Pépin.

Ses commencemens dépendent du tems auquel Childeric III. cessa de régner. Quelques Auteurs, entr'autres le P. Daniel, en placent l'époque à l'an 750. Ce qui ne peut être vrai, puisqu'on a une

charte dattée du VII. des Ides de Septembre, la dixième année de Childéric; laquelle année tombe à l'an 751. Ce Prince devoit donc être alors sur le Trône. Mais on produit une autre Charte dattée du 21 Décembre la sixième année de Pepin; & cette année, par ses caractères & sa Lettre Dominicale, ne peut convenir qu'à l'an 757. comme le font voir D. Mabillon & M. de Longuerue. Ainsi dans les derniers jours de l'année Julienne 757. Pépin n'avoit pas encore atteint la septième année de son régne; ainsi le même Pépin n'étoit point encore sur le trône dans les derniers jours de l'an 751. Mais, suivant un Manuscrit communiqué par les PP. Henschenius & Papebrok à D. Mabillon, en 767. on comptoit la seizième année de Pépin; on ne peut donc reculer le commencement de son régne au-delà de 752. Ce qui est aussi prouvé par la Charte de 757.

dont nous parlions il n'y a qu'un moment. » Concluons donc, ajou- » te M. de Longuemare, que vers » l'automne de l'an 750. Pepin » envoya vers le Pape Zacharie » des Députés, pour agiter la quef- » tion de la dépofition de Childe- » ric, & de fon élévation fur le » Thrône à la place de ce mal- » heureux Prince; que Pepin ayant » eu du Pape une décifion favo- » rable à fes projets, employa » l'année 751. à difpofer les ef- » prits des François à fon couron- » nement, qui fe fit l'année fui- » vante 752. époque que M. de » Longuerue & M. Schœpflin ont » adoptée comme la plus vraifem- » blable &c.

Quelques lignes après notre Auteur parle d'une Chronique Mf. produite par Dom Mabillon, dans laquelle il eft rapporté que Pepin mourut le 9. d'Octobre 708. (lifez 768.) après dix-fept ans de régne. Ceci conftate encore l'époque des

commencemens de ce Prince en 752. Mais il y a ſurement faute dans ce 9. *d'Octobre*. Car il eſt certain, par une infinité de témoignages contemporains, que Pepin mourut *VIII. Kalendas Octobris*. c'eſt-à-dire le 24. de Septembre. Cette datte eſt répétée juſqu'à quinze fois dans le tome V. du grand recueil des Hiſtoriens François. Sur quoi il y a lieu de s'étonner que notre Auteur, le P. Daniel, & tant d'autres fixent la mort de Pepin au 23. de Septembre qui feroit *IX. Kal.* non *VIII. Kal. Octobris*. Nous n'avons vû, parmi les modernes, que M. l'Abbé le Gendre qui ne ſoit pas tombé dans cette mépriſe.

La diſſertation de M. de Longuemare eſt écrite du ſtyle le plus propre aux diſcuſſions Chronologiques. La clarté & la préciſion en font le caractère.

ARTICLE LXXIII.

L'OMBRE DU GRAND COLBERT, le Louvre & la Ville de Paris. Dialogue. A La Haye M. DCC. XLIX. in-12 pag. 165.

CEtte Brochure est l'Ouvrage d'un homme de goût, d'un bon François & d'un homme qui aime la vérité. Il ne faut pas prendre certains endroits de son livre pour des invectives en style de Juvenal : rien de plus éloigné de son caractère. Juvenal fut un esprit caustique par plaisir de l'être, satyrique pour briller dans le monde à ce titre, impétueux par impossibilité de tempérer son humeur, attaquant tous les états par antipathie naturelle contre le genre humain. Les gens de cette espèce, quoique beaux esprits, quoique bien fournis de morale & de vé-

rités, ſont pourtant très-incommodes, très-fâcheux & trés-inutiles à la Société. Il n'en eſt pas de même d'un Amateur des Arts, qui voudroit faire de ſa Patrie un ſéjour enchanté, une Ville digne d'attirer les regards du Citoyen & de l'Etranger. Les plaintes qui lui échappent, quand ſes déſirs ne ſont pas ſatisfaits, n'ont pour principe que le zèle & l'idée du vrai beau. De même qu'il témoigne ſa peine avec liberté ſur ce qui bleſſe ſon goût; il applaudit avec complaiſance à tous les chefs-d'œuvres dont on enrichit le Public. Tel nous paroît être l'Auteur de cette brochure; & c'eſt auſſi ſur ce pied-là que nous rendons compte de ſon Ouvrage.

Il fait parler le Louvre & la ville de Paris, de la même maniére, à-peu-prés, que, dans l'Anthologie Grecque, les Villes & les Temples racontent leur fortune paſſée & préſente : mais il y a ici bien

plus de développement, d'éloquence & de sel que dans ces Epigrammes antiques, la plûpart sorties de la Minerve de quelques Rhéteurs médiocres.

Le Louvre commence par se plaindre de l'indifférence qu'on lui témoigne, en le laissant imparfait depuis tant d'années ; & la ville de Paris, entrant dans sa peine, l'assûre que tous les bons Citoyens en sont touchés : elle rapporte même à cette occasion, les discours que tiennent les Etrangers, principalement les Anglois, sur les chefs-d'œuvres de l'art commencés en France & non-finis. » Si » le hasard, disent-ils, éleve » quelquefois le génie de la Na» tion Françoise à de grandes » idées, elle est incapable par sa » légéreté de les porter jamais à » leur perfection. Avide des nou» veautés en tout genre, elle en » préfére les défauts & même » les extravagances, à tout ce

» qu'elle a produit de ſage & de » ſenſé, parce qu'elle en ignore » le prix. Ennuyée de ſes propres » ouvrages, auſquels un beau gé- » nie, & la pratique des plus ex- » cellentes proportions ont attiré » des applaudiſſemens univerſels, » elle s'en dérobe la vuë à elle- » même, & leur préfére la nou- » veauté la plus bizarre & la plus » déréglée &c. Ce ſont des Anglois qui raiſonnent ainſi : peuple toujours rival & par conſéquent critique ; mais, ſelon la maxime dont uſoit un ſage Magiſtrat en parlant même de la préſente brochure, il eſt toujours bon de ſe corriger de quelque part que viennent les avis.

Il étoit naturel que le Louvre, parmi ſes plaintes, réveillât le ſouvenir du grand Colbert ſon pere & ſon bienfaiteur. Il s'écrie, *ô Colbert, ô ma gloire, où êtes-vous ?* Et par un enchantement qui eſt tout entier ſur le compte de l'Auteur, l'ombre de ce Miniſ-

tre paroît. Alors le Dialogue se partage entre trois Interlocuteurs, il s'anime, il devient de plus en plus intéressant, le lieu même où l'on converse fournit des observations touchantes. C'est la gallerie d'Apollon, *le seul endroit*, dit le Louvre, *qu'il me soit encore permis d'habiter avec quelque dignité ; & où l'on voye quelques vestiges des anciens Chefs-d'œuvres de Peinture & de Sculpture.*

On indique surtout les admirables Tableaux du célébre le Brun. Son Platfond, sa Descente de Croix, & ses belles Batailles d'Alexandre ornent encore cette Gallerie, digne par-là même de servir chaque année, pendant cinq ou six semaines, à la gloire ou à la censure des Peintres modernes. Mais ces miracles de l'Art se présentent tout en désordre aux yeux du grand Colbert. On peut juger de son étonnement & du soin que prennent les deux interlocuteurs d'éta-

ler leurs griefs ſur d'autres ſujets.

Le Parnaſſe François de M. Titon du Tillet n'eſt pas oublié. L'inventeur de ce beau monument offroit de le faire exécuter en grand dans une place de Paris : idée tout-à-fait noble & dont le ſouvenir doit paſſer à la poſtérité. Le projet manqua par des difficultés qui nous étonnent aujourd'hui, & qui font dire à l'ombre du grand Colbert : *Que n'étois-je là ! j'aurois comblé de biens & d'honneurs un tel Citoyen.... & j'aurois encore placé ſa Statuë au bas de l'ouvrage pour immortaliſer ſa mémoire.*

Tout ce qu'on vient de lire ne repréſente encore que le préambule de l'Entretien. L'Ombre du Miniſtre entre ici dans un détail, qui va intéreſſer alternativement le Louvre & la Ville. Il explique d'abord ce qu'il avoit imaginé & entrepris pour la gloire de cette Capitale : après quoi il expoſe le deſſein qu'il avoit de faire du Lou-

vre le plus somptueux Edifice qui fût au monde. Cet ordre de choses forme une espèce de division dans la Brochure. Ici nous ne dirons pas tout : nous n'épuiserons pas même le premier article ; car il est agréable, dans ces matières, d'aller lentement, & de suivre toutes les idées d'un Auteur, de la même manière à-peu-près qu'un œil, amateur des Arts, considére tous les bas-reliefsd'un monument, ou tous les personnages d'un grand tableau d'histoire.

Expleri nequit, atque oculos per singula volvit.

Æneid. l. VIII.

Le grand Colbert explique donc ce qu'il avoit projetté & commencé pour embellir les dehors de Paris : avenues, plans d'arbres, promenades autour des remparts, portes magnifiques en forme d'arcs de triomphe. Cette derniere décoration réveille les regrets de la

Ville de Paris: elle se souvient qu'on n'a point remplacé les portes de la Conférence & du Faubourg S. Honoré ; elle gémit de ce qu'on a laissé au caprice des particuliers le soin de bâtir, à l'entrée de la rue, qui termine ce Fauxbourg. Et quels bâtimens y a-t'on élevés ? *De misérables façades*, dit l'Auteur, *dont le goût mesquin seroit à peine digne d'orner l'entrée d'une petite Ville de Province.*

En général l'indulgence dont on use si souvent à l'égard de ceux qui bâtissent dans des endroits apparens, est un des points qu'on critique le plus ici. On y revient encore dans des notes placées à la fin du volume, & l'on fait sentir surtout qu'il seroit de l'intérêt public, de ne pas laisser aux Communautés Religieuses la liberté de suivre le plan qu'elles auroient imaginé pour leurs édifices extérieurs. Ceci est fondé principalement sur le peu de connoissance

que la plûpart des perſonnes ſéparées du monde ont de l'Architecture, & des ornemens qui conviennent à une grande Ville. Sur quoi nous remarquons que l'Auteur fait ſagement de ne pas rendre la régle univerſelle : car on a vû dans les Societés régulières des Artiſtes très-habiles : chez les Dominicains un Jean de Joconde qui bâtit le Pont Notre-Dame, & un François Romain qui conduiſit avec Manſard l'entrepriſe du Pont Royal ; chez les Grands Auguſtins un Nicolas Bourgeois qui imagina le Pont Tournant qu'on voit au bout des Tuilleries ; chez les Théatins un Guarino Guarini qui donna le deſſein non-executé de leur Egliſe ; chez les Jeſuites un Martel-Ange qui bâtit l'Egliſe de leur Noviciat, rue Pot-de-Fer, &c.

L'ombre de M. Colbert réprend l'expoſition de ſes travaux pleins de zèle pour cette Capitale. Il fit jetter les fondemens d'un ma-

gnifique arc de triomphe au-delà du Fauxbourg S. Antoine : édifice totalement démoli en 1716. Il entreprit le Jardin des Tuilleries, *qui est le plus simple, le plus savant & le plus beau Jardin de l'Univers.* Ici une notice charmante sur la fortune & les talens du célèbre le Nostre, Auteur de ce vaste dessein, amuse & instruit le Lecteur. » Le Nostre, fils d'un » simple Jardinier du Roi, par» vint, sans maître & sans modé» le, à la perfection de son Art, » qui fut toujours élevé & encou» ragé par les récompenses, & en» core plus par les louanges de » Louis XIV. laconiques à la vé» rité, mais justes, & par-là ex» trêmement flatteuses. L'heureux » instinct de ce Prince saisissoit » toujours non-seulement le bon » & le meilleur, mais encore l'ex» cellent. C'est à cette justesse de » discernement, & à son antipa» thie invincible pour le petit, le

» colifichet & même le médiocre-
» ment beau, que nous devons
» tant d'Ouvrages admirables qui
» ont paru sous son règne, &c.

La suite est comme l'Histoire de toutes les entreprises de le Nostre. Il fit à Fontainebleau le parterre du Tibre, le Canal & la grande piéce verte sur sa gauche; à S. Germain la belle & longue Terrasse, dont la vuë est enchantée; à Meudon tout le Parc & une infinité de piéces d'un grand goût; à Chantilly il rassembla presque toutes les beautés qu'on y admire: beautés d'autant plus précieuses, que la Nature seule semble y étaler ses charmes. A Versailles enfin, sur ce terrain ingrat & rebelle, le Nostre traça les merveilles qui en font un séjour délicieux.

Dès que la distribution générale de ces divers ornemens fut réglée, suivant ses vûes, il pria le Roi de venir en juger lui-même.

Le coup d'œil de ce Prince étoit infaillible ; & quand il avoit dit, *cela est beau*, la Critique la plus sévère & la plus libre n'auroit pû entreprendre d'y trouver des défauts.

Le Monarque eut donc la complaisance de suivre les détails de son Artiste. » A chaque piéce dont » le Nostre lui marquoit la position & décrivoit les beautés qui » lui étoient destinées, Louis l'interrompoit en lui disant, *le Nostre je vous donne* 20 *mille francs.* » Cette magnifique approbation » fut si souvent répetée qu'elle fâcha cet homme, dont la grande » ame étoit aussi noble & aussi désintéressée que celle de son Maître étoit généreuse. Il s'arrêta à » la quatrième interruption & lui » dit brusquement : *Sire, Votre* » *Majesté n'en sçaura pas davantage, je la ruinerois.*

Ici nous nous arrêterons aussi, de peur qu'il ne nous arrivât de

tranſcrire les trois quarts de ce Livre : pratique toute contraire à notre devoir, qui eſt d'analyſer & de montrer ſimplement des exemples.

Le reſte dans un autre Extrait.

ARTICLE LXXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

D'ANGERS.

Diſcours prononcé à l'Académie d'Angers le Vendredi 24. Janvier 1749. Par M. de la Blandiniere Chanoine de S. Maurille, & Prieur de S. Sulpice de Ballée, lorſqu'il fut reçu à la place de M. l'Abbé le Gouvello, *chez Pierre-Louis Dubé.* &c. pag. 30. 4°.

L'Auteur de ce Discours est le même dont nous avons trois volumes de Conférences Ecclésiastiques sur les cas réservés. L'Académie d'Angers le reçoit parmi ses Membres, à titre d'homme de Lettres, & il soutient dignement ce caractère dans le remerciement qu'il lui adresse. Il y parle de lui-même avec modestie ; de son prédécesseur M. l'Abbé le Gouvello, avec de grands témoignages d'estime ; des intérêts de l'Académie entière avec zèle ; du Roi, qui en est le Protecteur, avec admiration. Un morceau que nous distinguons fort dans ce Discours, est celui où l'Orateur réfute les Satyres répanduës contre l'Académie. Il y a sans doute une sorte de hardiesse à entreprendre ces sortes de justifications. Les esprits foibles s'imaginent aisément que, quand les critiques existent, il y a toujours eu quelque bonne raison de les faire: mais cette prévention se dissipe par le

détail où entre M. l'Abbé de la Blandiniere. Il nomme tant d'Ecrivains célébres, tant de beaux Esprits qui ont été de l'Académie d'Angers, qu'on se détermine volontiers à ne tenir aucun compte des discours malins ou désavantageux. La génération de ces hommes illustres n'a point passé ; & la réception du nouvel Académicien prouve encore qu'on sçait distinguer & récompenser le mérite.

DE PARIS.

Abrégé de la Grammaire Françoise, ou Principes généraux & Régles principales de la Langue Françoise pour ceux qui n'ont point étudié. Chez Guillaume Desprez & Pierre-Guillaume Cavelier, rue S. Jacques, in-12. pag. 176.

L'Auteur déclare qu'il a voulu éviter dans son Ouvrage *le double reproche, celui de la trop grande briéveté, & encore plus ce-*

lui de la trop grande étenduë. Ainsi l'on a dans ce volume un abrégé assez substantiel des principes de notre Langue ; un guide suffisant pour la plupart des personnes qui veulent parler & écrire correctement. Quand les objets sont importans, tels que l'*Article* des *Participes* & celui des différents *Que*, l'Auteur discute avec soin;& cette partie de son Ouvrage fait voir qu'il a réfléchi particulierement sur les difficultés de la Langue Françoise. Il donne à la fin des notions pour les accens & la ponctuation : en quoi nous observons qu'il se garde bien de multiplier les régles ; qu'il n'oblige point ses Eléves à charger leur écriture de points , de traits, de figures de toute espèce qui rendront bientôt, comme dit un célèbre Académicien , nos Livres François aussi hérissés que des papiers de Musique. Ce n'est que depuis 12. ou 15. ans que cette méthode s'est

introduite : ceux qui ſçavent s'en défendre & réduire tout à la néceſſité pure ſont les plus ſages. Nous pourrions diſcuter ceci quelque jour dans un Article particulier de nos Mémoires.

Maximes pour ſe conduire chrétiennement dans le monde. Par M. l'Abbé Clement, Aumônier du Roi de Pologne Duc de Lorraine, & Prédicateur du Roi. *Chez Hippolyte-Louis Guerin rue S. Jacques, &c.* in-12. pag. 322.

L'objet de ce Livre eſt d'inſtruire les perſonnes du monde, ſurtout les Dames, de la manière d'être à Dieu, ſans manquer aux devoirs de leur état. Tout le détail où l'Auteur entre à ce ſujet eſt très-ſage & très-bien lié. Il n'omet, dans l'étenduë de vingt Articles qui compoſent ſon Ouvrage, aucune des obligations du Chriſtianiſme. Il ſoutient les maximes, de l'autorité & de l'agrément des

exemples. Il écrit partout d'une maniere nette, précise & coulante. Nous voulons insister particulierement sur un endroit qui nous a paru très-important, & que nous pourrions même envisager sous un jour littéraire. Parlant des lectures de piété & du choix des Livres, M. l'Abbé Clement s'exprime ainsi pag. 45. » Plusieurs personnes » se sont fort bien trouvées d'un » conseil que je leur ai donné : » c'est de lire les Homélies des SS. » Docteurs sur le Nouveau Testa- » ment, & même leurs autres Dis- » cours. Le commun des Fidèles » néglige trop cette lecture, que » je crois une des plus utiles. On » lit les Sermons des Prédicateurs » modernes, & à peine connoît- » on ceux des premiers Prédica- » teurs de l'Evangile. Cependant » la Religion n'est certainement » nulle part si bien développée que » dans leurs ouvrages, & surtout » dans ceux de Saint Jean Chry- » sostome.

» ſoſtome. C'eſt ſurtout cet ad-
» mirable Docteur dont je con-
» ſeille la lecture. Il eſt à la por-
» tée de tout le monde ; il eſt in-
» telligible, inſtructif pour le plus
» ſimple peuple autant que pour
» les riches, les grands du monde
» & les Sçavans les plus conſom-
» més. »

Ce morceau eſt extrêmement bien dans toutes ſes parties. Rien de plus utile que la lecture de ces Saints Docteurs, à qui leur caractére, leur antiquité, leur ſainteté, diſons auſſi dans des Mémoires qui ont pour objet les Sciences & les Arts, leur éloquence & leur bel eſprit donnent tant d'avantages ſur les autres Prédicateurs. M. l'Abbé Clément diſtingue avec toute ſorte de raiſon le grand Chryſoſtome qui eſt admirable dans toutes ſes Homélies, ſurtout celles qui ſervent de Commentaire aux Evangiles & à S. Paul. Les morceaux de morale placés à la fin de

ces petits discours sont d'un goût, d'une douceur, d'une science de Religion qu'on ne connoît point assez, ou dont on fait trop peu d'usage. Nous croyons qu'il seroit à propos de faire des recueils de ces beaux endroits ; & de les réduire en forme de lectures journaliéres, à l'usage de toutes sortes de personnes. Mais nous voudrions qu'on n'executât ceci qu'en remontant aux sources, & que cet ouvrage fût écrit, distribué, proposé en un mot d'une manière digne du texte & de son Auteur. M. l'Abbé Clément, qui nous donne lieu de faire ces réfléxions, seroit tout propre à remplir un si beau dessein.

Les Vies de Solon & de Publicola, extraites de Plutarque, & retouchées sur tous les anciens Ecrivains de la Grèce & de Rome, avec une comparaison nouvelle & des Remarques Critiques sur plusieurs points d'histoire. *Par la*

Compagnie des Libraires, in 12. pag. 178. Ceci n'eſt qu'un eſſai par rapport aux autres Vies ou Parallèles contenus dans Plutarque : mais cela n'empêche pas que ce vol. n'ait par lui-même ſa perfection ; c'eſt-à-dire, que l'Auteur ne l'ait travaillé comme un ouvrage indépendant de la ſuite. Nous donnerons au plutôt l'Extrait, qui fera naître une très-bonne idée de cette entrepriſe littéraire.

Géométrie Elémentaire d'Euclide, avec des Suppléments de Géométrie & l'uſage de chaque propoſition pour toutes les parties des Mathématiques ; accompagnée d'une méthode générale de conſtruire les Tables des Sinus, Tangentes & Sécantes, &c. Par M. Gallimard. Nouvelle Edition, prix 30. ſols broché. *Chez Quillau, Chaubert, Jombert, Joſeph Barbou, &c.* in-12. pag. 117. Nous parlerons auſſi *ex profeſſo* de cette

Géométrie, qui mérite des éloges pour elle-même, & à cauſe du zèle de ſon Auteur.

De Pace, Oratio gratulatoria habita à Ludovico Petit Humanitatis Profeſſore, in Collegio Mazarinæo die ſabbati menſis Martii anno M. DCC. XLIX. Apud Thibouſt &c. pag. 23. 4°. Harangue ſur la paix par M. Petit, Profeſſeur au Collége Mazarin &c.

Ce Diſcours eſt écrit ſans affectation & ſans enflure. Il préſente une noble ſimplicité, jointe avec la clarté des idées & la pureté du langage. Le deſſein de l'Auteur eſt de faire voir *quæ & quanta Ludovici magnanimitas in bello fuerit; quæ ſit ejuſdem in pace juſtitia & liberalitas*: c'eſt toute la diviſion. Nous citerons un Morceau pour faire naître l'envie de lire le reſte. Après le récit des Exploits & des Conquêtes du Roi, l'Orateur reprend ainſi; *Regem id ætatis belli-*

cossissimis Europæ Gentibus sic armis præcellentem ; Regem cujus spectata virtus, sapientia, felicitas in re militari est ; Regem maximè lubricâ, difficili & periculosâ parte invictum ; Regem cujus pene inaudita diligentia & celeritas hostes adeò sibi præfidentes & quidem bello asperrimos obstupefecit, singularis animi vigor perfregit, constantia dissipavit, in tantis opibus, in tantâ fortunâ, vix sua bona nosse, vix suam agnoscere victoriam, hoc tantùm in se laudis habet, hoc tam raræ inter homines virtutis est Aud. ut malim ego rem totam tacitæ admirationi vestræ relinquere, quam de eâ quidquam non satis idoneâ oratione detrahere.

Cette action publique fut précédée de la distribution d'une Ode Latine que l'Assemblée goûta, & qui étoit de M. l'Abbé Coger du même Collège Mazarin. On distingue fort dans cette piéce l'en-

droit où l'Ombre du Roi d'Angleterre Guillaume de Nassau exhorte le Stadhouder d'aujourd'hui à conclure la paix.

Quid efficacem Borbonii manum
Ultrà lacessis ? Cernis ut impiger
Princeps per obstantes catervas,
Terribiles aditus locorum,

Amnesque latos præcipitet viam ?
Vibrata ut inter fulmina, telaque,
Mortesque fidens, bellicosos
Flebilibus populos ruinis

Fatiget ? altæ ut conscius indolis,
Major periclis, propositi tenax,
Suique compos, detonantes
Rideat impavidus procellas.

. . . .

Ergò imminentes obsequio celer
Præverte casus : fœdera Ludovix
Amica dictabit, novosque
Pacificus renuet triumphos.

David le jeune, Quai des Au-

guſtins, a reçu depuis peu quelques livres Anglois; ſçavoir,

Abrégé des Tranſactions Philoſophiques, 8°. 10. vol. Edition de Londres. 80 liv. en blanc.

Hiſtoire naturelle de 400. animaux repréſentés en figures. vol. in-12. *6.* liv. en blanc.

Ouvrages de Mathématiques de Sempſon, 4°. 7. vol. 49. liv. en blanc.

Ouvrages de Mathémathiques, de Muller, 4°. 4. vol. 28. liv. en blanc.

Il a auſſi les Philippiques de Démoſthène en Grec & en Latin. Edition magnifique de Londres, 1748. 8°. grand pap. 7. liv. relié. Nous rendrons compte en particulier de ce beau vol. & du ſuivant qui eſt,

Le Traité de Plutarque ſur Iſis & Oſiris en Grec & en Anglois, très-grand 8°. Edition de Cambridge, 1744. Rien de mieux conditionné que cet ouvrage, tant

pour la parure extérieure, que pour les ſçavantes notes dont il eſt rempli. On ne nous a point déclaré le prix.

Mémoire pour l'achevement du Louvre, Avril 1749. Voilà comme ſont faits les hommes, & les François plus que les autres: dès que le Souverain forme une entrepriſe où il paroît de la grandeur & de la gloire; auſſitôt les vues du Public s'étendent, les connoiſſances ſe manifeſtent de toutes parts. Le Roi a donné ſes ordres pour l'achevement du Louvre, & nos Artiſtes ſe ſont mis à raiſonner, à combiner, à tracer des deſſeins. Le Mémoire que nous annonçons, & qui contient 8. pages in-12. réduit tout à deux projets, l'un qu'il appelle *le grand projet*, eſt de *continuer tout autour de l'intérieur de la Cour du Louvre, le troiſième ordre que Louis XIV. M. Colbert & M.*

Perrault ont fait élever derrière ce qu'on appelle la Colonnade du Louvre, qui regarde S. Germain l'Auxerrois &c.

Ce qu'on appelle *le petit projet* est de *démolir ce troisième ordre, & de faire régner tout autour de la Cour du Louvre un petit Attique pareil à* l'ancien qu'on voit aujourd'hui, & qui régne jusqu'à l'encoignûre de la face où est élevé le troisième ordre du côté de la riviere. Pour bien juger de tout ceci, il faut avoir été sur les lieux, & se représenter tout l'état où se trouve cette Royale Maison.

Le Mémoire se déclare assez ouvertement pour le *grand projet*, comme étant le plus beau, le plus proportionné à la Cour du Louvre, le plus autorisé par le suffrage des plus sçavans Architectes & des vrais Connoisseurs. Sur quoi l'Auteur fait ici le partage naturel des connoissances & des talents. Dans les uns beaucoup

d'ignorance, & c'eſt conſtamment le plus grand nombre : dans d'autres, médiocrité de goût & de lumieres : il y a encore aſſez de foule dans cette claſſe. Les derniers poſſédent la fleur du génie, de la ſcience, du mérite : gens par cette raiſon très-aiſés à compter, à conſulter, à écouter. Or ces bons Juges, encore une fois, déſirent tous qu'on ſuive, dans tout l'intérieur de la Cour du Louvre, ce troiſième ordre ſi noblement commencé.

Il faut lire auſſi dans ce Mémoire les obſervations de l'Auteur ſur les huit Pavillons du Louvre, quatre aux encoignûres, & quatre dans les milieux des quatre parties qui forment la Cour. Les défauts qu'il eſt néceſſaire d'y réformer ne lui ont point échappé, & il raiſonne de ceci comme de de tout le reſte, avec une ſorte d'attention & de recueillement d'idées, que nous croyons ſentir en

lisant sa petite brochure. Il finit par ces mots : *Il n'est question aujourd'hui que de bien commencer & de travailler peu à peu sur un même plan général bien conçu : le tems fera le reste.*

Proposition pour augmenter & perfectionner le Dictionnaire Universel, appellé de Trévoux. Ceci est d'un homme de Lettres dont nous ignorons le nom & les qualités, mais qui a du zèle pour la langue, & des connoissances dans tout ce qui la concerne. Il a un Ms. d'environ 1040. articles, qui peuvent entrer par forme d'addition dans le Supplément qu'on prépare. Nous ne pouvons détailler ici ces articles, qui sont un bien appartenant uniquement à l'Auteur ; mais lui ayant demandé certains mots qui manquent au Dictionnaire, il nous a déclaré sur le champ qu'ils étoient dans son Ms. Or il nous semble que les Li-

braires, intéreſſés à l'Edition du Supplément, devroient s'accorder avec cet honnête-homme, pour l'acquiſition de ſon tréſor. Quand il ne ſe trouveroit que 200. mots nouveaux dans ce Recueil de 1040. articles, c'eſt aſſurément une très-belle portion de littérature, & très-néceſſaire pour la perfection du Supplément. En tout cas nous en donnons l'avis, autant que le bien public & notre fonction l'exigent.

Relation des Conquêtes faites dans les Indes par D. P. M. d'Almeïda, Marquis del Caſtel-Nuovo, Comte d'Aſſumar &c. Viceroi & Capitaine Général des Indes; traduite du Portugais de D. Emmanuel de Meirelles qui s'y eſt trouvé préſent; & de l'Italien d'un Auteur anonyme imprimé à Rome en 1748. *in-12. pag. 125. ſans la Préface qui en contient XIV.*

Nous témoignions, au mois de Décembre dernier, qu'il ſeroit à propos de traduire en notre langue la Relation des Conquêtes faites dans les Indes par le Viceroi D. Pierre-Michel d'Almeïda Marquis de Caſtel-Nuovo &c. On eſt entré dans nos vuës, & la Relation vient de paroître en François, d'après l'Italien imprimé l'année dernière à Rome. Nous croyons que le Public, les Militaires ſurtout, feront beaucoup d'accueil à cet Ouvrage. Les faits y ſont intéreſſans, les actions de valeur preſque toujours héroïques, la conduite & la ſcience des armes conſtamment ſoutenuës, les ſuccès peut-être ſans exemple avec ſi peu de troupes, & contre tant d'Ennemis. Le Traducteur ajoute à la beauté de la Relation, ſans altérer ſon Texte Italien ; il donne de l'ame au Diſcours ; il attache le Lecteur à un récit très-ſimple par lui-même ; il orne tout l'Ou-

vrage d'une Préface raisonnée. Ceci est à proprement parler le morceau de génie, & la preuve sensible que l'Auteur seroit très-capable d'imaginer & d'exécuter en Chef une entreprise littéraire. *Ce Livre, orné aussi d'une Carte pour l'intelligence des Expéditions, se trouve chez Bordelet rue S. Jacques &c.*

Poëmata Didascalica nunc primùm vel edita vel collecta. Tom. I. II. III. in-12. apud Petrum Ægid. le Mercier, viâ Jacobæâ.

Poëmes Didactiques &c. trois Vol. Cette Collection très-bonne pour le fond & pour la manière dont elle est imprimée, ne contient pas seulement des Poëmes excellents. On trouve à la fin du second vol. des Notes extrêmément utiles pour l'intelligence de la Poëtique de Vida; & à la fin du III. Tom. une Discussion critique sur le *Culex* attribué à Virgile.

Nous rendrons compte avec plaisir de tout ce Recueil de littérature Latine.

On voit depuis peu une Carte intitulée : *Théâtre Historique, Géographique & Chronologique du Régne de Louis XV.* C'est l'exposition détaillée de tous les événements ausquels la France a pris part depuis près de 40. ans. On explique aux deux marges de face ce qui n'est qu'en abrégé dans la Carte ; & tout ceci se présente agréablement à l'œil. Il semble que l'invention & l'exécution méritent les éloges du Public. *Cette Carte se trouve chez Riolet Ingénieur & Graveur rue & montagne sainte Geneviéve, vis-à-vis le Collége de la Marche.*

OBSERVATIONS SUR la Fontaine de Marſac en Périgord.

Par le R. P. Mul, Cordélier de la grande Province d'Aquitaine.

Un Auteur célébre, traitant des Fontaines périodiques, déclare n'avoir pu, après bien des recherches, en découvrir une de cette eſpéce dont Varen & Bayerlinc ont parlé & qu'ils placent en Guienne dans un lieu appellé Marſac. On ne connoît, ajoute l'Auteur, dans cette Province que deux Marſacs, l'un ſur la riviere de Lot, & l'autre du côté de Médaillan, tous les deux au Diocèſe d'Agen, où l'on ne voit point de fontaine qui mérite une attention particuliere.

Si les recherches euſſent été faites dans le Perigord, on auroit pu remarquer un bourg nommé Marſac à 2 milles de Perigueux, ſur la route qui conduit de cette ville à Bor-

deaux, près duquel on voit une fontaine appellée la fontaine de Marsac, qui est apparement celle dont les Auteurs que je viens de citer ont voulu parler, & sur laquelle j'ai fait toutes les observations necessaires pour en donner une connoissance exacte. *

La fontaine de Marsac est située au pied d'une colline à l'entrée d'une Plaine qui s'étend l'espace de dix-neuf toises jusqu'à la Riviere de Lisle. Son bassin, dont la couche est une terre noirâtre & sabloneuse, est l'ouvrage de la seule nature, sa figure est irréguliere : il a cinq toises de circonférence & deux pieds de profondeur. Presque dans son milieu est un abîme

---

* Nous ajoutons aux Observations du R. P. Mul, qu'il est parlé de cette Fontaine dans les Antiquités des Villes de France par Andr. Duchesne, dans le Dictionnaire de Corneille & dans celui de la Martinière.

d'où jailliſſent les eaux qui rempliſſent le baſſin, & ſe répandent ſouvent au-deſſus.

Le baſſin décharge ſes eaux par trois petites voyes. J'ai obſervé que, lorſque la fontaine eſt dans ſon décroiſſement, les eaux de l'une de ſes voyes retournent dans le baſſin, & retombent dans l'abîme d'où elles ſont ſorties. Les eaux de cette fontaine ſont très-fraîches & un peu améres.

Une chaîne de collines s'étend l'eſpace d'un mille, depuis la fontaine de Marſac juſqu'à une autre fontaine plus élevée, appellée la fontaine d'Antognac; celle-ci eſt taillée dans le roc, ſa figure eſt quarrée, ſa circonférence de neuf pieds, & ſa profondeur de quatre: ſes eaux vives & cryſtallines en laiſſent toujours appercevoir le fonds. On y remarque une fente large de trois pouces, qui s'éleve juſqu'à la voute, & ſert de canal à la ſource; on y apperçoit auſſi

quantité de petits poissons qui dès qu'on agite l'eau, s'échappent par la fente. Le célébre Poëte M. de la Grange Propriétaire de cette fontaine & ceux de sa maison m'ont assuré y avoir pris plusieurs fois des Truites qui pesoient au delà d'une livre. Ces circonstances ne laissent pas lieu de douter qu'il n'y ait dans le sein de la Colline un reservoir d'où sortent les poissons pour entrer dans le bassin: ce qui peut servir à expliquer les mouvemens de la Fontaine de Marsac.

Le 8. Août 1743. j'observai que depuis six heures 15′ jusqu'à sept heures 15′ du matin, le bassin se remplit, & qu'ensuite depuis ce temps-là jusqu'à trois heures après midi il se vuida de 18 pouces. Après quoi il se remplit de nouveau dans l'espace de trois quarts d'heure, après lesquels le décroissement recommença & continuoit encore à huit heures du soir, &

pour lors l'eau avoit diminué de 17 pouces.

Les eaux qui ont rempli le bassin, sont sorties de l'abîme par un mouvement continu & fort rapide. Les décroissemens au contraire ont été interrompus par de petits accroissemens. J'en ai compté neuf dans le premier & quatorze dans le second. Quelques-uns ont duré 30″ d'autres 1′ d'autres 8′ quelques-uns jusqu'à 15′ Ils étoient tantôt de quatre lignes, tantôt de trois tantôt de quatre pouces.

Le 19. Septembre de la même année à une heure après midi, je trouvai le bassin entiérement plein, j'observai durant l'évacuation les mêmes variations que j'avois observées le 8. Août. Les Paysans qui fauchoient la prairie m'assurerent que le 16 du même mois la Fontaine avoit été à sec tout le jour, que le 17 le bassin avoit au contraire été si plein durant tout le jour, que la plaine en étoit inon-

dée, que le 18 il étoit à ſec comme le 16.

Le 23 Septembre de la même année, je trouvai à huit heures du matin le baſſin entiérement plein ; à neuf heures la ſource ne fourniſſoit plus ; à dix heures ſix minutes le baſſin étoit preſque à ſec ; & reſta dans cet état 15 minutes : après quoi la ſource pouſſa ſes eaux avec beaucoup de rapidité. J'obſervai dans l'évacuation les mouvemens dont j'ai parlé.

Je fis les mêmes obſervations l'année 1744. Cette fontaine fut entierement deſſéchée durant l'été de 1741. & dégorgea tout-à-coup une ſi grande abondance d'eau que toute la prairie en fut inondée. La durée de ces différens mouvemens varie preſque tous les jours. Le baſſin ſe vuide & ſe remplit tantôt deux, tantôt trois fois par jour.

Quelque variation qu'il ſe trouve dans les mouvements de la Fontaine de Marſac, il ne paroît pas

possible d'en admettre d'autre cause qu'une communication avec le flux de la mer. On peut supposer avec assez de vraisemblance, que le flux de la mer qui monte dans la rivière de Lisle, à dix lieues ou environ de Marsac, communique avec la fontaine par des réservoirs souterrains: ce qu'on a observé sur la fontaine d'Antognac fortifie cette conjecture. Ainsi la fontaine de Marsac peut être mise au nombre des fontaines périodiques.

TABLE DES ARTICLES du mois de Juin 1749.

ART. LXII. Caroli Noceti de Aurorâ Boreali &c. *Poëme du P. Noceti sur l'Aurore Boréale &c.* 1155

ART. LXIII. *Conférences Ecclésiastiques du Diocèse d'Angers, &c.* Tome III. 1178

ART. LXIV. *Histoire Générale des Voyages T. VI.* 1194
ART. LXV. *La Vie de Mahomet &c.* 1213
ART. LXVI. Adriani Relandi Poëmata &c. *Recueil des Poësies d'Adrien Reland &c.* 1225
ART. LXVII. *Expériences sur l'Electricité &c.* Par M. Jallabert &c. 1233
ART. LXVIII. *Question de Médecine, s'il faut bannir l'usage du cuivre de la préparation des aliments.* 1255
ART. LXIX. Caroli Porée è Soc. JESU Fabulæ Dramaticæ &c. *Piéces Dramatiques du P. Porée &c.* 1260
ART. LXX. *Réfléxions sur le Comique larmoyant &c.* 1279
ART. LXXI. *Dissertation sur la Chronologie des Rois Mérovingiens &c.* 1291
ART. LXXII. *L'Ombre du grand Colbert &c.* 1301
ART LXXIII. *Nouvelles Littéraires.* 1313

ERRATA.

On a oublié de marquer une faute qui est en Mars. P. 534. l. 8. Mai. *lis.* Mars.

Pour le II. Vol. de Mai.

Pag. 1113 l. 9. Bergame. *lis.* Pergame.
P. 1120. l. 21. *lettre.* lis *lettres.*

Pour Juin.

Pag. 1188. l. 6. *praproperè*, retranchez ce mot.
Ibid. l. 15. ad 1. *lis.* ad 1. q.
P. 1301. ART. LXXIII. *lis.* LXXII.
P. 1313. ART. LXXIV. *lis.* LXXIII.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le présent *Journal*, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15 May 1749.

LE ROUGE.

De l'Imprimerie de JORRY, Quai des Augustins, près le Pont S. Michel, aux Cigognes. 1749.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 4759